



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

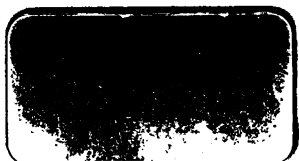
## À propos du service Google Recherche de Livres

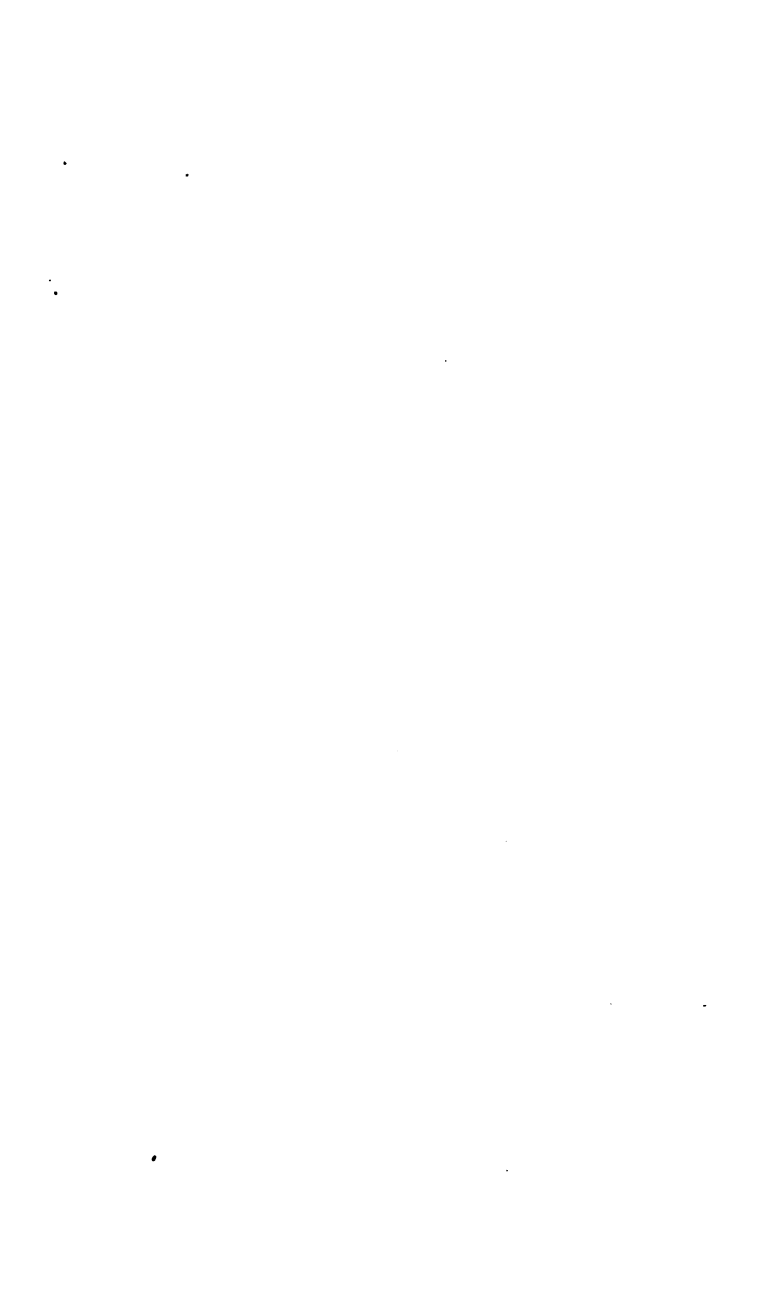
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Ott 3156.83 (4)



HARVARD  
COLLEGE  
LIBRARY





Oct 31 56.83 (4)



HARVARD  
COLLEGE  
LIBRARY



M

CE

ENV  
ak

2

S

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

# MEMOIRES

D U

CHEVALIER D'ARVIEUX,

ENVOYE' EXTRAORDINAIRE DU ROY,  
à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tri-  
poli, & autres Echelles du Levant.

*C O N T E N A N T*

Ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la  
Syrie, la Palestine, l'Egypte & la Barbarie,  
la description de ces Pais, les Religions, les  
mœurs, les Coûtumes, le Négoce de ces Peu-  
ples, & leurs Gouvernemens, l'Histoire na-  
turelle & les événemens les plus considéra-  
bles, recüeillis de ses Memoires originaux, &  
mis en ordre avec des réflexions.

*Par le R. P. JEAN-BAPTISTE LABAT,*  
*de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE  
le Fils, Libraire, rue S. Jacques, vis-à vis  
la rue des Noyers, à la Victoire.

---

M. DCC. XXXV.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*



Ott. 3156.83

(4)

Harvard College Library  
Riant Collection  
Gift of J. Randolph Coolidge  
and Archibald Cary Coolidge  
Feb. 26, 1900.

1751  
57-138  
4-3

# TABLE

## DES CHAPITRES CONTENUS dans ce quatrième Volume.

- CHAP. I. *Description de la Ville de  
Tunis, & de ses envi-  
rons,* Page 1.
- II. *Description de l'Etang de la Goulet-  
te, de Carthage, & des environs  
de Tunis,* 24
- III. *Des maisons de Plaisance des envi-  
rons de Tunis,* 41
- IV. *Gouvernement de Tunis, & Cou-  
tumes qui s'y observent,* 49
- V. *Achat des Chevaux pour les Haras  
du Roi, & autres choses qui préce-  
derent notre départ de Tunis,* 59
- Lettre de M. Ambrosin Consul à Tu-  
nis,* 87
- Lettre de Mustafa Renegat Espagnol,  
Trucheman du Consulat de Tunis,*  
89
- VI. *Ce qui s'est passé pendant le voyage  
de l'Auteur à Paris, jusqu'au  
voyage qu'il fit à Constantinople par  
ordre du Roi,* 95
- Relation des affaires de Constantinople,  
depuis le retour en France de M.*

## TABLE

<i>de la Haye Ventelay , jusqu'à ce que M. le Marquis de Nointel y fût envoyé en qualité d'Ambassadeur ,</i>	110
<i>Relation de l'Audience donnée par M. de Lyonne Secrétaire d'Etat , à Soliman Aga ,</i>	133
<i>Traduction de la Lettre du Caïmakan de Constantinople , à M. de Lyonne Secrétaire d'Etat ,</i>	141
<i>Relation de l'Audience que le Roi donne à Soliman Aga ,</i>	157
<i>Traduction de la Lettre du Grand Seigneur que Soliman Aga présenta au Roi le 5. Decembre 1669.</i>	166
<i>Traduction de la Requête de Soliman Aga , à M. de Lyonne , contenant ses griefs , faite mot à mot , pour montrer la manière dont les Turcs s'expriment ,</i>	196
<i>Memoire présenté au Roi sur les affaires de Constantinople , &amp; sur le Commerce ,</i>	207
<i>Relation de l'entrée à Constantinople de M. de Nointel Ambassadeur de France ,</i>	254
<i>Lettre de M. de Lyonne au Grand Visir ,</i>	300
<i>Voyage de l'Auteur à Constantinople , &amp; à Andrinople ,</i>	301
<i>Lettre de M. de Nointel au Grand Vi-</i>	

## DES CHAPITRES.

<i>fir</i> ,	363
<i>Lettre du Patriarche des Grecs au Seigneur Panaiatoy premier Drogman du Grand Seigneur</i> ,	367
<i>Traduction de la Lettre du Grand Visir à M. de Nointel</i> ,	379
<i>Lettre de M. de Nointel au Grand Visir</i> ,	421
<i>Procès du Sieur Joseph de S. Jacques de Marseille, contre Gaspard &amp; Chanvardy, Armeniens.</i>	424
<i>Description particuliere de Constantinople &amp; des environs, depuis les Dardanelles jusqu'à la mer Noire</i> ,	436
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>De la Ville d'Adrianople, &amp; vulgairement Andrinople</i> ,	498
<i>Du Baïram ou Pâques des Turcs, &amp; de la sortie du Grand Seigneur pour aller faire son Oraison à la Mosquée principale</i> ,	503
<i>Des Tentes du Grand Seigneur, &amp; de sa maniere de camper hors de la Ville avant de se mettre en campagne</i> ,	516
<i>Sortie du Grand Seigneur pour aller camper hors de la Ville d'Andrinople</i> ,	523
<i>Portrait du Sultan Mehemed quatrième du nom, Empereur des Turcs</i> ,	553
<i>Histoire de Mehemed Cupruli Grand</i>	

TABLE DES CHAPITRES.

*Visir, & de son fils Ahmed, qui  
lui a succédé dans le Ministère,  
sous le Regne de Mehemed quatrié-  
me,*

556



# MEMOIRES

D'U

CHEVALIER D'ARVIEUX.

QUATRIÈME PARTIE.

---

## CHAPITRE I.

*Description de la Ville de Tunis & de  
ses environs.*

**L**A Ville de Tunis, Capitale  
du Royaume ou de l'Etat  
qui porte ce nom, est située  
entre Alger & Tripoly,  
environ à distance égale de l'une & de  
l'autre. Elle a environ deux lieues de  
circonférence, y compris les faux-  
bourgs, qui sont presque aussi grands  
que la Ville. Elle est située dans une  
plaine à trois lieues de la mer, &

*Tome IV.*

A

Ott 31 56.83 (4)



HARVARD  
COLLEGE  
LIBRARY





boire du vin , chanter , fumer , ou traiter de leurs affaires ; car Tunis est un Païs de liberté , la Religion n'y gêne personne , on prie Dieu quand on veut , on jeûne quand on ne peut faire autrement , on boit du vin quand on a de l'argent , on s'enivre quand on en boit trop , & qui que ce soit n'y trouve à redire. Les Turcs ne sont point exposés à ces corrections dont j'ai parlé à l'article de Smyrne , & autres lieux de l'Empire Ottoman. Les Esclaves qui tiennent ces cabarets payent une somme assez considerable au Concierge du baigne , qui moyennant ce tribut les protege , fait payer sur le champ ceux qui ont bû & qui refusent de payer , à moins que faute d'argent ils ne laissent des gages suffisans pour leurs dettes. C'est aussi lui & ses gens qui sont les receleurs de tout ce que les Esclaves dérobent : comme ils y ont part , ils sçavent si bien cacher les larcins qu'il est impossible de rien trouver de ce qui est une fois entré dans le baigne. Malgré ces contributions , qui sont souvent assez fortes , les Esclaves ne laissent pas de trouver encore de quoi payer leurs Maîtres ; car il y en a beaucoup qui moyennant une certaine somme dont

## DU CHEVALIER D'ARVIEUX.

ils conviennent avec leurs Esclaves, ou tant par jour ou par Lune, les laissent en liberté de faire tout ce qu'il leur plaît; mais aussi il ne faut pas qu'ils manquent au payement au jour marqué, car les coups de bâtons ne leur manquent pas, sans compter qu'on les tient aux fers, & quelquefois on les envoie aux travaux de la campagne, qui sont rudes & pénibles; malgré tout ils ne laissent pas d'amasser de l'argent, quelques-uns mêmes ont amassé de quoi se racheter; d'autres ont tellement goûté ce genre de vie, qu'ils ont oublié leur Patrie, & ne se soucient plus de se voir en liberté.

Au bout de la cour opposé à la grande porte est le baigne ou prison des Esclaves: c'est un grand bâtiment partagé en trois nefs comme la plupart de nos anciennes Eglises; celle du milieu sert d'Eglise; le grand Autel est au bout, accompagné de deux autres Autels aux côtés. Ces Autels sont très-propres, & quoique leurs ornemens ne soient pas de la magnificence de ceux d'Europe, ils ne laissent pas d'être très-propres, & le Service se fait avec toute la décence que l'on peut souhaiter. Mr. le Vacher, Vicaire Apostolique a soin d'y entrete-

tibule qu'on appelle l'Esquiffe, où le Day donne ses audiences à la Milice, & à toutes les autres personnes qui ont des affaires à lui communiquer ou des procès à juger. Il est long d'environ dix toises & large de six ; il est environné d'une estrade de pierre de taille d'un pied & demi de hauteur, & de près de quatre pieds de largeur ; elle est couverte d'une natte de jonc : c'est-là que s'assemble le Conseil public. Le Day se place à l'angle du bout opposé à la porte, à côté d'une porte qui conduit à une petite cour carrée, qui est ornée de colonnes de marbre qui soutiennent une galerie qui donne entrée dans les appartemens du Day. Le dessus de l'Esquiffe est en terrasse, orné de colonnes de marbre qui portent un toit léger. On passe de cette terrasse dans des appartemens qui sont à l'usage du Day ; ils sont meublés régulièrement à la Turque. Les murs de ceux d'été sont incrustés de marbre de différentes couleurs ; ceux d'hiver sont lambrissés, les meubles sont des nattes fines ; des tapis, des carreaux de velours & de satin, quelques armoires faites en Europe, assez belles, qui selon les apparences ont été prises sur des Bâti-

- DU GREY ABIR-D'ARVIEUX, si  
mens, des tables & des fauteuils de  
cuir doré à l'Italienne.

La maison du Pacha est composée Maison  
d'une grande cour carrée, au milieu du Pacha.  
de laquelle est une piece d'eau avec  
un Kioch, ou pavillon ouvert de  
tous côtés, environné d'une balustra-  
de de bois peint. Le Pacha y demeu-  
re l'éte pendant le jour, assis sur des  
nattes & des tapis avec des carreaux.  
Les côtés de cette cour sont fermés  
par des bâtimens de deux étages, qui  
se communiquent les uns aux autres  
par des galeries, qui sont soutenues  
par des colonnes de marbre. Le quar-  
tier des femmes est derriere cette  
cour; je n'en disai rien, parce que ces  
lieux sont inaccessibles à tous au-  
tres qu'au Maître, aux Eunouques, &  
aux femmes de service.

La maison de Murad-Beig est la même Maison  
qu'occupoit le vieux Pacha son de Murad-  
pere, elle est fort grande & composée Beig.  
de quantité de petits appartemens,  
comme des pavillons de plusieurs pié-  
cés séparées par de petites cours &  
des terrasses.

La piece qui est ouverte à tout le  
monde est une longue salle percée des  
deux côtés par de grandes fenêtrés  
treillissées de fer fort proprement.

Elle est lambrillée à la Moresque avec des ornemens de stuc dorés & azurés, avec des passages de l'Alcoran en caractères Arabes bien dorés. Cette salle est meublée de quantité de fauteuils & de bancs jusqu'aux deux tiers de sa longueur : le reste séparé par une double balustrade de bois peinte & dorée renferme un sofa dont la hauteur égale celle des fauteuils, le sofa est couvert d'une natte de jonc & de grands tapis avec des carreaux : c'est là où le Beig & ses Officiers donnent leurs audiences & traitent de leurs affaires.

Le Day donne audience aux Maîtres dans la première cour ; il est assis dans un grand fauteuil, les Maîtres sont accroupis à terre, & les gens du Beig demeurent debout autour de leur Maître.

Maïson de Mehmed-Beig. La maison de Mehmed-Beig son frere est dans la même rue, presque vis-à-vis de celle de Murad. Elle est d'une disposition assez particulière. Le quartier des femmes est, à ce qu'on m'a dit, entierement dans le goût du País ; celui du Maître est à l'Italienne, il a des cours fort ornées, des salles, des salons, des antichambres, des chambres, des cabinets, des garde-

robes, des galeries, des jardins à fleurs, & toutes les commodités que l'on peut souhaiter dans la maison d'un grand Seigneur. Elle est meublée partie à l'Africaine, & partie à l'Européenne & très-magnifiquement. Ses cuisines sont bien disposées, & ses differens offices toujours remplis de vins differens les plus fins & les plus delicats, de liqueurs les plus recherchées, de fruits verts & confits de toutes sortes d'especes; en un mot de tout ce qui peut flater le goût & aiguïser l'appetit. Ce Seigneur tient toujours table ouverte; tous les honnêtes gens de quelque Religion qu'ils soient y sont bien reçus, soit que le Maître y soit ou qu'il n'y soit pas; ses Officiers ont ordre de recevoir ceux qui se présentent; la table est toujours couverte, & quand le Beig est en train de se divertir, on passe avec lui les vingt-quatre heures de suite à boire & à se réjouir.

La maison de Mehmed Che'bi ou Dom Philippe est fort grande; mais comme j'y ai peu penetré à cause qu'on se défioit toujours de la sincerité de son retour à la Religion Mahometane, il n'osoit pas avoir de commerce avec les Chrétiens, qu'avec de

grandes précautions. Je puis dire cependant qu'elle étoit assez dans le goût Italien, & ce que j'en ai vu étoit meublé assez simplement.

Le Divan est le lieu où les principaux de la Milice s'assembloient pour y tenir le Conseil. C'est une grande cour oblongue, avec un toit en appentis tout autour, sous lequel il y a un banc de pierre qui laisse un espace du côté du mur, par où ceux qui ont affaire à l'Aga le vont trouver au fauteuil sur lequel il est assis, ayant derrière un sofa assez élevé, où sont assis les Ecrivains ou Greffiers du Divan. L'Aga est le Président né du Divan. Il y a une fontaine & un bassin rempli d'eau aux deux tiers de cette cour, & au tiers du côté de la porte une table de marbre de six pieds de longueur & de trois de large; elle n'est point relevée au-dessus du mur ou du pavé. C'est sur cette pierre qu'on étend ceux qui sont condamnés à recevoir des bastonnades. L'espace qui reste depuis le sofa des Ecrivains & le mur, est couvert d'une treille de roseaux qui portent de grandes treilles de vignes, où la Milice se met à l'ombre dans les grandes chaleurs. La porte de cette cour est peinte de

rouge & de verd, avec des figures de Lions & de Tygres, peintes des deux côtés sur l'enduit des murailles fort grossièrement dessinées.

Il y a quantité de Mosquées dans Tunis; la plus considérable & qui paroît la plus ancienne s'appelle *Fan* Mosquées. *Enceiron*, c'est-à-dire, l'Eglise des Olives, parce que le revenu de cette Mosquée est en huile; toutes les autres sont disposées dans les quartiers de la Ville, sans en excepter la grande; elles ne méritent pas que j'en fasse ici la description.

Il n'y a que trois Fondux ou Fon- Fondux. diques dans la Ville. L'un sert de lo- ou Cara- gement aux Marchands Anglois & vaneras. Hollandois. Le second est loué aux Juifs, ils y serrent leurs marchandises, mais ils ont des maisons particulières où ils demeurent avec leurs familles.

Le troisième, qui est le plus grand & le plus beau, est occupé par les François. Il est bâti comme les Kans ou Caravaneras de tout l'Orient; c'est un grand corps de logis qui a une grande cour carrée au milieu, des magasins au rez de chaussée, & des chambres au-dessus, qui se communiquent les unes aux autres par une galerie



qui donne sur la cour, & qui conduit aux appartemens du Consul. Ils sont autour d'une cour quarrée ; un des côtés est occupé par la porte avec une terrasse au-dessus ; un autre est occupé par la Chapelle & la chambre du Conseil ; le troisiéme par une grande salle à manger ; & le quatriéme par la cuisine & l'office. Tout le rez de chauffée est partagé en differens magasins, & tous les autres appartemens du premier étage qui sont voûtés sont couverts d'une terrasse, sur laquelle on monte par une échelle pour prendre le frais le soir & le matin. On amasse des eaux de pluye qui tombent sur ces terrasses dans des cîternes, & on les conserve avec soin, parce que les eaux de puits sont saumâtres & d'un si mauvais goût, qu'il n'y a que ceux qui y sont accoûtumés de longue-main qui s'en puissent accommoder.

Murs, tours & fossés de la Ville. La Ville est environnée de bonnes murailles, hautes & épaisses, mais sans aucune regle de fortification ; car on ne peut pas regarder comme des fortifications les tours quarrées attachées aux murailles d'espace en espace.

Il y a des fossés qui servent d'égoûts

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 17**  
à tous les privés de la Ville, qui répandent une puanteur horrible, qui incommode extrêmement les maisons voisines des murailles, & ceux qui se promènent aux environs de la Ville. Tout le terrain est sablonneux & sterile; il ne laisse pas d'être très-propre pour les oliviers, les figuiers, & autres arbres qui ne demandent pas une nourriture plus abondante. Ils n'ont pas l'art d'accommoder les olives comme on fait en Provence & en Languedoc, ils se contentent de les saler; elles sont noires, acres & ameres: ils trouvent une grande différence entre les leurs & les nôtres; mais tout le monde n'est pas en état d'avoir de ces dernières. Leur huile seroit très-bonne s'ils la sçavoient faire; elle est ordinairement épaisse; on ne laisse pas de la transporter en Europe: ceux qui ne s'en accommodent pas pour la bouche l'employent à faire du savon, où elle est meilleure que la bonne. En effet, les savonniers donnent autant de bonne huile qu'on leur en apporte de mauvaise, & y trouvent de l'avantage.

Au-delà des fossés sont les Cimetières des Turcs & des Juifs, séparés les uns des autres: à cause de la consé-

Cimetières des Turcs & des Juifs.

quence & de la difficulté qui se trouveroit à la résurrection generale, si des gens de Religions différentes trouvoient leurs corps confondus dans le même lieu. Il y a près de ces Cimetieres quelques hermitages de Marabouts & de Derviches. La Ville n'a que deux faubourgs qui sont peu de chose : on prétend qu'il y en avoit cinq ou six autrefois, avec près de trois mille maisons. Il n'y a pas plus de cinq à six cens maisons habitées par des Païsans, & quelques Ouvriers en laine.

Le Cimetiere des Chrétiens est à un quart de lieue hors la porte de la Marine. C'est un enclos de hautes murailles, au milieu duquel il y a une Chapelle dédiée à saint Antoine, que les Esclaves Espagnols ont ruinée plusieurs fois par leurs devotions indiscrettes, qui ne pouvoient souffrir qu'on y enterrât des Anglois & des Hollandois. M. le Vacher l'a fait reparer, & je l'ai vû en fort bon état.

Voilà à peu près les remarques que j'ai faites sur cette Ville, mes occupations ne m'ont pas permis de la voir davantage; il faut dire quelque chose du commerce.

Quoique le Païs ne manque pas de

laine, le peu de foin qu'ils ont de leurs moutons les oblige d'avoir recours aux laines d'Espagne, premières & secondes de Ségovie & d'Albarafia. Ils en fabriquent une quantité prodigieuse de bonnets qui sont très-beaux & d'une qualité excellente ; ils les teignent la plupart en rouge, soit avec la cochenille, ou avec le vermillon ; on ne sçauroit croire la consommation prodigieuse qui se fait de ces bonnets dans la Barbarie & dans tout le Levant. Les Turcs environnent leurs bonnets d'une piece de mousseline qui fait leur turban. Les Grecs ne portent point de turban dans la Barbarie ni dans le Levant, non plus que les Maures, ils se contentent d'un simple bonnet. Les Juifs portent des bonnets noirs, ils s'exposeroient à des bastonnades & à une amende s'ils en porteroient de rouges.

On fabrique dans la petite Isle de Gerbes ou Glabis, qui est aux confins de l'Etat du côté de l'Est, & qui n'est éloignée du continent que de trente ou quarante pas, une étoffe grossière appelée Bremis, de six pans de large. On y employe les laines du País, elle est pour habiller le menu peuple ; on en envoie pour le même usage dans

presque tout le Levant , sans que cela fasse un dommage considerable aux étoffes d'Europe , qui étant beaucoup plus cheres ne conviennent point du tout aux gens du Pais.

Les Nations qui sont en paix avec l'Etat de Tunis , y trafiquent avec une sûreté entiere , parce que le Day qui en est comme le Roi , y est extrêmement absolu ; il protege tous les Commerçans , & sur-tout les François lui sont très-chers.

Le debit des Marchandises de France y est avantageux , plus ou moins , selon la quantité qu'on y en apporte , & selon le nombre des Bâtimens qui y viennent. Il n'est pas rare d'y en voir arriver deux cens toutes les années ; il est vrai qu'ils ne sont que du port de seize à dix-huit cens quintaux , c'est-à-dire , de quatre-vingt à quatre-vingt-dix tonneaux , ce ne sont que des barques ou des tartanes envoyées la plûpart par la Compagnie du Cap Negre : elles viennent charger du bled , de l'huile , & des legumes.

Leur cargaison est pour l'ordinaire de cent balles de laine de Ségovie , premiere & seconde , cent balles de laine d'Albarasin pour faire les bonnets dont j'ai parlé ci-dessus.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 21

Cent cinquante balles de papier à ployer, de vingt-quatre rames la balle. Marchandises d'Europe propres pour Tunis.

Cinquante balles de papier à chaf-fis, de quatorze rames la balle.

Vingt balles de papier à écrire, de trente-deux rames la balle.

Cent cinquante quintaux d'alun de Rome.

Quatre quintaux de cochenille.

Cent quintaux de vermillon.

Cinquante quintaux de garence.

Trente quintaux de bois de Bresil.

Trente quintaux de bois de cam-pesche.

Deux cens quintaux de tartre rouge.

Quatre quintaux de vis-argent.

Vingt balles de peignes de boüis.

Six balles de couteaux, ciseaux & autres sortes de quincailleries.

Vingt quintaux de fil de laton noir.

Vingt quintaux de fil de laton roux.

Trente quintaux de laton en plaques.

Quarante quintaux de poivre.

Dix quintaux de cloux de gerosse.

Dix quintaux de canelle & de muscades.

Cent barriques de vin , que les Blaves débitent.

Trente barriques d'eau-de-vie.

Six balles de draps fins & communs.

Dix balles de cadis de Languedoc.

Quantité de fruits qui ne croissent pas dans le País , comme noix , noisettes , amandes , châtaignes , pommes , poires , &c. des liqueurs de toutes sortes.

Des toiles de baptiste & des mousselines , & malgré les défenses, des armes , du plomb & de la poudre.

Marchandises que l'on tire de Tunis.

Les Marchandises que l'on tire de Tunis se réduisent au b'ed , aux légumes , aux laines , cuirs verds , p'umes d'autruches , & cuirs préparés ; mais le b'ed & les légumes sont réservés pour la Compagnie du Cap Nègre ; de sorte que les Négotians de Marseille n'en peuvent tirer que les cuirs verds , les p'umes d'autruches , les laines , & la cire. Ces laines s'employent aux petites draperies , & aux couvertures que l'on fait en Languedoc & en Provence ; mais comme on en employe beaucoup aux Gerbes , on n'en peut faire que des levées médiocres , & peu proportionnées aux besoins qu'on en a en France. On n'en

peut tirer les années ordinaires qu'environ cinq à six cens balles, & dans les bonnes années jusqu'à mille balles de quatre cens livres la piece.

Les cuirs verts ou en poil, de taureaux, & de vaches, ne vont qu'à cinq ou six mille par an. On en pourroit tirer davantage, mais le peu de profit qu'il y a à faire sur cette marchandise, est cause que les Marchands ne cherchent pas à s'en charger. Les plumes d'Autriche ne peuvent pas faire le fond d'un grand negoce; d'ailleurs il y a bien du choix dans cette Marchandise. Les Nègres & les Maures des environs du Niger ou Senegal <sup>Avis sur les plumes</sup> les savent mieux conserver que ceux d'Autriches. de Barbarie, & les Commis qui les achètent par paquets de dix-huit plumes chacun, doivent observer de n'en point recevoir qu'il n'y en ait au moins la moitié à fang, c'est-à-dire, qui ayent été tirées avant que l'oiseau fût mort; ou que les plumes fussent tombées d'elles-mêmes; parce qu'en ce cas, les vers s'y mettent aisément, & elles se gâtent en peu de temps.

Quant à la cire on n'en tire pour l'ordinaire que cent quintaux, ou cent cinquante quand la recolte est



bonne. La traite la plus considerable est celle des Esclaves. Les Peres Mathurins & de la Merci y viennent de tems en tems, mais le Consul & les Marchands de differentes Nations en rachetent plus qu'eux.

---

## CHAPITRE II.

*Description de l'Etang de la Goulette,  
de Carthage & des environs de  
Tunis.*

**L'**Etang de la Goulette n'est formé que par l'eau de la Mer; elle y pousse ses flots quand elle est agitée, & les eaux en ressortent ensuite par un canal que la pesanteur de l'eau ouvre dans le sable, tantôt par un endroit, tantôt par un autre, selon les vents qui regnent. Quand ils manquent, on est obligé de traîner les Bateaux à force de bras, pour les forcer à passer de l'Etang dans la Mer. Cet Etang n'a ordinairement que cinq à six pieds d'eau dans les endroits les plus profonds, & beaucoup moins dans les autres. Le fond est presque tout de vase assez ferme. On y a dressé des labyrinthes formés par des roseaux

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 25

seaux verts , dans lesquels le poisson étant une fois entré , n'en peut plus sortir : ces labyrinthes sont accompagnés de cabanes portées sur des poteaux où les Pêcheurs se retirent. Ce sont pour l'ordinaire des Grecs qui exercent ce métier , où ils gagnent assez bien leur vie.

Je trouvai en me promenant autour de cet Etang quantité d'Adoüards d'Arabes , qui sont les Païsans qui font valoir les terres ; ils y demeurent avec leurs familles. La curiosité me porta à y entrer , pour voir s'ils vivoient comme ceux du Mont-Carmel , dont j'ai donné le détail ci-devant. J'entrai dans un de ces Adoüards , sous prétexte de demander de l'eau ou quelque chose à manger en payant ; je trouvai ces Arabes bien plus misérables que ceux du Mont-Carmel , leurs tentes sont les plus pauvres qu'on puisse s'imaginer.

Les hommes n'avoient pour habillement qu'une longue piece de baracan grossier , qu'ils appellent un *Bournous* , c'est le nom qu'ils donnent à l'étoffe & à l'habillement qu'ils en composent ; ils s'en enveloppent d'une maniere si ingenieuse , qu'ils en

font comme une casaque , des manches & un capuchon , de sorte que sans rien couper ni rien coudre , on fait un habit qui se trouve une piece d'étoffe quand on se déshabille. La plûpart des femmes n'ont sur le corps qu'une espece de tablier qui les couvre depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux ; les autres ont une grande chemise de toile bleuë qui va jusqu'à moitié des jambes ; les jeunes garçons & les jeunes filles sont tous nus. Une jeune fille de treize à quatorze ans, au lieu de me donner de l'eau , alla traire une vache & m'apporta une gamelle de bois pleine de lait , & me la presenta avec beaucoup de politesse, en me disant : Prenez , Monsieur , cela vaut mieux que de l'eau. Cette fille étoit fort jolie , & excepté qu'elle étoit fort hâlée , parce qu'elle étoit toujours exposée au soleil , elle étoit très-agreable. Sa nudité ne lui faisoit pas honte , tant son innocence étoit grande.

Quelques jeunes gens qui m'accompagnoient commenterent à rire & à regarder cette enfant d'une maniere qui n'auroit pas été goûtée de ces Peuples : je les avertis qu'ils s'exposeroient à être maltraités, si on s'apper-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 27**  
revoit de leurs mauvaises plaisante-  
ries : ils me crurent.

Ces Arabes couchent sur la terre  
nue enveloppés dans leurs bournous ;  
les plus accommodés ont des nattes de  
jonc. Tous leurs meubles ne consis-  
tent qu'en quelques gamelles , un ou  
deux bassins de cuivre , des pots de  
terre , & quelques outres de peau de  
bouc , & un moulin à bras compo-  
sé de deux meules , & d'une ou deux  
manivelles de fer ou de bois , avec  
lequel ils font leur farine à mesure  
qu'ils en ont besoin. Ils n'ont point  
de tamis pour la passer , ils n'en per-  
dent rien , le son & la fleur tout pas-  
se. Ils détrempent cette farine avec  
de l'eau froide , & en font une pâte  
sans la laisser lever , & la mettent cui-  
re sous les cendres chaudes : le plus  
souvent ils mangent cette pâte toute  
crüe , & ne s'en portent pas plus mal.  
Ils vivent du reste à peu près comme  
les autres Arabes , mais plus misé-  
rablement. Tous leurs biens consis-  
tent en bestiaux , bœufs , vaches ,  
moutons , chèvres , chevaux , cava-  
les & poulains ; ils en ont un grand  
soin , ils connoissent leurs maladies ,  
& sçavent y remédier ; c'est-là où se  
bornent toutes leurs occupations. Ils

sement du blé , de l'orge & des légumes autant qu'il leur en faut pour vivre & pour payer leurs contributions. Ils campent toute l'année; leurs tentes qui composent leurs Adouïards ou Villages ambulans , renferment au centre de l'espace qu'elles occupent un grand espace où ils mettent tous leurs bestiaux pendant la nuit. Les tentes qui se touchent les unes aux autres servent de murailles à cet enclos ; ils y laissent deux ouvertures , l'une pour les hommes , l'autre pour les animaux ; & quand toutes leurs bêtes sont rentrées , ils ferment ces portes avec des fagots d'épines soutenus par des arbres renversés avec leurs branches , afin d'en empêcher l'entrée aux lions , aux tigres & aux autres animaux féroces qui rodent sans cesse autour des Adouïards pendant la nuit : quand ils s'en approchent trop près , ou que pressés par la faim ils veulent forcer ces retranchemens , les chiens éveillent leurs maîtres , & tous les hommes sont sur pied dans un moment , & repoussent ces bêtes en leur montrant des torches de paille allumées qu'ils craignent extrêmement.

Ce qui les met en plus grande as-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 29**  
France, c'est la timidité des lions & des tigres de ce pays; il s'en faut bien qu'ils soient aussi ferores que dans le reste de l'Afrique. Ceux qui gardent les bestiaux pendant qu'ils sont à la pâture, les épouvantent, & les font fuir par leurs cris, & en couvrant après eux avec des bâtons. Les femmes sont de véritables Amazones, qui ne craignent point les lions. Un Voyageur moderne croit que les lions ne scauroient souffrir la mauvaise odeur qui s'exhale de leurs corps. J'aime mieux croire que les lions de cette partie de la Barbarie sont plus polis que les autres, & qu'ils respectent le Sexe, & en cela ils donnent une grande leçon aux hommes de ce pays qui n'ont pas pour l'ordinaire la tendresse & la politesse que tous les hommes doivent au Sexe. On dit, & cela est certain, que les Arabes vivent fort long-tems; il est ordinaire d'en trouver qui passent cent ans, & qui dans un âge si avancé, qui rendroit des personnes décrépites & affligées de différentes maladies dans les autres lieux, nous en font voir dans celui-ci qui jouissent d'une santé forte & aussi vigoureuse qu'on peut en avoir à l'âge de trente ans. On

n'aura pas lieu d'en être surpris, si on fait reflexion sur la frugalité de leur vie, son uniformité, & la maniere dure dont on élève les enfans, qui les rend forts & vigoureux; leur peau s'endurcit, ils en sont moins susceptibles des differens changemens des temps; le froid & le chaud, les pluyes & la secheresse, le serain, les brouïllards, tout leur est égal, tout cela fait moins d'impression sur eux que sur des statues de marbre que l'air consume à la fin. On pourroit dire encore qu'ils sont exempts d'une des suites la plus fâcheuse du péché originel, c'est-à-dire, des Medecins & des remedes. Cette science n'a point encore infecté ces bons Païsans; quand par un hazard extraordinaire, ils sont attaqués de quelque maladie, ils attendent de Dieu, du tems & de la nature leur soulagement & leur guerison, au pis aller ils employent quelques simples, dont les suc ou les infusions leur font des biens infinis. Ils ne sont point sujets à la dissenterie, aux coliques, à la goutte, à la gravelle, aux paralysies, aux hydropises, leur temperament est chaud & sec; ils n'ont point d'inquietude, point de chagrin, point d'ambition,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 35

Ils aiment l'argent à la vérité , & en ont peu ; ils sont vindicatifs par honneur , c'est-à-dire , qu'ils conservent des animosités de familles , dont le plus souvent ils ignorent le sujet ; & comme ce n'est pas la mode de faire des accommodemens & des reconciliations , ces haines se perpétuent de père en fils , & deviennent éternelles , sans qu'on voye que très-rarement ils en viennent jusqu'à répandre le sang de leurs ennemis ; mais ils n'ont point de commerce ensemble , & c'est où se bornent leurs querelles.

Du reste ils sont bonnes gens , serviables , fort affables à leur manière , charitables entr'eux & aux Etrangers , de bonne foi dans le commerce , & bons amis , pourvû qu'on ne les offense point. Ils professent la Religion Mahometane , mais sans se gêner beaucoup. Ils jeûnent le Ramadan , & on peut dire qu'il dure toute l'année sans avoir jamais de Bairam.

La Goulette vient d'un mot corrompu de l'Arabe , *Hhalq - Eloïad* , qui signifie riviere ronde & ovale , ou annulaire. Elle est séparée de la mer par une digue de sable , devant laquelle est une très-grande rade d'un fond de très-bonne tenuë , mais



exposée à tous les vents.

Il y a deux Châteaux qui défendent l'entrée de l'Etang , non pas aux Vaisseaux , car elle leur est interdite par la nature , n'y ayant , comme je l'ai déjà dit , que six pieds d'eau dans les endroits les plus profonds , mais aux Chaloupes & aux autres Bâtimens plats. Le plus moderne de ces Châteaux a été bâti par Ahmed Day , pere de Dom Philippe : il est rond comme une grosse tour , assez bas , & situé de maniere que la Mer bat ses murailles. Il y a quelques pieces de canon qui battent à fleur d'eau , & qui peuvent en éloigner les Galeres.

Ancien Château de la Goulette. L'ancien Château a été bâti par Charles-Quint ; il étoit grand , bien bâti dans toutes les regles de l'Architecture militaire , mais il est entièrement ruiné ; par ce qui reste des ruines on voit qu'il étoit très-grand ; il n'en reste plus qu'une tour quarrée & assez haute , sur laquelle il y a quelques pieces de canon qui défendent les Vaisseaux mouillés dans la rade. Les armes de l'Empereur Charles-Quint étoient en relief sur une grande pierre de marbre qui étoit sur la porte principale : les Turcs

Font fait scier en trois ; & en ont fait des marches qui servent d'escaliers à la porte principale ; prétendant que leurs soldats en passant dessus feroient aux pieds l'orgueil de ce Prince.

On pourroit faire un très-bon Port devant Tunis ; il ne faudroit que creuser l'Etang dont le fond est d'une terre grasse & d'une vase facile à être enlevée ; il est vrai que les Turcs disent que leur Ville en seroit moins forte , parce que leurs ennemis n'auroient qu'à faire débarquer à la Goulette , ils viendroient droit à la Ville , & la Ville seroit prise. Cette raison me paroît foible ; car on pourroit bien fortifier l'entrée de la Goulette , & interdire par ce moyen l'entrée dans le Port aux Vaisseaux ennemis ; mais les Turcs sont indolens ; & les Maures & les Arabes d'à présent le sont encore plus.

Ayant traversé l'Etang de la Goulette , j'allai avec quelques François chercher les restes de Carthage ; mais cette Ville si fameuse , & qui a donné tant d'épouvante & tant d'occupation aux Romains ne paroît plus. On la recherche au milieu d'elle-même sans la trouver ; tout ce qui en reste n'est qu'un angle de deux murs fort épais,

Etat present de la Ville de Carthage.

que la terre a presque entièrement couverts : ce qu'il y a de plus entier sont des caves ou citernes d'une longueur & d'une largeur prodigieuse, qui servent encore à present de retraite aux Maures & aux chauves-souris qui s'y retirent pendant le jour. Nous tirâmes quelques coups de fusil dans ces vastes souterrains qui en firent sortir un si prodigieux nombre de ces animaux, que nous fûmes obligés de nous asseoir à terre, & ensuite de sortir, pour n'être pas blessés par les crochets qui sont aux bouts des ailles de ces animaux ; le bruit qu'ils faisoient en entrant & en sortant de ces voûtes profondes, avoit quelque chose d'affieux.

Situation  
de Cartha-  
ge.

Carthage étoit située sur le Cap qui porte encore aujourd'hui son nom : son Port étoit couvert par ce Cap du côté de l'Orient, mais il n'en paroît plus rien ; il est tellement comblé que le lieu qu'il occupoit n'est plus du tout distingué du reste de la Plage. Il n'y a plus sur ce Cap qu'un Marabout ou Hermitage, composé d'un Oratoire, d'une maison, d'un jardin & d'un plan d'arbres fruitiers qui rendent ce lieu tout champêtre ; il est infiniment agréable, mais

Marabout  
ou Hermi-  
tage sur le  
Cap de Car-  
thage.

nous n'en pûmes jouïr. Le Derviche scrupuleux nous dit de loin : hors d'ici profanes, ne profanez pas la retraite d'un serviteur de Dieu. Quoique nous fussions bien en état d'entrer chez lui malgré toute la résistance qu'il auroit pû faire, nous ne jugeâmes pas à propos de nous prévaloir de notre avantage, & nous aimâmes mieux nous retirer sans bruit. Nous allâmes manger ce que nous avions fait porter pour notre dîné au pied du Cap sur le bord de la mer auprès d'une fontaine, & après nous être bien reposés & rafraîchis, nous remontâmes à cheval, & continuâmes notre promenade.

Nous traversâmes une grande & vaste campagne sablonneuse peu propre au labourage, mais toute remplie d'oliviers gros & puissans qui rendent une prodigieuse quantité d'olives. Il y a un bon nombre de Jardins & de Villages, pauvres à la vérité & mal bâtis, mais bien peuplés. C'est au travers de cette plaine que passent les Aqueducs anciens qui apportent l'eau de la Montagne Zannan à la Ville, qui en étoit éloignée de six lieues; ces eaux passoient au travers de quelques autres Mon-

Anciens  
Aqueducs  
de Cartha-  
ge.

ragnes que l'on avoit percées avec des  
 peines & des dépenses infinies. Il res-  
 te encore quelques arcades de ces A-  
 queducs qui sont d'une maçonnerie  
 admirable. Selon le niveau j'en me-  
 surai quelques-unes par l'ombre, &  
 je trouvai qu'elles avoient 35. à 36.  
 pieds de hauteur, & d'une toise  
 & demie d'épaisseur; elles ne ser-  
 vent à présent que pour porter des  
 nids de Cicognes. Ces oiseaux sont  
 aussi leurs nids entre les principales  
 branches des plus gros arbres: des  
 hommes y pouroient loger, tant ils  
 sont grands, forts & solidement bâ-  
 tis. Les Païsans nous voyant avec des  
 fusils, nous avertirent de ne pas tirer  
 sur ces oiseaux, de crainte d'attirer  
 sur nous la malediction de Dieu; je  
 vis par-là que ces Cicognes sont en  
 veneration chez ces peuples. Cela  
 n'est pas nouveau ni extraordinaire.  
 Les Seigneurs François se trouvent  
 honorés quand quelques Cicognes  
 choisissent leurs vieux Châteaux pour  
 y venir faire leur demeure: on s'ima-  
 gine qu'elles portent bonheur; je  
 ne déciderai rien là-dessus: ce qui  
 me paroît sûr, c'est qu'elles dépeu-  
 plent les environs de leur retraite de  
 toutes sortes de serpens.

Nous passâmes par un verger planté d'oliviers, où le Maître qui en étoit le gardien nous assura qu'un Roi de France étoit mort en assiegeant Tunis; c'étoit le Roi S. Louis.

Le plaisir que nous avons eu dans cette promenade, nous engagea de faire une partie de chasse avec le Consul de Hollande. Nous sortîmes de Tunis à la petite pointe du jour, & tirant vers le Sud, nous entrâmes dans une grande campagne, où nous vîmes encore des restes des Aqueducs de la Montagne de Zannan, qui sont assez entiers & ne sont plus d'usage. Nous vîmes encore un nombre de Châteaux ruinés & inhabités, & quantité d'antiquités, mais dont personne ne nous pût donner d'explication; s'il étoit permis de fouiller dans ces masures, il est certain qu'on y trouveroit de quoi contenter les curieux.

Après avoir passé quelques petites rivières & des ruisseaux, nous nous arrêtâmes à chasser dans des broussailles & sur de côreaux, où nous trouvions abondance de lievres & de perdrix. Nous tuâmes deux gazelles & un sanglier. Nous rencontrâmes un Espagnol appelé Dom Manuel, il étoit Es-

clève de Dousta-Murad, & son Intendant general; il gouvernoit sa maison & toutes ses affaires avec tant de fidelité & de pouvoir, que c'étoit un autre Joseph, qui étoit tellement le dépositaire des biens de son maître, que celui-ci ne vouloit entrer dans aucun détail de ses affaires: il les lui abandonnoit entierement, & suivoit ses avis en toutes choses.

Après des complimens reciproques il nous conduisit à la maison de campagne de son Patron, & nous y donna un fort bon dîné.

Cette maison est précédée d'une cour environnée de rocailles & de jets d'eau, que Dom Manuël a fait lui-même pour le plaisir de son Maître & le sien. Il y a derrière la maison un grand jardin avec de pieces d'eau, des jets, des grottes, des labyrinthes, des bosquets. Ce jardin est assurément le plus beau qui soit aux environs de Tunis, & peut-être dans toute l'Afrique. La maison est grande, & les appartemens sont bien distribués. Ceux du rez de chaussée sont pour le Maître, & ceux de dessus pour Dom Manuël. Il avoit une grande salle, une antichambre, un cabinet, une garderobbe, une bibliothèque, &

une petite Chapelle où l'on venoit lui dire la Messe les Dimanches & Fêtes.

A côté de la première cour, étoit une basse-cour remplie de volailles de toutes les espèces, & d'oiseaux les plus rares du pays. Son Patron qui l'aimoit tendrement lui laissoit la liberté toute entière de faire pour son compte particulier un commerce de chevaux assez considérable ; il en avoit de très-beaux, des chiens de chasse de plusieurs espèces, de très-belles armes, & entre les Esclaves de son Maître, sur lesquels il avoit une autorité absolüe, il en avoit douze ou quinze qui lui appartenoient en propre, qui le servoient, & qui cultivoient ses jardins à fleurs & à fruits, dont il envoyoit presque tous les jours à son Patron. Nous passâmes la journée dans cette maison & dans les jardins avec beaucoup de plaisir ; nous revînmes fort tard à Tunis. On voit par cet exemple que les gens de Barbarie ne sont pas si barbares qu'on se les figure en Europe.

Dom Manuel se trouvoit si bien de son Patron, que quoiqu'il eût pu se racheter, ayant de l'argent plus qu'il n'en falloit pour cela, il se trouvoit si bien de son état, qu'il ne songeoit

Histoire  
de Dom  
Manuel Es-  
clave Espa-  
gnol.



plus à son pais, & il n'est pas le seul qui ait des Patrons aussi raisonnables.

Nous avions été assez proche de la Montagne Zannan, d'où venoient les eaux de Carthage, & nous vîmes une infinité de sources; de ruisseaux, de fontaines qui font des cascades naturelles qui se répandent de tous côtés, & qui arrosent quantité de beaux jardins qui sont cultivés par des Grenadins, c'est-à-dire, des Maures chassés de Grenade en Espagne, & qui habitent un très-grand & très-beau Village qu'on appelle communément le Paradis d'Afrique: nous n'y demeurâmes pas assez de tems pour en considerer les beautés, parce que le tems nous pressoit.

La Montagne de Kauvan est voisine de celle qu'on appelle la Montagne de plomb. Cette dénomination est très-juste, car il y a des mines de plomb fort abondantes, & dans une autre il y a des sources d'eaux minerales fort chaudes, avec des bains chauds, qui sont d'un grand secours pour ceux qui sont atteints d'humeurs froides, & autres incommodités qui sont ordinaires dans tous les Pais chauds.

CHAPITRE III.

*Des Maisons de plaisance des environs de Tunis.*

**L**A maison de Dom Philippe est la plus voisine de la Ville, la plus grande & la plus magnifique : il est vrai qu'elle ne paroît pas beaucoup par le dehors, rien n'est plus simple & moins orné. On trouve d'abord une cour oblongue, dont le milieu est occupé par un grand bassin revêtu de marbre : toute la cour est pavée de grands carreaux de même matière. La face des bâtimens qui sont du côté de la porte est destinée aux offices & aux logemens des domestiques. La face opposée est une longue galerie ouverte du côté de la cour par de grandes croisées treillissées de fer très-proprement travaillé, dont la voûte & les côtés sont peints en azur avec de filets & d'autres ornemens d'or. Le côté droit de cette cour renferme quantité de chambres, d'antichambres, de salons & de cabinets voûtés, peints, dorés, meublés à l'Espagnolle très-magnifiquement.

Maison  
de campa-  
gne de D.  
Philippe.

Le côté gauche qui est le plus élevé, afin de jouir d'une vûë plus étendue , contient un grand salon soutenu par des colonnes de marbre , & ouvert du côté de la cour & du jardin ; il est tout incrusté de marbre. Au bout de ce grand salon dans l'angle du bâtiment , il y a un autre salon incrusté de marbre avec des dorures & une tenture de verdure , des tables , des cabinets & des fau-seüils à l'Espagnolle. Nous visitâmes avec plaisir tous les appartemens du rez de chauffée ; mais nous ne vîmes point ceux d'enhaut , parce qu'il y avoit des femmes. L'angle opposé renfermoit un Divan à la Turque, qui donnoit entrée dans une chambre où Dom Philippe couchoit ordinairement.

Cette maison est toute environnée de jardins potagers , fruitiers , à fleurs , & de bosquets , avec une machine à roües à godets , dont la roüë est tournée par un chameau : cette machine fournit abondamment de l'eau à tous les jets , bassins & autres endroits de la maison & des jardins.

Dom Philippe ayant voulu nous régaler dans cette belle maison nous

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 43  
envoya son carosse à la porte de la  
Marine ; nous y montâmes M. du  
Moulin & moi , & deux de nos Offi-  
siers. Ce fut en cette occasion que  
M. du Moulin lui presenta la calèche  
dont M. le Duc de Beaufort lui fai-  
soit présent ; il s'y mit dedans seul,  
pour montrer aux Esclaves de Dom  
Philippe la maniere dont il falloit la  
conduire.

Dom Philippe nous reçût avec tou-  
te l'honnêteté imaginable , & nous  
fit passer dans le salon meublé à l'Es-  
pagnolle. Le premier service fut en  
vaisselle d'argent , avec du linge da-  
massé d'une rare beauté ; il étoit com-  
posé de potages , de ragoûts , de pa-  
tés chauds. Après ce premier servi-  
ce , une troupe d'Esclaves fort pro-  
prement vêtus mirent une nouvelle  
nappe , & au lieu d'assiettes d'argent  
ils en mirent de très-belle pourcelai-  
ne ; on couvrit le buffet de même ,  
& on servit le rôti , partie à la Tur-  
que , & partie à l'Espagnolle. C'étoit  
une abondance de toutes sortes de  
viandes , de volailles ordinaires , de  
lievres , de perdrix , un pâté froid de  
gazelle , en un mot tout ce qui peut  
faire un grand festin extrêmement  
propre , bien servi , de bon goût. Le

Repas ma-  
gnifique  
que Dom  
Philippe  
donne à  
l'Auteur.

troisième service fut servi en cristaux de Venise, les plus beaux qu'on pût voir. Les bassins d'une grandeur extraordinaire étoient remplis de fruits en piramide, cruds, en compote, secs & candis. Il y avoit de toutes sortes de confitures. Nous fûmes quatre heures à table avec beaucoup de plaisir : nous y bûmes les meilleurs vins de France, d'Espagne & d'Italie, des liqueurs de toutes les sortes, du forbet, de la limonade ambrée. Chacun des conviés demandoit la liqueur qui lui convenoit, & étoit servi sur le champ : tout étoit d'une fraîcheur qui excitoit à boire ; nous portâmes des santés à la ronde.

Pendant le repas on nous donna un concert de harpes, de violons, de guitares, d'imperiales, de cistres, d'angeliques, sur lesquels les Esclaves de Dom Philippe jouèrent parfaitement bien des airs Italiens & Espagnols, & composèrent une musique vocale qui étoit très-bonne. Je n'en fus pas surpris ; car Dom Philippe étoit un des plus habiles Musiciens, & composoit en perfection. Dès qu'il sçavoit un Esclave qui avoit la voix belle, il l'achetoit ou le louoit, & se donnoit la peine de l'instruire ; c'é-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 45  
toit son plaisir ; & s'il n'avoit pris  
que celui-là , il y auroit eu moins à  
redire sur sa conduite.

Nous passâmes ensuite dans le grand  
salon ; les jets d'eau y avoient répandu  
une fraîcheur agréable ; nous y prî-  
mes du café à diverses reprises ,  
nous fumâmes , nous chantâmes , &  
sur le soir on servit une grande col-  
lation , où nous fîmes encore grande  
chère & bûmes sur nouveaux frais,  
jusqu'à l'entrée de la nuit que nous  
montâmes en carosse pour retourner  
à la Ville , où nous entrâmes dans le  
moment qu'on fermoit la porte.

J'y ai été d'autres fois seul , parce  
que Dom Philippe m'envoyoit cher-  
cher pour conférer tête à tête sur  
certaines affaires qui ne doivent point  
entrer dans ces Memoires. Alors son  
carosse m'attendoit à quelque distan-  
ce de la Ville ; car il falloit garder  
beaucoup de mesures pour empêcher  
qu'on ne sçût qu'il avoit quelques  
liaisons avec les Chrétiens ; on le  
suspçonnoit d'être toujours Chré-  
tien dans le cœur , quoiqu'il menât  
une vie bien opposée au Christianif-  
me ; quoiqu'il pût faire , il ne pou-  
voit effacer ce suspçon. Son voyage  
à la Mecque , & sa vie tant soit peu

couvert en dôme porté par quatre grosses colonnes de marbre. Le milieu est occupé par un jet d'eau dont le bassin est de marbre d'une seule pièce ; une des extrémités de la croix sert d'entrée ; la porte est très-belle ; le chambranle est de marbre avec des pilastres de même matière ; la partie opposée est une grande alcôve toute incrustée , avec un grand sofa couvert de nattes fines , de tapis , & de carreaux de velours & de satin en broderie d'or ; les deux autres côtés renferment des petites chambres où il y a des lits.

Ce fut dans ce salon où nous conclûmes le Traité du Cap Negre, après avoir été regalés magnifiquement ; mais on ne servit point de vin : ceux qui en vouloient boire passoient dans une des petites chambres où il y avoit un buffet garni de toutes sortes de vins & de liqueurs. Murad-Beig étoit un zélé Musulman, il ne bûvoit point de vin ; mais il ne trouvoit pas mauvais que les autres en bûssent , & leur en fournissoit abondamment & des meilleurs qu'on pût trouver ; il exigeoit seulement qu'on n'en bût pas en sa présence.

Le terrein des environs de cette  
maison

maison est sablonneux , & peu propre au labourage , mais il est tout planté d'oliviers. Nous y vîmes des aqueducs qu'un Day a fait faire pour porter de l'eau aux Mosquées & à quelques fontaines de la Ville.

La maison d'Hamed Cheleby fils de Issouf Day, s'appelle Cantara, c'est-à-dire , le Pont. Elle porte ce nom, parce que ce même Day fit bâtir un pont sur une petite riviere qui lave les murailles de la maison.

Nous avons fait une partie pour y aller , mais elle fut rompuë. C'est une des plus agréables des environs de Tunis. Elle est grande , bien distribuée , fort propre , & meublée magnifiquement ; elle a des eaux en abondance , des grands jardins , & de très-bonnes terres aux environs.

## CHAPITRE IV.

*Gouvernement de Tunis , & Coûtumes qui s'y observent.*

L'Etat de Tunis est une République à laquelle on donne le nom de Royaume , comme on le donne à celui de Pologne.



République de Tunis : de qui elle est composée. Cette République est composée de soldats de toutes sortes de Nations, pourvû qu'ils soient Mahométans de naissance, ou qu'ils soient Renegats. Tous les Turcs qui ont abandonné leur País pour quelques mauvaises affaires, y sont bien venus, on ne s'informe jamais des raisons de leur retraite. Dès qu'ils se présentent, & qu'ils demandent d'être agrégés à la Milice, on les y reçoit, & on leur assigne cinq ou six sols de paye par jour, & on la leur augmente tous les ans à proportion de leurs services ou de leur ancienneté; ils montent aux charges & aux dignités selon leurs rangs d'ancienneté. On ne leur fait jamais d'injustice : c'est l'assemblée de ces soldats qu'on appelle le Divan.

Officiers de la République. L'Aga y préside, il a pour Affecteurs, les Colonels, les Capitaines, & les plus anciens Officiers de la Milice, avec lesquels il décide de toutes les affaires de la République; les soldats y ont voix, mais ils suivent toujours dans les décisions les mouvemens de l'Aga. Ce que j'ai rapporté ci-devant en est une preuve.

Day de Tunis. Au-dessus de l'Aga est le Colonel general des Janissaires. Il est réellement le Chef de la République; on

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** ¶  
l'appelle Day, qui en langue Turque  
signifie, Oncle maternel.

La raison de cette dénomination est  
qu'on regarde le Grand Seigneur  
comme le pere des soldats & de la  
Milice.

La République en est la mère, par-  
ce qu'elle nourrit les soldats, qui sont  
ses enfans, en leur donnant la paye  
qui les fait subsister. Le Day est le fre-  
re de la République, & par consé-  
quent l'oncle maternel des soldats qui  
la composent. On le regarde encore  
comme le premier des soldats, & leur  
protecteur par sa dignité: c'est la Mi-  
lice qui l'éleve à cette dignité par le  
choix qu'elle en fait. Elle élit pour  
l'ordinaire un Turc naturel qui soit  
agé, qui sçache les Loix & le service,  
& qui soit *Hagy*, c'est-à-dire, qui ait  
été à la Mecque. *Hagy* signifie Pele-  
rin, ce qui est une distinction parmi  
les Turcs; il faut que sa réputation  
d'homme de bien & d'honneur soit  
bien établie. Cette dignité est à vie,  
à moins que quelque malversation ou  
quelque mécontentement considéra-  
ble de la Milice n'abrege ses jours par  
une mort violente.

Le Day fait absolument tout ce  
qu'il veut: il est vrai qu'il doit pren-

dre l'avis du Conseil; mais comme il est le Maître, il est sûr des suffrages, & dispose ainsi souverainement de la vie ou de la mort.

Le Pacha  
de Tunis.

Il y a un Pacha qui est nommé par le Grand Seigneur; il représente sa personne, on lui fait beaucoup d'honneur, mais il n'a point de voix au Conseil d'Etat, & ne se mêle de rien que de boire, manger & se divertir comme bon lui semble avec les appointemens que la République lui donne. Sa plus grande application est de se faire payer les contributions que la République paye au Grand Seigneur tous les ans.

Le Divan en Corps va tous les Vendredis en habits de cérémonie saluer le Pacha, & l'accompagner à la Mosquée pour la Prière de midi, & quand elle est achevée ils le conduisent chez lui: il leur fait servir du pilau & le café, & après qu'ils ont mangé, ils lui font la reverence, & s'en retournent au Divan dans le même ordre qu'il en étoient venus.

Le Pacha sort le même jour sur le soir accompagné de toute sa Maison, avec ses tambours, ses trompettes, & ses haubois, & va à quelque mille de la Ville faire exercer les

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** ¶  
gens à l'exercice du Gériid, en la maniere que je l'ai décrite dans un autre endroit ; quand il y a d'autres gens que ceux de sa Maison qui l'y accompagnent, il leur donne du café au retour.

Le Pacha est comme le Doge de Gennes, il ne peut sortir de sa maison sans la permission du Day, & il faut qu'il s'accoutume à cette soumission, s'il veut demeurer en place ; car s'il témoigne quelque répugnance, le Divan s'assemble, & sans autre formalité on le fait embarquer, & on le renvoie à Constantinople. C'est aussi la première chose qu'on propose à ceux qui arrivent pour remplir cet emploi, avant qu'on leur permette de débarquer, & quand ils font la moindre difficulté de se soumettre à cette coutume qui a passé en Loi, on ne leur permet pas de débarquer, & on les renvoie. Il n'y a gueres de Peuple au monde plus jaloux de leurs privilèges que les Tunésiens ; ils sont à la vérité sujets du Grand Seigneur, mais ce sont des sujets qui n'obéissent qu'autant qu'il leur plaît ; & le Grand Seigneur, tout Grand Seigneur qu'il est, n'est pas en état de les contraindre à rien faire qui soit contraire à leurs privilèges.

Tous les Jeadis de chaque semaine, le Day, le Pacha, le Mufti, & le Cady avec les principaux de la Milice font une assemblée qu'ils appellent *Megilio*, qui signifie séance. Elle n'est destinée que pour juger les causes des prisonniers, & autres affaires d'importance, mais qui ne regardent point la République ni l'intérêt de la Milice. Le Beig de Camp est le General de la Cavalerie; il la commande, aussi-bien que les Maures & tous les Païsans de la campagne. Il sort une fois chaque année avec son corps de Cavalerie, pour faire le tour du Royaume, & faire payer les contributions, qui sans cela ne le seroient jamais.

Beigs généraux de l'Infanterie & de la Cavalerie.

Quand il est nécessaire de faire un Beig, la Milice s'assemble & élit trois sujets: on envoie leurs noms au Grand Seigneur, qui en choisit un, & le nomme Beig.

Quand le Beig sort pour commencer sa campagne, il va camper hors de la Ville pour y assembler les gens & en faire la revue.

Le Pacha le fait accompagner par son Kiahia, suivi de ses tambours, ses trompettes, & ses haubois, & de toute sa Maison.

DU CHEVALIER D'ARVILLE. 55

Les Janissaires y vont à pied avec leurs gros mousquets sur l'épaule, ils marchent deux à deux en fort bon ordre, laissant entre leurs files un espace assez grand entre elles. Le Day comme le Capitaine de cette Milice marche le dernier, & porte son gros mousquet sur son épaule; il est à la gauche de son Kiahia, c'est la place d'honneur en Turquie, parce qu'on a le côté gauche libre, qui est le côté de l'épée.

Lorsque toute cette troupe est arrivée au Camp, ils souhaitent un bon voyage au Beig, & puis s'en retournent à la Ville.

Ils font la même cérémonie quand il revient de son expédition. Il s'arrête sous ses tentes hors de la Ville, & la même compagnie qui lui avoit souhaité un bon voyage vient le congratuler de son heureux retour, & le ramene en cérémonie à la Ville.

Le Clergé de Tunis est composé du Mufti, du Cadi, & des Imans ou Marabouts des Mosquées. C'est cette Cour Ecclesiastique qui juge de toutes les affaires qui regardent la Religion, & même des civiles; mais pour les affaires criminelles, ils les renvoient au Day ou au Divan.

Clergé de  
Tunis, &  
ses fonc-  
tions.

L'exercice de la Religion Chrétienne s'y fait dans une liberté toute entière : non qu'il soit permis de faire des Processions dans les ruës, ni de porter le Saint Sacrement publiquement aux malades qui ne sont pas logés dans le fondique des François où il y a une Eglise. En ce cas on le porte sans ceremonie, ou bien on va dire la Messe dans leur maison. Pour ce qui est des Eglises ou Chapelles qui sont dans le fondique & dans les baignes, on y fait le Service Divin avec toute la solemnité imaginable, sans être inquieté de personne ; mais il faut aussi éviter de se moquer de la Religion du País, de parler contre le faux Prophete, ou de vouloir attirer quelque Turc à notre Religion : ce sont des crimes qui ne s'expient que par le feu, à moins que ceux qui en seroient convaincus ne voulussent se faire Turcs eux-mêmes ; car sur cet article la Justice est inexorable. Nos Prédicateurs zelés qui n'ont pas envie de demeurer dans le rang des simples Confesseurs, auront bientôt acquis la Couronne du Martyre, s'ils veulent prendre la peine d'aller dans ce País, & y prêcher la Foi, & travailler à faire des Néophites, ils auront bientôt satisfaction.

J'ai fait voir combien la Justice étoit sévère , & avec quelle ponctualité elle est administrée. Nos Avocats, Procureurs, & autres gens qui rongent chez nous le genre humain, mourroient de faim en ce País, où leur ministère est inutile ; chacun y plaide sa cause , on juge Souverainement , la Sentence s'exécute sur le champ & sans appel.

Les Ports de ce Royaume sont libres à tout le monde , toutes les Nations y sont bien venues quand elles viennent pour trafiquer. Les Maltois même , quoiqu'ennemis irréconciliables des Tunésiens & de tous les autres Peuples de la Barbarie , y viennent charger des blés , des legumes, des autres marchandises , avec leurs propres bannieres déployées. On les reçoit , on commerce avec eux , & ils font tous le négoce qu'ils veulent en payant les droits au Consul de France , qui l'est de toutes les autres Nations , excepté des Anglois & des Hollandois.

Les Vaisseaux de Tunis demeurent pour l'ordinaire dans la rade de Porto-Farine, & leurs Galeres dans le Port de Biserte , qu'on dit être une petite Ville assez jolie & bien peuplée. Il est



certain qu'on y pourroit faire un Port des plus considerables & des plus sûrs ; mais les Turcs ne sont pas capables de ces sortes d'entreprises ; ils aiment trop l'argent , & la République n'est pas assez riche pour entreprendre un ouvrage d'une si grande conséquence. Il est même à souhaiter qu'elle ne se mette pas en tête de le faire , parce qu'elle seroit en état de faire bien plus de mal aux Chrétiens qu'elle ne leur en fait. Elle entretient ordinairement trois Galeres & six ou sept Vaisseaux , & un nombre de Barques , de Brigantins , & autres petits Bâtimens qui courent les côtes de l'Italie , de la Corse , de la Sardaigne , & des Royaumes de Naples & de Sicile. Ce sont ces Batimens qui enlèvent les Barques & les Felouques qui vont terre-à-terre , & font souvent des prises considerables , & un grand nombre d'Esclaves , qui sont la marchandise qui leur convient le plus , à cause de l'argent comptant qu'ils en retirent.

## C H A P I T R E V.

*Achat des Chevaux pour les Haras du Roi, & autres choses qui précéderent notre départ de Tunis.*

**M**onsieur du Moulin avoit eu ordre d'acheter des Chevaux pour les Haras du Roi : il en avoit trouvé quelques-uns à Tunis chez le Consul de Hollande & chez quelques particuliers ; mais comme ils n'étoient pas de la beauté qu'on les demandoit, il fut obligé d'envoyer le Sieur de Saint Martin au Kef & à Bege pour en trouver. On lui avoit donné un Sous-Bachi & deux Janissaires, un Trucheman, & quelques domestiques pour l'accompagner.

Après vingt jours de voyage & de recherches, il amena quinze Chevaux & cinq Cavalles. Il n'y eut point de difficulté pour les Chevaux, on les embarqua sur les premières Barques qui partirent pour Marseille ; mais comme il est défendu de transporter des Cavalles hors du Païs, nous eussions été obligés de les revendre, si nous n'eussions trouvé un Turc qui

les alla prendre la nuit sur le bord de la mer près de Porto-Farine , & les porta à une Barque Françoisé qui mit aussi-tôt à la voile. Il fut bien récompensé du plaisir qu'il nous avoit fait; mais un homme de son équipage l'ayant dénoncé au Divan , on le fit venir devant l'Aga qui le fit pendre sur le champ.

La Ville de Bege ou Begie est à vingt lieuës de Tunis vers le Sud. C'est une Colonie des Romains , qui lui avoient donné par distinction le nom d'*Urbs*. Elle est située dans une belle plaine. La Ville quoiqu'assez en désordre à present , est encore remplie d'anciens monumens & d'inscriptions Latines sur les portes. Il y a encore quelques statuës assez entieres d'une grande beauté, & beaucoup davantage, que la superstition des Turcs a mutilées. Il seroit facile d'acheter ces statuës, & de les faire venir à Tunis. Il y a des pâturages excellens autour de cette Ville , & des haras fameux par les Chevaux qu'on y élève.

Nous fimes embarquer quatre petits Chameaux blancs , que Murad-Beig envoyoit au Roi. Nous embarquâmes aussi quantité de Pigeons aux

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 61  
yeux rouges, des Perdrix, des Rats  
de Pharaon, des Poules d'une rare  
beauté, des Civettes, & d'autres  
animaux pour la Ménagerie de Ver-  
sailles.

Enfin ayant achevé toutes nos affai-  
res, & le tems étant propre pour par-  
tir, nous allâmes prendre congé du  
Day qui voulut nous regaler dans le  
Château. Le repas n'eut rien d'ex-  
traordinaire; on servit ce qui étoit  
préparé pour le Day, qui consistoit  
en ris de différentes façons, en Mou-  
ton rôti & bouilli, Pigeons, & Pou-  
lets, ragoûts de miel, des fruits en  
compotes & en infusion, des confi-  
tures seches & des fruits crus, & des  
pasteques excellentes, mais on ne ser-  
vit point de vin, il fallut se conten-  
ter de sorbêt, ce qui abrega beaucoup  
le repas. On servit ensuite le  
café, & on présenta à M. du Moulin  
& à moi des écharpes très-belles, &  
après beaucoup de complimens & de  
marques d'une sincere amitié, nous  
prîmes congé du Day, qui nous fit con-  
duire jusqu'à la dernière grande por-  
te par son Kiahia & toute sa Maison.

Du Château nous fûmes rendre vi-  
site à Murad-Beig: nous y trouvâmes  
son frere Mehmed-Elhaffi. Après les

complimens ordinaires on servit une grande colation en ambigu, qui nous retint jusqu'à la nuit. Mehmed-Beig étoit en train de boire, mais le vin ne paroît point à la table de son frere; de sorte qu'il se levoit de table fort foudroyé, & passoit dans une chambre voisine, & nous y appelloit; nous vuidions quelques bouteilles, & puis nous revenions nous remettre à table. Ce manége divertissoit Murad; il en rioit, & disoit quelquefois à son frere, qu'il oublioit qu'il avoit affaire dans la petite chambre. Il y avoit des conviés Turcs qui n'eussent pas été fâchés d'y aller avec nous, mais il falloit conserver l'exterieur de la Religion, & boire du sorbet comme le Maître de la Maison.

J'avois donné à Murad la traduction en Turc de nos Traités, qui étoient en Italien. Cette traduction étoit écrite de ma main, & l'avoit persuadé que j'étois Turc de naissance, & que j'avois été forcé de me faire Chrétien. Comme c'étoit un zélé Mahométan, il se croyoit obligé en conscience de me rappeler à sa Religion, & de me faire dans cette vue des propositions qui pussent me tenter. Il m'en avoit parlé plusieurs fois.

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 635**  
en particulier ; il voulut faire une  
derniere tentative , & crût que M.  
du Moulin en devoit être témoin , &  
pour cela il voulut que le Sieur Payen,  
qui servoit de Trucheman , lui expli-  
quât ce qu'il me disoit. Voilà son dis-  
cours : Je sçai, mon cher ami , me dit-  
il, que vous êtes né Turc , & qu'on  
vous a fait Chrétien en France. Dieu  
vous a conduit dans un País de liber-  
té , où vous pouvez faire une nou-  
velle profession de votre premiere  
Religion : Si ce sont les avantages  
que vous avez en France qui vous en  
empêchent , vous en trouverez ici  
d'aussi considérables pour le moins :  
Je vous offre de vous faire mon gen-  
dre : J'ai une fille de quinze ans beau-  
coup plus belle que mon fils Aly que  
vous voyez : Je vous donnerai avec  
elle , outre les Eunuques & les Es-  
claves des deux sexes qui sont auprès  
d'elle , un beau carosse , deux de mes  
Cavalles blanches, qui valent six mille  
écus , une Galere, & deux Vaisseaux  
tous armés, cinquante mille écus com-  
ptant , & le Gouvernement de Kes  
& de Bege. Vous êtes honnête hom-  
me , vous avez de l'esprit , & avec  
ces avances vous pouvez devenir le  
plus puissant particulier de toute l'A-

frique : Je vous aime , votre ame est chere à Dieu & à son Prophete ; quittez les erreurs qu'on vous a fait embrasser ; revenez à votre sainte Religion ; demeurez avec nous , nous concluons l'affaire avant que le Vaisseau parte.

J'écoutai ce discours gravement , & lui faisant une profonde reverence , je lui dis que j'étois bien fâché de ne pouvoir accepter l'honneur qu'il me vouloit faire ; mais que j'étois né Chrétien , & que je n'avois nulle envie de me faire Mahométan ; qu'à la verité je sçavois parler & écrire la langue Turque & l'Arabe , parce que je les avois apprises dans le long séjour & les voyages que j'avois faits au Levant ; mais que je ne pouvois accepter ce qu'il me proposoit.

Mehmed Elhaffi me dit : Vraiment , Monsieur , vous êtes bien délicat de ne vouloir pas être mon neveu ? Je lui répondis en riant , que le neveu seroit plus vieux que l'oncle ; mais , ajoutai-je , on peut accommoder l'affaire , si on veut me permettre d'emmener ma femme afin de la faire Chrétienne ; parce que par ce moyen elle entreroit en Paradis , au lieu que

**DU CHEVALIER D'AKVIEUX.** 85  
demeurant dans sa Religion elle n'y  
entrera jamais. Tout le monde se re-  
garda : Murad haussa les épaules, &  
me dit : Je vois bien que Dieu châ-  
tie votre apostasie, & qu'il vous a rayé  
du nombre de ses élus. Cela n'empê-  
cha pas que je n'allasse passer une  
partie de la nuit à boire avec Meh-  
med-Beig.

Le lendemain nous allâmes prendre  
congé de Dom Philippe ; nous le  
trouvâmes devant sa porte, les com-  
plimens furent courts, c'est la mode  
en Turquie d'en faire peu quand on  
se quitte.

Ousta-Murad, & Mehmed Chelo-  
by ne se trouverent point chez eux,  
& nous retournâmes au Fondique, où  
nous fîmes emballer nos hardes,  
croyant nous pouvoir embarquer le  
soir du même jour. Deux choses nous  
en empêcherent. Mehmed-Beig m'en-  
voya prier d'aller souper à sa Maison  
de Campagne ; j'y passai la nuit avec  
beaucoup de plaisir ; je revins le jour  
suivant sur les dix heures du matin.

Pour entendre l'autre raison, il  
faut se souvenir que M. le Duc de  
Beaufort avoit envoyé une calèche à  
Dom Philippe ; il s'en servit, & elle  
lui attira des railleries assez piquan-



res, pour l'obliger à ne s'en plus servir. Elle étoit toute semée de fleurs-de-lys avec les armes de ce Prince, ce qui faisoit dire qu'il étoit devenu domestique du Roi, puisqu'il portoit ses livrées. Pour s'en défaire d'une manière qui ne choquât personne, il commanda secrètement à son cocher de la briser contre quelque arbre, & ensuite de la conduire au Fondique, & de m'engager à aller demander sa grâce à son Maître. Cela fut exécuté, la calèche fut rompue, on l'amena chez nous, & le cocher me pria d'interceder pour lui, afin que son Maître ne le fit pas maltraiter.

Je montai à cheval, & m'en allai chez Dom Philippe; il se mit à rire aux premières paroles que je lui dis pour excuser son esclave, & me déclara les raisons qu'il avoit eues de la faire rompre, & de la renvoyer en France. Sous ce prétexte je lui promis que je la ferois raccommo-der, & la lui renvoyerois peinte en noir. Il me dit qu'il m'en faisoit présent, & voulut absolument que je l'acceptasse, aussi-bien qu'une pierre de prix, montée en bague, qu'il me mit au doigt. Je la fis porter à bord, & je n'en dis rien à M. du Moulin que

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 67**  
quand nous fûmes arrivés à Mar-  
seille.

Le quinzième Août nous fîmes em-  
barquer tous nos bagages. M. du  
Moulin s'embarqua aussi, & me laissa  
à terre, sous prétexte de retirer de  
Murad - Beig environ mil piastres  
qu'il devoit de reste pour des coto-  
nines qu'on lui avoit vendues. Je ne  
pouvois comprendre que lui, qui  
étoit si attentif à ses intérêts, laissât  
ainsi une somme qui étoit pour son  
compte, & assez considérable pour  
lui. J'allai la recevoir, j'arrêtai les  
comptes avec Murad; il me pressa de  
nouveau à prendre le parti qu'il m'a-  
voit proposé; je le remerciai, & nous  
nous séparâmes bons amis. Je fis por-  
ter cet argent au Fondique; & com-  
me la chaloupe du Vaisseau que j'a-  
vois envoyé chercher ne venoit point,  
j'acceptai le souper, auquel le Con-  
sul d'Angleterre m'avoit fait inviter.  
J'y trouvai le Capitaine & les Offi-  
ciers d'un petit Vaisseau Anglois, qui  
étoit arrivé depuis deux jours. Le sou-  
per fut accompagné de toutes les po-  
liteffes imaginables; mais ma joye  
étoit troublée par l'inquietude où j'é-  
tois de ne point voir arriver la cha-  
loupe. Le Capitaine Anglois s'en étoit

Embar-  
quement  
de M. du  
Moulin le  
15. Août  
1666.

retourné à son bord, parce qu'il étoit tard, & que le vent se renforçoit, & notre Vaisseau avoit tiré le coup de partance.

J'eus un pressentiment que M. du Moulin vouloit me laisser à terre : je le dis à M. Ambrosin, Consul, qui fut assez de mon sentiment ; de sorte que nous prîmes un petit bateau du Pais, qui pensa périr en allant joindre notre Vaisseau. Y'étant arrivés, M. Ambrosin prit promptement congé de M. du Moulin & des autres Officiers, & s'en retourna promptement à la Ville. Il avoit prié les Portiers de l'attendre, moyennant une gratification qu'il leur avoit promise.

J'allai changer d'habit dans ma chambre, & puis je remontai sur le gaillard, où je trouvai M. du Moulin dans une rêverie si profonde, qu'il ne sçavoit presque ce qu'il disoit. Quelques momens après, je vis déborder de notre Vaisseau nos deux chaloupes, & celle de la Barque de Frontignan, armées & commandées par le Sieur Emmanuel Payen, qui tiroient vers le Vaisseau Anglois, voguant doucement, & sans faire aucun bruit avec leurs avirons. Je cherchai le Capitaine Martin, pour sçavoir à

quoy cet armement étoit destiné : j'appris que M. du Moulin l'avoit chassé du Vaisseau, & l'avoit relegué dans la Barque de Frontignan, jusqu'à ce qu'il eût executé ce qu'il avoit projeté.

J'appris aussi du Chevalier de Colombiere, que M. du Moulin étoit piqué contre le Consul Anglois, & avoit résolu de s'en venger en enlevant le Vaisseau Anglois. Il se plaignoit de ce que ce Consul ne lui avoit pas rendu visite quand il étoit arrivé, & qu'il avoit retenu chez lui un Esclave François racheté, qui lui devoit de l'argent, & ne l'avoit relâché qu'après en avoir été payé ; à quoi il ajoutoit, qu'étant en guerre avec les Anglois, il se croyoit en droit de prendre leurs Vaisseaux où il les trouvoit. Les deux premières raisons étoient de très-petite conséquence, & la troisième étoit contre le droit des gens, puisque nous étions dans un endroit neutre, & que nous ne pouvions agir offensivement, sans rompre la paix que nous venions de faire ratifier avec tant de peine.

Je scûs encore que M. du Moulin avoit communiqué son dessein au Sieur Payen, & lui avoit promis de lui donner le Vaisseau, s'il le pouvoit

enlever. Payen l'avoit assuré qu'il s'en rendroit maître. Ce projet avoit été tenu secret jusqu'au moment de l'exécution, & c'étoit afin qu'on le pût exécuter qu'on avoit résolu de me laisser à terre, exposé à tout ce qui me pourroit arriver de la part des Turcs, quand ils auroient appris l'enlèvement de ce Vaisseau. Je me retirai sur le gaillard d'avant, voyant la chose sans remède.

M. du Moulin enleve un Vaisseau Anglois à la rade de Tunis, contre le droit des gens.

Cependant Payen étant entré dans le Vaisseau Anglois avec ses gens, trouva les Anglois endormis, parce qu'ils se croyoient dans une entière sûreté. Il y eut quelques coups de pistolets tirés, dont deux matelots furent blessés dangereusement dans les cuisses. On surprit le Capitaine dans son lit, & sans lui donner le tems de s'habiller, on le fit descendre nud en chemise dans la chaloupe avec ses Officiers & la plus grande partie de son équipage, & on le mena à bord de notre Vaisseau.

M. du Moulin les reçut à coups de cannes. Je vins au secours de ces pauvres gens, & je dis à M. du Moulin, qu'il faisoit une chose dont il rendroit compte au Roi, & qui étoit contre le droit des gens. Il me répondit une

sortise, & nous nous serions battus sur le champ, si le Chevalier de Coulombières ne s'étoit mis entre nous deux. Je descendis sous le pont où on avoit fait descendre les Anglois; je les fis entrer dans la chambre; j'embrassai le Capitaine; je lui donnai mon habit, & je lui fis présenter par mes gens, de l'eau-de-vie, du pain, du vin, & des olives, & je les consolai de mon mieux. Je me fis apporter un autre habit; je pris mon épée, & je remontai sur le gaillard, bien résolu de pousser à bout M. du Moulin, s'il m'insultoit. Je le trouvai fort décontenancé; car il étoit revenu de son emportement. Les Forts avoient donné l'alarme à la Ville, & tiroient sur nous; mais comme le vent venoit de terre, & que nous étions à la voile, nous fûmes bien-tôt hors de portée. Les François qui étoient dans le Vaisseau Anglois avoient coupé les cables sur les bites, avoient appareillé, & s'étoient mis hors de portée. J'abordai fierement M. du Moulin, & je lui dis: C'étoit donc, Monsieur, pour faire cette action indigne que vous aviez résolu de me laisser à terre, il n'en ira pas ainsi: Je vous somme au nom du Roi de remettre tout pres-

sentement les Anglois en possession de leur Vaisseau ; vous l'avez enlevé contre le droit des gens ; vous exposez le Consul & toute la Nation qui est à Tunis , à être égorgés , & à voir rompre une paix qui nous a tant coûté ; & nous payerons chèrement ce que votre emportement vous a fait faire. Je crûs qu'il alloit s'échauffer ; il avoit son épée , & j'avois la main sur la garde de la mienne. Je le trouvai doux comme un mouton. J'ai eu raison me dit-il, de faire ce que j'ai fait ; mais en votre considération , je veux bien rendre le Vaisseau & le pillage que mes gens ont fait ; qu'on leur rende leur chaloupe , & qu'ils s'en retournent. J'allai porter cette nouvelle au Capitaine Anglois ; il m'embrassa , & me dit : Ce n'est pas sans raison qu'on vouloit vous laisser à terre ; vous êtes trop honnête homme pour souffrir une si vilaine action ; je rendrai compte au Divan de votre probité , & je chercherai l'occasion de vous en marquer ma reconnoissance. Je fis panser les blessés , & j'arrachai des mains de nos gens une partie de ce qu'ils avoient pillé , & le rendis aux Anglois. Ils se mirent dans leur chaloupe. Je me mis dans une de celles  
de

de notre Vaisseau, afin de ramener les François qui étoient dans leur Vaisseau. Le Capitaine Anglois me dit de prendre garde qu'ils ne m'abandonnassent. Pour l'empêcher je pris avec moi les deux Pilotes, le Maître, le Charpentier, & deux ou trois autres Officiers-Mariniers. Je dis aux Officiers qui restèrent de broüiller les voiles pour m'attendre, & nous arrivâmes au Vaisseau Anglois.

Payen qui se croyoit maître de ce bâtiment, me demanda où étoit l'ordre de M. du Moulin? Va le chercher, misérable, lui dis-je, & le prenant au collet, j'allois le jeter à la mer, si le Capitaine Anglois ne m'avoit retenu. Je fis fouïller tous les François qui étoient à bord; je leur fis ôter tout le pillage qu'ils avoient fait, & après avoir embrassé le Capitaine Anglois, je rentrai dans ma chaloupe, & je revins à bord. Il étoit près de quatre heures après minuit quand je rentrai dans le Vaisseau. Je trouvai M. du Moulin dans d'étranges inquiétudes: il ne me dit rien, ni moi à lui; mais il entra dans sa chambre avec Payen, & ceux qui lui étoient attachés, & ils résolurent d'aller à Malthe, où il prétendoit se faire recevoir Cheva-

L'Auteur  
fait rendre  
le Vaisseau  
aux Anglois.



lier , quoiqu'il n'eût avec lui aucune des pieces qui lui étoient nécessaires pour obtenir la croix. Il fit mettre le cap à l'Est , après avoir envoyé à la Barque de Frontignan la route qu'elle devoit tenir. Je ne m'aperçus de ce manège que le lendemain quand je fus levé.

Le 16. & le 17. Août , le vent quoique foible nous portoit à route ; mais il changea , & nous fîmes bord sur bord sans rien gagner. M. du Moulin s'imagina que le Pilote ne faisoit pas son devoir , & que la présence du Capitaine Martin lui étoit nécessaire. Il le fit revenir , lui fit une espece de satisfaction , & lui demanda son avis sur le voyage de Malthe qu'il vouloit faire. Martin répondit , que venant de Barbarie il feroit une quarantaine exacte ; & comme M. du Moulin lui repliqua qu'on ne diroit point qu'on venoit de Barbarie , il lui dit , qu'on s'exposeroit à être punis rigoureusement. Cependant nos provisions étoient courtes , de sorte qu'il fut résolu d'en aller faire en Sicile. On changea le bord , & nous mouillâmes le 19. à dix heures du matin devant Xacca , petite Ville située sur une hauteur à la côte meridionale de Si-

M. du  
Moulin a-  
bandonne  
le dessein  
qu'il avoit  
d'aller à  
Malthe.

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 75**  
cile. J'allai à terre avec les chalou-  
pes armées , & le pavillon blanc ; je  
dis que le vent nous avoit séparé du  
reste de l'Escadre , & qu'ayant besoin  
de quelques provisions , nous en de-  
mandions en payant.

On alla en donner avis au Magis-  
trat, qui vint à cheval au bord de la  
mer. Il reçût honnêtement mon com-  
pliment , & après avoir mis une gar-  
de de quinze à vingt soldats devant  
nos chaloupes , il nous fit amener des  
Bœufs, des Moutons , & apporter des  
volailles , du pain , du vin , & des  
fruits. Le Valet de chambre de M.  
du Moulin étoit à terre , qui payoit à  
mesure qu'on embarquoit les provi-  
sions, comme on étoit convenu. Mais  
quand nous croyions être quittes avec  
ces gens , cet indigne Magistrat nous  
demanda le triple de ce dont on étoit  
convenu. Je voulus accommoder l'af-  
faire , mais il fut impossible de rien  
faire , & il fallut payer ce que cet  
avare exigea , contre toute raison.  
J'entrai dans la chaloupe , & la fis  
sirer au large , & je commandai à  
l'autre chaloupe de me suivre.

Nous vîmes dans le même moment Danger  
que notre Vaisseau avoit éventé ses que courc  
voiles , & donnoit chasse à un petit l'Auteur  
par l'im-

prudence  
du sieur du  
Moulin.

Vaifseau Sicilien qui venoit de Tra-  
pano. Le Vaifseau rangea la côte de  
là près qu'il penfa s'échoüer. Alors le  
Magiftrat commanda à fes gens de ti-  
rer fur nous & ils le firent, & bien vi-  
vement. Leur premiere décharge ne  
nous toucha point, ce fut une efpece  
de miracle, & nos gens voyant le  
peril où l'imprudencce de M. du Mou-  
lin nous expofoit, ramerent avec  
tant de force, que nous nous trou-  
vâmes hors de portée à la feconde dé-  
charge.

Etant enfin arrivés au Vaifseau avec  
nos provisions, les Equipages par-  
lerent fort haut contre M. du Mou-  
lin, qui nous avoit exposez au dan-  
ger d'être pendus fi nous avions été  
pris. Il se mit à rire, selon la coût-  
me des braves de son efpece, & nous  
n'en eûmes d'autre fatisfaction.

Les vents de terre nous porterent  
à l'Oüest, qui étoit notre route; mais  
s'étant rangés au Nord le 20. Août,  
nous fûmes obligés de mouïller à l'Ifle  
Famignane où nous passâmes la nuit.

Le 21. le vent étant un peu tom-  
bé, & s'étant rendu favorable à no-  
tre route, nous nous trouvâmes deux  
jours après par le travers de la Bas-  
tie, après quoi nous eûmes un calme

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 77  
& une chaleur si étouffante le 24. que  
ceux qui étoient les plus accoutumés  
aux chaleurs ne sçavoient où se met-  
tre.

J'étois sur la dunette avec le Capi-  
taine Martin, le Sieur Guerin son  
écrivain, & deux ou trois Capitai-  
nes qui avoient été esclaves; nous  
nous entretenions de nos aventures,  
lorsque sur les dix heures du soir le  
Ciel parut en feu tout d'un coup, les  
éclairs nous environnerent, & le ton-  
nere tomba sur notre Vaisseau, avec  
un aussi grand fracas que si le feu eût  
pris aux poudres, & qu'on eût dé-  
chargé tout d'un coup toute notre ar-  
tillerie. Tous ceux qui étoient cou-  
chés se leverent à l'instant, criant  
misericorde; on n'entendit plus de  
côtés que des *Jesus, Maria*. Le  
tonnere éclata vingt fois en differens  
endroits du Navire, sans pourtant y  
mettre le feu. Le Capitaine Martin  
le Crucifix à la main commandoit son  
équipage, & l'exhortoit à faire les  
manœuvres. On me pria de lire l'E-  
vangile de saint Jean, je le fis à la  
lueur des éclairs, & les Matelots fai-  
soient leurs manœuvres à la lueur de  
ces feux, qui avoient répandu de  
tous côtés une odeur de soufre insup-

Tempête  
extraordi-  
naire.

portable. On eut toutes les peines du monde à ferler les voiles, & à amener nos peroquets & nos huniers.

La pluie succeda au tonnerre, & tomba avec une si grande violence, qu'elle sembloit plutôt des torrens d'eau que de la pluie. Je descendis de la dunette à la chambre pour voir ce qui s'y passoit; il n'y avoit assurément que six pas à faire, & cependant je me trouvai aussi mouillé que si je fusse tombé à la mer.

Je trouvai M. le brave du Moulin qui s'étoit fait lier dans son lit, de peur d'en être emporté par le roulis. Il étoit plus mort que vif; il me demanda pardon, & me pria de faire venir un Prêtre pour l'aider à mourir. Son Valet de chambre ayant voulu fermer une fenêtre qui étoit ouverte, eut le bras droit tellement engourdi d'un éclair de tonnerre qui passa auprès de lui, qu'il fut longtemps sans s'en pouvoir servir. Je vis Payen qui pleuroit amèrement sa femme & ses enfans, & qui voulant s'ôter du passage où il nous embarassoit, alla tomber sur le pont à dix pas de la porte, où il demeura à demi pâmé, & presque noyé dans l'eau qui tomboit, & par celle qui étoit sur le pont,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 79  
que nos Matelots ne pouvoient laisser  
écouler. Je le crus mort, car il ne se  
remuoit point; je le pris par un pied,  
& je le tirai sous le gaillard, où il com-  
mença à respirer, & ne'ayant recon-  
nu il me demanda un Confesseur. Je  
le crus blessé de sa chute, & j'en-  
voyai un de mes gens à la Sainte Bar-  
be appeller le Pere Andoite Com-  
mandeur de la Mercy, & les autres  
Prêtres qui y étoient, pour confesser  
Payen, & faire la recommandation  
de l'ame à M. du Moulin. Mon valet  
eut beau les prier, les prêcher, les  
conjurér, ils étoient tous immobiles  
comme des statues, & presque morts  
de peur; de sorte que je dis au Sieur  
Payen de se recommander à Dieu, &  
d'examiner sa conscience. Les Maté-  
lots de Provence ont la réputation  
d'être des Matelots de beau tems: ce  
sont les premiers hommes de cette es-  
pece, pour sauter, pour gambader,  
pour voltiger sur les cordages; mais  
ces exercices ne leur conviennent pas  
dans les tempêtes, & les Matelots dit  
Ponant, c'est-à-dire de l'Océan, sont  
plus accoutumés qu'eux aux gros  
tems & aux tempêtes, & résistent  
bien plus long-tems à la fatigue. Je  
dois cependant rendre justice aux nô-

très. Ils se comporterent dans cette occasion en vrais Pénantois: le danger étoit aussi pressant qu'il le pouvoit être; il ne s'agissoit de rien moins que de la vie, & il auroit été très-désagréable à eux, à nous & aux esclaves que nous venions de racheter, de ne pas jouir du plaisir de la liberté & de la vie.

Nos Matelots de Provence sont encore superstitieux: on fait ce reproche à tous les Matelots en general: les Provençaux le sont plus que les autres. Ils croyent comme article de foi que les diables président aux tempêtes, & on perdroit son tems, si on vouloit leur persuader le contraire. Ceux qui étoient montés sur les vergues étoient tellement étourdis, qu'ils tomboient sur le pont au lieu de descendre par les haubans, & ils disoient que c'étoient les diables qui avoient voulu les jeter à la mer; ils assûroient les avoir vûs sur les cordages: un nous disoit fort serieusement qu'il s'étoit battu avec un qui avoit une perruque blonde avec de grandes griffes, dont il nous monroit les égratignures, qu'il s'étoit faites en tombant.

J'envoyai chercher de l'eau-de-vie, dont je leur fis boire quelques coups, ce qui les remit un peu.

**Du CHEVALIER D'ARVIEUX. 81**

Les éclairs nous firent voir que nous étions au milieu de plusieurs Isles. Nous reconnûmes la Capraye, qui nous restoit au Nord. Nous avions l'Isle de Corse à l'Ouest, la Pianouse & les Formignes au Midi; de maniere que nous ne pouvions porter par aucun rumb de vent sans nous perdre. Dans cette extrémité nous faisons de petits bords la sonde à la main, & dès que nous ne trouvions que quinze ou seize brasses nous changions le bord, sans sçavoir bien précisément où nous étions, parce que la nuit étoit fort noire, & le tems tellement entrepris de tous côtés, qu'on ne voyoit pas à deux pas de soi. Cette nuit nous parut bien longue. Le vent venoit par raffales avec une violence terrible; la mer étoit grosse autant qu'elle le peut être, & les coups qu'elle donnoit contre les flancs du Vaisseau paroissoient des coups de belier. On avoit mis de doubles amarres aux canons, & on avoit été obligé de faire des sabords pour aider aux dalots, & laisser couler l'eau.

J'allois de tems en tems à la chambre consoler M. duMoulin, & le nourrir d'espérance. Le jour parut à la fin, la pluie cessa un peu, & nos braves ser-



tirent de leur ranniere , & vinrent sous le gaillard ; mais cet endroit leur paroissant encore trop dangereux , ils retournerent bien vite se renfermer , promettant à Dieu de tout leur cœur de ne plus s'exposer à cet élément infidèle.

La lumiere nous fit connoître que nous étions à dix milles de l'Isle de Corse. Le vent se mit à l'Est , il ne pouvoit nous être plus favorable , nous guindâmes nos huniers , & fîmes servir nos voiles , & nous portâmes à route vent arriere.

Nos pauvres Matelots étoient épuisés & transis de froid , & pour surcroît de malheur , leurs hardes étoient toutes mouillées , & ils n'en avoient point d'autres pour changer.

J'obligeai les soldats qui n'avoient point été mouillés de leur prêter les leurs , & je fis remplir quelques gamelles de biscuits & de vin , j'y mis du sucre & de la poudre de canelle , je les fis boire & manger , & après leur avoir donné à chacun un grand verre d'eau de-vie , je les envoyai dormir.

Arrivée. Le vent continua à nous favoriser à Marseille de telle sorte , que nous arrivâmes à

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 83

Marseille le 17. Août 1666. sur les six heures du matin. le 7. Août 1666.

Dès que le Vaisseau fut mouillé hors la chaîne, nos amis vinrent nous visiter sans entrer dans le Vaisseau. M. le Duc de Vendôme y vint accompagné de M. Arnoul Intendant. Je descendis avec M. du Moulin dans notre chaloupe, & nous allâmes saluer ces Messieurs auprès du Bureau de la Santé.

Les Esclaves qui étoient arrivés avant nous, avoient dit à M. le Président & à tout le monde, qu'après Dieu ils ne devoient leur liberté qu'à moi seul. M. de Vendôme & M. Arnoul me firent des complimens très-gracieux, & me promirent qu'ils en donneroient avis au Ministre, & qu'assûrément je ne demeurerois pas sans récompense & sans emploi. Je ne sçai pas s'ils étoient informés de ce qui s'étoit passé entre M. du Moulin & moi à Tunis; mais ils ne m'en dirent pas grande chose. Nous retournâmes à bord. M. du Moulin me dit que j'avois acquis bien de la gloire dans le voyage, & qu'il s'estimeroit heureux s'il pouvoit avoir la même approbation. Il me fit ce compliment d'un air si embarrassé, & qui marquoit

tant de jalousies que je ne crus pas lui devoir répondre.

Cependant le Bureau de la Santé délibéra que nous serions quelques jours de quarantaine, & que nous irions aux Infirmeries avec nos hardes, & tout ce qui étoit dans le Vaisseau, ce qui fut exécuté le même jour.

Chacun s'y campa comme il pût. Un Traiteur nous y donnoit à manger, & nos amis nous envoyoit toutes sortes de rafraîchissemens.

Nous fîmes connoître à Mrs. les Intendants qu'il étoit important au service du Roi de nous donner entrée à M. du Moulin & à moi, pour vacquer à nos affaires qui pressoient. Après quelques contestations ils nous l'accorderent, & après avoir été paraffimés, nous, nos hardes, & nos papiers, nous sortîmes des Infirmeries le trente & un Août, & nous allâmes loger chez le sieur André Prat.

Mon premier soin dès que nous fûmes en liberté, fut de mettre mes comptes en état pour les rendre à M. Arnoul, qui étoit chargé de les voir. Cet Intendant me parut prévenu contre moi; je m'en consolai aisément, étant sûr que ce Magistrat, qui étoit très-sage & très-honnête homme, re-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 83**  
viendroit deses préventions, & me rendroit justice avec ses bonnes graces.

M. le President d'Oppede qui avoit les ordres du Roi sur cette affaire, voulut en sçavoir toute la suite. Il m'écrivit de l'aller trouver; j'y fûs le troisième Septembre; il étoit à Lambesse; où les Etats de la Province de Provence étoient assemblés. Je l'allai saluer en arrivant; il me retint à souper, & quand on fut hors de table il me fit entrer dans son cabinet; où nous restâmes enfermés pendant deux heures entières. Je lui fis une relation exacte de tout ce qui s'étoit passé: Il me témoigna être fort content de ce que j'avois fait; il me dit qu'il en avoit fait une partie par les barques qui étoient arrivées avant moi, & qu'il en avoit rendu compte au Ministre, & qu'assurément je serois récompensé & employé; mais qu'il falloit que je fisse un voyage en Cour; & que je serois le porteur des lettres qu'il écrivoit en ma faveur à M. Colbert, & que quand je serois retourné à Aix il souhaitoit que je l'y allasse voir.

Je partis le lendemain matin, j'allai voir mes amis à Aix; & de-là je retournai à Marseille.

Une Bâque Françoisè arriva de

Tunis le jour que je fus à Lambesse , & apporta la relation de ce qui s'étoit passé dans cette Ville après notre départ. Nous scûmes par cette voye que le Day , le Divan & le Consul de France écrivoient au Roi , & demandoient justice de l'action noïse que M. du Moulin avoit commise contre le droit des gens sous leurs forteresses. Tout le corps des Marchands qui se trouvoit chargé de payer les frais de cette affaire écrivit en Cour , & demanda justice contre M. du Moulin. Il eut peur , & ce n'étoit pas sans raison. Il alla conférer avec M. le Duc de Vendôme & M. Arnoul , qui lui conseillèrent d'aller trouver M. d'Oppede , & de tâcher par toutes sortes de moyens d'appaiser cette affaire.

On me rendit deux lettres de Tunis le même jour. L'une étoit de M. Ambrosin Consul , & l'autre de Mustafa Renegat Espagnol, qui étoit le Trucheman de la Nation. Je les rapporte ici , parce qu'elles sont des relations très-fideles de ce qui se passa à Tunis après notre départ.

*Lettre de Monsieur Ambrosin Consul à Tunis.*

A Tunis le 20. Août 1666.

**M**onsieur, Nous n'esperions pas de M. du Moulin un procedé si étrange, par l'insulte qu'il a faite au Vaisseau Anglois qui étoit à la Goulette sous le Canon des fortereffes du Grand Seigneur, d'avoir commandé qu'il fût saccagé, & pillé, & qu'on lui blessât du monde. Je suis persuadé que vous, & tous ceux qui aiment l'honneur, n'avez pas consenti à une action si lâche. Elle a fait un si grand bruit que sans la bonté du Day, & les considerations qu'on a ici pour vous, nous étions tous perdus. Il m'a fallu faire un verbal, & entendre tous les témoins; il n'y en a pas un qui vous charge; bien au contraire le Capitaine Anglois ayant été ouï devant le Day & les Grands assemblés au Divan, a dit qu'il avoit sujet de se louer extrêmement de vous; qu'outré le déplaisir que vous lui aviez témoigné de cette insulte, vous l'aviez regalé, vous aviez fait panser ses blessés, que vous lui aviez donné vos habits, & qu'après avoir em-

pêché qu'on ne brûlât son Vaisseau, vous aviez été vous-même le lui faire rendre. J'ai député trois de nos Marchands pour aller dans ledit Vaisseau, pour voir & pour estimer le dommage qu'on y a fait, lesquels m'ont rapporté un memoire ou inventaire, qui monte à six cens piastrès, selon l'évaluation qui en a été faite, lesquels il m'a fallu payer, leur ayant fait cette offre pour éviter les mauvaises suites: Ce sera maintenant à la justice du Roi d'ordonner sur qui on devra recevoir cette somme. Tous ceux qui ont eu le commandement des Chaloupes ne devoient pas être trop en assurance sur cette mauvaise conduite. On avoit mis à la chaîne les gens du Patron Icard, je les en ai tirés pour les envoyer en France porter cette fâcheuse nouvelle: les Puissances du Pais en écrivent au Roi. Je ne sçai comme quoi M. du Moulin peut s'être oublié dans ce rencontre, & je ne doute pas qu'il ne reçoive du déplaisir d'une action si noire. J'en suis fâché à sa considération, mais je n'ai pû éviter d'accomplir le devoir de ma Charge. On a aussi arrêté le Vaisseau de M. de Lormes, jusqu'à ce que le Roi ait fait réponse aux Lettres du Divan. Je vous prie

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 89  
de voir M. l'Intendant & M. Prat, pour  
les Esclaves qu'on devoit renvoyer,  
pour lesquels on m'a fait obliger, vous  
en avez le memoire. Je vous recom-  
mande aussi que les marchandises que  
j'ai chargées soient consignées. Faites-  
moi aussi la grace de m'écrire, & de  
me faire sçavoir toutes choses. Je vous  
offre mes services, & vous prie d'être  
persuadé que je suis plus que tout autre,  
Monsieur, Votre très-humble & très-  
obéissant serviteur, *signé* J. Ambrosin.

*Et par apostille* : Quand je partis  
de votre bord, M. Payen pouvoit m'av-  
vertir de tout cela, puisqu'il sçavoit le  
secret de l'affaire, & j'aurois évité avec  
adresse que ce malheur ne seroit pas  
arrivé : cela pourroit bien lui faire  
passer mal son tems, & à quelqu'au-  
tre aussi.

*Lettre de Mustafa Renegat Espagnol,  
Trucheman du Consulat de Tunis.*

A Tunis le 20. Août 1666.

**M**onsieur, l'action que M. du  
Moulin a faite en partant de la  
Goulette est si noire, que je ne sçau-  
rois trouver de termes assez expressifs  
pour vous dire les effets qu'elle a pro-



duits dans l'esprit des Grands de ce País, du Peuple, & de toutes les Nations qui y sont. En effet qu'un Envoyé de France qui a reçu toutes les amitiés & toutes les caresses qu'on a pû s'imaginer, après avoir achevé avec tant de satisfaction l'entier rachat des Esclaves & l'établissement de la paix, ait violé par un emportement forcé la foi publique, la parole donnée, & le respect qui est dû aux forteresses du Grand Seigneur, qui servent de refuge, d'azile & de protection à toutes les Nations Etrangères, même les ennemies; c'est avoir perdu le bon sens & les sentimens d'honneur. Les François qui doivent être ici dans la première considération, par une extravagance hors de comparaison, les mettre en état de servir d'opprobre à ses ennemis, & de prétexte à tous les déplaisirs que la Nation peut recevoir; c'est ce que les honnêtes gens ne peuvent concevoir. Pour cet effet, le Seigneur Day a voulu faire arrêter tous les Matelots & tous les Vaisseaux qui se sont trouvés en ce Port, pour attendre du Roi de France la réponse à la réparation qu'il en attend. Il m'a commandé de vous écrire la presente, & de vous dire que puisque vous seul avez

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 91  
procuré par vos soins l'établissement  
de la paix & le rachat des Esclaves, &  
que vous vous êtes effectivement opposé  
à toutes les violences de M. du Moulin,  
vous voulussiez bien aussi remontrer  
le tort que toute la Nation en a reçu,  
puisqu'elle n'ose paroître ici avec hon-  
neur. Vous pouvez en montrant cette  
lettre à M. du Moulin, lui faire voir les  
suites d'une vengeance indigne & mê-  
me supposée. Je suis persuadé que vos  
paroles auront l'effet que nous esperons;  
& je vous donne celle d'être toujours,  
Monsieur, Votre très-humble & très-  
obéissant serviteur. *Signé*, Mustafa,  
Trucheman de la Nation François-  
se.

Le sixième Septembre Dom Georges  
Biancelly ayant trouvé un embarque-  
ment favorable pour retourner en son  
pays, vint prendre congé de moi & me  
remercier. Je lui rendis tout l'argent  
qu'il m'avoit remis à Tunis : il fit beau-  
coup d'efforts pour m'en faire accepter  
au moins la moitié, pour me marquer  
sa reconnoissance ; je le remerciai, &  
je ne voulus pas recevoir de lui une  
obole, non plus que du Chevalier de  
Coulombiere, qui me fit les mêmes  
offres.

M. du Moulin reconnut sa faute,

& par l'avis de M. le Duc de Vendôme, & de Mrs. d'Oppede & Arnoul, il paya les six cens piastres pour le dommage qu'il avoit causé au Vaisseau Anglois, afin qu'ils ne fissent pas leurs plaintes à M. Colbert; après quoi il mit tout en œuvre pour surprendre les lettres que le Divan de Tunis & le Consul écrivoient contre lui au Roi. Mais il n'en pût venir à bout; on les avoit mises à la poste aussi-tôt après leur arrivée; de sorte que pour éviter les suites qu'elles pouvoient avoir, il résolut de se rendre à Paris en diligence, esperant de pouvoir prévenir le Ministre, par les protections qu'il avoit à la Cour.

Il fit racommoder la calèche que Dom. Philippe m'avoit donnée, donna ordre à ses affaires, fit alloier les comptes par M. Arnoul tellement qu'ellement. Il fit partir les animaux qu'on avoit amenés pour le Roi, avec ses bagages, & prit la poste avec son Valet de chambre & le Chevalier de Coulombiere, dont il vouloit honorer son prétendu triomphe. Il fit tant de diligence qu'il arriva à Paris aussi-tôt que la poste; mais il ne pût empêcher que les lettres de Tunis ne fussent renduës à M. Colbert, qui étant

d'ailleurs informé de toutes les autres manœuvres de M. du Moulin, le reçût très-froidement quand il alla lui faire la reverence, & ne voulut point s'expliquer avec lui. Il lui donna des Contrôleurs pour examiner ses comptes. Je rapporterai dans un autre endroit la suite de cette affaire.

J'ai dit ci-devant qu'on avoit été obligé de prendre le fond des Barques Françoises qui étoient à Tunis, parce que l'argent nous manquoit. Les particuliers de Marseille à qui ces fonds appartenoient, voulant être remboursés, M. du Moulin leur avoit donné des assignations sur quelques Communautés de Provence, qu'il prétendoit avoir eu plus d'Esclaves qu'elles n'avoient fourni d'argent pour leur rachat. Ces Communautés au contraire faisoient voir par des quittances en bonne forme, qu'elles avoient plus payé qu'elles ne devoient. C'étoient tous les jours de nouvelles affaires; & M. Arnoul m'envoyoit chercher à tous momens pour avoir des éclaircissemens sur cela. Je me lassai à la fin de ces embarras; & comme je n'étois ni le Procureur, ni l'homme d'affaire de M. du Moulin, je dis à M. Arnoul que je ne devois rendre com-

pte que de l'argent que j'avois reçu de M. du Moulin , en produisant mes reçûs.

Je résolus cependant de faire un tour dans la Province , afin de vérifier sur les lieux les erreurs qui se trouvoient dans les comptes de M. du Moulin , & empêcher par ce moyen qu'on ne me les pût imputer : je vérifiai ainsi les erreurs de ses comptes.

M. Gaspard Quieu de Marseille étoit le principal interressé. Il prétendoit qu'il lui étoit dû douze mille livres ; mais il fallut attendre que je fusse à Paris pour faire vuidier cette affaire.

Je dressai de nouveaux comptes que M. Arnoul approuva , & cela ne servit pas peu à me justifier dans l'esprit de cet Intendant , qui depuis ces tems-là m'a honoré de son amitié , & m'a rendu tous les services possibles auprès de M. Colbert & des autres Ministres.

Dès que les Esclaves que nous avions amenés eurent achevé leur quarantaine , on les transporta à Toulon pour les embarquer sur les Vaisseaux , sans leur permettre d'emporter leurs hardes avec eux , ni d'aller voir leurs familles. Je les trouvai dans le Parc de Toulon , presque au désespoir de se voir

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 95.  
mangez de vermine. Ils me maudis-  
soient de les avoir tirés de l'esclavage  
pour les mettre en enfer : je tâchai  
de les consoler. Je priai M. d'Infrevil-  
le d'envoyer chercher leurs hardes,  
& je ne pus l'obtenir ; de sorte que j'eus  
obligé de donner dix écus à une Tar-  
tanne qui alla chercher leurs hardes,  
ce qui fit cesser les murmures.

Enfin ayant terminé quelques affai-  
res domestiques qui me retièrent trois  
mois en Provence, je partis pour Pa-  
ris chargé de quantité de lettres de  
recommandations pour les Ministres  
& pour la Cour,

---

## CHAPITRE VI.

*Contenant ce qui s'est passé pendant mon  
séjour à Paris jusqu'au voyage que je  
fis à Constantinople, par ordre du  
Roi.*

**J**E partis de Marseille le 17. Decem-  
bre 1666. avec quatre autres per-  
sonnes de ma connoissance. Nous ar-  
rivâmes à Lyon le 23. nous en parti-  
mes le 24. par le Messager, & allâ-  
mes coucher à Tarare. Le 25, jour de  
Noël, nous en partîmes, après avoir

Journal  
du voyage  
de Paris.

entendu la Messe, & nous prîmes la route de Paris par un tems très-fâcheux; il négeoit & geloit très-fort. Ce qui nous consoloit, c'est que nous faisons bonne chere, & que nous avions parmi nous des gens d'une grande gayeté. Nous arrivâmes à Paris le premier jour de l'année 1667. Nous nous separâmes alors, & chacun alla loger dans les auberges qu'on lui avoit indiquées.

Je demurai quinze jours à Paris pour me reposer, & pour voir les personnes pour qui j'avois de lettres.

J'allai le 16. à S. Germain, où étoit la Cour. Un de mes amis me presenta à M. Colbert. Ce Ministre à qui je rendis les Lettres de Mrs. d'Oppede & Arnoul, me reçût très-bien. Il me dit qu'il me connoissoit de reputation, & que le Roi étoit content de ce que j'avois fait à Tunis pour son service; que je le vinssé voir souvent, & qu'il auroit soin de ma fortune. Il prit les lettres que je lui presentai, & me congedia avec beaucoup de politesse,

Ceux qui furent témoins des honnêtetés que ce grand Ministre me fit, ne manquerent pas de me faire bien des complimens. Je n'étois pas encore fait aux manieres de la Cour, & prenant

nant tout cela pour argent comptant, je comptois que ma fortune étoit faite, & je me repentois de n'être pas plutôt venu à la Cour, mais j'appris depuis que j'étois bien loin de mon compte.

Je fus chercher M. du Moulin qui étoit alors de quartier chez la Reine: Je le trouvai dans l'antichambre de la Reine: il vint m'embrasser dès qu'il me vit, & témoigna beaucoup de joye de mon arrivée. Comme son service l'appelloit, il donna ordre à ses gens de me trouver un logement; ce qui n'étoit pas facile, parce que la Cour étoit fort grosse, & me remit au lendemain pour parler d'affaire.

Je fus de-là voir M. du Venel; j'étois plus sûr de son amitié que de celle de M. du Moulin. Il me presenta à Madame son épouse, sous-gouvernante de Madame Marie-Therese de France, qui n'avoit encore que quinze jours: Elle ne sortoit presque jamais de la chambre de la Princesse; c'étoit là qu'on étoit assuré de la trouver. Il me mena ensuite chez M. le Dauphin, & me presenta à ce Prince comme un homme extraordinaire qui venoit de Turquie, & qui parloit Turc, Persan, Arabe, & autres Langues Orientales. Ce Prince voulut m'entendre par-



pêché qu'on ne brûlât son Vaisseau, vous aviez été vous-même le lui faire rendre. J'ai député trois de nos Marchands pour aller dans ledit Vaisseau, pour voir & pour estimer le dommage qu'on y a fait, lesquels m'ont rapporté un memoire ou inventaire, qui monte à six cens piastrès, selon l'évaluation qui en a été faite, lesquels il m'a fallu payer, leur ayant fait cette offre pour éviter les mauvaises suites. Ce sera maintenant à la justice du Roi d'ordonner sur qui on devra recevoir cette somme. Tous ceux qui ont eu le commandement des Chaloupes ne devoient pas être trop en assurance sur cette mauvaise conduite. On avoit mis à la chaîne les gens du Patron Icard, je les en ai tirés pour les envoyer en France porter cette fâcheuse nouvelle: les Puissances du Pais en écrivent au Roi. Je ne sçai comme quoi M. du Moulin peut s'être oublié dans ce rencontre, & je ne doute pas qu'il ne reçoive du déplaisir d'une action si noire. J'en suis fâché à la considération, mais je n'ai pû éviter d'accomplir le devoir de ma Charge. On a aussi arrêté le Vaisseau de M. de Lormes, jusqu'à ce que le Roi ait fait réponse aux Lettres du Divan. Je vous prie

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 89  
de voir M. l'Intendant & M. Prat, pour  
les Esclaves qu'on devoit renvoyer,  
pour lesquels on m'a fait obliger, vous  
en avez le memoire. Je vous recom-  
mande aussi que les marchandises que  
j'ai chargées soient consignées. Faites-  
moi aussi la grace de m'écrire, & de  
me faire sçavoir toutes choses. Je vous  
offre mes services, & vous prie d'être  
persuadé que je suis plus que tout autre,  
Monsieur, Votre très-humble & très-  
obéissant serviteur, *signé* J. Ambrosin.

*Et par apostille* : Quand je partis  
de votre bord, M. Payen pouvoit m'a-  
vertir de tout cela, puisqu'il sçavoit le  
secret de l'affaire, & j'aurois évité avec  
adresse que ce malheur ne seroit pas  
arrivé : cela pourroit bien lui faire  
passer mal son tems, & à quelqu'au-  
tre aussi.

*Lettre de Mustafa Renegar Espagnol,  
Trucheman du Consulat de Tunis.*

A Tunis le 20. Août 1666.

**M**onsieur, l'action que M. du  
Moulin a faite en partant de la  
Goulette est si noire, que je ne sçau-  
rois trouver de termes assez expressifs  
pour vous dire les effets qu'elle a pro-

patientoient beaucoup de ce que j'avois été si long-tems avec lui.

Je trouvai encore M. du Moulin dans la salle, il me mena chez lui pour parler d'affaires. Il me dit que M. Colbert n'avoit pas voulu recevoir ses comptes, prétendant qu'ils n'étoient pas dans les formes, & que le sieur Payen de Marseille demandoit douze mille livres pour les fonds qu'on avoit enlevés de ses Barques pour le rachat des Esclaves, pour lequel fond il lui avoit donné des assignations sur les Communautés de Provence, qui prétendoient ne devoir rien.

Après avoir beaucoup raisonné, il me dit qu'il me croyoit assez genereux pour oublier tout ce qui s'étoit passé entre nous. Il avoua qu'il avoit eu tort & m'en demanda pardon. Nous nous embrassâmes, & pour lui donner une preuve d'une parfaite reconciliation, je lui promis de lui dresser de nouveaux comptes; car ces sortes de choses n'étoient pas de son métier.

J'y travaillai dès le même soir, & en quatre ou cinq jours j'éclaircis par de bons Memoires les endroits defectueux de ses comptes, après quoi nous allâmes ensemble à Paris, pour les remettre au sieur Caboul Avocat au

DU CHEVALIER D'ARVÈUX. 107  
Conseil , qui les mit dans le stile de  
la Cour : à la fin le Ministre s'en con-  
tenta , & lui donna sa décharge.

Je retournai à Saint Germain après  
que j'eus fini l'affaire de M. du Mou-  
lin , afin de travailler aux miennes,  
& quelques jouts après on me mena  
à Versailles dans le carosse de Ecuyers  
de la Reine , où je vis les beautés nais-  
santes de ce lieu charmant : j'y vis le  
Caroussel qui fut très-magnifique.

Je demeurai à saint Germain jus-  
qu'au dernier jour de Mars , sans au-  
tre occupation que de faire ma cour  
à M. le Dauphin & au Roi , depuis  
que j'avois eu l'honneur de lui être  
présenté. Je fus bientôt connu de tous  
les Grands de la Cour : Ils prenoient  
plaisir à ne questionner sur les mœurs  
des differens Peuples que j'avois vûs.  
Tous me promettoient leur protection,  
& pas un ne songeoit à me procurer la  
moindre grace , ni le moindre poste  
où je pusse servir le Roi & avancer ma  
fortune. J'étois si neuf dans le métier  
de Courtisan , & si peu accoûtumé au  
langage de la Cour , que je me nour-  
rissois d'esperance , & me desespérois  
quand cela manquoit.

Je voyois assez souvent M. Colbert,  
Ce Ministre me témoignoit bien de la

bonne volonté ; mais il me disoit qu'il ne trouvoit pas ce qui me convenoit , qu'il falloit prendre patience , & qu'il se souviendrait de moi à la premiere occasion qui se presenteroit. A la fin je m'impatientai , & je revins à Paris pour penser à ce que je devois entreprendre.

Le Roi déclara le premier jour d'Avril qu'il alloit commencer ses Campagnes en Flandres. Je vis bien que cela retarderoit mon avancement ; de sorte que je projetrai de faire quelques voyages , pour éprouver si la fortune ne me seroit pas plus favorable dans les Païs Etrangers que dans le mien.

Je me préparois à partir, lorsque j'eçûs un billet de M. Froment d'Ablancourt, qui me prioit de venir dîner chez lui. J'y allai, & j'y trouvai M. Melchisedech Thevenot oncle de celui que j'avois connu en Turquie. Ces deux sçavans étoient également curieux des Relations & des Langues Orientales. Ils avoient souvent parlé de moi pendant que j'étois à la Cour, & le dernier souhaitoit de me retenir avec lui au Village d'Issy près de Paris , où il avoit une belle maison & une bibliotheque remplie de quantité de manuscrits

**Orientaux.** Il travailloit à la traduction d'un Géographe Arabe appelé Abub Feda. Il crut que je pourois lui être utile pour cette traduction, tant pour la position des lieux, que pour la Langue Arabe; il m'en fit la proposition, & je lui promis que j'irois chez lui.

Dès le lendemain il m'envoya son carosse qui me mena à Issy, où je demurai deux jours que j'employai à visiter sa bibliothèque, que je trouvai parfaitement bonne. C'étoit le commencement de la belle saison; le lieu me plaisoit; mes amis me disoient que si je quittois tout à fait la Cour, on m'oublieroit aisément, & que je perdrois ma fortune. Malgré cela je résolus de demeurer & d'accepter l'offre que M. Thevenot me fit de sa maison & de sa table. Il étoit riche; il n'étoit point marié; il étoit sçavant; il aimoit ceux qui aimoient les belles Lettres; il avoit grand nombre d'amis, & se faisoit honneur de son bien. Il me fit préparer un petit appartement fort propre, où je fis porter mes hardes, & où je me retirai avec un valet, dans le dessein d'employer à la traduction d'Abub Feda tout le tems que le Roi seroit à ses conquêtes.

Je demeurai donc à Issy avec M. Thevenot, depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin d'Octobre, sans en sortir que pour aller de tems en tems à saint Germain faire ma cour à M. le Dauphin & à Paris, pour cultiver mes amis. J'employois à la traduction d'Abub Feda tout le tems depuis quatre heures du matin jusqu'à l'heure du dîné, & je passois le reste du jour en conversation, à recevoir des visites, ou à la promenade.

Nous travaillions ensemble tous les jours, & nous nous y appliquâmes avec tant de soin, qu'en fort peu de tems nous mîmes cet ouvrage en état de paroître au jour.

Je m'accoutumai si bien à ce genre de travail, que M. Thevenot n'eut pas de peine à m'engager à travailler sur la Langue Turque. J'entrepris une Grammaire & un Dictionnaire Turc, & je m'y appliquai tellement qu'en quatre mois je vins à bout de cet ouvrage, & d'un petit Dictionnaire Persan. Il est vrai qu'il m'arrivoit assez souvent d'être appliqué à mon travail depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir, sans qu'on pût m'en arracher que pour dîner. Mais M. Thevenot s'étant apperçû que ma santé diminueoit tous

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** 105  
les jours , & que ma voix s'étoit pres-  
qu'éteinte , m'obligea de prendre du  
relâche ; & pour cela il me menoit  
chez ses amis aux environs de Paris ,  
& prioit les autres de venir passer quel-  
ques jours chez lui , afin que leur com-  
pagnie m'empêchât de travailler : je  
vins pourtant à bout de mon ouvrage.

Le sieur Vazier Medecin & Profes-  
seur du Roi en Langue Arabe , mourut  
dans sa Province, & sa charge se trou-  
va vacante. On prétendoit qu'elle étoit  
à la nomination de M. le Cardinal An-  
toine Barberin grand Aumônier de  
France. M. Thevenot qui cherchoit  
quelque occasion de m'attacher à Pa-  
ris par quelque emploi , me pria de  
songer à cette place. J'en parlai à Ma-  
dame de Venel qui pria Madame la  
Princesse de Conti d'en écrire au Car-  
dinal Antoine qui étoit à Rome. Cette  
Eminence écrivit aussi-tôt à l'Evêque  
de Coutances , Trésorier de la Sainte  
Chapelle, de m'en expedier les provi-  
sions. Je les reçus , mais quand je  
voulus prendre possession de cette  
charge, je trouvai une opposition de  
la part du nommé Dippi natif d'Alep  
en Syrie , qui en avoit été pourvû par  
M. Colbert , & qui étoit déjà Interpre-  
te du Roi pour la Langue Arabe. Je



ne crûs pas me devoir broüiller avec ce Ministre pour une chose de si peu de consequence, qui d'ailleurs n'étoit nullement de mon goût ; parce qu'il m'autoit fallu endosser une robe de pedant avec un bonnet quarré, équipage qui ne quadroit point avec mon épée & ma Croix de Chevalier. Je fus d'ailleurs prié par M. Perrault Contrôleur des Bâtimens du Roi d'abandonner cette affaire, en m'assurant que cela feroit plaisir au Ministre. Je n'eus pas de peine à lui faire ce sacrifice, d'autant plus aisément que j'avois lieu d'esperer de l'engager par-là à faire quelque chose de meilleur pour moi.

Le Roi étant revenu au mois de Septembre, après avoir fait une Campagne des plus glorieuses, demeura à Paris jusqu'au premier jour de l'an 1668. qu'il s'en retourna à S. Germain.

Je continuai de faire ma cour à M. le Dauphin & à tous les Grands qui m'avoient si fort assuré de leur amitié & de leur protection. Mais j'eus le malheur de ne rien découvrir qui pût m'être avantageux ; de sorte que je résolus d'aller chercher fortune ailleurs, & après avoir bien réfléchi sur ce qui pouroit me convenir, je me fixai à passer en Angleterre. M. Justel approuva mon

dessein, & me donna des lettres de recommandation pour ses amis de Londres & d'Oxford. J'arrêtai une place au carosse de Calais, & j'étois occupé à faire emballer mes hardes, lorsqu'un carosse de la Reine s'arrêta devant mon logis, & j'en vis descendre M. du Moulin qui venoit chez moi. J'allai au devant de lui, & nous remontâmes dans ma chambre. Il fut surpris de ma resolution, & me pria de différer mon voyage. Il m'apprit que M. de Boislogé Ecuyer de Madame la Maréchalle de la Motte venoit de mourir, & que M. le Dauphin lui avoit proposé de prendre en sa place ce Turc qui parloit tant de Langues, & que la Maréchalle y avoit consenti, si je voulois m'attacher à elle en qualité de son Ecuyer. Il me dit que ce poste me feroit connoître, & que cette Dame étant à portée de tous les emplois, je pouvois attendre sans dépenser mon bien, & avec honneur, qu'il se présentât quelque chose qui fût à ma bienséance, & que je pouvois compter que je l'obtiendrois aisément par le crédit de cette Dame.

Je n'avois jamais été aux gages de personne, j'aimois ma liberté, je n'étois point fait à ce manège, ainsi je priai M. du Moulin de remercier cette Dame

de sa bonne volonté. Il m'assûra que ma fortune étoit entre mes mains , & que je la laisserois échaper pour ne pas vouloir me faire un peu de violence ; & il scût si bien m'amener à son but , que je résolus d'essayer ce nouveau genre de vie , pourvû que la Dame voulût bien se contenter de ma bonne volonté , & me pardonner les fautes que je pourrois faire dans un metier pour lequel j'avois peu de penchant.

M. du Moulin rendit compte à Madame la Maréchalle de ce qui s'étoit passé entre nous. Elle lui dit que cela la confirmoit dans l'idée de droiture & de sincérité qu'elle s'étoit faite de moi , & le pria de m'amener chez elle , & que nous nous accommoderions bien ensemble.

M. du Moulin me rapporta ce que la Maréchalle lui avoit dit , & me conseilla d'y aller le lendemain matin. J'y allai , je me presentai à son lever ; elle me regarda beaucoup pendant qu'on l'habilloit , & quand elle fut en état , elle monta chez la Reine sans me rien dire : j'en fus surpris ; mais on m'apprit que tel étoit le caractère de cette Dame. J'entrai cependant dans cette nouvelle carrière ,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 109.  
que mes amis regardoient comme  
très-avantageuse pour ma fortune.

Le Roi l'ayant scû, dit à la Maré-  
challe, qu'il étoit bien aise que je  
fusse auprès d'elle, parce qu'il m'y  
trouveroit quand il auroit besoin de  
mon service; & cela m'attira bien des  
complimens.

La Cour étant allée à Versailles  
après la naissance de M. le Duc  
d'Anjou second fils de France, les  
Princes demeurèrent à Saint Ger-  
main, qui est dans un lieu élevé & en  
fort bon air, & je fus chargé d'aller  
tous les matins à Versailles porter au  
Roi des nouvelles de leur santé. On  
me faisoit entrer dès qu'il étoit éveillé;  
je lui rendois compte de leur état,  
& ensuite j'en allois rendre compte à  
la Reine dès que sa première femme  
de chambre avoit ouvert le rideau de  
son lit. Ce service me fit connoître  
au Roi, à la Reine, & à toute la Cour,  
& j'avois souvent l'honneur d'entre-  
tenir leurs Majestés assez long tems.  
Le Roi s'informoit de mes voyages,  
& prenoit plaisir à m'en entendre  
parler, & me faisoit des questions  
qui marquoient sa grande pénétra-  
tion & son application aux affaires;  
& quoique le mélange des Langues

Orientales eût beaucoup gâté la mienne, il excusoit avec bonté les fautes que je faisois en lui parlant, & me disoit quelquefois ? N'oubliez pas vos Langues Orientales, car je pourrai vous employer pour mon service dans ces Païs-là. Cela me donnoit de grandes esperances, & mes amis m'en felicitoient comme si ma fortune avoit déjà été faite. Mais avant de passer à d'autres choses, il est à propos de rapporter ici ce qui donna lieu au voyage que je fis à Constantinople par ordre du Roi.

---

*Relation des affaires de Constantinople, depuis le retour en France de M. de la Haye Ventelay, jusqu'à ce que M. le Marquis de Nointel y fût envoyé en qualité d'Ambassadeur.*

**M**Onſieur de la Haye Ventelay Maître des Requêtes avoit demeuré environ dix-sept ans à la Porte, en qualité d'Ambassadeur de France, lorsqu'il fut renvoyé en France par le Grand Visir, avec M. de Ventelay son fils, par la trahison d'un François, qui étant allé à Constantinople dans le des-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** Il se feint de se faire Turc , avoit feint d'aller servir en Candie.

Ce miserable s'étoit introduit dans la maison de l'Ambassadeur , & comme il avoit de l'esprit , il s'étoit insinué dans ses bonnes graces , & avoit gagné sa confiance.

M. l'Ambassadeur ayant des paquets de consequence à envoyer en France , lui proposa de les porter , & ce méchant homme s'en chargea avec plaisir ; mais au lieu d'en prendre le chemin , il les porta au Grand Visir , qui y trouva certaines choses dont il crût pouvoir s'autoriser pour renvoyer en France l'Ambassadeur & son fils.

M. de la Haye pere étant mort presqu'en arrivant à Paris , son fils , que j'appellerai à present comme son pere , se croyant né pour cette Ambassade la demanda , & fit agir tous ses amis afin d'y être nommé. La politique sembloit s'y opposer ; car que pouvoit-on attendre d'un Ministre qui n'étoit pas agréable au Prince auprès duquel on l'envoyoit. On crût cependant qu'il étoit de la grandeur du Roi de ne pas avoir le démenti de cette affaire , & qu'un aussi grand Monarque que le nôtre devoit être res-

pecté à la Porte du Grand Seigneur ; comme il l'étoit dans tous les autres Etats du monde. Il fut donc nommé à cette Ambassade, Une grosse Escadre l'y conduisit. Il fut reçu du Grand Seigneur & de son Ministre assez froidement , mais avec tous les honneurs que l'on a coûtume de rendre aux Ambassadeurs de France.

On pouvoit croire que les affaires qu'il devoit traiter à la Porte n'iroient pas fort vite, ni d'une maniere satisfaisante. La chose arriva comme on l'avoit prévu. Le commerce se ressentoit infiniment de la mauvaise situation où l'Ambassadeur étoit au Divan. Les Officiers du Grand Seigneur ne gardoient aucune mesure dans les Echelles ; c'étoient tous les jours de nouvelles avanies. L'Ambassadeur n'étoit pas en état d'y remédier , tout ce qu'il entreprenoit ne réussissoit point : il sembloit qu'on eût résolu de le pousser à bout , & de l'obliger de se retirer de lui-même. Il avoit parlé plusieurs fois du renouvellement des Capitulations , on ne l'avoit pas écouté.

Ces mauvaises manieres obligèrent à la fin le Roi de le rappeler , & il fut presque résolu dans le Conseil , de

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. II 9**  
n'avoit plus d'Ambassadeur à Constantinople, mais d'y tenir seulement un Consul pour les Marchands.

M. Dalmeras fut envoyé avec trois Vaisseaux de guerre & un Brûlot, <sup>Arrivée</sup> d'une Escadre arriva à Constantinople le <sup>de Fran-</sup> second Janvier 1669. <sup>coise à la</sup> <sup>Porte.</sup>

M. de la Haye ayant reçu l'ordre de son rappel, envoya d'abord le nommé la Fontaine un de ses Drogmans en poste à Larissa, où étoit alors le Grand Seigneur, pour lui donner avis de son rappel, & lui demander son congé. Soit que le Grand Seigneur ne voulût pas effectivement le lui accorder, soit que la Fontaine eût ordre de commencer une autre négociation, la réponse que le Kaïmacan fit, fut que le Grand Seigneur l'avoit refusé, & que l'Ambassadeur devoit venir lui exposer ses raisons. Il se prépara aussi-tôt à ce voyage.

Il s'embarqua au commencement du mois de Mars sur la Polacre du Capitaine Pierre Bernard de la Ciutat, qui le porta en quatre heures à Selivree où il joignit son train, d'où il continua sa route vers Larissa accompagné du Chevalier de Beaujeu Major des Vaisseaux du Roi, d'un Aga du



Kaïmacan de Constantinople, & d'un Chaoux, qui étoient commis à la garde de sa personne.

Le 2. Avril le Drogman la Fontaine qui avoit laissé M. l'Ambassadeur à Baba Village à quatre lieues de Selivrée y arriva sur les cinq heures du soir, afin de donner avis de l'arrivée de Son Excellence, & voir si on avoit eu soin de préparer son logement.

Le 3. la Fontaine fut chez le Kaïmacan, pour le prier au nom de l'Ambassadeur d'envoyer au devant de lui le Chaoux Bachy avec sa compagnie selon la coutume; mais il ne put avoir audience de ce Ministre, & fut obligé de dire le sujet de son voyage au *Capihilac Hiabiassi*, qui est comme l'Introducteur des Ambassadeurs. Cet Officier ayant été prendre l'ordre du Kaïmacan, lui vint dire que le Chaoux Bachy ne pouvoit pas y aller, mais qu'on enverroit l'Ecrivain des Chaoux avec une vingtaine de ses camarades. Cela mit le Drogman fort en colere, & il s'en retourna sans faire d'autres efforts pour voir le Kaïmacan.

Le 4. cet Ecrivain appellé Mehmed Effendi vint rencontrer M. l'Ambassadeur à deux lieues de la Ville, & lui presenta de la part de son Maître un

Entrée de l'Ambassadeur à Selivrée.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 115

Cheval bay brun pour faire son entrée. Il la fit sur les dix heures du matin , précédé de vingt Chaoux. Il étoit accompagné du Major des Vaisseaux , de deux Marchands François, de ses Secretaires , & de dix-huit ou vingt autres personnes de sa maison. On lui fit traverser une partie de la Ville avant d'arriver au logement qui lui étoit préparé.

Le Kaïmacan l'envoya complimenter , & l'avertir que le lendemain il lui donneroit audience entre huit & neuf heures du matin. Le compliment fut suivi d'un present de douze corbeilles de fruits , & d'une de fleurs , avec quatre Moutons.

Le 5. sur les neuf heures du matin le Kaïmacan envoya Mehmed Effendi à Son Excellence avec dix Chaoux & autant de chevaux de main , avec un autre bay clair très-richement harnaché , couvert d'une housse en broderie d'or pour aller à l'Audience. On présenta le café aux gens du Kaïmacan , & puis on se mit en marche. M. l'Ambassadeur étoit entre Mehmed Effendi & Ali Chaoux , qui l'avoit conduit de Constantinople. Le premier étoit à la gauche , qui est la place d'honneur chez les Turcs.

Audience  
de l'Ambassadeur à  
Selivree.

Les dix Chaoux étoient à la tête ; M. de la Haye les suivoit , & étoit suivi de ses gens.

On traversa une bonne partie de la Ville en cet ordre , & on se rendit chez le Pacha Kaïmacan , où les Capigis rangés en haye attendoient Son Excellence. On traversa la première cour , & on mit pied à terre , & on passa par le grand appartement où l'on tient ordinairement le Divan. On traversa encore une autre cour , & on trouva l'appartement du Kaïmacan.

M. de la Haye s'étant rendu dans cet appartement , on le conduisit dans la chambre du Kaïmacan , qui étoit toute tapissée de brocard d'or. Le Majordome y étoit avec tous les Officiers du Pacha debout des deux côtés de la chambre. Son Excellence s'assit sur un tabouret couvert de drap rouge , qu'on lui presenta au bas de l'estrade sur laquelle étoit celui du Kaïmacan placé au milieu , ce qui étoit contre l'usage ; car ils doivent être placés tous deux sur l'estrade , & sur une même ligne.

On s'étonna que M. de la Haye oubliât en cette occasion la fierté qui lui étoit si naturelle. Il ne devoit pas assurément souffrir que le Pacha fût placé

sur l'estrade pendant qu'il en étoit dehors. D'autres Ambassadeurs de France ont mieux soutenu leur caractère, & ont mieux aimé se passer d'avoir audience, que d'être dans une place qui faisoit injure à leur caractère.

Quoiqu'il en soit, le Kaïmacan qui faisoit alors les fonctions de Grand Visir en l'absence de ce premier Ministre, sortit d'une chambre voisine suivi du Rais-Kitab. Son Excellence se leva, alla trois ou quatre pas au-devant de lui, & s'étant salués réciproquement, ils allèrent se placer sur leurs tabourets, qui demeurèrent placés comme je viens de le dire.

Le Rais-Kitab demeura debout à la gauche, & les Chaoux crièrent à leur coûtume, les souhaits d'une longue vie à ce Ministre.

Le Kaïmacan fit dire à Son Excellence, qu'il se réjouïssoit de le voir en-bonne santé. Il répondit à ces complimens, & lui expliqua le sujet de sa venuë en ces termes :

L'Empereur de France mon Maître, ayant jugé à propos de me rappeler, & envoyé à cet effet quatre de ses Vaisseaux de guerre pour me repasser en France ; je vous en donnai avis aussi-tôt, & vous priai d'obtenir

mon'congé du Grand Seigneur ; Vous m'avez écrit que vous le feriez ſçavoir au Grand Viſir , & vous m'avez témoigné par vos lettres , que vous deſiriez parler à moi-même , & m'entretenir de la part du Grand Seigneur : Me moiçi venu pour recevoir ſes commandemens , étant ravi d'avoir cette occaſion de prendre congé de vous , de vous offrir mes ſervices en France. Je vous prie auſſi de me continuer votre affection.

Après ce compliment, le Kaïmacan fit ſigne qu'on fit retirer tout le monde , parce que les affaires dont ils devoient traiter ne devoient pas être ſçûës de tout le monde.

Tout le monde ſortit, Le Kaïmacan demeura ſeul avec le Rais. Kitab , c'eſt-à-dire , premier Secrétaire, & M. l'Ambaſſadeur & ſes deux Truchemens. La conférence dura une heure ; quand elle fut finie on fit rentrer tous ceux qui étoient ſortis ; on ſervit le caffé , le ſorbet , & le parfum à l'ordinaire, On préſenta un Caſtan à M. l'Ambaſſadeur, un à chacun de ſes Interpretes , & un à M. le Major des Vaiſſeaux : après quoi Son Excellence prit congé du Kaïmacan , & s'en retourna à ſon logis dans

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 119  
le même ordre qu'il en étoit venu.

Le Kaïmacan s'en alla ensuite trouver le Grand Seigneur qui étoit à Bâba, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé en cette audience, & sur le soir il envoya un de ses Agas en poste en Candie, avec un courrier pour en donner avis au Grand Visir.

Le 12. le Kaïmacan étant revenu à Selivree avec le Grand Seigneur, donna une seconde audience à M. de la Haye, & lui témoigna que son Maître vouloit écrire au Roi, & lui envoyer une personne de considération pour lui présenter ses lettres. Ils convinrent de faire passer cet Envoyé sur les Vaisseaux du Roi qui étoient à Constantinople, & de faire partir le Major des Vaisseaux pour les faire venir au *Valo* où l'Envoyé iroit s'embarquer. M. l'Ambassadeur fit présent au Kaïmacan d'une horloge dont la boîte étoit d'or enrichie de pierreries d'un prix considérable, & de quelques autres bijoux. L'on remit généralement toutes les autres affaires au retour du courrier que l'on avoit envoyé au Grand Visir qui étoit occupé au siège de Candie.

On demeura d'accord que le Sieur la Fontaine Drogman de M. l'Ambassadeur, accompagneroit celui qui se-

roit le porteur de la lettre du Grand Seigneur au Roi, qui donneroit avis à Sa Majesté que le Grand Seigneur avoit retenu M. l'Ambassadeur auprès de lui pour renouveler les Capitulations auxquelles on ajouteroit les articles suivans.

*Articles qu'on doit ajouter aux Capitulations en les renouvelant.*

I. Que les François ne payeront que trois pour cent de doüanne, comme les autres Nations.

II. Qu'ils ne payeront plus la Mezzetterie, qui est un droit de tant par balle, & d'un & demi pour cent sur les marchandises de prix qu'on vend ou qu'on achete à Constantinople.

III. Que les Matelots qui auront fait le cours, & se trouveroient sur les Vaisseaux Marchands, ne pourront être recherchés ni directement ni indirectement.

IV. Que les Vaisseaux François ne feront point obligés d'aller en Candie, ni employés aux autres services du Grand Seigneur contre la volonté de leurs Capitaines; & que s'ils y vont volontairement, ils ne seront point tenus de payer les pertes qui pourroient leur être survenuës par la rencontre des Corsaires ou autrement,

V.

V. Que tous les Etrangers qui n'auront point de représentant à la Porte, & qui voudront trafiquer dans les Etats du Grand Seigneur, seront obligés d'y venir avec la Banniere de France.

VI. Que toutes les exemptions & privileges qui se trouveront par les capitulations avoir été accordées aux autres Nations, seront aussi accordées aux François.

VII. Que s'il plaît à Sa Majesté Très-Chrétienne de demander quelque chose à la Porte qui ne préjudicie point au Grand Seigneur, elle lui sera promptement accordée, & ensuite interée dans les nouvelles capitulations.

VIII. Enfin que tous les commandemens que nos Ambassadeurs obtiendront seront ponctuellement exécutés.

Le 17. Avril le Major des Vaisseaux reçût de Son Excellence les ordres necessaires pour faire venir les Vaisseaux du Roi au Valo, & pour revenir en poste lui en donner avis.

Le 21. le Caïmacan donna à dîner au Mufti, à Vanni Effendi, Prédicateur du Grand Seigneur, & au Hechim Bachî ou premier Medecin,



dans une Maison de plaifance qui est à une demie lieuë de la Ville à côté du fleuve. Après le repas il leur propofa un nommé Fraik-Beigfalakhar, ou grand Levier du Grand Seigneur, ou Ali Aga Capigi Bachi, pour aller en Ambaffade en France. L'affaire fut trouvée de fi grande confequence, qu'on réfolut de la remettre au retour du courier qu'on avoit dépêché au Grand Vifir.

Le 25. le Major s'étant rendu à Constantinople, les Vaiffeaux du Roi en partirent le 27. & arriverent au Valo le fecond jour de Mai. Le troiſième Mai le Major fe rendit auprès de Son Excellence, qui fut furprife de la diligence qu'il avoit faite, mais qui ne pouvoit rien faire, parce qu'on attendoit le retour du courier.

Le 5. le Caïmacan qui avoit été à la chaffe avec le Grand Seigneur étant revenu donna audience à M. l'Ambaffadeur fur les neuf heures du matin. Il lui dit qu'il attendoit la réponſe du Grand Vifir dans huit ou dix jours au plus tard, & qu'auffi-tôt il lui donneroit une réponſe déciſive fur toutes les affaires.

Le 10. M. Dalmeras qui étoit au Valo depuis huit jours, voyant que

Les affaires tiroient en longueur, mit à la voile & s'en alla à Milo, où il avoit quelque chose à faire.

Le 12. les Drogmans de M. l'Ambassadeur allerent dire au Caimacan l'impatience où étoit M. Dalmeras de s'en retourner en France. Il leur répondit qu'il en avoit autant que lui de recevoir des nouvelles du Grand Vifir, qu'il en attendoit de jour en jour, & que si M. Dalmeras étoit si pressé, il pouvoit partir & laisser seulement un de ses Vaisseaux, pour porter en France celui que le Grand Seigneur y voudroit envoyer.

Cette réponse prononcée assez brusquement, fit connoître à M. de la Haye que les affaires avoient changées de face, & qu'il falloit agir avec plus de modération, & donner au Ministre du Grand Seigneur le tems de recevoir les ordres du Grand Vifir.

Le 22. l'Aga que le Caimacan avoit dépêché en Candie, en revint avec la réponse du Grand Vifir. Les Grands de l'Empire furent assemblés. On fut la réponse du premier Ministre. Il marquoit qu'il y avoit peu de fonds à faire sur la négociation d'un Ambassadeur qui n'étoit pas agréable à son propre Souverain, & qu'il ne falloit

pas songer à renouveler les Capitulations, & y ajouter d'autres articles, avant d'être bien informé si son Maître les agréeroit, & s'il n'avoit pas quelque nouvelle demande à faire; & qu'avant toutes choses, il étoit à propos d'envoyer une personne au Roi pour l'informer des sentimens du Grand Seigneur, & lui faire connoître les raisons qui avoient obligé les Ministres à différer de lui donner les satisfactions qu'il desiroit.

Ces avis furent approuvés de tout le Divan; & il fut résolu, qu'au lieu du Capigi Bachi qu'on avoit résolu d'envoyer avec le caractère d'Ambassadeur, on enverroit une personne en France en qualité de simple Envoyé, qui présenteroit au Roi les Lettres du Grand Seigneur, & suivroit les instructions qui lui seroient données, & que selon les bonnes ou mauvaises nouvelles qu'il apporteroit, on prendroit les mesures nécessaires, ou pour y envoyer une personne de la premiere qualité, avec des presens considerables, ou pour laisser les affaires dans l'état où elles se trouvoient, en attendant une autre conjoncture.

Cet avis unanime ayant été rap-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** 125.  
porté au Grand Seigneur par le Cai-  
macan, Sa Hauteſſe nomma auffi-tôt  
Soliman Aga pour remplir cette com-  
miſſion.

Soliman Aga avoit été Boſtangi,  
c'eſt-à-dire, Jardinier du Serrail. Il  
étoit paſſé à l'emploi de Muteſaraca.  
On ne peut gueres mieux comparer  
cet emploi qu'à celui des Gentilshom-  
mes ordinaires de la Maïſon du Roi.

Les Muteſaracas marchent dans les  
ceremonies à côté des Chaoux. Ils  
ont vingt-cinq aſpres, qui font quin-  
ze ſols par jour de notre monnoye.  
Le mot Muteſaraca ſignifie un homme  
d'ſtingué.

Il étoit né dans la Boſſnie, & ſelon  
les apparences enfant de tribut. Il  
étoit âgé de 57. à 58. ans, d'une tail-  
le haute & bien fournie. Il avoit l'air  
grand, l'humeur ſombre, la phifio-  
nomie peu agréable, parce qu'il pa-  
roïſſoit trop mélancolique. Il avoit  
le viſage long, baſané, & marqué  
de petite verole, les yeux petits &  
peu arrêtés, le poil grïſon, la barbe  
longue & bien fournie, le corps ro-  
buſte & vigoureux. C'étoit un hom-  
me de bon ſens, & d'un raïſonnement  
ſolide, plein d'eſprit, s'énonçant  
bien en peu de paroles.

Le 27. Mai les Drogmans étant allés à Dogangi pour sçavoir s'il y avoit quelque chose de nouveau, rapporterent à M. l'Ambassadeur, que celui qui devoit aller en France étoit nommé, & que le lendemain le Caïmacan lui donneroit audience.

Le 29. ce Ministre dit à M. l'Ambassadeur, qu'il n'étoit pas possible de finir l'affaire des Capitulations & des autres choses qui étoient à régler avant de sçavoir les dispositions où seroit le Roi de les agréer, & qu'il avoit les ordres du Grand Seigneur pour envoyer en France celui qu'il avoit choisi pour porter ses Lettres.

Le 30. le Rais Kitab ou premier Secrétaire qui avoit eu ordre de dresser les Lettres pour le Roi; voulant être instruit du contenu de celles que M. l'Ambassadeur avoit apportées au Grand Seigneur de sa part, & des qualités qu'on avoit coutume de lui donner, envoya chercher M. Fornetti premier Drogman, qui l'ayant instruit pendant la nuit, le laissa le matin appliqué à les dresser, avec promesse qu'il ne les quitteroit point qu'il ne les eût achevées.

Le même jour Son Excellence reçut des Lettres de M. Dalmeras, qui lui

apprenoit son arrivée à Milo, & qu'il demeureroit bord sur bord entre cette Ile & celle de Cerigo en attendant de ses nouvelles. Il envoya ses Drogmans en donner avis au Caïmacan, & le prier de souffrir qu'il s'abouchât en sa présence avec celui qui étoit destiné pour aller en France.

Le Caïmacan répondit qu'il ne paroïssoit pas que cette entrevûe fût nécessaire, & qu'incessamment Soliman Aga se rendroit au lieu où il devoit s'embarquer. On le revêtit le lendemain du Caftan de ceremonie, & tous ses amis vinrent le congratuler, & dès le soir même on lui remit ses ordres.

Le 9. Juin M. l'Ambassadeur alla prendre congé du Caïmacan à Drogangi. Il fut reçu sous les tentes : toute l'audience se passa en complimens, & en témoignages reciproques d'une parfaite amitié ; après quoi il alla voir secretement Soliman Aga, & conféra avec lui sur le sujet de son voyage.

Le 11. Soliman Aga accompagné seulement de quatre domestiques vint lui rendre visite. Ils s'entretinrent pendant une heure, & se separerent avec de grands témoignages d'amitié.

& d'estime. Son Excellence lui fit present d'une montre d'or.

Soliman Aga reçût le 12. un ordre précis du Caïmacan, de partir & de s'aller embarquer à Napoli de Romanie. Il partit aussi-tôt, & fut accompagné de tous ses amis jusqu'à deux lieues de la Ville.

Il arriva le 20. à Napoli, & s'embarqua le lendemain au bruit de toute l'artillerie de la Place sur une Patache que M. Dalmeras lui avoit envoyée. Le Major des Vaisseaux lui fit excuse de ce que les gros Vaisseaux n'avoient pû s'approcher plus près pour le recevoir. Il lui répondit, que ceux qui ne cherchent que la gloire & la satisfaction de leurs Maîtres, prennent peu garde à la leur particuliere, qu'il ne lui importoit que d'aller en France exécuter les ordres du Grand Seigneur.

Il fut reçu avec honneur dans le Vaisseau du Roi. On le salua de toute l'artillerie des quatre Vaisseaux. M. Dalmeras lui donna sa chambre, & le traita avec toute la distinction & l'honneur imaginable.

Le 4. Août 1669. les quatre Vaisseaux du Roientrerent dans le Port de Toulon, & y débarquerent Soliman Aga.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 119

Sa Majesté en ayant reçu avis choisit le Sieur de la Gibertrie, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour l'aller recevoir de sa part ; le faire loger, le défrayer sur sa route, & lui faire rendre tous les honneurs dûs à son caractère.

Soliman fut reçu à Toulon avec les honneurs accoutumés. Il fut logé à l'Hôtel de Ville, complimenté & traité magnifiquement. Il visita le Port & les Vaisseaux du Roi, & admira leur beauté & leur grand nombre.

On lui fit voir le Parc & l' Arsenal. Il fut surpris de la prodigieuse quantité de bois de construction qu'il y vit, & de la multitude des Ouvriers qui travailloient.

Il partit de Toulon le 21. pour se rendre à Marseille. Les Echevins le reçurent, le complimenterent, lui firent les présens ordinaires, & le traiterent pendant deux jours en public avec une magnificence extraordinaire.

Il partit de Marseille le 24. coucha à Aix, & continua sa route jusqu'à Lyon, où il arriva le 1. Octobre, & y demeura trois jours, pendant lesquels on lui fit voir tout ce qu'il y a de considerable dans cette grande Ville.



Il arriva le 16. Octobre à Orleans, & le 20. à Fontainebleau. Il visita avec admiration les bâtimens & les jardins de cette Maison Royale.

Il en partit le 31. & arriva le 1. Novembre au Village d'Iffy près de Paris. Il fut logé dans la maison de M. de la Basiniere, en attendant sa premiere audience du Ministre qui a le département des affaires Etrangeres.

Dès que M. de Lionne scût qu'il étoit arrivé à Iffy, il m'envoya chercher, afin de s'informer de la maniere dont les Grands Vifirs donnent audience aux Ministres Etrangers; & comme il vouloit les imiter, il me chargea de faire tout préparer dans ses offices, & d'instruire ses Officiers & ses domestiques de tout ce qu'ils devoient faire dans cette ceremonie, où il devoit représenter le Grand Vifir. Je fis tout de mon mieux, & plus même qu'il ne me demandoit. Heureux s'il avoit bien voulu suivre les avis que je lui avois donné. La suite le fera voir.

M. de Lionne se rendit à Surêne, où il devoit donner la premiere audience à Soliman Aga, & me marqua de m'y rendre par ce Billet.

*A Surêne le 3. Novembre 1669.*

Monfieur, je vous écris ce Billet, pour vous dire que le Roi veut que vous foyez présent à l'audience que je dois donner à l'Envoyé du Grand Seigneur, afin que vous obferviez si les Interpretes rapportent fidelement tout ce qu'on dira de part & d'autre: ce fera à huit heures du matin; je vous y attends, pour vous affûrer que je fuis votre affectionné ferviteur.  
*Signé, DE LIONNE.*

Ceux qui se plaignoient de M. de la Haye n'avoient pas plus d'indulgence pour le Sieur de la Fontaine, qui accompagnoit Soliman pour lui fervir d'Interprete, parce qu'ils prétendoient qu'il étoit l'instrument ou l'auteur de tous leurs déplaisirs. Cela avoit fait du bruit à la Cour, parce qu'on prétendoit qu'il n'étoit venu avec cet Envoyé que pour le faire parler en faveur de M. de la Haye, dont il foûtenoit les droits & les intérêts. Ce qui augmentoit leurs défiances; c'est qu'on étoit persuadé que c'étoit M. de la Haye qui avoit menagé cette Commission, & qui payoit son voyage, afin de faire

connoître les avantages qu'il procureroit au Roi par cette Ambassade , & le faire demeurer plus long-tems dans son emploi. Voilà ce qu'on en pensoit ; & c'est ce qui me procuroit dans cette occasion les marques de la confiance que le Roi me donnoit d'une extrême fidélité.

Je me rendis de grand matin à Surêne le 4. Novembre. M. de Lionne me conduisit par tout , pour voir si toutes choses étoient en bon ordre ; & je les trouvai fort bien ; je reçus ensuite ses ordres sur ce que j'avois à faire. Le Sieur de la Croix & le Sieur Dippy Interpretes du Roi ; le premier pour la Langue Turque , & l'autre pour l'Arabe , s'y trouverent pour faire leurs fonctions ; mais ils se trouverent bien embarrassés. Je me tins avec M. de Rives oncle de M. de Lionne , qui représentoit le Grand Visir.

M. de Lionne étoit habillé d'une longue robe de satin noir avec la Croix du S. Esprit en broderie d'argent, & avec une Croix d'or du même Ordre couverte de pierreries, attachée à un cordon bleu qui lui pendoit sur la poitrine. Voici de quelle maniere se passa cette ceremonie.

*Relation de l'Audience donnée par M.  
de Lionne Secrétaire d'Etat  
à Soliman Aga.*

**M**onsieur de Lionne qui avoit le département des affaires Etrangères , ayant fait avertir Soliman Aga par M. de la Gibertie , qu'il lui donneroit sa premiere audience le 4. Novembre en sa maison de Surêne à neuf heures du matin , l'Envoyé s'y rendit à l'heure marquée , avec tout son train dans plusieurs carosses à six chevaux.

Les carosses étant entrés dans la cour , & l'Envoyé ayant mis pied à terre , monta l'escalier sans être reçu de personne de la part de M. de Lionne.

Il entra dans la premiere salle , où étoit M. de Rives avec une partie des Officiers & des domestiques de M. de Lionne. Le Kiahia alla trois ou quatre pas au-devant de l'Envoyé , & le fit asseoir , & s'assit aussi sur deux sieges égaux. Après quelques complimens il lui fit apporter du café.

Soliman Aga ayant envoyé le Sieur

de la Fontaine son Drogman à M. de Lionne, pour sçavoir quand il pourroit avoir audience, M. de Lionne le reçût assis & sans se découvrir, & lui dit: Qu'étant alors occupé à quelques affaires importantes, il le feroit avertir dès qu'elles seroient achevées, ce qui ne tarderoit pas.

A quelque tems de-là on vint avertir l'Envoyé qu'il pouvoit venir. Je m'étois entretenu avec lui en présence de M. de Rives. Il fut étonné de trouver un homme qui parloit si bien sa Langue, & prit autant de plaisir dans cet entretien, qu'il eut de chagrin de ne me point voir pendant l'audience.

Il passa de la salle dans une longue galerie fort parée, presque remplie de monde; accompagné de tous ses gens; & il entra dans un salon richement paré; au bout duquel il y avoit un lit de repos, couvert de drap d'or, avec des carreaux de brocard d'or, sur une estrade couverte d'un tapis de Perse or & soye; sur lequel M. de Lionne étoit debout. L'Envoyé entra gravement, & faisant plusieurs inclinations assez profondes à la maniere de son País. M. de Lionne le salua en ôtant son chapeau; qu'il remit aussi-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 1387**  
tôt, & s'assit sur ce lit, le dos appuyé sur les carreaux. Il fit présenter à l'Envoyé un tabouret de damas garni de franges d'or, que l'on mit au bas de l'estrade hors du tapis. L'Envoyé s'y assit, & tous les Officiers de l'un & de l'autre se placèrent des deux côtés; les François à la droite, & les Turcs à la gauche; & tous demeurèrent debout. La galerie fut bien-tôt remplie de quantité de gens de distinction, que la curiosité avoit attirés à cette cérémonie, qui voyoient ce qui se passoit dans le salon par les portes qui étoient garnies de glaces de Venise.

Soliman Aga étant demeuré assis un moment, se leva; tira de son sein une Lettre du Caïmacan; la baïsa, la porta sur sa tête, & la présenta à M. de Lionne, qui la reçut avec civilité; & s'étant remis sur son siege, il dit quelques mots en Turc, & fit continuer le reste de son discours par le Sieur de la Fontaine qui étoit son Interprète, qui dit: Que le Grand Seigneur desirant d'entretenir la bonne correspondance qu'il avoit depuis long-tems avec l'Empereur de France, l'avoit envoyé avec une Lettre en signe d'une amitié parfaite; pour

s'éclaircir des raisons que Sa Majesté avoit de rappeler son Ambassadeur sans en envoyer un autre en même-tems à sa place, selon la coûtume ordinaire. C'est le précis du discours que la Fontaine prononça.

M. de Lionne lui répondit que l'Empereur son Maître seroit bien aise d'entretenir cette amitié, qu'il ne s'en éloigneroit jamais; mais qu'il y avoit bien des choses à régler à cause des injustices qu'on faisoit aux François qui trafiquoient dans l'Empire du Grand Seigneur, & qu'il falloit chercher des remedes convenables pour donner une satisfaction réciproque aux deux Empereurs.

M. de Lionne qui se desioit de la Fontaine ne voulut pas qu'il lui servît d'Interprete. Le Sieur Dippy Interpreter pour la Langue Arabe étoit présent, & ne sçavoit pas la Langue Turque. Je n'avois pas ordre de faire la fonction de M. de la Croix: il fallut donc qu'il fit sa charge; mais comme il n'avoit appris la Langue Turque qu'en France, à force de lire & d'étudier, il étoit devenu habile pour faire une traduction, mais il n'avoit pas l'usage de s'expliquer; de sorte qu'il ne fit que bredouiller de

BU CHEVALIER D'ARVIEUX. 157.  
telle forte, que l'Envoyé ne put rien  
comprendre dans ce qu'il lui dit; ce  
qui fut cause que l'audience finit bien  
plûtôt qu'elle n'auroit dû faire.

M. de Lionne fit demander à l'En-  
voyé la Lettre que le Grand Seigneur  
écrivait au Roi. Il répondit qu'il avait  
ordre de ne la donner qu'au Roi en  
main propre, & que sa tête en ré-  
pondoit. M. de Lionne fit de nouvel-  
les instances pour l'y obliger, tout fut  
inutile; il ne voulut jamais la lâcher.  
Il répondit aux plaintes que M. de  
Lionne faisoit des injustices que l'on  
faisoit aux François en Turquie, qu'il  
étoit à propos de lui en donner un  
Memoire, & qu'à son retour on pou-  
voit être assuré qu'ils seroient châtiés,  
& que cela n'arriveroit plus.

Ce fut M. de la Fontaine qui fut  
obligé de suppléer pour M. de la  
Croix, parce que M. de Lionne &  
l'Envoyé s'apperçurent aisément par  
les questions & les réponses qu'ils se  
faisoient réciproquement, que l'In-  
terprete François n'entendoit pas  
l'Envoyé, & qu'il ne lui rapportoit  
pas les paroles du Ministre.

On servit le café, & ensuite le sor-  
bet à la maniere des Turcs, & toute  
la compagnie en fut regalée. Le par-



sum suivit, & fit la fin de l'Audience, après laquelle l'Envoyé descendit dans le jardin, & choisit dans les allées un lieu propre pour faire la Priere de midi avec ses gens, pendant que les François se promenoient dans le parterre.

Le sieur de la Fontaine eut ordre de Soliman Aga de dire à M. de Lionne que l'Envoyé n'avoit pas entendu un mot de ce qu'il lui avoit fait dire par son Interprete, c'est-à-dire, par M. de la Croix, & qu'il seroit inutile de lui donner d'autre audience s'il n'avoit pas un meilleur Trucheman; qu'il s'étoit attendu que celui qui l'avoit entretenu avec son Kiahia auroit été employé à cette fonction, puisqu'il entendoit & parloit fort bien sa Langue.

M. de Lionne lui dit qu'il y mettroit ordre, & s'étant informé de M. de Rives qui étoit celui qui avoit parlé à l'Envoyé, & scû que c'étoit moi, il m'envoya chercher au jardin où j'étois encore.

Cependant la Fontaine qui avoit été porter la réponse de M. de Lionne à Soliman, ayant rencontré M. de la Croix, il lui dit d'un ton aigre, qu'il s'étonnoit qu'il se mêlât d'un métier qu'il n'entendoit pas; que la Negocia-

tion iroit tout de travers , parce qu'il ne sçavoit pas expliquer à l'un les intentions de l'autre , & qu'ayant fait un si long séjour en Turquie , il avoit fait bien peu de progrès dans la Langue Turque. M. de la Croix lui dit qu'il n'avoit jamais été en Turquie , & qu'apparemment il le prenoit pour le Chevalier d'Arvieux. Il en convint , & quelques gens qui étoient présents me l'ayant amené dans une allée où je me promenois , il me dit que croyant parler à moi il avoit fait des reproches un peu fortes à M. de la Croix sur ce qui s'étoit passé à l'Audience , & qu'il m'en faisoit excuse. Nous allions avoir une conversation sur ce sujet, lorsqu'on me vint dire que M. de Lionne me demandoit. Je le trouvai dans le salon avec M. de Rives & plusieurs autres personnes , en présence desquelles il me dit les plaintes de Soliman contre les Interpretes du Roi , ajoutant que le Roi ne se serviroit plus que de moi seul , & que ses Interpretes ne se trouveroient plus aux Audiences , & qu'il en parleroit le lendemain à Sa Majesté. Je le priai de n'en rien faire , parce que ces Interpretes avoient financé pour leurs Charges , & qu'ils seroient ruinés s'ils venoient à les perdre.

Il me repliqua que leurs fonctions dépendoient de lui , & qu'il falloit que le Roi fût servi ; que Sa Majesté pouvoit avoir cent Interpretes, & se servir de qui bon lui semble , & en qui il pût se confier. Je vous ordonne de sa part d'aller à Issy , vous verrez l'Envoyé Turc , & vous tâcherez de découvrir ce qu'il pense , & vous m'en donnerez avis.

M. de la Croix , en qualité d'Interprete du Roi , reçût la lettre du Caïmacan des mains de M. de Lionne avec ordre de la traduire , & de la lui rapporter dès le lendemain. Il s'en retourna à Paris consulter ses Dictionnaires sur les mots les plus difficiles.

M. de Lionne voulut aussi que j'en fisse une traduction pour la montrer au Roi , après qu'il auroit donné son approbation à celle qui lui paroïtroit la meilleure.



---

 TRADUCTION

DE LA LETTRE DU CAIMACAN  
de Constantinople à M. de Lionne  
Secretaire d'Etat.

*Au premier Ministre de l'Empereur de France, qui est le modele des Princes Chrétiens & le protecteur des Grands, M. de Lionne son cher Conseiller & votre bon ami, que Dieu veuille inspirer & diriger en bien.*

**A** Près vous avoir présenté nos Saluts, & les souhaits d'une affection ferme, & de la constance qui doit être inseparable de l'amitié par laquelle nous vous déclarons avec sincérité que le Pompeux, Magnifique & Puissant Empereur mon Maître, soutien du monde, Roi des Rois victorieux, ayant anciennement fait alliance avec l'Empereur de France & contracté amitié avec lui par la paix; elle a été augmentée de jour en jour jusqu'à présent; & les Marchands comme les autres Sujets, qui vont par terre & par mer trafiquer dans les Etats du Grand Seigneur, ayant eu le plaisir de trouver du profit dans leur commerce, n'y ont

jamais rien souffert qui ait contrevenu à la paix, ni troublé leur repos.

Cela étant ainsi, le Grand Seigneur désirant sçavoir la cause pour laquelle Sa Majesté rappelle son Ambassadeur residant à la Porte, source de tout honneur, sans en envoyer un autre à sa place en même tems; Il a dépêché vers Elle une personne illustre, digne de loüange, pleine de force & de vénération, appelé Soliman Aga, dont la gloire soit perpetuelle, avec une Lettre Imperiale & Puissante pour lui presenter.

Ainsi vous prendrez la peine de nous faire sçavoir par la réponse de la presente le sujet qu'a Sa Majesté de rappeler l'Ambassadeur qui reside presentement à la Porte Imperiale, l'appui des Princes, conformément aux anciens Traictés, puisqu'on n'a fait aucun mauvais traitement à ses Sujets, ni rien attenté contre les loix de la Justice qui ait pû faire de la peine aux Marchands, ni aux autres François, ni qui ait pû rompre l'alliance & l'amitié entre eux, contractée depuis si long-tems.

Renvoyés promptement à la Porte ledit Soliman sans le faire retarder; vous souhaitant toutes les dispositions necessaires à l'entretien d'une parfaite

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 143  
amitié , & d'une parfaite correspondance inviolable.

Le Paraphe étoit à la marge , où étoit écrite une manière de chiffre contenant ces mots : *Le pauvre , le Prince des Princes élevés* , MUSTAFA Pacha Cajmacan. Et son sceau étoit imprimé dans le contour de la queue de ce chiffre.

Après avoir remis cette traduction à M. de Lionne , il me la fit signer & la porta au Roi ; il me dit ensuite que Sa Majesté l'avoit lûe avec plaisir.

J'allai ensuite demeurer quelques jours à Issy. Soliman Aga vint me recevoir jusqu'à l'entrée de sa chambre, & m'ayant fait asseoir auprès de lui , nous nous entretenmes de quantité de choses qui avoient rapport à sa Commission. Je remarquai dans cette conversation & dans les autres que j'eus avec lui , qu'il étoit plein d'esprit , de bon sens, & d'une politique solide & aisée. Je ne pouvois assez admirer qu'un homme qui avoit passé la plus grande partie de sa vie dans les jardins du Serail , eût tant de lumières & tant de perfection. J'eus bien-tôt gagné sa confiance , & je m'en servis selon les ordres que j'avois pour découvrir ce qu'on souhaitoit sçavoir , & dont je

rendois compte chaque jour à M. de Lionne ; & comme ce Ministre étoit naturellement porté à faire du bien , il m'introduisoit chez le Roi à l'entrée du Conseil , & me faisoit dire au Roi même , en présence des Ministres qui composoient le Conseil , ce que j'avois appris , observé ou pénétré , après quoi je recevois les ordres du Roi même , & je m'en retournois à Issy ; de sorte que j'étois continuellement sur la route de saint Germain à Issy.

Soliman Aga demeura toujours à Issy depuis sa premiere Audience jusqu'au 19. Novembre 1669. qu'il en eut une seconde. Il étoit défrayé selon les ordres du Roi , qui avoit mis de ses Officiers auprès de lui , pour le traiter magnifiquement. La seule dépense de bouche montoit à 200. livres par jour , sans compter les autres dépenses.

Il recevoit les visites de quantité de gens des deux sexes , que la curiosité y attiroit de Paris & des environs. On le suivoit à la promenade , on le voyoit manger , prier Dieu ; & il faut avoüer que les Parisiens ont tort de se plaindre quand on les appelle Badauds ; en verité je n'ai jamais tant vû d'actes de Badauderie que je leur en voyois  
faire.

faire. La table de l'Envoyé étoit servie très - délicatement & très - abondamment ; mais il avoit son Cuisinier Turc qui lui accommodoit toujous quelques plats à sa mode , & il étoit rare qu'il touchât à ceux que les Cuisiniers François avoient assaisonnés , parce qu'il craignoit qu'il n'y eût du lard.

La foule des curieux devint à la fin si grande , qu'on fut obligé de mettre des Suisses pour empêcher le désordre.

Le 18. Novembre M. de Lionne m'envoya chercher pour me dire que le Roi vouloit se servir de moi à l'exclusion de tout autre , tant à l'Audience, que dans toutes les autres choses qu'il y auroit à négocier avec les Turcs. Il me dit ensuite qu'il iroit le lendemain à Surêne, pour donner une seconde Audience à Soliman Aga , & que je m'y rendisse à huit heures , parce que l'Envoyé y arriveroit à neuf heures.

Je me rendis le 19. à Surêne à l'heure marquée ; toutes les choses y étoient disposées comme à la première Audience.

Soliman Aga arriva à neuf heures ; il fut reçu & traité comme la première fois. Nous entrâmes avec lui dans



le salon : l'Envoyé s'assit sur son tabouret, & M. de Lionne sur son lit de repos, appuyé sur ses carreaux. On permit à toutes les personnes de distinction d'entrer dans le salon, M. de Lionne me fit approcher de lui, & dit aux autres Interpretes de se tenir derrière moi, & après quelques momens de silence il prononça d'un ton grave le discours suivant.

Discours de M. de Lionne à Soliman Aga.

Je me suis apperçû que quand vous envoyez me demander Audiance, vous me donnez le titre de Grand Visir, & que quelqu'un de vous a dit qu'il y avoit trois Grands Visirs en France. Je me crois obligé de vous détromper d'une si fausse opinion, qui est injurieuse à la gloire de l'Empereur mon Maître.

Je vous apprens donc qu'il n'y a dans cet Empire ni un Grand Visir, ni trois, ni autre autorité que celle de l'Empereur même, dont tous les Ministres ne sont que de simples Exécuteurs des ordres qui partent tous les jours, & à tous momens, & en toutes sortes d'affaires de sa bouche, de quelque nature qu'elles soient.

Il est vrai que pendant son bas âge la Reine sa Mere avoit l'administration de ses Etats, & qu'elle avoit alors

un premier Ministre. Mais aussi-tôt que l'Empereur mon Maître a été en âge de gouverner les Etats par lui-même, il n'a plus partagé son autorité avec personne. Sa Majesté voit tout, entend tout, ordonne tout, & travaille tous les jours au moins huit heures à écouter les plaintes de ses Sujets, & à leur rendre justice. C'est par cette voye qu'il s'est rendu les délices de ses Peuples, & l'étonnement & l'admiration de toute la Chrétienté.

Moi-même que vous voyez placé comme le Grand Visir le seroit à Constantinople; je ne suis qu'un petit Secrétaire de Sa Majesté Imperiale, & je n'ai d'autre fonction que celle d'écrire soir & matin les résolutions qu'elle prend dans les affaires qui regardent l'emploi particulier de ma Charge; après les avoir mis sur le papier, je les porte à l'Empereur pour sçavoir si j'ai bien compris sa volonté & ses intentions. Il corrige ou approuve ce que je lui présente: les autres Secrétares en usent de même, chacun dans l'étendue de l'emploi dont l'Empereur les honore.

Mais comme il n'y a aucun Ministre qui nous soit supérieur, ni personne entre l'Empereur & nous, pour ce qui

regarde l'exécution de ses volontés  
dans les affaires, celles qui regardent  
les Etrangers me sont commises; &  
comme l'Empereur mon Maître ne  
veut point souffrir de difference de  
traitement entre ses Ambassadeurs &  
ceux de l'Empereur votre Maître, de  
même qu'il n'y en a point entre les  
deux Empereurs pour leur Dignité,  
leur Grandeur, & leur Puissance; il  
m'a commandé de traiter avec vous,  
soit que vous soyez Ambassadeur, ou  
seulement Envoyé, de la même ma-  
niere que font les principaux Minis-  
tres de votre Empereur avec ses Am-  
bassadeurs ou Envoyés; c'est-à-dire,  
de m'asseoir sur un lit de repos & ne  
vous donner qu'un tabouret; de ne me  
point avancer pour vous recevoir, ou  
pour vous accompagner.

Je dois même vous déclarer que  
je ne sçai pas si quand le mot d'*Elchy*,  
qui veut dire Ambassadeur, se trouve-  
ra dans votre Lettre de Créance,  
l'Empereur mon Maître vous recevra  
en cette qualité, si vous ne lui appor-  
tez des presens, comme il a accoutumé  
d'en envoyer à votre Maître par ses  
Ambassadeurs; parce qu'on l'a assuré  
que les Ministres de la Porte faisoient  
entendre à l'Empereur votre Maître,

que ce sont des tributs que les autres Potentats lui envoient ; au lieu que du côté de l'Empereur mon Maître, ce ne sont que des marques de sa générosité & de son affection.

Quoique ce discours fût long, je le rapportai mot pour mot à Soliman, qui l'écouta avec attention & sans m'interrompre, & qui y répondit en ces termes :

Je ne suis pas venu ici pour m'instruire de la manière dont la France est gouvernée ; il me suffit de savoir pour toute particularité, que l'Empereur de France est un grand & puissant Monarque, pour qui j'ai bien du respect. Mon Maître m'a envoyé pour lui rendre une Lettre, & pour lui témoigner l'amitié & la bonne correspondance qu'il veut entretenir avec lui. Je m'en retournerai dès que je l'aurai remise entre ses mains, & qu'on m'aura donné sa réponse ; c'est ma Commission, je n'ai autre chose à faire que cela ; & je vous prie bien fort de me procurer cette satisfaction ; c'est la grace que je vous demande.

Réponse  
de Soli-  
man Aga.

Après que j'eus répété à M. de Lionne la réponse de Soliman, on entra de part & d'autre dans une conversation où l'Envoyé brilla beaucoup.

par ses réponses pleines d'esprit & de bon sens. On servit le café, le sorbet, & enfin le parfum. L'Envoyé prit congé, & s'en retourna à Isly, où il attendit l'Audience qu'il devoit avoir du Roi.

Mrs. les Interprètes du Roi furent bien mortifiés; quand ils apprirent que ce n'est pas assez de sçavoir lire une Langue, mais qu'il faut l'entendre & la sçavoir parler quand on veut se mêler de l'interpréter.

S'il m'avoit été permis de dire à M. de Lionne que la plus grande partie de son discours étoit tout à fait hors d'œuvre, par rapport à l'Envoyé Turc, je n'aurois pas manqué de le faire; mais je crois que c'éroit une espèce de satisfaction qu'il avoit eue de voir donner à ses Collègues, qui s'étoient formalisés de ce qu'il faisoit la figure de Grand Visir.

Quant à la cérémonie, j'avois pris la liberté de lui dire qu'il ne me sembloit pas fort convenable d'affecter des manières Turques en France, & qu'il auroit mieux valu recevoir l'Envoyé selon la grandeur Françoisse, que de nous abaisser à prendre les leurs; en abandonnant les nôtres; d'autant que pour garder une juste égalité, il ne falloit

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 151  
agir que comme ils agissent ; & que  
comme ils ne quittent ni leurs habits,  
ni leurs coûtumes quand ils viennent  
chez nous , il me sembloit que c'étoit  
donner atteinte à la grandeur de notre  
Monarque, de nous conformer à des  
manieres qui nous sont tout à fait é-  
trangeres.

On disoit que c'étoit M. de Guitty,  
Grand-Maitre de la Garderobbe du  
Roi, qui avoit fait un voyage à Con-  
stantinople, qui avoit mis M. de Lion-  
ne dans le goût de contrefaire le Grand  
Visir.

M. de Lionne fit encore inutilement  
quelques tentatives pour obliger Soli-  
man à lui donner la Lettre du Grand  
Seigneur ; mais ce Ministre ne la vou-  
lut jamais lâcher , & pour n'y être pas  
obligé , il ne la portoit point sur lui. Il  
s'en défendit toujours , en disant, qu'il  
y alloit de sa tête s'il ne suivoit pas  
exactement les ordres qu'on lui avoit  
donnés.

On agita plusieurs fois dans le Con-  
seil si le Roi donneroit Audience à So-  
liman comme à un Ambassadeur , ou  
seulement comme à un Envoyé, & si le  
Roi le verroit en public ou en particu-  
lier. On prétendoit que le mot *Elchi*,  
qui signifie Ambassadeur, selon nos In-

Interpretes François, ne se trouvoit point dans sa Lettre, & que par conséquent on ne le devoit recevoir que comme Envoyé. Mais ils ne sçavoient pas que le mot *Etchi* signifie également Ambassadeur & Envoyé chez les Turcs, qui ne mettent point de difference entre ces deux especes de Ministres, & il paroît qu'il ont raison; car tout Envoyé est Ambassadeur, & tout Ambassadeur est Envoyé, si on prend ce mot dans sa véritable signification, & il n'y a pas long-tems que l'on a distingué en France ceux qui sont décorés de ces titres, faute d'être instruit de cela, & malgré tout ce que j'eussis dire, on vouloit contester la qualité de Soliman. Mais après bien des contestations, il fut enfin résolu qu'il auroit Audience du Roi, d'une maniere qui tiendroit le milieu entre les ceremonies que l'on pratique pour les Ambassadeurs, & celles qui sont en usage pour les simples Envoyés.

Il me semble qu'on se seroit épargné bien des embarras, si au lieu de tant de disputes sur sa qualité, on l'avoit reçu & traité comme Ambassadeur; il n'en auroit pas coûté davantage, on auroit ménagé bien des dépenses, & on auroit renvoyé Soliman bien plutôt chez lui.

M. de Guitti, que son seul voyage en Turquie, & un séjour très-court qu'il y avoit fait, faisoient regarder comme un homme bien au fait de toutes les ceremonies Turques, & qui étoit d'ailleurs extrêmement zélé pour la gloire du Roi, fut chargé de faire préparer tout ce qui convenoit pour l'Audience que Sa Majesté vouloit donner à Soliman. Il s'en acquitta très-bien, comme on le verra par la relation que j'en ferai.

Le troisième Decembre Soliman Aga fit son entrée à Paris par la Porte Dauphine, & fut conduit par les plus belles rues au travers de la Place Royale, à l'Hôtel de Venise, derrière les Minimes, où l'on lui avoit préparé son logement.

Quelques Officiers & Gardes de la Prévôté étoient à la tête de ses gens, qui au nombre de douze marchèrent deux à deux proprement habillés, & avec des turbans de différentes couleurs. Ils étoient montés sur des chevaux de la grande Ecurie du Roi, harnachés & caparassonnés à la Turque.

Soliman Aga venoit ensuite monté sur un très-beau cheval du Roi, la masse d'armes sous une cuirasse, & le



154 M É M O I R E S D U  
fabre sous l'autre. Il avoit à sa droite  
M. de la Gibertie, & à sa gauche le  
fieur de la Fontaine son Trucheman.  
M. de Lassus, que le Roi avoit chargé  
de le faire servir & deffayer, le sui-  
voit, & étoit suivi de dix des gens de  
Soliman marchans deux à deux comme  
les premiers. Une troupe de Gardes de  
la Prévôté fermoit la marche. Il fut re-  
çu & complimenté à l'Hôtel de Ve-  
nise de la part du Roy, de la Rei-  
ne, & des Princes, & il y eut tou-  
jours presse à le voir manger, prier  
Dieu, &c. On lui entretenoit trois ca-  
rosses, & il étoit servi magnifique-  
ment.

Le lendemain 4. Decembre je fus  
le voir à son nouveau domicile, & je  
passai la journée avec lui. Je m'aper-  
çus dans la conversation qu'on lui don-  
noit des avis; j'en découvris aisément la  
cause, & je crus devoir en donner avis à  
M. de Lionne par le Mémoire suivant.

Il paroît nécessaire d'empêcher  
qu'une troupe de Turcs habillés à  
la Françoisse aillent loger chez Soli-  
man Aga. Il est vrai que ce seroit une  
espece de léfine d'empêcher qu'il ne  
reçût à sa table quelques gens de son  
Pais & de sa Religion; mais il est à  
propos qu'elle ne soit pas ouverte

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 155  
à toutes sortes de gens, à cause des  
avis qu'on lui donne.

Il seroit bon d'ordonner aux Escla-  
ves Turcs qui sont à Paris, & qui ont  
leurs cartes de liberté, & qui doi-  
vent s'en retourner avec cet Envoyé,  
de l'aller attendre à Toulon, le nom-  
bre de ses gens étant déjà assez grand.

J'ai découvert que plusieurs Turcs  
qui se sont faits Chrétiens, veulent  
s'en retourner avec lui pour rentrer  
dans leur ancienne Religion. On brû-  
le vifs en Turquie ceux que l'on sur-  
prend dans un pareil dessein. On fe-  
roit une grace à ces misérables, si les  
ayant convaincus de ce crime on leur  
donnoit la vie, & qu'on les mît aux  
galeres. Il y a un nommé Jean qui a  
été baptisé à Rome, qui a affecté de  
faire sa cour à l'Envoyé, de le servir  
à table, & de se mêler parmi ses do-  
mestiques, auxquels je suis presque as-  
sûré qu'il a déclaré son dessein: il se-  
roit bon de le faire observer.

Malgré tout ce que j'ai pû dire à  
Soliman, je me suis apperçû que ce  
n'est que par les conseils qu'on lui a  
donnés, qu'il continuë de demander  
que le Roi se leve pour recevoir la  
Lettre du Grand Seigneur, qu'il la  
mette à côté de lui sans l'ouvrir pen-

dant l'audience, comme on le pratique à la Porte pour les Lettres que le Roi écrit au Grand Seigneur.

Il seroit bon pour plusieurs raisons que Soliman Aga s'en allât droit à Toulon, sans passer par Marseille, afin d'éviter que les Esclaves Turcs qui sont sur les Galeres ne lui donnent des avis & des lettres qui pourroient être préjudiciables aux Negocians François qui sont dans le Levant, & que l'on donnât des ordres précis aux Officiers de l'Amirauté d'empêcher adroitement qu'on ne lui rende aucune lettre ni aucune sorte de papier.

Je sçai que cet Envoyé a dessein de demander que Sa Majesté lui remette tous les Esclaves Turcs qui sont sur ses Galeres, comme un present qui seroit très-agréable au Grand Seigneur. Il me semble que les Ministres de la Porte auroient dû commencer cet échange par maniere de present ; mais il n'y a pas d'apparence qu'ils le fassent, parce qu'il y a un bien plus grand nombre de François dans les Galeres du Grand Seigneur, qu'il n'y a de Turcs sur celles de France. S'il en parle on pourra lui proposer cet échange, & remettre l'affaire à ce qui

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 197  
sera réglé, ou par l'Ambassadeur du  
Roi à la Porte, ou par celui que le  
Grand Seigneur enverra en France  
après le renouvellement des Capitu-  
lations.

M. de Lionne fut content de ce  
Memoire, il le fit voir au Roi, & me-  
dit que Sa Majesté y auroit égard.

---

*Relation de l'Audience que le Roi  
donna à Soliman Aga.*

LE cinquième jour de Decembre  
1669. M. de Berlise Introduceur  
des Ambassadeurs, vint prendre  
l'Envoyé à l'Hôtel de Venise dans les  
carrosses du Roi & de la Reine, & le  
mena dîner à Chatou dans une mai-  
son qui avoit été préparée à cet effet.  
Il le conduisit ensuite à Saint Germain  
en Laye, où le Roi lui devoit donner  
sa premiere audience.

On lui fit mettre pied à terre quand  
il eût passé le Pont du Pec, & il  
monta avec toute sa suite sur des che-  
vaux de la grande écurie qui l'atten-  
doient là.

Il étoit vêtu d'une veste de satin  
blanc, avec une grande robe de  
drap couleur de feu doublée de mar-

tre zibeline ; un bonnet de velours rouge entouré d'un turban de mousseline blanché , dont les extrémités avoient un tissu d'or.

Il passa au milieu des Gardes Françoises & Suisses , qui étoient rangées depuis l'entrée de la cour du vieux Château jusqu'au Château neuf. Les deux Compagnies des Mousquetaires du Roi étoient en escadrons derrière les Gardes à pied ; ils étoient tous habillés de velours noir avec des boutons d'orfèvrerie , & les Officiers avoient des plumets & des écharpes magnifiques.

Les Gendarmes & les Chevaux Legers étoient après les Mousquetaires , & occupoient tout le terrein jusqu'à la porte du Château neuf.

L'Envoyé mit pied à terre à l'entrée de la petite cour , & marchant dans le même ordre qu'il étoit venu , il passa par la salle des Gardes , qui étoient en haye & sous les armes , & traversant plusieurs pieces superbement parées , il entra dans la galerie droite où il devoit avoir audience.

Cette longue galerie étoit renduë des plus riches tapisseries de la Couronne , & le plancher couvert de superbes tapis de pied ; les côtés ornés

de grandes tables d'argent, chargées d'un nombre de vaisseaux de la même matiere d'un travail infini, entremêlées de caisses d'argent avec des oranges, de gueridons, de cuvettes, de miroirs avec de riches bordures d'argent cizelée, & de tant d'autres meubles précieux, qu'on ne pouvoit rien voir de plus riche, de plus somptueux, & placé dans un plus grand ordre & de meilleur goût.

Le fond de la salle étoit occupé par une estrade couverte d'un tapis or & foye, sur lequel étoit le Thrône du Roi, élevé de quatre marches d'argent ainsi que le Thrône.

Le Roi y étoit assis dans toute sa Majesté. Son habit de brocard d'or étoit tellement couvert de diamans, qu'il sembloit être environné de lumieres; son chapeau avoit un bouquet de plumes blanches, avec une agraffe de gros diamans.

Monsieur, frere unique du Roi, étoit debout à la droite de Sa Majesté; son habit étoit tout couvert de perles & de pierreries.

M. le Duc d'Enguien étoit à la gauche du Roi; & on peut dire qu'il n'avoit rien oublié pour paroître avec éclat dans cette ceremonie.

Les principaux Officiers de la Chambre & de la Garderobbe étoient aux côtés & derrière le Trône. Devant Monsieur, & M. le Duc étoient les quatre Secretaires & Ministres d'Etat. Tout le reste de la Cour étoit des deux côtés de la galerie debout & en habits magnifiques.

L'Envoyé étant arrivé à l'entrée de la galerie fit passer ses gens devant lui deux à deux, qui se rangerent des deux côtés. Son Drogman venoit ensuite, & il le suivoit, portant sur ses deux mains élevées un sac de brocard or & argent d'environ deux pieds de longueur, qui renfermoit la Lettre du Grand Seigneur, qu'il avoit tirée de dessous une riche toilette.

Il fit une profonde reverence en entrant, & continua d'en faire plusieurs autres, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à deux pas du premier degré du Trône. Ils arrêta là, fit une très-profonde reverence, tenant toujours les yeux baissés, de maniere que personne ne s'apperçût qu'il eût osé regarder le Roi.

Audience : Il commença son compliment, que  
que le Roi son Drogman le sieur de la Fontaine,  
donne à So- qui étoit à la gauche, comme je me  
liman Aga. trouvai à la droite tout proche de M.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 161.  
de Lionne, expliqua au Roi en ces  
termes :

Le Très-Haut & Très-Puissant  
Empereur Ottoman, Sultan Mehmed  
mon Maître, m'envoie vers votre  
Très-Haute & Très-Puissante Majes-  
té Imperiale, pour lui rendre cette  
Lettre, & pour l'assurer qu'il sou-  
haite la continuation de la bonne in-  
telligence qui a toujours été entre les  
deux Empires.

Le Roi l'ayant écouté attentivement,  
ne lui fit aucune réponse, croyant  
qu'il s'avanceroit pour recevoir la  
Lettre qu'il tenoit toujours sur ses  
mains élevées à la hauteur de ses  
yeux. Il attendoit que le Roi, qui  
étoit assis, se leveroit, & s'avanceroit  
vers lui pour la recevoir; mais il n'é-  
toit pas de sa dignité de le faire, &  
l'Envoyé ne paroissoit pas disposé à  
rien faire davantage.

Alors le Roi m'ayant fait l'honneur  
de m'appeler par mon nom, me dit :  
Demandez à cet Envoyé d'où vient  
qu'il ne me donne pas la Lettre de son  
Maître, puisqu'il n'est venu que pour  
cela.

Je le dis à l'Envoyé, qui me répon-  
dit : Lorsque Sultan Mehmed mon  
Maître m'a dit en partant : Tenez-



allez, portez cette Lettre à l'Empereur de France mon ami, il s'est levé en prononçant son nom, qui est écrit sur cette Lettre. J'espère que comme celui de mon Maître y est aussi, Sa Majesté voudra bien lui faire le même honneur. Je rapportai ce discours au Roi, mot pour mot, & Sa Majesté m'ordonna de lui dire : Qu'il ne sçavoit pas ce que le Grand Seigneur avoit fait ; mais que ce n'étoit pas sa coutume de se lever pour recevoir des Lettres, qu'il la donnât s'il vouloit. Sa Majesté prononça ces derniers mots d'un ton plus haut qu'à son ordinaire. Je les repetai à Soliman, & je lui conseillai de s'avancer honnêtement, & de la remettre entre les mains du Roi. Il le fit sur le champ ; il s'avança, fit une profonde reverence, & après avoir baïté la Lettre, il la mit sur les genoux du Roi, en lui disant ces paroles : Vous êtes le Maître ; voilà la Lettre que je vous remets ; vous pouvez en user comme il vous plaira. J'expliquai ces paroles au Roi qui en parut content. L'Envoyé fit une profonde reverence, & se retira à reculons & sans lever les yeux jusqu'à sa première place, où il fit encore une profonde reverence,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 163  
& demeura debout les mains croisées sur la poitrine, qui est une marque du plus profond respect chez les Turcs.

Le Roi m'ayant fait signe, je m'approchai du Trône. Il me donna la Lettre pour lui expliquer les termes de la subscription, comme on le verra dans la traduction entière de la Lettre. Je le fis; il la rendit à M. de Lionne pour l'ouvrir; mais elle étoit cachetée d'une manière qu'il fallut me la rendre pour l'ouvrir; & l'ayant ouverte, le Roi me commanda de jeter les yeux dessus, & de voir promptement si le mot d'*Elchi* y étoit marqué. Il ne s'y trouva pas. La Lettre fut remise dans le sac, & M. de Lionne la reprit, & me la donna chez lui après l'audience, pour la traduire.

Sa Majesté me commanda ensuite de dire à l'Envoyé qu'il pouvoit se retirer; qu'elle n'avoit plus rien à lui dire; qu'elle verroit la Lettre, & lui en donneroit la réponse quand il seroit prêt à partir.

Il fit une profonde reverence, & ayant encore marché quelques pas à reculons, la foule des Courtisans fit un cercle qui le separa du Roi, & il sortit de la galerie dans le même or-

dre qu'il y étoit entré, passant au milieu de la plus brillante Cour, & de la plus nombreuse qu'on pouvoit s'imaginer.

La Reine vit sa marche des balcons du Château neuf. Elle étoit accompagnée de Casimir Roi de Pologne, de Monseigneur le Dauphin, de Madame, des Princesses, & des Dames de la Cour.

Lorsque l'Ambassadeur fut arrivé au Pont du Péc, il remonta avec sa suite dans les carosses du Roi, & fut ramené par le même Introduceur à l'Hôtel de Venise pour y attendre ses dépêches.

Tout ce qu'on avoit préparé pour frapper les yeux de l'Ambassadeur, ne les frappa point. On remarqua qu'il sortit avec un air chagrin de ce qu'on ne lui avoit pas accordé tout ce qu'il avoit demandé. Il s'étoit mis en tête que tout ce superbe appareil n'avoit été étalé que pour braver en quelque sorte le faste Ottoman, & il crût s'en venger en ne jettant pas les yeux dessus. On avoit même observé la même chose dans ses domestiques, à qui on prétendoit qu'il avoit défendu de rien regarder. Mais comment auroit-il prévu ce qui lui auroit don-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 165  
né du chagrin, puisqu'il avoit lieu  
de croire qu'on lui devoit tout accor-  
der, & qu'en effet le Roi avoit beau-  
coup plus fait qu'il n'a coutume de  
faire en pareilles occasions. Il vaut  
mieux croire que sa fierté & son hu-  
meur sombre ne lui avoient pas per-  
mis de faire cette reflexion. On ver-  
ra dans la suite que je n'avance pas ici  
ma pensée sans raison.

Je suivis M. de Lionne chez lui. Il  
me donna la Lettre du Grand Sei-  
gneur, & j'allai aussitôt m'enfermer  
dans ma chambre pour la traduire, &  
dès le lendemain six Decembre je la  
lui portai. Il la porta au Roi qui en  
fut satisfait, & qui me fit dire qu'il  
vouloit se servir de moi, & qu'il au-  
roit soin de ma fortune.



---

 TRADUCTION

DE LA LETTRE DU  
 Grand Seigneur, que Soliman Aga  
 présenta au Roi le 5. Decembre  
 1669.

DIEU SECOURABLE.

Sultan Mehmed Khan, fils de Sultan  
 Hibrahim Khan, toujours victo-  
 rieux.

*Gloire des Princes Majestueux de la  
 croyance de Jesus-Christ, choisi  
 entre les grands lumineux dans la  
 Religion Chrétienne; arbitre & paci-  
 ficateur des affaires qui naissent dans  
 la Communauté des Nazaréens;  
 dépositaire de la gravité, de l'émi-  
 nence, & de la douceur; possesseur  
 de la voye qui conduit à l'honneur  
 & à la gloire. L'Empereur de  
 France, notre ami Louis; que la fin  
 de ses desseins soit terminée par le bon-  
 heur & la prospérité.*

**C**ette haute & Imperiale marque  
 vous étant parvenue: Vous sçau-

rez que depuis le tems très-éloigné que les Empereurs de France vos prédecesseurs ont contracté cette ancienne alliance avec la sûre & ferme famille des Ottomans, Chef & soutien redoutable de la Loi Mahometane, ils ont vécu jusqu'à ces jours bienheureux avec tant d'union, d'amitié & de sincérité, que les Pais & les Peuples ayant toujours jouï du repos & de la tranquillité, cette bonne intelligence s'est augmentée d'une telle maniere, que n'ayant souffert aucune alteration, ni aucun changement; on peut dire qu'elle a été établie pour la paix de tout le monde, pour le reglement & pour l'ordre des affaires des hommes.

Votre Ambassadeur Denys de la Haye Ventelay, l'exemple des Seigneurs Chrétiens, que Dieu veuille conduire & diriger, résidant au Seuil tranquille de notre puissante Porte, recours des Empires les plus éloignés, & l'asile des Grands du siecle, a toujours été sous l'ombre permanente de notre justice avec honneur & civilité. Vos Sujets & vos Marchands qui voyagent par terre & par mer, abordant dans tous les Ports & Havres de notre vaste Empire, pour y faire leur tra-

fic, ont jöüi de toute la protection, de toute la paix, & tout le repos qui leur ont été nécessaires dans leurs besoins, & selon qu'il a été accordé par nos Traités Imperiaux, & par notre pure & parfaite Justice; ils n'ont souffert aucun dommage, & il n'est pas arrivé la moindre chose qui ait dü alterer la bonne foi, l'amitié, l'affection, & la sincerité qui est entre nous depuis si long-tems.

Maintenant votredit Ambassadeur a fait sçavoir à notre pompeux & puissant Trône Imperial, qu'il étoit rappelé; & comme nous ne sçavons pas si cela est vrai ou non, ni quel a été le sujet & la cause: Nous vous avons envoyé un de nos confidens des plus capables & des plus estimés entre nos serviteurs, nommé Soliman notre domestique, le modele des glorieux & illustres personnages, & l'appui des Grands, dont la gloire soit augmentée avec notre puissante & magnifique Lettre Imperiale de la part de notre haute & sublime Porte. Lorsque moyennant la volonté de Dieu il sera heureusement arrivé, il est nécessaire qu'on nous fasse sçavoir, s'il est vrai ou non, que votre Ambassadeur soit rappelé; qu'elle en est

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 169**  
la cause ou le prétexte , & pourquoi ,  
selon l'ancienne coûtume , & l'amitié  
que vous avez toujours eüe avec no-  
tre Porte , on n'en envoie pas un au-  
tre à sa place ; puisque comme vous  
l'avez désiré , votre Ambassadeur ré-  
sidant sous l'ombre de notre Puissan-  
ce à la Porte y a été traité avec les  
honneurs & les civilités portées par  
nos Capitulations , comme il pourra  
le témoigner lui-même. Permettez  
aussi que sans aucun retardement no-  
tre susdit serviteur s'en revienne. La  
paix du Dieu vivant distributeur des  
graces soit sur vous.

Ecrit dans les premiers jours du  
mois de Malleram l'honoré , l'an de  
l'Hegire mil quatre-vingt , qui répond  
environ au commencement du mois  
de Juin 1669.

*De notre Camp de Dogangi près de  
Lariffa.*

La subscription étoit les mêmes ri-  
tres que ceux du commencement de  
la Lettre.

M. de Lionne m'avoit fait entrer  
avec lui dans le Cabinet du Roi , pour  
être présent à la lecture qu'il fit de  
cette Lettre à Sa Majesté ; & quand  
elle fut achevée , j'eus l'honneur d'y  
rester , & de répondre au Roi sur



plusieurs choses dont il vouloit être informé.

Comme j'avois demeuré auprès de M. de Lionne, après que l'audience fut finie, pendant que Soliman se retireroit, je ne pûs être témoin de la mauvaise humeur qu'il fit paroître; soit qu'elle fût réelle, ou qu'elle ne fût que feinte, afin que ceux de sa suite ne pussent pas dire à leur retour qu'il eût négligé quelque chose pour obliger le Roi à se lever & à venir recevoir la Lettre du Grand Seigneur, comme il le prétendoit. Il est certain que sa mauvaise humeur lui fit faire des gestes & des grimaces que tout le monde remarqua, & qui diminuèrent infiniment l'idée que l'on s'étoit faite de sa sagesse & de sa politesse.

Il avoit pourtant grand tort, & il auroit dû se souvenir qu'il m'avoit dit plusieurs fois, & à bien d'autres personnes, qu'il ne demandoit autre chose que de remettre ses dépêches entre les mains du Roi, & de quelque manière que ce pût être, quand même Sa Majesté passeroit sa main par le trou d'une porte, pourvû qu'on l'assûrât que ce fût la main du Roi. Il assûroit encore que Sa Majesté la pourroit recevoir ou à la portiere de

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 171  
son carosse, en pleine campagne, à la  
chasse, ou enfin de telle maniere qu'il  
lui plairoit, & même *incognito*.

S'il avoit fait un peu de reflexion  
sur la maniere dont il avoit été reçu,  
il auroit vû qu'on lui avoit fait plus  
d'honneur qu'il n'auroit ose en espe-  
rer, puisqu'il avoit été reçu comme  
un Ambassadeur extraordinaire, &  
avec une magnificence dont on ne se  
sert pas même pour les Ambassadeurs  
de l'Empereur Chrétien. Il étoit dé-  
frayé avec tous les gens, & on n'ou-  
blioit rien de tout ce qu'on présumoit  
lui devoir faire plaisir.

Mais les Turcs déguisés qui étoient  
à Paris, qui le voyoient assidûment,  
qui mangeoient avec lui ou chez lui,  
& qui y couchoient souvent, lui met-  
toient en tête bien des choses qui lui  
faisoient prendre de fausses idées, &  
le portoit à se persuader qu'il pou-  
voit prendre des airs de hauteur,  
dont on n'auroit garde de se faire re-  
pentir à cause du prétendu besoin que  
les Turcs s'imaginent que l'on a du  
commerce de leur País.

Les discours de ces sortes de gens  
furent cause qu'il oublia ce qu'il avoit  
promis tant de fois, & à moi en par-  
ticulier, ce qui me faisoit tort. Tous

les discours & les mauvaises manières de Soliman avoient été rapportés, au Roi & à M. de Lionne. Je suppliai Sa Majesté de me permettre de dire à cet Envoyé ce que je pensois, & lui faire voir le tort qu'il se faisoit à lui-même par sa mauvaise conduite. Le Roi le trouva bon, & je me rendis à Paris le 3. Decembre, & j'allai trouver Soliman sur les neuf heures du matin.

Dès qu'il scût que j'étois à l'Hôtel, il affecta de se tenir sur son lit & de s'y remettre, afin que se levant pour aller se mettre sur ses carreaux, on ne pût pas dire qu'il s'étoit levé pour venir me recevoir,

Il me demanda l'état de ma santé, Je lui répondis froidement que je me portois bien, & que je venois savoir la qualité & le nombre des gens qu'il avoit à sa suite, & après l'avoir scû, je lui signifiai de la part de M. de Lionne qu'il eût à faire chasser tous ceux qu'il avoit ramassés dans Paris, & de ne tenir chez lui que les Turcs qu'il avoit amenés de Constantinople dans les Vaisseaux du Roi.

Ses réponses qui me parurent trop fieres, & ses raisonnemens hors de saison, m'échaufferent & m'oblige-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX, 173  
rèrent de lui parler en ces termes.

J'ai été bien surpris d'apprendre que vous abusez des grâces que l'Empereur mon Maître vous a faites, en voulant bien que vous remissiez vos dépêches directement entre ses mains. Je vous avois fait connoître que la coutume n'a jamais été de recevoir des Lettres que des mains de ses Ministres; & qu'il ne donnoit des audiences publiques qu'aux Ministres Etrangers qui avoient la qualité d'Ambassadeurs; & que cette qualité devoit être inserée dans leurs Lettres de créance. Vous vous étiez réduit à les présenter de la manière qu'il plairoit au Roi, & quoiqu'il fût bien informé de ce que vous étiez, il a bien voulu avoir cette bonté pour vous, & ne pas vous attirer des châtimens à la Porte, pour n'avoir pas exécuté les ordres que vous disiez avoir du Grand Seigneur sous peine de la vie. Il vous a reçu d'une manière toute extraordinaire; & au lieu de recevoir cette faveur avec le profond respect que vous deviez, vous avez perdu par votre imprudence le peu d'estime qu'on avoit conçû de vous, lorsque vous avez témoigné du mécontentement de ce que le Roi

ne se levait pas, & que hochant la tête vous vous êtes retiré, en témoignant par vos discours peu réglés votre mécontentement très-mal fondé.

Ne trouvant point le terme d'Elchy ou d'Ambassadeur dans vos dépêches, on étoit en droit de vous faire retirer honteusement, pour vous être donné pour tout autre que vous n'étiez. Mais dans cette occasion l'Empereur mon Maître a fait connoître combien il a de sagesse & de bonté, & qu'il a plus de considération pour votre Maître que vous ne méritiez qu'on en eût pour vous.

Il me répondit sèchement, qu'il avoit crû être obligé d'en user ainsi pour la gloire de son Maître; que le Grand Seigneur s'étoit levé quand il lui avoit dit: Partez, & donnez cette Lettre à l'Empereur de France mon ami; & que c'étoit bien le moins que Sa Majesté eût en faire autant lorsqu'il la recevoit.

Cette réponse prononcée assez brusquement m'obligea de lui dire, qu'il auroit bien de la peine à justifier ce qu'il avançoit; qu'on ne s'en fioit pas à sa parole, parce que M. de la Haye qui le devoit sçavoir n'en avoit

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 175  
rien mandé ; que comme on n'avoit pas reconnu de sincerité dans ses discours , & très-peu de politesse dans ses manieres d'agir , il n'en devoit pas tant esperer qu'il en avoit reçu dans une Cour aussi reguliere que celle de France ; qu'il devoit se souvenir que M. Dalmeras , M. le Président d'Oppede , les Consuls de Toulon , les Echevins de Marseille , ceux de Lyon , & M. de la Gibertie lui ayant tous demandé s'il étoit Ambassadeur , il avoit toujours assuré & protesté qu'il étoit revêtu de ce caractère ; que c'étoit sur cela qu'il avoit exigé des honneurs en Provence & ailleurs , qu'on se seroit bien gardé de lui rendre si on avoit scû ce qu'il étoit ; qu'il avoit été assez téméraire pour prétendre que les Gouverneurs des Villes vinssent au-devant de lui avec leur Cavalerie , & qu'ils le complimentassent à pied pendant qu'il seroit à cheval ; qu'à Lyon il s'étoit plaint avec hauteur de ce que les Douaniers s'étoient présentés pour visiter ses guenilles , & s'étoit laissé aller à des menaces & à des emportemens indignes & tout à-fait hors de saison.

Il me dit sur le même ton , que ce dont je me p'aignois n'étoit pas veri-

tab'e , que c'étoient des impostures de ses ennemis , & que si on lui avoit fait quelque honneur , il étoit bien au-dessous de celui qu'on doit partout au Grand Seigneur son Maître.

Je lui fis connoître qu'il ne pouvoit pas défavoüer ce qu'il m'avoit dit lui-même ; qu'il devoit sçavoir qu'en France on ne fait aucun honneur à un simple courier , qui n'a d'autre commission que de porter une Lettre , comme il étoit ; & qu'il n'y a que les Ambassadeurs reconnus pour tels par leurs Lettres de créance à qui on soit obligé de faire des honneurs , parce qu'ils représentent la personne des Souverains qui les envoient ; qu'il avoit bien vû dans la seconde audience que M. de Lionne lui avoit donnée , qu'on étoit bien instruit de tout ce qui s'étoit passé à Larissa ; qu'on sçavoit ce qu'il étoit , sa charge , sa qualité , & jusqu'aux moindres circonstances de son Envoi & de son voyage ; qu'il devoit regarder les honneurs qu'il a reçû comme un excès de bonté , & comme une suite des politesses que le Roi a ordinairement pour les Etrangers qui se trouvent à sa Cour , parce que la civilité

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 177  
est ordinaire & comme naturelle à la  
Nation Françoisse.

Il me répondit que cela ne devoit pas empêcher que le Roi ne dût se lever pour recevoir la Lettre du seul & de l'unique Empereur du Monde, qui est accoutumé à être honoré de tout ce qu'il y a de Potentats ; que tous les Rois & les Princes qui envoient des Ambassadeurs au Roi de France n'entrent point en parallèle avec lui à cause de sa puissance & de sa Religion, qui est la raison principale pour laquelle tout lui doit être soumis, & qu'il ne le doit être à personne.

Je lui fis connoître qu'il n'étoit pas venu dans un Equipage, & qu'il ne faisoit pas une figure propre à représenter en France la grandeur & la Majesté de son Maître ; sur-tout en agissant comme il faisoit ; que s'il étoit véritable que le Grand Seigneur lui eût donné sa Lettre ; & qu'il eût prétendu le faire regarder comme un Ambassadeur, il lui auroit donné un train convenable à sa qualité ; & semblable à celui qu'il envoie à l'Empereur d'Allemagne ; avec des présens dignes de sa magnificence ; & que s'il eût eu intention d'envoyer un Am-



bassadeur, il auroit choisi une personne d'une qualité plus élevée que lui.

Il m'interrompit pour me dire que le Grand Seigneur son Maître étoit le plus grand Roi de tout le monde, & qu'il ne fait cette cérémonie qu'à l'égard de l'Empereur d'Allemagne qui est le Chef de tous les Rois de la Chrétienté, & qu'il n'a jamais envoyé en France ni ailleurs des Ministres d'une qualité plus relevée que lui.

Je lui dis, que si l'Empereur son Maître étoit un très-grand Seigneur, ce n'étoit que dans la partie du monde qui lui est soumise en partie, qui est l'Asie Mineure; mais qu'il ne connoissoit pas assez l'Europe, & les autres parties du monde pour juger de la puissance de l'Empereur de France; qu'il devoit sçavoir qu'il étoit le plus grand Roi de la Chrétienté; qu'il ne cede à personne; que sa puissance, ses richesses prodigieuses, ses armées sur terre & sur mer, les secours qu'il donne à ses amis, la crainte que ses armées victorieuses répand de tous côtés sont des choses qui retentissent dans toutes les parties du monde, & que la Monarchie

Françoise étoit bien plus ancienne que celle du Grand Seigneur, fondée par des Loix plus saintes, plus justes, plus glorieuses; & qu'il devoit sçavoir que l'Empereur de France n'est en rien inferieur à celui d'Allemagne ni à celui de Turquie.

Que quant à la Religion on la connoissoit bien mieux en France que les Turcs ne connoissoient la leur, parce que leur ignorance extrême leur ôtoit le moyen de connoître les absurdités qui fourmillent dans leur Loi.

Je lui dis encore, que lui & ses gens avoient voulu donner des coups de bâton aux Sujets de Sa Majesté, & qu'on avoit eû de la peine à éviter leurs violences; que je l'avertissois de donner de si bons ordres que cela n'arrivât pas, parce qu'on s'en ressentiroit sur eux, & même sur sa personne; qu'il devoit se souvenir que les Loix de son País veulent que tout Chrétien qui a menacé un Turc ait la main coupée, & qu'il soit brûlé vif s'il l'a frappé, & que toute la grace qu'on peut esperer, c'est de racheter sa vie à force d'argent après bien des tourmens; qu'il devoit être assuré qu'on en useroit de même avec lui & ses gens, s'ils tomboient dans cette

faute , parce qu'en matiere d'honneur & de Religion nous avons autant de délicatesse que les Turcs , & par consequent autant de droit de nous venger.

Soliman Aga me parut alors bien moins fier qu'au commencement de notre entretien. Il ne répliqua plus sur le même ton ; mais prenant un air plus doux , il me dit , qu'il avoit plus sujet de se plaindre de nous , que nous n'en avions de nous plaindre de lui ; que ceux qui les alloient voir crachoient indiscrettement sur leurs habits , se mocquoient de leurs manieres , & leur disoient des paroles outrageantes ; que si leurs manieres ne leur plaisoient pas , ils devoient cesser de venir les importuner , & qu'ils seroient plus contents de vivre seuls jusqu'à leur départ , que d'être incommodés & insultés.

Je lui dis qu'il mît ordre à sa conduite , & qu'on mettroit ordre à ce dont il se plaignoit ; mais que s'il lui arrivoit quelque chose de désagréable , il ne pourroit s'en prendre qu'à sa mauvaise conduite , dont on informeroit le Divan , à moins qu'il ne la corrigéât de maniere à faire oublier le passé , & qu'étant en France il de-

Voit se conformer aux usages du Pais, comme on obligeoit les Ministres de France à se conformer à ceux de Constantinople ; & se bien souvenir que l'Empereur de France ne se lève que pour des Ambassadeurs ; que quand même il le seroit, il ne devoit prétendre que ce que le Grand Seigneur accorde aux Ambassadeurs qu'on lui envoie, qui ne permet pas qu'ils le regardent en face, mais seulement de profil, au lieu que le Roi lui avoit fait l'honneur de se laisser voir, & de permettre qu'il mît sa Lettre sur ses genoux ; que c'étoit une grace & une faveur à laquelle il ne devoit point du tout s'attendre ; que sa vie, sa mort, & sa fortune dépendoient de ce que Sa Majesté écrivoit au Grand Seigneur, & qu'il songeât bien sérieusement à reformer sa conduite, & à ne pas donner de nouveaux sujets de plaintes.

Il me pria ensuite de lui dire quand on le renvoyeroit. Je lui dis que je n'en sçavois rien ; ajoutant que je me ferois trouvé mal de m'être mêlé de ses affaires, & que j'aurois encouru la disgrâce de l'Empereur mon Maître, si ma fidélité ne lui avoit été connue depuis long tems. Je le quit-

tai, en lui disant qu'il avoit un Trucheman par le moyen duquel il pourroit expliquer ses intentions, & que puisqu'il avoit gâté dans un moment tout ce que j'avois fait pour lui procurer de l'estime & de la satisfaction, il pourroit terminer sa commission comme il le jugeroit à propos.

Je m'en allai à la Messe aux Minimes avec M. de la Gibertie & M. de la Fontaine. Je revins ensuite avec eux dans la cour de l'Hôtel de Venise, où je me promenois en attendant l'heure du dîné.

Soliman avoit eu le tems de faire ses reflexions sur ce que je lui avois dit en présence de ses gens, qui m'avoient dit en particulier qu'ils désapprouvoient le procédé de leur Maître, & qu'ils étoient bien disposés à en rendre compte au Caïmacan.

Ayant scû que j'étois dans la cour, & que je ne paroissais pas disposé à monter à sa chambre, il m'envoya un de ses gens, homme d'esprit, & son principal confident, pour me prier de le revoir; mais il ne gagna rien sur mon esprit dans une assez longue conversation que nous eûmes ensemble. Je remarquai qu'il pensoit comme moi

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 183  
sur la conduite de son Maître, & je  
découyris à la fin que c'étoit l'avarice  
qui avoit fait faire tant de fausses dé-  
marches à Soliman, Il s'étoit attendu  
que le Roi lui feroit mettre sur les  
épaules un riche Caftan, comme on  
le pratique à la Porte, On fçait que  
les Caftans font de longues robes de  
drap, doublées de quelques riches  
fourures, ou bien de brocard, mais  
on doit fçavoir, que la plupart des  
Caftans font d'un brocard de vil prix,  
qui ne vaut pas plus de quinze ou  
vingt piastres.

Je fis comprendre au confident de  
Soliman que ce n'étoit pas la coûtume  
en France de faire de ces fortes de  
présens; que le Roi feroit tort à sa  
dignité & à sa magnificence, s'il en  
ufoit ainsi; que la coûtume étoit de  
donner des chaînes d'or avec des Me-  
dailles, les portraits garnis de dia-  
mans, & d'autres présens de grand  
prix; qu'on ne les donnoit point à la  
premiere audience; mais qu'après  
l'audience de congé, s'étoit l'Intro-  
ducteur des Ambassadeurs qui les por-  
toit de la part du Roi; mais qu'il fal-  
loit pour cela que le Ministre Etran-  
ger fût venu dans les formes, revêtu  
d'un caractère qui ne fût point équi-

vbque, & qu'il eût apporté des présens dignes de la Majesté de celui qu'il représentoit, & de celui pour qui ils étoient destinés; que tout cela manquant à Soliman, il avoit tort de se plaindre. C'étoit pûrtant sur ces présens qu'il avoit compté, aussi-bien que tous les gens, qui s'étoient mis en tête qu'ils s'en retourneroient chez eux chargés de richesses, & qui se voyoient bien éloignés de leur compte par l'imprudencé de leur Maître. Nous nous quittâmes fort contents l'un de l'autre. Je fus dîner, & je m'en retournai à Saint Germain, où je rendis compte à M. de Lionne de ce que j'avois fait. Il voulut que j'en fisse la Relation au Roi, qui m'ordonna de la mettre par écrit, & qui se la fit lire deux fois, & même un jour que Sa Majesté dînoit en particulier avec Monsieur, Madame de la Valliere, & Madame de Montespan; il me fit entrer, & voulut que je lusse moi-même ma Relation. On étoit dans un tems où l'on ne pouvoit faire deux pas sans être croqué jusqu'aux oreilles; de sorte que je n'osois entrer dans la chambre en l'état où j'étois. Le Roi demanda où j'étois; on lui dit que j'étois dans l'anti-chambre, mais

que je n'osois entrer parce que j'érois trop crotté. Le Roi vint à la porte, & me dit gracieusement : Entrez, je n'aime pas que les Cavaliers soient si propres ; je vous aime mieux comme cela. J'entrai, ils se mirent à table. M. le Maréchal de Bellefond premier Maître d'Hôtel y servoit. Le Roi me commanda de lire mon dialogue, qui leur servit de divertissement pendant le repas, outre les questions & les raisonnemens qu'on me fit sur les manieres de Turquie ; & comme mes réponses étoient fort gais, ils y prenoient beaucoup de plaisir. Le Roi en rioit modérément, aussi-bien que Madame de la Valliere ; mais Monsieur, & Madame de Montespan faisoient des éclats de rire qu'on auroit entendus de deux cens pas. A l'issüe de la table, le Roi entra dans un cabinet avec Monsieur : pendant ce tems-là j'entretenois les deux Dames de la maniere dont on se marioit en Turquie, à quoi elles prirent du plaisir. Le Roi étant rentré, je m'en allai chercher à dîner.

J'appris quelques jours après que Soliman n'avoit point voulu manger tout le jour de notre conversation ; qu'il étoit demeuré dans sa chambre



sans vouloir voir personne, & que le soir il avoit fait une priere extraordinaire qui avoit duré deux heures, & qu'il avoit paru moins fier & plus moderé qu'à l'ordinaire.

Le 17. Decembre j'allai par ordre de M. de Lionne à l'Hôtel de Venise, pour voir si Soliman avoit chassé ceux que je lui avois désignés. Je trouvai qu'ils ne laissoient pas de s'y attrouper malgré les défenses; mais j'appris qu'il étoit fort malade, & qu'il y avoit trois jours qu'il n'avoit rien mangé.

Connoissant l'humeur des Turcs comme je la connois, je considerai que si cet Envoyé venoit à mourir à Paris, on ne douteroit point à la Porte qu'on ne s'en fût défait, à cause des sujets de plaintes qu'il avoit donnés; ce qui ne laisseroit pas d'avoir des suites fâcheuses; de sorte que malgré ma résolution j'entraî dans sa chambre; je le trouvai couché sur son lit fort abbatu; les yeux enfoncés, le visage pâle & tellement changé, qu'il n'étoit presque pas connoissable. Il me dit d'une voix foible & entrecoupée, que j'étois le bien venu, & comment je me portois. Je lui demandai des nouvelles de sa san-

ré : il me dit qu'il étoit bien mal depuis quelques jours. Je lui offris le secours de nos Médecins. Il me remercia, & me dit, que Dieu étoit le seul Médecin des hommes ; que c'étoit de lui seul qu'il attendoit sa guérison, plutôt que de la science de ces Docteurs, qui est très-limitée, & entièrement incertaine.

Il me demanda ensuite si le Roi avoit fait traduire la Lettre du Grand Seigneur, s'il l'avoit vûe, & s'il en étoit bien content.

Je lui répondis que les Rois étant freres en dignité & bons amis d'ailleurs, ils ne s'écrivent jamais rien de fâcheux ni de désobligeant.

Il est vrai, me dit-il, que si le Roi a sujet de n'être pas content de moi, c'est moi seul qui en est cause ; mais à tout peché miséricorde. Quel remède ? C'est une chose faite : J'ai un regret infini de m'être comporté, & d'avoir parlé avec si peu de modération.

Il me pria ensuite de lui dire, si j'étois encore bien en colère contre lui. Je lui témoignai que je n'avois pas lieu d'être satisfait de lui, puisqu'il avoit pensé me perdre auprès de Sa Majesté ; mais qu'il ne devoit

songer qu'à recouvrer sa santé ; que ce n'étoit pas le tems de lui dire mes sentimens là-dessus , & que nous en parlerions une autrefois ; mais de quelque manière que je voulusse me défendre d'entrer en matière avec lui, il fallut m'y résoudre ; parce qu'il m'assûra que sa santé dépendoit de cet éclaircissement.

Il me dit donc que tout ce que je lui avois dit , avec justice , ne l'avoit pas tant touché que les ordres qu'on a donnés de fermer sa porte aux gens qui venoient le visiter.

Car, continua-t'il, quand je ne serois pas assuré d'avoir manqué en parlant trop librement à un grand Monarque, à qui tout le monde doit un respect infini ; le traitement qu'on me fait depuis l'audience, ne me fait que trop connoître que j'ai commis une très-grande faute , puisqu'on me traite aussi durement qu'on le fait.

J'étois sur le point d'envoyer une Requête au Roi , & une à M. de Lionne , pour lui représenter qu'étant un aussi grand Monarque, & le plus ancien de tous les amis de mon Maître , je le suppliois de nous considérer autant que les autres Etrangers , qui sont si bien traités en Fran-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 189**  
ce; si nous ne l'avons pas mérité par nos qualités, & par la conduite que nous avons tenue dans notre commission.

Nous ne sommes pas venus ici pour enlever les Esclaves, supposé qu'il y en ait quelqu'un en France. Nous sommes si accoutumés à voir les hommes réduits dans ce misérable état, que cette sorte de malheur ne nous surprend point: Je sçai qu'en France comme chez nous, on ne doit rien entreprendre que dans les formes ordinaires; mais en quelque part que l'on soit, on ne leur défend pas d'approcher leurs compatriotes, de leur parler de leurs affaires, & de chercher parmi-eux quelque soulagement à leur misère & à leur pauvreté.

Lorsque M. de la Haye Ambassadeur fut arrêté prisonnier, les Gardes qu'on avoit mis à sa porte n'ont jamais empêché que tous les François libres ou esclaves ne l'ayent vû & parlé à lui, ni lui de faire tout ce qu'il vouloit, excepté de jouir de la liberté.

Tout le monde sçait qu'à Smyrne, & par tout ailleurs, où nos Galeres & nos Vaisseaux abordent, on a toujours permis aux Esclaves de voir les

Consuls & les Marchands, & d'entrer dans les Eglises pour y recevoir les aumônes ; on n'a jamais forcé ceux de leur Nation de représenter ceux qui étoient alors heureux pour se sauver, quelque menace & autre diligence qu'on fasse pour les découvrir & pour les avoir. Il est naturel aux Esclaves, & aux oiseaux de chercher leur liberté de quelque manière que ce soit, On en vient à bout plus aisément en Turquie qu'en France ; mais quand nous aurions quelque dessein là-dessus, nous sçavons trop le respect que nous devons au Roi pour rien entreprendre contre ses ordres & sa volonté.

Il vint dernièrement ici un Esclave de mon País, & qui est mon parent, qui auroit été extrêmement comblé de me voir ; mais dès qu'il se présenta à la porte les Suisses s'y opposèrent, le chasserent rudement, avec défense de s'y présenter une autre fois.

Comme nous avons besoin de petites choses que nous ne pouvons charger M. de la Fontaine de nous acheter, ni y employer nos gens, parce qu'ils ne sçavent pas la Langue Françoisse, ceux de notre País qui la

DU CHEVALIER D'ARVIEUX, 191  
sçavent nous rendoient ces petits services , en échange de quelques morceaux de pain, & de quelques restes qu'on leur donnoit. Nous ne pouvons plus jouir de ce secours par la défense qu'on leur a faite de s'approcher de nous.

On veut aussi chasser un Turc à qui M. le Chevalier de Vendôme a donné la liberté , sans quoi je ne le retiendrois pas chez moi , puisque son dessein est de s'en retourner , comme Sa Majesté a la bonté de le lui permettre. Je la supplie donc de m'accorder au moins celui-là , de la probité duquel je puis répondre , & dont jusqu'à présent personne n'a eu lieu de se plaindre.

Nous ne sommes pas venus en France pour épier ce qui s'y passe ; ce n'est ni notre dessein ni l'intention de notre Maître. Il y a si peu à craindre de notre côté , que je ne sçaurois m'imaginer pour quelle raison on en use ainsi avec nous. En attendant les ordres du Roi, j'ai défendu à mes gens de sortir & de parler à personne , de crainte que l'ignorance des coutumes du Pais ne leur fasse faire quelque chose qui ne fut pas conforme aux Loix de la France.

Les Arméniens & les Grecs qui sont Chrétiens ne devoient pas être suspects ; cependant on n'a pas laissé d'en chasser un que j'avois envoyé chercher pour raccommo-der nos fourures.

Nous sommes assurés qu'étant venus ici sous la bonne foi & l'amitié qui est depuis si long-tems entre les deux Empires , Sa Majesté ne souffrira pas qu'on nous traite comme des prisonniers d'Etat, & que nous soyons traités plus rigoureusement que des Esclaves ; & quand nous l'aurions mérité , nous ne sommes que des vers de terre , des arômes imperceptibles , indignes de la colere d'un si grand Monarque , qui doit mettre sa gloire plutôt à pardonner qu'à châtier.

Au surplus , le Roi nous a fait la grace de nous défrayer depuis que nous sommes en France , & nous jouissons encore tous les jours de ses graces & de ses bienfaits. On nous donne largement ce qui nous est nécessaire , & même avec profusion ; nous pouvons nous passer d'un ordinaire si fort , & on pourroit le retrancher ; nous le souhaitons , mais nous prions Sa Majesté de vouloir bien que  
 nous

**DU CHEVALIER D'ARVREUX 193**  
nous soyons les maîtres ; du moins de ce qui nous reste , afin d'en faire part à ceux qui en ont besoin. Par ce moyen nous éviterons bien des dé-  
plaisirs ; & la dépense que le Roi a la bonté de faire pour nous , sera beaucoup moindre. Voilà , me dit-il , ce que j'ai envie de présenter au Roi & à son Ministre.

Je l'écoutai sans l'interrompre ; après quoi je lui répondis : qu'il étoit vrai que le Roi avoit fait ordonner à M. de la Giberrie de ne pas permettre qu'une troupe de gens ramassés entraient chez vous. Il a ses raisons , & ce ne sont pas assurément celles que vous vous imaginez. Vous serez toujours libres de sortir vous & vos gens ; & d'aller par tout où il vous plaira. Vous avez des carrosses à votre disposition , & vous pouvez vous en servir. Le Roi sera bien aise que vous vous promeniez , & que vous voyiez ce qui vous peut faire plaisir. Tout le monde est libre en France , personne n'y est esclave , & vous particulièrement qu'il regarde avec considération. Le Roi ne cache à personne ce qui se passe au dedans & au dehors de ses Etats ; cela pa-



d'imprimer la Gazette, Son Etat est si florissant; il a de si puissantes armées de mer & de terre, qu'il ne craint rien ni au dehors ni au dedans; ses Peuples l'aiment & l'adorent. Ses voisins l'honorent; ses ennemis le craignent; il n'a besoin de personne; & fait du bien à tout le monde; & soyez assuré que vos chagrins sont mal fondés; ce sont eux qui vous devorent & qui vous rendent malade; songez à vous en débarrasser, & à rétablir votre santé; divertissez-vous; voyez la Ville & les environs. J'aurai soin de faire sçavoir à M. de Lionne ce que vous souhaitez; & vous, attendez tout de la bonté du Roi, & de l'attention qu'ont ses Ministres d'exécuter ses ordres. Je vous conseille cependant de vous laisser conduire par ceux qui connoissent le terrain mieux que vous. Ne vous laissez point préoccuper; ne suivez point les mauvais avis qu'on vous donne quand nous sommes à la Porte nous nous conformons aux usages du Pays, sans crainte de nous abaisser; faites-en de même tandis que vous serez avec nous, & vous vous en trouverez mieux; on vous en estimera davantage; vous avez mal commencé;

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 195**  
comme vous êtes obligé d'en convenir ; tâchez de mieux finir. Je vous parle en ami & en homme expérimenté, & vous verrez que j'ai oublié les chagrins que vous avez pensé me causer ; & quand vous aurez quelque plainte à faire, ou quelque grâce à demander ; écrivez - moi, & j'aurai soin de vos affaires. Après cet entretien, nous nous quittâmes, & j'allai à la chambre de M. de la Fontaine avec qui je soupai, & qui me donna un lit. Je retournai le lendemain à Saint Germain. Je rendis compte à M. de Lionne de cette conférence.

Après cela je crus que Soliman demeureroit en repos ; mais je fus bien surpris de voir que deux jours après M. de Lionne m'envoya une Requête que Soliman lui avoit adressée. Il y en avoit deux coppies, l'une en Turc & l'autre en Arabe. Il m'ordonna de les traduire, & de mettre aussi par écrit la dernière conférence que j'avois eue avec cet Envoyé. Je les lui portai deux heures après, & il les fit voir au Roi. Voici la traduction de cette Requête.

---

 TRADUCTION

DE LA REQUÊTE  
de Soliman Aga , à M. de Lionne,  
contenant ses griefs, faite mot à  
mot , pour montrer la maniere dont  
les Turcs s'expriment.

DIEU VICTORIEUX.

*Mon Puissant & fortuné Seigneur soit  
sain & sauf , & puisse vivre  
long-tems.*

**L**E sujet de la Requête que j'en-  
voye à Monseigneur , est qu'il y  
a déjà long-tems que notre Empereur  
m'a envoyé ici. Il dit présentement  
La réponse de la Lettre que j'ai écrite  
à l'Empereur de France mon ami  
viendra bien-tôt. Il est tous les jours  
dans cette attente. Je vous supplie,  
Monseigneur , de m'obtenir la grace  
que Sa Majesté me donne bien-tôt  
la réponse de ladite Lettre, & la per-  
mission de m'en retourner. Si Monsei-  
gneur demande , quelles sont les pei-  
nes & les tourmens que je souffre ? Il  
sçaura que jusqu'à Lyon je n'ai pas

DU CHEVALIER D'ARVIEUX 197  
entendu une parole désobligeante de  
tous les François que j'ai vus jusqu'a-  
lors. Tout notre voyage s'est passé à  
rire & à jouer; nous avons vécu en-  
semble avec la même amitié qu'un  
pere a pour son enfant. Depuis il nous  
est comparu le nommé Lassus, disant:  
Je suis venu pour distribuer ce qu'on  
a ordonné pour votre nourriture; il  
nous a toujours montré un visage  
d'indignation; depuis ce jour-là jus-  
qu'à présent, il nous a toujours traité  
avec des paroles ameres, & outre les  
réponses fâcheuses & peu honnêtes  
qu'il nous donnoit, lorsque quelqu'un  
de mes gens ou de mes serviteurs s'a-  
dressant à lui, lui disoit: Donnez-  
nous ce que le Roi a ordonné pour  
notre subsistance; il leur dit des in-  
jures, & ne leur donne rien hors la  
chair de mouton. Il n'apporte & ne  
nous donne rien que ce qu'il peut  
trouver à vil prix; des poules qu'il  
devoit nous donner, nous n'en avons  
que les maigres & les seches. Le Cui-  
sinier lui dit: On ne scauroit manger  
de cela, vous en devriez donner de  
meilleures; il le querelle d'abord, &  
le charge de mille injures. Il devoit  
nous donner des chandelles sur le  
chemin, nous avons couché en beau-

coup d'endroits sans en avoir, non plus que du pain & de la viande. Si je l'appellois pour lui en parler, je n'entendois jamais que des injures. Quelque abondance & bon marché que nous trouvassions sur les chemins, il ne nous apportoit que quelques grappes de raisins pourries. Si je lui disois alors, qu'est-ce que cela ? J'en étois grondé de la belle manière. Par dessus tout, il n'a pas voulu être seul à nous faire souffrir sa méchante humeur. Il a mis de son parti M. de la Gibertie qui nous conduit ; il l'a instruit à sa façon, & depuis que nous sommes arrivés en ce País, nous en avons le même traitement. Si quelque pauvre Turc qui a été mis en liberté vient pour parler à nous, il l'en empêche ; il le gronde, & le chasse en notre présence. Il refuse l'entrée à ceux qui viennent nous visiter ; & comme cela il nous empêche de les voir. Si je le prie de ne les point molester & de les laisser venir, nos paroles sont inutiles ; & il fait tout ce qu'il peut pour que nos gens ne sortent point hors la porte. Il est vrai, Monseigneur, que nous avons dessein d'acheter quelque chose en ce País ; & comme nous ne sçavons pas

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 197  
la Langue Françoisse, nous prions nos  
amis qui vont & qui viennent de nous  
en apporter; comme seroient des  
montres d'horloge, & d'autres cho-  
ses qu'ils prennent la peine de choisir,  
pour nous donner celles qui sont les  
plus agréables; mais ils ne scauroient  
parvenir jusqu'à nous. Il n'y a que  
Dieu qui puisse scavoir le nombre in-  
fini des déplaisirs que ces deux hom-  
mes nous font souffrir. Nous vous  
faisons scavoir, Monseigneur, l'état  
dans lequel nous sommes. Nos maux  
vous seront connus, & vous pouvez  
commander, Monseigneur, ce que  
nous aurons à faire. Dieu veuille don-  
ner sa sainte benediction à l'Empe-  
reur de France, pour tout ce que  
nous avons mangé & bu par sa bonté,  
& dans l'étendue de sa felicité. Dieu  
lui donne longue vie, & à vous aussi,  
Monseigneur, par la tête de votre  
fortuné Empereur; par votre chere  
& noble tête, & pour l'amour de  
Dieu, mettez-nous en liberté en nous  
délivrant des mains de ces deux per-  
sonnes. C'est sur cela, Monseigneur,  
que nous attendons vos ordres. Votre  
parfait ami Soliman Ambassadeur.

Et au-dessus de la Lettre, Reque-  
se à Monseigneur le principal Visir

de l'Empereur de France: Et sur le dos étoit imprimé en encre le cachet, qui contenoit le nom de cet Envoyé.

Il est aisé de connoître par la lecture de cette Requête, que Soliman Aga étoit un mélancolique, qui auroit dû se passer de tout ce détail inutile, après ce que je lui avois dit deux jours auparavant qu'il l'envoya; mais il étoit de mauvaise humeur contre M. de la Gibertie, & contre M. de Lassus, qui étoient de très-honnêtes gens, & qui exécutoient ponctuellement les ordres du Roi & de son Ministre; il étoit entêté, & ne demordoit pas de ce qu'il avoit une fois résolu, & faisoit pour l'ordinaire tout le contraire de ce qu'il promettoit.

Je dis ce que j'en pensois à M. de Lionne en lui remettant la traduction de la Requête. Le Ministre donna aussi-tôt les ordres nécessaires pour le contenter, mais sans qu'il arriva rien de fâcheux à ceux dont il se plaignoit, parce qu'on étoit persuadé de l'injustice de ses plaintes.

Soliman pressoit sans relâche son expedition, & il n'étoit pas possible de le satisfaire là-dessus. Le Ministre

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** 201  
me chargea de lui faire entendre raison, du moins autant qu'il en étoit capable.

Je l'allai voir, & je lui dis, que la considération qu'on avoit pour sa personne, ne permettoit pas qu'on le fit mettre en chemin pendant la rigueur de l'Hyver, qui étoit un des plus rudes qu'on eût vû en France depuis long-tems, & il en convint; car il convenoit aisément de tout ce qu'on lui disoit, sans pourtant cesser de penser toujours de même, & d'agir en conséquence. On prit le parti de le laisser dire, & de lui faire passer le tems le plus agréablement qu'il étoit possible afin de le divertir.

Il étoit question de voir si on enverroient un autre Ambassadeur ou non. Le Roi vouloit garder quelques mesures avec le Grand Seigneur, & le zele que M. Colbert avoit pour rétablir le commerce, qui étoit comme agonisant depuis long-tems; obligeoit ce Ministre à chercher tous les moyens qui paroissoient convenables pour y réussir.

Les Compagnies étoient alors fort à la mode, & on croyoit qu'elles ne porteroient aucun préjudice aux particuliers, parce qu'il étoit permis à



tout le monde d'y mettre son argent. Il ne s'agissoit que de sçavoir si les particuliers voudroient risquer leur argent, en le mettant entre les mains de gens dont la capacité, la bonne foi & le zele pour la cause commune ne leur étoit pas assez connuë. Ce point fut d'une longue discussion : il fut bien débattu, & on peut dire qu'il ne fut jamais bien éclairci.

Mais les avis qu'on donnoit de toutes parts à M. Colbert l'empporterent à la fin ; & ce Ministre, tout éclairé qu'il étoit, ne vit que trop tard que la plupart de ces avis lui avoient été donnés par des personnes intéressées, & qui n'avoient en vûe que d'occuper des postes lucratifs, où, sans courir aucuns risques, ils pouvoient faire des profits considérables personnels, sans se mettre en peine des intérêts communs. Au lieu qu'un particulier qui negocie pour son compte, agit avec bien plus de vigilance & d'attention que des Commis, dont le plus grand soin est de vivre à leur aise, en laissant couler le tems de leurs quartiers, & faisant le commerce comme ils le peuvent faire, en égard à leur peu d'expérience.

On me fit l'honneur de me consul-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 203  
tér, & on ne jugea pas à propos de  
suivre mes avis. La Compagnie fut  
résoluë. M. Colbert fit assembler les  
plus riches partisans, & les engagea  
à se cottiser pour faire un fond  
considerable, & choisir des Commis  
& les envoyer dans toutes les Echel-  
les du Levant pour faire le com-  
merce.

Tous ces riches partisans qui a-  
voient envie de plaire au Ministre,  
eurent bien tôt fait le fond qui parût  
être nécessaire pour une si grande en-  
treprise. On nomma des Directeurs,  
des Commis, des Marchands, des  
Sou-Marchands, des Caissiers, des  
Teneurs de Livres, des Contrôleurs,  
& bien d'autres Officiers; on leur fixa  
des appointemens considerables, à  
proportion de leurs emplois.

On fit venir à Paris le Sieur Augus-  
tin Magy, Marchand de Marseille,  
qui avoit demeuré quelque tems en  
Egypte. Il fut présenté au Ministre,  
& à ceux qui étoient les principaux  
de la future Compagnie. Il parla;  
on fut content de ses raisonnemens  
& des moyens qu'il donna pour la  
réussite de ce vaste projet. On établit  
un Bureau; on marqua les jours d'as-  
semblée, & on me fit l'honneur de

m'y appeller assez souvent, & de me demander mes avis ; parce que ces Messieurs, quoique d'ailleurs très-habiles dans une infinité d'autres choses, n'étoient pas au fait des affaires du Levant.

Les draps, les papiers, & quelques autres Marchandises du cru de la France ou de ses Manufactures, devoient faire le capital & le fond de leur commerce. Je leur représentai sur cela, que les Manufactures de draps que l'on a établies en Languedoc pour contrefaire les draps d'Angleterre, d'Hollande, & de Venise, étoient encore bien éloignés de la perfection & de la bonté de ceux de ces Pais-là ; qu'il falloit se persuader que les Turcs le connoissoient en Marchandises pour le moins aussi bien que les Espagnols, qui sont de si habiles connoisseurs, que nos plus habiles Commerçans ne scauroient les tromper ; & cela posé, qu'il ne falloit pas compter de faire un grand débit de ces draps, à moins qu'on ne réussisse à les faire aussi bons & aussi beaux que ceux des autres Pais. Jusqu'à présent la plus grande partie de notre commerce au Levant n'a été qu'en argent. Ce commerce est désa-

avantageux à l'Etat ; car quoique l'argent qu'on y porte ne soit que de l'argent d'Espagne, depuis le decri des pieces de cinq sols, il est certain que cet argent porté à la Monnoye, produiroit de l'avantage au Roi, au lieu qu'il en est frustré quand il passe dans un País d'où il ne peut plus revenir. Je conclusois toujours qu'une Compagnie s'y ruinerait ; j'ai été prophete, on l'a vû dans la suite, les profits quelque grands qu'on se vouloit imaginer, n'étoient pas suffisans pour payer les appointemens de tant d'Officiers : & si on avoit voulu s'obstiner à soutenir cette entreprise, il est certain que les fonds y auroient passé.

On s'imagina encore que les desordres arrivés dans le commerce venoient des Truchemans que l'on employoit pour faire les ventes & les achats des marchandises. On crût que pour y remedier dans la suite, il falloit envoyer à Constantinople de jeunes enfans que l'on feroit instruire dans les Langues Turque & Arabe. Cet établissement n'avoit rien que de bon ; on l'a fait, & il en est sorti de bons Drogmans ; mais il en a plus coûté qu'on n'en a retiré d'avantage.

En voici la raison. Il y en avoit de si jeunes parmi les vingt premiers qu'on y envoya, que je ne pûs m'empêcher d'en dire mon sentiment à ces Messieurs, qui ne le suivirent point; parce qu'on leur présentoit tant d'enfans, & avec de si puissantes recommandations, qu'ils n'étoient pas peu embarrassés sur le choix qu'ils en devoient faire pour ne mecontenter personne. A la fin tout fut résolu. M. Belinzani fut mis à la tête de cette Compagnie. M. Magy & quelques autres furent faits Directeurs Generaux, & on fit partir tous les Officiers qui devoient résider à Lyon, à Marseille, à Venise, à Gennes, à Livourne, & dans toutes les Echelles du Levant.

Il restoit encore une autre difficulté à applanir avant que de renvoyer Soliman Aga, qui pressoit sans relâche pour être expédié. C'étoit de sçavoir si le Roi enverroient un autre Ambassadeur auprès du Grand Seigneur, ou s'il se contenteroit de tenir un Consul ou un autre Ministre à la Porte, pour avoir soin du commerce, & protéger les Marchands tant qu'il le pourroit: car le Roi n'avoit pas lieu d'être content du

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 107  
Grand Seigneur ni de ses Ministres. On s'étoit mis sur le pied de maltraiter sans menagement ceux de Sa Majesté ; mais on ne vouloit pas abandonner entièrement le commerce, & il falloit s'y résoudre, si on retiroit l'Ambassadeur sans en renvoyer un autre à sa place ; ç'auroit été en quelque sorte une déclaration de guerre. Ainsi avant de rien conclure, le Roi voulut avoir les avis des gens qui étoient le plus au fait des affaires de ces Pais-là. Il me fit commander par ses Ministres, & me fit l'honneur de me commander lui-même, de lui dresser un Memoire très-ample & très-détaillé de tout ce qui regarde les Coûtumes & le Commerce de Turquie. Je m'y appliquai, & j'eus l'honneur de le lui présenter. Le voici.

---

## M E M O I R E

PRESENTE' AU ROI  
sur les affaires de Constantinople,  
& sur le Commerce.

Au Roi.

**S**IRE, puisque votre Majesté m'a commandé de lui donner mes sen-

timens par écrit sur les affaires de Constantinople & sur le commerce du Levant, je me sens obligé de lui représenter.

Que Votre Majesté n'ayant aucun intérêt dans les États du Grand Seigneur, ni de commerce avec lui que pour favoriser le trafic que ses Sujets font au Levant; ce n'est que pour ce sujet aussi qu'elle a contractée cette alliance depuis si long-temps, & qu'elle tient un Ambassadeur à la Porte. Le bien du commerce étant donc le principal motif de l'Ambassade, on ne doit pas tant songer à ce qui peut lui être avantageux, qu'on ne doive prendre garde aussi de bien près à ce qui peut toucher l'honneur & la gloire de Votre Majesté, parmi des Peuples méprisans, ennemis de notre Religion, & dont les Souverains s'estiment au-dessus de tous les Potentats du monde; bien loin qu'ils voulussent souffrir d'égaux; nonobstant ce qu'on a pu faire connoître à Soliman Aga dans les Audiences qu'il a eues.

Ce n'est plus par une ancienne habitude qu'il semble qu'on ait plus de considération pour Votre Majesté que pour les autres Rois qui ont traité depuis avec la Porte. Elle est en droit d'a-

voir le pas devant eux , & on ne le dispute pas à ses Ambassadeurs, quand les Ministres du Grand Seigneur sont raisonnables & bien intentionnés; mais comme les Anglois particulièrement font toujours, leur possible pour empiéter sur cette prééminence, contre ce qui est porté par nos Capitulations; ils n'épargnent point la dépense, corrompent les Ministres du Grand Seigneur à force de presens, & donnent bien de l'exercice à vos Ambassadeurs, qui voulant se soutenir simplement par leurs droits, n'aiment gueres à acheter ce qui leur est legitimately dû: Il en est souvent arrivé du desordre, lorsque les Ambassadeurs de Votre Majesté ont été aussi vigoureux à se maintenir, que les Officiers du Grand Seigneur étoient quelquefois ignorans sur la coûtume, pour accorder la préséance & le pas aux autres Nations qui les poursuivoient pour de l'argent.

Les Capitulations auroient dû régler ces sortes de prétentions; on les montre toujours dès qu'il y a quelque chose à contester, & la plupart du tems sans aucun profit, parce que l'intérêt particulier étouffe les sentimens de la Justice dans le cœur de ceux qui doivent l'administrer; & quand ils



n'ont pas envie de nous la rendre sur nos Traités, & sur toutes les Escritures que le Grand Seigneur a données sur ce sujet, ils disent nettement pour défenſe, que cela eſt trop vieux, que les Rois peuvent faire de nouvelles loix dans leurs Royaumes, & que leurs ſentimens & leurs inclinations ne ſont pas toujours les mêmes. Ainſi, ce n'eſt non ſeulement pas une neceſſité qu'elles ſoient renouvelées & confirmées dans tous leurs articles, auſſi-bien que pour ceux qu'il plaira à Votre Majeſté d'y faire ajouter; il eſt beſoin auſſi de faire la même choſe toutes les fois qu'un nouveau Prince apportera du changement dans cet Empire, & comme cela chacun ſera obligé d'observer ſes conventions.

Il ſemble que comme Votre Majeſté veut être traitée d'égal avec le Grand Seigneur, Elle ne devroit pas ſonger à lui envoyer un Ambaſſadeur à la Porte qu'il n'en tint un en France; pour répondre du traitement que le nôtre recevroit auprès du Grand Seigneur; les affaires en iroient bien mieux, & ils n'auroient garde de les mécontenter, ni de violer aucun article des Traités qu'on auroit fait avec eux: Cela paroît pourtant impoſſible, ſi l'on

Confidere que le Grand Seigneur n'envoye ses Ambassadeurs qu'à l'Empereur d'Allemagne, à cause du voisinage & des guerres qu'ils se font l'un à l'autre, à mesure qu'il en est besoin, & pour des affaires qui ne les obligent pas à une longue residence. Il en envoye en Perse & aux autres Princes Mahometans de la même maniere; il en envoyeroit bien en France & ailleurs si son intérêt l'y convioit, mais ce n'est point du tout leur coûtume d'en tenir en residence chez leurs confederés. Les Empereurs Ottomans reçoivent agréablement tous ceux que les Princes Chrétiens leur envoient, pourvu qu'ils aient bien des presens à offrir, & qu'ils trouvent leur compte dans les propositions qu'ils viennent leur faire. Ils se font comme cela un honneur & une grandeur singuliere d'être recherchés de tous, & de ne demander l'amitié de pas un.

La Relation de Lariffa fait voir clairement que le Grand Visir n'a pas voulu donner aucun avantage à la France, en y envoyant un Ambassadeur dans les formes comme on lui avoit proposé.

Il a envoyé Soliman Aga à Votre Majesté sans aucun caractere, pour lui

présenter seulement sa Lettre, attendre sa réponse, & s'en retourner ensuite ; sous ce prétexte, qu'il falloit sçavoir par lui dans quelle intention seroit Votre Majesté, & quel traitement il recevroit en France, pour se résoudre ensuite à envoyer une personne de plus grande considération.

Cependant c'est une nécessité de régler nos affaires avec la Porte, attendu les griefs qu'il y a de l'un & de l'autre côté, afin de faire cesser dorénavant tous les maux, dont les Sujets de Votre Majesté trafiquans au Levant, ont été accablés jusques aujourd'hui.

Voici, SIRE, les griefs de Votre Majesté, dont celui qu'elle nommera pour Constantinople doit se plaindre.

L'insulte qu'on a faite à M. de la Haye son Ambassadeur.

Les vexations continuelles qu'on a faites depuis si long-tems aux François qui résident dans les Echelles du Levant, par une infinité d'avanies qui ont ruiné le commerce, & causé les dettes de la Nation.

L'équipage de deux Vaisseaux, égorgés par Baba Hassan, Corsaire d'Alexandrie d'Egypte, leurs facultés pillées, & les Navires coulés à fond.

L'avarie de vingt deux mille piastre que Hassan Aga a faite à Seide, suivie de l'assassinat des Députés, du premier Trucheman, des Janissaires, & de tous ceux qui les conduisoient à Constantinople, pour s'en plaindre au Grand Seigneur.

L'alliance que le Grand Seigneur a faite avec les Genois, & la reception de leur Ministre, contre la volonté & l'intention de Votre Majesté.

L'augmentation des Doziannes, & l'imposition des nouveaux Droits qu'on fait payer aux François, à l'exclusion des autres Nations.

La permission que le Grand Seigneur donne aux Etrangers, d'entrer dans ses Etats sous toute autre Banniere que celle de France, & contre l'article de nos Capitulations.

Le mépris & le mauvais traitement qu'on fait aux François, & le peu de justice qu'on leur rend dans les affaires qui leur arrivent dans les Gouvernemens parriculiers, comme à la Porte.

La bonne foi des Traités qui est violée dans plusieurs de ses articles, sur les prérogatives qui ont été accordées à Votre Majesté, en faveur de ses Sujets.

L'injustice que le Grand Viscir a

faite au sieur Saint Jacques Marchand de Marseille, dans une affaire qu'il avoit contre un Armenien, l'ayant condamné à payer dix-huit mille écus sur la simple déposition des témoins du Pais, contre ce qui est porté par les Capitulations, & dont Votre Majesté sçait la conséquence.

Je passe beaucoup d'autres griefs qui sont connus de tout le monde, pour n'ennuyer pas Votre Majesté par la longueur de ce Memoire.

Les griefs que le Grand Seigneur peut avoir contre nous, sont ceux qui suivent.

La prise de Gigeri par les Armées de Votre Majesté; le Grand Seigneur veut bien qu'elle se venge des maux que nous font les Barbares; il ne trouve pas mauvais que nous les faisons Esclaves, & que nous prenions ou brûlions leurs armemens; mais il ne veut pas aussi que nous nous rendions les maîtres de leurs Places, parce qu'elles lui appartiennent.

Le secours que Votre Majesté a envoyé en Hongrie, & la défaite de leurs troupes à la Bataille de Saint Gerdart.

Les troupes que Votre Majesté envoie en Candie depuis si long-tems,

dont ils n'avoient jamais rien dit , croyant qu'elles y alloient sans ses ordres. La mort de M. le Duc de Beaufort , & les derniers secours qu'elle lui a donnés avec ses Armées Navales , sous le commandement de ses Generaux , tant par mer que par terre , font demander par le Grand Seigneur si on peut être de ses amis & lui faire la guerre tout ensemble.

La prodigieuse quantité d'armemens particuliers , avec lesquels nos François pillent les Sujets du Grand Seigneur , par mer & par terre , sous les Bannieres de Malte , de Savoye , d'Espagne , de Genes , de Livourne , de Venise , & de tous leurs autres ennemis.

Les François qui se mettent au service de leurs ennemis , dont les Galeres du Grand Seigneur sont remplies , quoique nous ayons la paix avec lui.

Le trafic que les François ont fait dans ses Etats en monnoye de France , fausse , & particulierement en ces pieces de cinq sols , fabriquées hors le Royaume , qui ont infecté l'Empire Ottoman.

Le peu de cas qu'on prétendra que Votre Majesté ait fait de la Lettre du Grand Seigneur , suivant le rapport que Soliman Aga menace d'en faire à son retour.

L'enlevement du Chevalier de Beaujeu , qui étoit prisonnier d'Etat dans les Sept - Tours , & des autres Esclaves.

Les salves de canon & de mousqueterie que les Vaisseaux de Votre Majesté ont faites pendant toute une nuit dans le Port de Constantinople, qui ont allarmées toute la Ville, & ont été la cause que plusieurs femmes se sont blessées par la peur.

Les volées de canon que les mêmes Vaisseaux ont tirées vers les Dardanelles , dont les boulets ont causé du dommage dans les Villages & dans la Campagne.

Voilà bien des raisons, SIRE , dont il y a reciproquement à se plaindre; on a fait la guerre en Europe pour de moindres sujets , & je ne crois pas qu'on puisse dire que nous ayons véritablement la paix avec le Grand Seigneur, si on ne renouvelle cette alliance sur le même pied, que s'il n'y avoit jamais eu rien entre Votre Majesté & lui.

Je ne crois pas, SIRE, que cela se puisse faire aisément , ni que nous voyions un succès favorable à la négociation de cette affaire; si on ne leur donne le tems de desirer un Ambassadeur.

deur, de demander la cause pour quoi il n'y en a point à la Porte de la part de Votre Majesté; & d'offrir telle satisfaction qu'elle jugera à propos de demander, pour le bien de ses Sujets. Les Turcs sont fierement prévenus du besoin qu'on a de leur País, quoique les François puissent se passer de ce commerce, ayant, grace à Dieu, dans votre Royaume tout ce qui est nécessaire à leur entretien. Ils sont imbus de cette vanité, que la Porte est l'azile & le recours de tous les Princes de la terre: Votre Majesté l'aura vû dans la Lettre du Grand Seigneur. Leur superstition les porte à croire que toutes les Nations Chrétiennes doivent leur être soumises; cela leur est confirmé par les offrandes qu'on va leur faire pour avoir leur amitié; & ils ne seignent pas de nous dire, lorsque nous nous plaignons de leurs injustices, que si nous quittions leur País lorsqu'ils nous auroient crevé un œil, nous y retournerions le lendemain, afin qu'il nous arrachassent l'autre.

Ils seront bien mieux confirmés dans cette opinion, si après ce que Votre Majesté a fait dire au Grand Visir par son Ambassadeur, ce que M. de Lionne a dit à Soliman Aga, & par toutes



les démonstrations qu'on a faites de vouloir traiter d'égal avec le Grand Seigneur, & de ne se soucier plus de leur commerce ni de leur amitié, que quand on aura donné satisfaction à Votre Majesté, sur la justice qu'elle lui demande. On leur jette à la tête un Ambassadeur, une nouvelle Compagnie de Marchands pour grossir le commerce du Levant, & une quantité de jeunesse pour apprendre les Langues, qui ne sçauroient servir d'Interpretes de plus de vingt ans d'aujourd'hui; & tout cela dans le même tems que Votre Majesté envoie ses Vaisseaux pour ramener M. de la Haye, & qu'elle proteste de ne vouloir plus tenir d'Ambassadeur à la Porte: ce n'est guere le moyen de les en persuader.

Il est constant que le Grand Seigneur auroit déjà rompu avec nous sur les griefs dont j'ai déjà parlé, s'il avoit pu se passer de notre commerce, Celui des Venitiens, des Anglois, des Hollandois & des Genoïs, fournit son Empire de tout ce qu'ils peuvent desirer, & qui n'est point dans les Etats du Grand Seigneur; comme sont les draps d'or & de laine, le papier, le plomb, l'étain, & les épiceries; mais pas un ne leur porte de

l'argent comptant que les François, parce qu'il est plus propre à leur trafic. Si ce transport cessoit, le Grand Seigneur n'auroit pas pour payer ses troupes; les Caravannes de Perse n'apporteroient plus leurs soyes, parce que les plus belles ne se vendent que pour de l'argent. Le mal que l'interdiction de ce trafic causeroit, mettroit tout en desordre parmi la Milice & parmi les Sujets, qui ne subsistent que de cela; & la crainte de quelque mauvaise suite fera toujours que le Grand Seigneur ne se déclarera contre Votre Majesté qu'à la dernière extrémité, & le plus tard qu'il pourra; sachant d'ailleurs par le secours qu'elle donne contre lui, que c'est le seul Portentat du monde qu'il a le plus à craindre, tant sur mer que sur terre, à cause du voisinage, & par les progrès que ses armes victorieuses font tous les jours dans les Etats de ses ennemis.

Cela supposé, quelle nécessité y a-t'il, Sire, de s'empreser pour aller vers eux, quand nous sommes assurés de pouvoir utilement les faire venir à nous par une petit témoignage d'indifférence? Il ne s'agit ici que de l'honneur de Votre Majesté, & d'un

rétablissement du commerce. Celui-ci ne s'en est pas trouvé plus mal sous la conduite d'un Agent, lorsqu'après le retour du vieux M. de la Haye, Votre Majesté a été quelque temps sans y envoyer un Ambassadeur. Le sieur Roboly, quoique marié à Constantinople, & dont les enfans sont écrits sur le rôle des Sujets du Grand Seigneur, obtenoit aisément & favorablement tout ce qu'il demandoit en faveur de notre Nation. Les Sujets de Votre Majesté n'ont jamais été molestés pendant qu'il faisoit cette fonction. Le Grand Seigneur avoit ordonné à tous les Gouverneurs de ses Provinces de caresser les François ; & tout cela, parce qu'il craignoit que Votre Majesté ne lui envoyât plus d'Ambassadeurs, quoiqu'il eût protesté au sieur Roboly que l'insulte qu'on avoit faite à M. de la Haye n'étoit qu'à sa personne privée, & non à celle de l'Ambassadeur.

Quant à ce qui regarde l'honneur & la gloire de Votre Majesté ; comme c'est à votre Ambassadeur à qui on en peut donner des atteintes, il me sembleroit nécessaire de ne point commettre une personne qui doit représenter celle de Votre Majesté, que toutes les difficultés ne soient éclaircies, & qu'el-

le n'eût reçü auparavant une réparation generale de toutes les infractions qu'on a faites à nos Traités par un renouvellement d'alliance, par la confirmation des anciennes Capitulations, & par l'addition des articles que Votre Majesté demande à celles qu'on doit faire avec le Grand Seigneur regnant, & que toutes les prétentions ne fussent réglées d'une maniere à n'y plus mettre la main.

Ainsi il me sembleroit plus avantageux, pour bien des raisons que je dirai après, que Votre Majesté ne tint qu'un Agent pour le commerce à la Porte du Grand Seigneur, ou avec telle autre qualité qu'elle jugeroit à propos de lui donner, qui ne laisseroit pas de faire tout ce qu'un Ambassadeur feroit, jusqu'à ce que selon la disposition des affaires, & l'air dont le Grand Seigneur & ses Ministres s'y prendroient pour satisfaire aux prétentions de Votre Majesté, Elle trouvat bon de lui envoyer un Ambassadeur; étant persuadé autant que je le suis par experience, qu'ils ne seroient pas long-tems sans lui crier misericorde, & que cette intermission leur donneroit cruellement martel en tête.

Comme il ne s'agiroit plus directe-

ment des affaires de Votre Majesté pendant le séjour de cet Agent, & qu'on ne parleroit plus que de celles des Marchands, le commerce y trouveroit quelque avantage que les Ambassadeurs ne lui procurent pas.

Il semble que la protection du commerce soit une fonction au-dessous de celle d'un Ambassadeur. Tous ceux qu'on a vû à la Porte jusques aujourd'hui n'y sont descendus qu'avec bien de la peine ; & quand la tyrannie des Pachas obligeoit le corps des Marchands d'avoir recours à lui pour leur en faire faire raison, on avoit le chagrin d'y faire bien de la dépense sans rien obtenir, & la plûpart du tems on ne recevoit d'eux pour tout remede par leurs réponses, qu'un conseil d'accommoder les affaires sur les lieux du mieux qu'on le pouroit, & de ne les point porter à Constantinople.

La dignité d'Ambassadeur merite bien que celui qui en est honoré la fasse valoir, qu'il se distingue du commun des gens, & que chacun ait du respect pour son caractère ; mais ils portent cela si haut, que sans considerer les intentions que Votre Majesté a pour un commerce qui est le sujet de cette Ambassade, où ils n'écoutent

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 217**  
point les plaintes des Marchands, où ils les méprisent à un point qu'ils n'oseroient plus se montrer, où ils ne se feroient guere de leur interêt, leur disant, qu'ils ne font-là que pour ceux de Votre Majesté, & qu'ils fassent comme ils pouront.

Un Ambassadeur sur ce pied-là ne voudra pas se donner la peine de contester les interêts des Marchands, ni les chicannes qui naissent tous les jours de leur trafic. Un Agent le feroit mieux; & supposé qu'à l'égard des Turcs un Ambassadeur n'eût que les interêts de Votre Majesté à ménager, comment pourroit-il traiter avec eux pour quelque nouvel établissement du commerce, ou pour celui des Indes Orientales, qu'on voudroit faire passer à Suez par la mer rouge, sans donner quelque impression au Grand Seigneur que Votre Majesté a d'autres desseins que ceux de la guerre; qui est le métier des Rois, & celui que Votre Majesté fait avec un succès si glorieux?

Voilà, Sire; une partie des avantages que le commerce tireroit des soins d'un Agent; le service de Votre Majesté ne se feroit pas moins, & il ne lui en coûteroit pas tant. Cet Agent

pourroit s'entretenir honnêtement avec les seize mille livres que le commerce de Marseille donne tous les ans à l'Ambassadeur, & avec les émolumens du Consulat, en attendant que Votre Majesté eût l'occasion de récompenser ses services d'ailleurs, & que le corps du commerce payeroit, selon la coutume, toutes les dépenses qu'on est obligé de faire, & sans lesquelles on ne vient à bout de rien.

Il y auroit encore beaucoup de raisons qui seroient plutôt pour envoyer un Agent qu'un Ambassadeur, quand ce ne seroit que par la consideration de ne le pas exposer aux premiers mouvemens d'une Nation, dont les manieres sont ordinairement desobligeantes. Tous les commencemens sont difficiles, & quand la brutalité des Turcs seroit souffrir quelque chose à l'Envoyé, Votre Majesté ne sera pas offensée en la personne d'un Agent, comme Elle le seroit necessairement en celle d'un Ambassadeur. Elle pourroit le dissimuler, & donner par-là quelque chose à la necessité des affaires.

Supposé donc que Votre Majesté fût dans le dessein de ne tenir qu'un Agent à Constantinople, jusqu'à ce

qu'elle pût y envoyer un Ambassadeur il seroit bon de ne pas tant donner dans la qualité de celui qui seroit destiné à cet emploi, qu'on ne songeât aussi à choisir une personne qui eût de l'expérience dans le commerce, dans la navigation, & des talens propres à servir utilement Votre Majesté, & pour empêcher les abus & friponneries qui ont ruiné nos affaires à Constantinople, & dans toutes les Echelles du Levant.

Une des principales causes de l'engagement & des méchantes affaires qui arrivent au commerce, est l'infidélité de quelques Truchemens du País, Sujets du Grand Seigneur, desquels il faut nécessairement se servir, parce que rarement trouve-t-on des François qui soient assez sçavans dans les langues du País pour les préférer aux autres. Ces Truchemens qui sont Sujets du Grand Seigneur, servent tant mal que bien ceux qui les payent. Ils sont toujours du côté des Turcs, pour lesquels ils ont des complaisances & des souplesses que les François n'auroient pas. Leurs appointemens sont modiques. Leur attachement à ceux qu'ils servent est foible, parce qu'ils ne sont pas assurés d'y demou-



rer toujours. Il faut pourtant qu'ils s'enrichissent dans ces Emplois ; & quand ils ne nous suscitent pas de mauvaises affaires, ils partagent du moins avec ceux qui font les avanies, & s'accrochent si adroitement, qu'il est impossible de s'en défendre, à moins que d'en sçavoir autant qu'eux-mêmes. Ils sont tous parens & alliés avec ceux des autres Nations. Ils se revelent les secrets, & se maintiennent tous les uns avec les autres, aux dépens des intérêts de leurs Maîtres. Ils se taisent quand il faudroit parler dans les Audiences. Ils biaisent les sentimens des Magistrats, quand ils craignent de déplaire aux Turcs, en les rapportant dans la même force. Ils tournent les demandes & réponses, comme il leur plaît; rompent toutes les mesures qu'on auroit à prendre, lorsqu'elles ne tombent pas dans leur sens. Enfin on est miserable lorsqu'on ne les entend pas. On a beau se plaindre de leurs voleries, leur intérêt, leur lâcheté, & la crainte du bâton leur fait tout entreprendre, & l'on ne sçauroit rien faire sans le secours de leur ministère.

• Une autre cause du desordre, provient de l'incapacité de certaines per-

sonnes qu'on commet à l'administration & à la conduite des affaires du Levant, auxquelles il faut être comme né, ou du moins y avoir acquis de l'expérience par une longue résidence, ou par une grande application. Ils peuvent être très-habiles gens d'ailleurs; mais quand il faut gouverner des Turcs, & faire jouer des ressorts qui nous sont inconnus en France, les plus sçavans s'y trouvent embarrassés. On ne sçauroit bien vivre avec les Turcs qu'on ne soit accoûtumé à leurs manieres, qui sont surprenantes pour des nouveaux venus.

L'expérience que la personne proposée doit avoir du commerce & de la navigation, sert pour connoître des differends, des affaires du negoce & de la Marine entre les Marchands & les Navigans, pour leur rendre justice; pour décider les questions qu'il y a parmi eux à tous momens; tous les procès du Levant ne se faisant quasi que sur ces sortes de matieres. Il est necessaire aussi que la bonne réputation de cette personne attire à sa connoissance les affaires que les Turcs ont à démêler avec nos Marchands. Ils se pourvoient pardevant leurs Juges naturels quand ils leur demandent, &

il leur est avantageux, qu'on ne les assigne point pardevant les Cadis qui sont les Juges des Turcs, & ceux qui gagnent leur procès doivent donner dix pour cent du total pour les Epices.

Un Agent qui sçauroit parler, lire & écrire les Langues du Pais, & particulièrement la Turque, seroit d'un grand secours pour terminer aisément les affaires, pour se parer de la friponnerie & de l'infidélité des Truchemens, & pour servir utilement Votre Majesté dans les affaires secretes, & qu'on ne sçauroit leur confier sans être exposé à de fâcheux accidens.

L'avantage qu'on retireroit de cette intelligence, c'est qu'il ne seroit pas trompé par les Truchemens dans les Audiences, parce qu'il entendroit s'ils rapportent fidelement les paroles, dans le même sens & dans la même force; & quand la crainte du bâton les feroit gauchir dans une affaire d'importance, l'Agent peut prendre la parole pour le redresser & parler lui-même; que s'il n'en est pas besoin, il peut préparer la réponse qu'il doit donner, tandis que la personne avec qui l'on traite fait expliquer sa proposition.

Le langage acquiert aisément l'a-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX: 229  
mitié des Turcs; cette facilité de s'ex-  
primer en leur maniere fait mieux con-  
noître les intentions, & attire une  
certaine confiance avec laquelle un  
Agent peut éviter bien de méchantes  
affaires.

Il peut traduire lui même les Let-  
tres que Votre Majesté écrira au Grand  
Seigneur, comme celles qu'il lui en-  
voyera dans les occasions; où le fai-  
sant faire par autrui, il connoitra si el-  
les sont traduites & expliquées selon  
le sens & les intentions de ceux qui les  
auroient écrites.

Ce seroit aussi d'une grande utilité  
que l'Agent pût écrire en Turc lui-  
même aux Ministres & Officiers du  
Grand Seigneur, ce qu'on n'oseroit  
confier à la fidelité d'un Trucheman.

S'il y avoit occasion de faire quel-  
que nouveau Traité avec le Grand  
Seigneur, l'Agent auroit lui-même  
cette commodité d'en dresser les  
articles sur les Memoires & les Ins-  
tructions qui lui seroient envoyées,  
& d'une maniere que les Officiers du  
Grand Seigneur n'eussent qu'à les trans-  
crire & les mettre dans leur stile ordi-  
naire.

Il connoitroit si les Commandemens  
& les autres Expéditions qu'on ob-

tiennent de la Porte pour envoyer aux Echelles du Levant, sont conçues dans les formes; si les qualités de Votre Majesté y sont dans leur rang; s'il n'y a point de termes équivoques qui puissent faire obstacle à leur exécution, & sur lesquels ceux à qui elles sont adressées sur les lieux puissent prendre quelque prétexte pour les éluder ou pour les rendre inutiles, ce qui arrive fort souvent; si le fait dont il s'agit n'y est pas assez nettement exprimé, pour éviter les subtilités & les chicanes que les gens de Lettres pouvoient avoir quand ces dépêches vont contre leurs intérêts, & qui obligent souvent les Consuls à abandonner leurs prétentions & leurs poursuites, pour ne pas ajouter mal sur mal.

Les Langues peuvent lui servir encore pour mieux caresser les Turcs en certaines occasions, où il faut leur donner à manger & à boire pour entretenir leur amitié, ce qui se fait aisément par les conversations qu'on a tête à tête; on est bien aise quelquefois de faire des confidences dont on peut se prévaloir pour réussir dans les affaires.

Et si Votre Majesté avoit quelque chose à traiter en secrets avec le Grand

Seigneur ou avec ses Ministres, il n'y auroit pas à craindre que ses affaires fussent éventées par les Truchemans, l'Agent en parleroit lui-même en particulier, & il prendroit pour cela des mesures si justes, que Votre Majesté en feroit bien utilement & fidelement servir.

Ce fut pour toutes ces raisons, Sire, que les Etats de Hollande choisirent le sieur Varner pour leur résident à Constantinople. Il sçavoit très-bien parler, lire & écrire les Langues du Pais. Il y demeura aussi fort longtemps, faisant tout par lui-même avec un succès merveilleux. Il n'a jamais rien demandé pour sa Nation qu'il n'ait obtenu. Les François & les Anglois avoient même recours à son entremise, lorsqu'il leur arrivoit des affaires un peu épineuses.

Une personne qui aura vû l'air dont il se faut gouverner au Levant parmi cette diversité de Nations, sçaura ménager les intérêts de Votre Majesté parmi les Anglois, les Hollandois & les autres Nations confederées avec la Porte, que la jalousie des préférences & le trafic rend toujours ennemies de la nôtre, quelque paix que nous ayons avec eux. C'est un grand bien pour

tous, quand la prudence des Ministres & l'amitié qu'ils peuvent conserver entre eux, les met dans une union à se soutenir les uns les autres, au lieu de se détruire par des picques qui sont ordinairement entr'eux.

Puisque Votre Majesté est dans la resolution de ne pas rompre encore avec le Grand Seigneur, il seroit bon de faire continuer les caresses à Soliman Aga jusqu'à son embarquement, & de lui faire donner quelques presens de draps & des étoffes qu'il puisse mettre à son usage, pour lui faire oublier les petits chagrins qu'il témoigne avoir reçus, afin qu'il fasse des relations favorables de nous à la Porte. Mais comme les Turcs n'osent pas parler, tant parce qu'ils craignent de témoigner de l'estime pour les ennemis de leur Religion, que pour faire leur cour à leur Maître, sur sa grandeur & sur sa magnificence; celui qui sera nommé pour aller à Constantinople, & qui portera la réponse du Roi avec lui, doit être présent à sa premiere Audience, pour l'obliger à dire la verité, sinon qu'il prit la parole & en fit lui-même une fidele relation. Je fus obligé à Tunis de faire la même chose à l'Audience que Baba Ramadan eut à

son retour , où le Divan étant assemblé , il n'eut jamais le courage de déserter les dents , & ils n'auroient jamais sçû les honnêtetés qu'il avoit reçues en France , si je ne les avois publiées moi-même en sa présence.

Il ne me reste plus rien à dire sur la qualité de l'Agent , ni sur le désavantage qu'il y auroit d'envoyer présentement un Ambassadeur. Voici le projet , Sire , de ce que le premier auroit à faire , si Votre Majesté est dans le dessein de le preferer au second , pour un cependant , & il seroit alors comme son précurseur dans cette Ambassade.

Après qu'il aura reçu les instructions & les ordres de Votre Majesté , il s'embarquera avec Soliman sur les Vaisseaux qu'elle ordonnera pour le repasser à Constantinople. Cet Agent sera accompagné de cinq ou six personnes seulement , tant Officiers que Valets ; & pendant sa route il observera les intentions de l'Envoyé , lui inspirera de bons sentimens , & de préparera par son instruction à ce qu'il devra dire.

Etant arrivé à Constantinople il ira à l'Audience que le Grand Seigneur donnera à Soliman Aga , pour l'observer & pour faire ce que j'ai dit à l'article précédent.



Il rendra à M. de la Haye les dépêches & les ordres de Votre Majesté, pour s'embarquer sur les Vaisseaux immédiatement après l'Audience, dans laquelle il prendra congé du Grand Seigneur & de ses Ministres, après que leur ayant remis les ordres de Votre Majesté, il leur fera connoître aussi les intentions de la manière qu'elle les lui aura prescrites, & leur dira qu'il ne se mêle plus de rien, que s'ils ont quelque proposition à faire, l'Agent la recevra, & lui donnera sa réponse.

Les Vaisseaux de Votre Majesté pourront sortir du Port de Constantinople & s'en aller aux Isles des Princes, pour attendre les avis de l'Agent sur la disposition qu'il verra à la Porte, d'obtenir quelque satisfaction ou non, afin de se résoudre à demeurer, sur l'esperance de régler les affaires par l'absence de l'Ambassadeur, ou de s'embarquer avec lui pour repasser en France, & laisser le sieur Roboly pour prendre soin des Marchands; si Votre Majesté n'aime mieux en ce cas de le faire retirer, & donner ordre aux Consuls des Echelles d'en faire autant avec leurs Marchands, sur les Navires qui se trouveront dans leurs Ports, ce qui

lettre seroit encore confirmé par les ordres du Grand Seigneur que l'Agent obtiendrait de la Porte, par lesquels il seroit enjoint aux Pachas & à ses Officiers de Justice de faire payer par ses Sujets ce qui seroit dû aux François, & de les laisser partir sans empêchement. Cette démonstration seule les embarrasseroit beaucoup, pour les raisons que j'ai dites à Votre Majesté, & les obligeroit à nous satisfaire.

Que si l'Agent connoît que le Grand Seigneur soit dans le dessein de donner contentement à Votre Majesté, il demeurera à Constantinople, laissera partir les Vaisseaux avec M. de la Haye; & en faisant les fonctions de l'Ambassadeur, il s'appliquera à exécuter ce qui sera porté par les instructions & par les ordres qu'il aura de Votre Majesté, & à veiller sur toutes les choses qui regarderont le bien des Marchands & de leur commerce, tout de même que les Consuls font dans leurs ressorts particuliers.

Il prendra le tems & l'occasion de faire connoître aux Ministres du Grand Seigneur, que Votre Majesté n'envoyera point d'Ambassadeur à la

Porte, qu'au préalable les Capitulations ne soient renouvelées, & qu'on n'ait accordé les articles qu'elle desire d'y faire inserer; & au cas qu'il les voye dans la disposition de traiter, l'Agent dressera des Memoires sur lesquels il raisonnera, & tiendra les choses signées & accordées dans un état, que si elles ne peuvent pas se conclure d'abord, on puisse le faire immédiatement après l'arrivée du nouvel Ambassadeur, si tant est que ce soit avec lui qu'on veuille absolument les renouveler; & si le Grand Seigneur ne veut pas differer la satisfaction de Votre Majesté, l'Agent accordera & reglera les articles, d'une maniere qu'on n'ait plus que la peine de les faire exécuter.

Immédiatement après le renouvellement des Capitulations, l'Agent donnera les avis à Votre Majesté de tout ce qui se passera pour ces affaires, sur lesquels elle enverra un Ambassadeur tel qu'elle l'aura jugé propre pour remplir dignement cette fonction; qui passera à Constantinople sur telle quantité de Vaisseaux qu'il plaira à Votre Majesté de lui donner. L'Agent lui aura déjà envoyé les passeports du Grand Seigneur, &

aura préparé la maison & l'esprit des Ministres de la Porte, pour le recevoir avec toutes les ceremonies necessaires à la réparation du mepris qu'ils ont eu pour ses prédecesseurs ; & il seroit beaucoup mieux comme cela, que de l'exposer à la risée de toutes les autres Nations, si après être venu de but-en-blanc pour traiter ; & avoir fait bien des présens & des dépenses à son entrée, & pour son établissement, il se voyoit obligé de s'en retourner sans rien faire ; ou de demeurer avec cette mortification, de commettre le ressentiment de Votre Majesté dans un tems où elle songera peut-être à d'autres affaires.

Ensuite l'Agent ayant donné tous ses avis & tous ses Memoires à l'Ambassadeur qui aura déjà été établi, il prendra plusieurs coppies des nouvelles Capitulations, avec les commandemens du Grand Seigneur qui seront necessaires pour les faire exécuter, s'embarquera sur un des Vaisseaux de Votre Majesté avec ses gens, & s'en ira avec lui à toutes les Echelles du Levant, pour les établir, & pour mettre les affaires dans un état qui puisse couper court à toutes les injustices, & aux avanies

qu'on y a faites; prendra des Mémoires pour la liquidation des dettes de la Nation; reglera avec les Consuls les changes & les usures qu'elle payoit aux Sujets du Grand Seigneur; s'instruira de tout ce qui se passe sur les lieux, & de tout ce qu'il y auroit à faire pour reparer les abus, les malversations, & toutes les autres choses qui vont au préjudice & à la destruction du Commerce; l'Agent commencera par Smyrne, Napoli de Romani, Candie, Satalie, puis ira à Chypre, à Alep, à Tripoly de Syrie, à Barut, à Seïde & leurs dépendances, & s'étant arrêté quelque tems en Egypte pour y établir ces nouveaux Traités & les ordres du Grand Seigneur, [ ce qui est un peu plus mal aisé qu'ailleurs ] il traitera avec le Pacha & avec les Sanguis, qui sont les Princes naturels du Pais, pour le commerce de la mer Rouge. Ensuite de quoi il repassera en France pour rendre compte à Votre Majesté, & à MM. ses Ministres, de ce qu'il aura fait pendant une ou deux années tout au plus qu'il pourroit mettre à faire ce voyage.

Voilà, Sire, tout ce que je puis représenter à Votre Majesté,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 239  
des choses que l'expérience peut m'a-  
voir apprises. Elle ordonnera ce qui  
sera plus convenable à sa gloire, au  
bien de ses Sujets, & à celui de leur  
commerce. J'ai obéi à ses ordres, &  
toutes les propositions que j'ai pris la  
liberté de lui faire, ne sont que sauf  
son meilleur avis, & les autres lu-  
mieres que Votre Majesté pourroit  
avoir de quelque personne plus éclair-  
rée que moi. Je supplie très-humble-  
ment Votre Majesté, d'être persua-  
dée que je n'ai rien mis dans ce Me-  
moire qui ne soit véritable, & je vou-  
drois de tout mon cœur pouvoir con-  
tribuer de tout ce qui dépend de moi  
pour en voir un succès aussi heureux  
que Votre Majesté le peut desirer.

*Fin du Memoire.*

Je donnai ce Memoire à M. de  
Lionne le 20. Janvier 1679, qui le  
porta aussi-tôt au Roi. J'en donnai  
aussi une copie à M. Colbert, parce  
que le Commerce est de son Départe-  
ment. L'un & l'autre me rapporte-  
rent que Sa Majesté l'avoit lû plu-  
sieurs fois, & qu'elle en avoit paru  
contente, & leur avoit dit, qu'il se-  
roit bon de le suivre de point en  
point; mais qu'il falloit du tems pour

choisir la personne qui pût l'exécuter.

On fut environ un mois avant de pouvoir se déterminer sur le choix de la personne qu'on pourroit envoyer. On ne conclut rien, soit qu'on n'en trouvât point qui fût entièrement propre à cet emploi, & qui fût en même-tems au gré des Ministres; soit qu'on crût que j'avois eu envie d'être nommé en dressant le Memoire. En effet, Sa Majesté me nomma, & le choix fut approuvé par les Ministres pour être envoyé à Constantinople en qualité de Residant.

Tout le monde m'en faisoit compliment, & je commençois déjà à me préparer pour partir avec Soliman Aga. Les premiers Commis des Ministres me regalerent chacun à leur tour, & toute la Cour me témoignoit la joye qu'on avoit du choix que le Roi avoit fait de ma personne pour cet emploi de confiance.

Mais comme le port du Commerce du Levant est à Marseille, M. Colbert jugea à propos de faire sçavoir aux Echevins & aux Députés du Commerce de cette Ville le choix que S. M. avoit fait de moi, afin de voir si cela leur convenoit, & s'ils n'avoient rien à y objecter. Pour cet effet,

effet, il ordonna à M. Arnoul Intendant des Galeres de leur en donner la nouvelle. J'éprouvai en cette occasion que nul n'est Prophete en son País; aussi bien loin d'approuver ce choix, quand ce n'auroit été que pour l'honneur de la Patrie, & pour l'avantage particulier que cette Ville auroit retiré de mes soins, ils s'y opposerent pour deux raisons. La premiere, parce que je n'avois pas beaucoup de bien; & la seconde, parce que l'éclat d'un Ambassadeur pourroit appuyer mieux que moi leurs interêts à la Porte. M. Arnoul en rendant compte du résultat de l'Assemblée qui avoit été tenuë en sa présence sur cette affaire, eut soin de marquer à M. Colbert les noms de ceux qui avoient été pour ou contre moi, & ce Ministre eut la bonté de me les faire connoître par noms & surnoms.

On écrivit aussi à la nouvelle Compagnie du Levant, qui prenant d'aussi fausses idées que les Marseillois, donna dans leurs sentimens, & crut que le nom d'Ambassadeur ébloüiroit les Ministres du Grand Seigneur, sans se donner la peine de considerer les consequences, ni les raisons qui avoient déterminé le Roi au choix.



qu'il avoit fait, qu'ils trouverent très-juste en particulier, & qu'ils n'approuvoient pas cependant en general.

Le Sieur de la Fontaine Drogman de l'Ambassadeur, étoit bien aise de n'avoir personne qui pût l'entendre. Il craignoit de demeurer sans emploi, si j'avois été à la tête des affaires, parce que j'aurois tout fait par moi-même, & j'aurois menagé toutes choses d'une manière plus expeditive & plus sûre que quand elles passent par plusieurs mains. Il se livra tout entier aux vûes de la Compagnie & des Marseillois; de sorte que m'étant trouvé à Paris chez M. de Lionne pour voir si on songeoit à mes dépêches, je fus surpris d'apprendre qu'on avoit nommé un Ambassadeur, & on me le fit connoître. Je fus si consterné de cette nouvelle, que je crus être obligé de m'éclaircir du sujet de ce changement avec M. de Lionne; je le trouvai aussi consterné que moi, d'autant qu'il ne connoissoit point celui qui avoit été nommé.

Ce Ministre avoit envie de me procurer du bien & de l'honneur, & m'avoit pris en affection depuis les petits services que je lui avois rendus, dont il me témoignoit souvent plus

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 243**  
de reconnoissance qu'ils ne meritoient. Il me dit pour me consoler, qu'il trouveroit à me placer plus avantageusement, mais qu'il n'avoit pas été le Maître pour cette fois ; que la Compagnie du Levant sollicitée par MM. de Marseille, par M. Colbert de Villacerf premier Maître d'Hôtel de la Reine & parent du Ministre, & par M. de Louvois, à la faveur desquels tout cedit ; de sorte qu'ils avoient emporté cet emploi pour M. de Nointel.

Il s'appelloit Charles - François Olier, qui est le nom de la Famille. Il étoit âgé de quarante ans, d'une taille mediocre, il avoit le visage long, le teint brun, le poil noir, le nez aquilin, les yeux grands, d'une complexion melancholique ; il étoit grave, comme il convient à un Magistrat ; il parloit peu, avoit la voix grosse, rude, & peu agréable ; il paroissoit indifferent, peu attaché au bien, sans faste ; il aimoit pourtant à être bien logé & bien meublé ; il étoit sçavant, fort sage, fort posé, & fort homme de bien.

J'allai lui faire mon compliment. M. de Lionne voulut que je lui donnasse les avis dont il pouvoit avoir

besoin, & que j'étois en état de lui donner, Il me reçût dans une chambre fort ornée; mes civilités furent bien reçues, mais la conversation fut remise à une autre fois, parce qu'il devoit aller au Palais.

Quelques jours après M. de Lionne vint à Paris, & envoya chercher Soliman Aga, à qui il vouloit présenter le nouvel Ambassadeur, qui y parut en robe de Palais. Tout s'y passa en complimens & en témoignages d'estime & d'amitié: mais Soliman qui étoit accoutumé à voir M. de la Haye habillé magnifiquement, & avec l'épée au côté, fut surpris de voir celui-ci en robe noire & avec du linge uni. Il demanda à son Drogman si c'étoit un Jesuite ou un Papas, parce qu'il en avoit vû à Constantinople vêtus à peu près de cette maniere,

La Fontaine lui répondit, que c'étoit un Juge qu'on appelle Cady chez les Turcs. Il auroit dû lui faire sentir la difference qu'il y a entre un Cady & un Conseiller au Parlement, afin de rectifier l'idée peu avantageuse qu'il se formoit de M. de Nointel. Il n'en fit rien, & fit très-mal. Le Turc repliqua, que M. de la Haye sçavoit juger des Procès sans cette

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 245**  
tobbe lugubre, & ne pût s'empêcher  
d'ajouter que cet habillement n'atti-  
reroit pas de la considération à l'Am-  
bassadeur, s'il le portoit à Constanti-  
nople. Le café & le sorbet termine-  
rent la visite.

Il faut remarquer qu'en matière de  
gens qui représentent les Souve-  
rains à la Porte, les Turcs font plus  
de cas d'un Cavalier que d'un homme  
de Lettres, dont ils ne se servent que  
pour les affaires de Religion ou de  
Judicature; de sorte que pour peu  
qu'un homme d'épée soit élevé en di-  
gnité, il méprise ces gens de Let-  
tres, qu'ils appellent par mépris des  
Débrayés, c'est-à-dire, sans haut de  
chausses, parce que les Cavaliers ne  
les quittent jamais par bienveillance,  
tant en hyver qu'en été, quelque in-  
commodité qu'ils reçoivent de ces  
Pantalons de gros drap rouge, aus-  
quels sont attachés des bottines de  
maroquin, parce que les Cavaliers  
doivent être toujours prêts de mon-  
ter à cheval. On appelle ces panta-  
lons *Tomans*. Les gens de Lettres  
n'ont que des caleçons de toile rou-  
ge avec des chaufferettes de drap sans  
bottines: on les appelle par dérision  
*Tomansaz*, c'est-à-dire, sans haut de

chauffés. Comme Soliman Aga crut que M. de Nointel étoit dans ce cas, il ne promit jamais qu'on dût avoir beaucoup de considération pour lui à la Porte, s'il y paroïssoit dans cethabit.

M. de Nointel alla rendre visite à Soliman Aga. Comme il le croyoit Cady, il eut assez de peine à se résoudre à lui faire les civilités accoutumées. La politique l'emporta pourtant, & le choix que le Roi avoit fait de lui pour être son représentant à la Porte, l'obligea à le recevoir fort poliment avec sa mine froide. Ils n'étoient gueres plus échauffés l'un que l'autre; mais la Fontaine qui leur servoit d'Interprete, ajusta si bien les complimens de part & d'autre, qu'ils furent tous deux également satisfaits. On servit le café, le sorbet, & le parfum, & quand les ceremonies Turques furent achevées, Soliman lui fit présent d'un mouchoir de mousfeline orné d'une broderie d'or, quand il se leva pour se retirer.

Deux jours après on fit connoître à Soliman qu'il devoit aller rendre visite à M. de Nointel. Il y avoit de la repugnance. La Fontaine la scût vaincre, & lui persuada de faire sa visite à la Françoisé, sans garder les forma-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 147  
lirés ufitées dans fon País. Il fut reçu  
avec toute la politesse imaginable. La  
conversation dura deux heures ; elle  
fut interrompue par une grande col-  
lation , & après bien des amitiés reci-  
proques M. de Nointel paya son mou-  
choir d'une très-belle montre , qu'il  
lui présenta quand ils se separerent.

Les deux Ministres furent encore  
d:ux mois à Paris , à regler & à dres-  
ser leurs équipages. On travailla ce-  
pendant au Bureau de M. de Lionne  
aux instructions du nouvel Ambassa-  
deur ; & afin que l'Envoyé Turc s'en-  
nuyât moins , on lui fit voir tout ce  
qu'il y avoit de beau & de curieux à  
Paris & aux environs. Il visita la Gar-  
derobbe du Roi , son cabinet de pein-  
tures, les superbes tapisseries, les plus  
belles Eglises ; on lui fit entendre la  
musique & les orgues ; il assista à la Co-  
medie & à des bals ; on lui donnoit par  
tout des collations magnifiques ; on lui  
faisoit des présens ; en un mot on n'ou-  
blioit rien pour lui marquer la consi-  
deration qu'on avoit pour lui.

On lui fit voir des revûes d'Infan-  
terie & de Cavalerie. Il trouvoit les  
soldats fort beaux , aussi-bien que les  
chevaux ; mais les mouvemens & les  
évolutions n'étoient pas de son goût ,

parce qu'ils ne sont pas d'usage en son País. Il n'y eut gueres de belles Maisons à Paris & aux environs qu'on ne lui fit voir, afin de lui donner une grande idée du Royaume.

Mais cela ne le satisfaisoit pas entièrement. Il avoit compté que ce voyage l'enrichiroit, & les gens s'imaginoyent la même chose. Il est certain, que s'il eût été revêtu du caractère d'Ambassadeur, & qu'il eût apporté au Roi des présens dignes de sa grandeur & de celle du Grand Seigneur qui l'envoyoit, Sa Majesté n'auroit pas manqué de lui donner des marques de sa magnificence: cela n'étant pas, le Roi n'étoit obligé à rien. Cependant on résolut de ne le pas renvoyer les mains vuides; mais on chargea la nouvelle Compagnie de ce soin, non-seulement afin d'épargner la bourse de Sa Majesté; mais encore pour éviter que les Turcs ne pussent s'imaginer que ce fussent moins des présens qu'on leur faisoit, que des tributs qu'on ne pouvoit leur refuser.

La nouvelle Compagnie qui ne s'étoit d'abord proposé que de faire les choses avec la dernière magnificence, afin de mieux établir sa réputa-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 249  
tion dans le Levant , oubliâ dans cette occasion son système de grandeur ; elle se soumit avec peine à l'épreuve à laquelle on la mettoit : l'économie ou plutôt la lezine vinrent à son secours ; on chercha des draps , des étoffes de soyes qui n'étoient plus à la mode , & d'autres breloques , dont toute la dépense n'alloit qu'environ à quatre mille livres. Ce fut-là tout ce que la Compagnie lui donna & à ses gens. On peut juger s'ils furent bien contents. Soliman avoit envie d'acheter quelque chose à Paris , & il manquoit d'argent. La Compagnie lui prêta 500. écus , dont il lui fit son billet payable à vûe à son arrivée à Constantinople. Le Drogman la Fontaine n'eut rien , & fut du nombre des mécontents & des plus à craindre , parce qu'il pouvoit rendre de mauvais offices aux Officiers de la Compagnie.

Quelques jours avant le départ de M. de Nointel , Soliman Aga alla à Saint Germain prendre congé de M. de Lionne , après quoi il eut l'honneur de saluer le Roi lorsqu'il montoit à cheval pour aller à la chasse. Je lui servis d'Interprete. Sa Majesté le reçût gracieusement , & lui dit que



son Ministre lui remettroit la Lettre qu'il écrivoit au Grand Seigneur, en réponse de celle qu'il lui avoit apportée. J'eûs ordre de le présenter aux enfans de France, & ensuite je lui fis voir tous les appartemens du Château, depuis ceux du rez de chaussée jusqu'à la terrasse. On lui fit voir la Garderobbe du Roi, son petit cabinet, les pierreries de la Couronne, & généralement tout ce qu'il y avoit de beau, de riche, & de curieux dans cette Maison Royale. Il en fut charmé, & me dit qu'on avoit réservé ce qu'il y avoit de plus beau pour le dernier. M. de Lionne lui donna un dîner splendide, & lui fit en son particulier quelques presents bien plus riches & de meilleur goût que ceux de la Compagnie.

Enfin M. de Nointel prit congé du Roi & des Ministres. On lui donna ses dépêches, & il se mit en chemin avec Soliman Aga. M. de la Gibertie eut ordre de le conduire jusqu'aux Vaisseaux. Les deux Ambassadeurs se separerent à Aix. Soliman alla droit à Toulon, & M. de Nointel alla à Marseille pour s'y faire reconnoître dans sa nouvelle qualité. Il logea à la Rive neuve, où les Echevins

lui rendirent visite en ceremonie. Ils n'en furent pas reçûs comme ils le prétendoient ; ils s'en plainquirent : M. de Nointel tâcha de reparer cette espece de faute , mais il ne put si bien faire que ces Messieurs ne commençassent dès-lors à se repentir de ce qu'ils avoient souhaité un Ministre du premier Ordre , au lieu de se contenter d'un autre d'un Ordre inferieur. La Compagnie ne fut pas plus contente que les Echevins & les Députés du Commerce , & ces mecontentemens éclaterent dans la suite d'une maniere qui ne fut pas avantageuse à l'Ambassadeur.

M. de Nointel parut à Marseille dans un équipage pompeux ; il y regla ses affaires , établit ses correspondances, & se rendit à Toulon, où Soliman l'attendoit avec impatience. Il fallut y attendre le vent, & enfin il s'embarqua au bruit de l'artillerie, & le lendemain 22. Août 1670. il mit à la voile.

L'escadre étoit composée de quatre Vaisseaux de guerre commandés en chef par M. d'Apremont.

M. de la Gibertie revint en Cour ; & ne manqua pas de faire l'Histoire de ce qui étoit arrivé à Soliman pendant le voyage de Paris à Toulon , &

les peines qu'il avoit eües d'arrêter les faillies & les extravagances de cet Envoyé, qui ne pouvoit étouffer le chagrin qu'il avoit de ne pas s'en retourner en son País aussi riche qu'il s'imaginoit le devoir être, & bien d'autres choses qui ne sont pas dignes de l'attention des Lecteurs.

Le Roi ayant voulu faire un voyage à Chambort pour y prendre le divertissement de la chasse, voulut donner à sa Cour celui d'un ballet; & comme l'idée des Turcs qu'on venoit de voir à Paris étoit encore toute recente, il crût qu'il seroit bon de les faire paroître sur la scène. Sa Majesté m'ordonna de me joindre à Messieurs Moliere & de Lulli, pour composer une piece de Théâtre où l'on pût faire entrez que'que chose des habillemens & des manieres des Turcs. Je me rendis pour cet effet au Village d'Auteüil, où M. de Moliere avoit une maison fort jolie. Ce fut-là que nous travaillâmes à cette piece de Théâtre que l'on voit dans les œuvres de Moliere, sous le titre de *Bourgeois Gentilhomme*, qui se fit Turc pour épouser la fille du Grand Seigneur. Je fus chargé de tout ce qui regardoit les habillemens & les

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 255**  
manieres des Turcs. La piece achevée, on la présenta au Roi qui l'agrada, & je demurai huit jours chez Barailon maître Tailleur, pour faire faire les habits & les turbans à la Turque. Tout fut transporté à Chambort, & la piece fut représentée dans le mois de Septembre, avec un succès qui satisfit le Roi & toute la Cour. Sa Majesté eut la bonté de dire, qu'Elle voyoit bien que le Chevalier d'Arvieux s'en étoit mêlé; à quoi M. le Duc d'Aumont & M. Dacquin répondirent: SIR, Nous pouvons assurer Votre Majesté qu'il y a pris un très-grand soin, & qu'il cherchera toutes les occasions de faire quelque chose qui lui puisse être agréable. Le Roi leur répliqua qu'il en étoit persuadé; & qu'il ne m'avoit jamais rien commandé que je n'eusse fait à sa satisfaction, qu'il auroit soin de moi, & qu'il s'en souviendrait dans les occasions.

Ces paroles obligeantes sorties de la bouche d'un si grand Monarque m'attirerent les complimens de toute la Cour. C'est une eau benîte dont les Gourtifans ne sont pas chiches.

Le Ballet & la Comedie furent représentés avec un si grand succès;

que quoiqu'on les repetât plusieurs fois de suite, tout le monde le redemandoit encore; aussi ne pouvoit-on rien ajoûter à l'habileté des Acteurs. On voulut même faire entrer les scènes Turques dans le Ballet de Pſiché, qu'on préparoit pour le Carnaval suivant; mais après y avoir bien pensé, on jugea que ces deux sujets ne pouvoient pas s'allier ensemble.

On reçût enfin des nouvelles de M. de Nointel. J'en ai vû la Relation en Original, & je crois faire plaisir aux Lecteurs de la leur donner toute entiere.

---

*Relation de l'entrée à Constantinople de  
M. de Nointel Ambassadeur de  
France.*

**L**Es quatre Vaisseaux du Roi qui portoient M. de Nointel & Soliman Aga, étant arrivés aux Isles des Princes devant Constantinople le 22. Octobre 1670. M. d'Apremont qui les commandoit, envoya dire au Caïmacan qu'il avoit des ordres exprès de ne point saluer le Serrail ni la Ville, à moins qu'il ne fût assuré que l'une & l'autre lui rendroient le salut. Il envoya faire ce compliment par son premier Lieutenant, accompagné du Sieur de la Fon-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 235  
taine Drogman de l'Ambassade. Ils eurent audience sur le champ, & rapporterent que le Caïmacan avoit été surpris de cette proposition ; qu'il avoit assemblé aussi-tôt son Conseil, qui taprès une mûre délibération avoient résolu de ne rien faire sans un ordre exprès du Grand Seigneur, parce que tous les Vaisseaux de guerre qui entroient saluoient le Serrail sans en exiger de salut, & que ceux de Sa Majesté pouvoient entrer, attendre les ordres, & la réponse du Grand Seigneur pour le reste.

Les Vaisseaux qui étoient en passe, appareillerent sur le champ, & mouillèrent dans le Port de la Ville au-dessus de la Tour de Leandre qui lui sert de Fanal.

Le 23. M. de Noïntel reçût dans son bord les complimens des Ambassadeurs d'Angleterre & de Venise, & ceux des Résidans d'Hollande & de Genes, qui lui envoyerent leurs premiers Secretaires. Il descendit ensuite à terre *incognito* avec ses gens. Les Turcs qui les voyoient débarquer les chargeoient d'injures, parce que les Vaisseaux n'avoient pas salué le Serrail, ni la Ville. Il s'en alla au Palais de France, & y demeura jus-

qu'à ce que tout fût disposé pour son entrée publique.

Le onzième de Novembre M. de Nointel se rendit de grand matin aux Vaisseaux avec toute la Maison. Tous les Capitaines vinrent lui faire compliment, aussi-bien que M. de la Haye qu'il venoit relever.

Le Chaoux Bachy, & le Vayvode de Galata vinrent aussi le complimenter de la part du Caïmacan. M. de Nointel les reçût fort civilement, & après les complimens on servit le café, le sorbet, & le parfum, qui terminèrent la cérémonie.

Ces deux Officiers en rentrant dans leurs chaloupes furent salués chacun d'onze coups de canon, & un moment après les deux Ambassadeurs entrèrent dans la leur qui étoit magnifiquement ornée, & escortée des chaloupes & des canots de l'escadre bien armés, avec toutes les Maisons des deux Ambassadeurs, & une partie des Officiers de l'escadre richement habillés. Ils furent salués de toute l'artillerie & de la Mousqueterie des quatre Vaisseaux.

Ils descendirent sur le bord de la mer dans une Place qu'on appelle le Armeïdan, où la Cavalerie Turque &

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 137**  
les quarante chevaux que le Caïmagan y avoit envoyés les attendoient en bon ordre.

La marche de cette Entrée commença par cent mousquetaires à pied appellés Azaps, armés de gros mousquets & de cimenterres. Ils avoient à leur tête deux Trompettes François, portans les livrées de l'Ambassadeur. Ils étoient commandés par le Kiahia ou-Lieutenant du Vayvode, monté sur un très-beau-cheval isabelle.

Cent Janissaires venoient ensuite. Ils avoient leurs grands bonnets de ceremonie; ils étoient sous la conduite d'un Chaoux Bachy, qui est un de leurs Capitaines, qui avoit sur son bonnet trois belles aigrettes pour le distinguer de ses soldats.

Les cent Chaoux qui les suivoient étoient armés de cimenterres & de masses d'armes, & montés sur des chevaux qui ne paroissoient pas moins par la vivacité de leurs mouvemens que par l'éclat des broderies d'or, dont leurs selles & leurs housses étoient couvertes.

Une partie de la Maison de M. de Nointel marchoit ensuite; sçavoir, les huit Janissaires destinés à sa garde, montés sur de très-beaux che-



vaux. Son Maître d'Hôtel les suivoit seul ; il étoit à la tête de six Valets de chambre vêtus de drap bleu avec des galons d'argent ; douze Valets de pied habillés des couleurs de leur Maître avec un galon or, argent, & soye, & tous très-bien montés.

On voyoit ensuite deux chevaux de main que le Caïmacan avoit envoyé pour le service de M. de Nointel. Ils étoient conduits par deux palefreniers Turcs ; les houffes étoient en broderie d'or & de perles, leurs brides & leurs étriers d'argent, garnis d'Emeraudes & de rubis.

Les Interpretes de France & de Venise avoient des vestes de fatin & des robes d'écarlate doublées de martes avec de très-beaux bonnets.

Après eux paroissoient le premier Ecuyer du Caïmacan, deux Lieutenans des Spahis & le Chaoux Bachy du Grand Seigneur, à côté duquel étoit le Vayvode de Galata ; ils étoient précédés & suivis de quantité de domestiques ; l'éclat des habits, l'ordre de leur marche, leur gravité, la beauté de leurs armes, la finesse des chevaux & leurs superbes harnois, augmentoient la décoration de leur marche.

Quatre Trompettes venoient ensuite ; ils avoient des habits très-riches, des trompettes d'argent avec des banderoles d'une très-riche broderie ; ils sonnoient sans discontinuer.

Après ces quatre Trompettes les deux Ambassadeurs venoient de front. M. de la Haye étoit à la droite ; il montoit un très-beau cheval blanc richement enharnaché ; il avoit un juste-au-corps de velours noir avec des boutons d'or , & son chapeau étoit environné d'un cordon de perle.

M. de Nointel étoit à la gauche ; il avoit un juste au-corps d'écarlate tout couvert de dentelles , or & argent, & sur son chapeau un bouquet de plumes blanches. Il montoit un cheval isabelle que le Caïmacan lui avoit envoyé , dont la selle étoit couverte d'une housse de drap d'or enrichie de perles.

L'Abbé de Nointel suivoit M. son frere accompagné de toute la Noblesse Françoisse très-bien montée , & richement vêtuë.

Les Secrétaires de France & de Venise continuoient la marche ; ils étoient suivis de trente Gentilshommes , qui étoient descendus des Vaisseaux pour grossir la suite.

Le Corps des Marchands & toute

la Nation Françoisë à cheval fermoit la marche , qui dura une heure & demie. Les ruës , les fenêtrës des maisons , & même les toits , étoient remplis d'un nombre infini de personnes de toutes sortes de Religions.

Les Ambassadeurs arriverent ainsi au Palais de France , où ils furent salués par une décharge de cent boîtes , de pierriers , & de toute la mousqueterie Turque , qui s'étoit rangée en haie. On fit entrer les principaux Officiers Turcs ; on les regala splendidement , & M. de Nointel leur fit à tous des présens considérables , & fit distribuer de grosses sommes à tous ceux qui s'étoient trouvés à son entrée.

Le Roi passa cet hyver à Paris , & nomma à plusieurs Evêchés ; il donna celui d'Apt à l'Abbé de Gaillard frere de M. de Venel , qui étoit Théologal à Caën. Sa Majesté eut la bonté de se souvenir de moi , & me donna une pension de mil livres sur cet Evêché ; & quand je lui fus faire mes remercimens , il me dit : c'est peu de chose que cela ; si cet Evêché avoit été plus fort , je vous aurois donné davantage ; nous reparerons cela dans une autre occasion , & je serai ravi d'en avoir quelque chose pour vous faire plaisir.

On reçût ensuite la Relation des audiences que M. de Nointel avoit eues à la Cour du Grand Seigneur, & du commencement de ces negociations.

Le 14. Janvier 1671. M. de Nointel arriva à Andrinople avec les carrosses, les chariots, & les chevaux que le Grand Seigneur lui avoit fait fournir, avec quelque argent pour sa dépense, comme il a coûtume d'employer avec les Ambassadeurs pour leur premiere audience.

Le Chaoux Bachy qui le conduisoit le mena loger dans une assez vilaine maison, dont il fallut qu'il s'accommodât comme il pût.

Il fut averti que le lendemain 15. du mois le Grand Seigneur lui donneroit audience sur les neuf heures du matin. Il ne manqua pas de préparer tout ce qu'il crût pouvoir contribuer à l'éclat de cette ceremonie, afin de faire paroître davantage la grandeur du Monarque qu'il representoit. Mais le Grand Seigneur ayant fait sçavoir à son Ministre qu'il iroit chez lui le même jour, sans lui en marquer l'heure, le Grand Visir envoya prier l'Ambassadeur d'avoir un peu de patience, & qu'il l'envoyeroit avertir dès que le Grand Seigneur auroit la

commodité de le voir.

Quelques nouvelles affaires étant survenues au Grand Seigneur, il ne pût venir chez le Visir, & ce Ministre envoya le Chaoux Bachy dire à M. de Nointel qu'il l'attendoit chez lui, & lui fit conduire dix-huit chevaux de Sa Hauteſſe pour l'y porter. On se mit en marche aussi-tôt.

Elle commença par plusieurs Chaoux, après lesquels parurent douze Valets de chambre vêtus de drap bleu avec des galons or & argent.

Un Gentilhomme faisant la fonction d'Ecuyer, venoit ensuite à la tête de 24. Valets de pied en habits de livrées.]

Les Janissaires de la Maison de M. l'Ambassadeur les suivoient, & précédoient Son Excellence, qui étoit accompagnée du Chaoux Bachy, suivie de toute la Noblesse Françoisse & de tous les Marchands, qui avoient accompagné l'Ambassadeur.

On traversa dans cet ordre le Beseftin, qui est un Marché couvert & voué qui a près de mil pas de longueur, ayant des boutiques des deux côtés, où se vendent les plus riches marchandises. On entra ensuite dans une longue & vilaine rue toute couverte de Peuple, & on arriva à la mai-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX, 263  
son du Grand Visir.

Le Chaoux Bachy entra le premier; il fut suivi de l'Ambassadeur. Ayant traversé une cour où il n'y avoit qu'une vingtaine de Janissaires en haye, ils allerent descendre sur la premiere marche d'un escalier qui aboutit à un grand salon ouvert, où l'on voyoit plusieurs Turcs, & d'autres aux fenestres, qui servoient plutôt à faire nombre qu'à marquer de la magnificence.

L'Ambassadeur fut introduit dans une chambre médiocrement meublée, où il trouva assez près de la porte un tabouret de velours uni, sur lequel on le convia de s'asseoir. La Noblesse Françoisse se mit derriere lui, & les Truchemans à ses côtés. Il y demeura une heure & demie avant que le Grand Visir parut.

Il vint à la fin, & fut salué des cris perçans des Chaoux, qui lui souhaitoient une longue vie, & au Grand Seigneur, Les deux Ministres se saluerent, & s'affirent en même-tems chacun sur son tabouret vis-à-vis l'un de l'autre, le Grand Visir étant soutenu par deux Chaoux.

M. de Nointel ne fut pas peu surpris de voir la figure de ce Ministre, dont le tiers du visage étoit caché par

son grand & gros turban de ceremonie, & l'autre tiers par la hauteur du col de sa fourure. Sa mine étoit severe, & sa contenance si grave qu'à peine lui voyoit-on remuer les levres quand il parloit.

L'Ambassadeur commença la conversation, en lui disant, que depuis son débarquement à Constantinople, il avoit eû une veritable impatience de le saluer, & lui témoigner la joie qu'il avoit de se trouver dans l'Empire Ottoman pendant le Ministère d'un Grand Visir aussi sage, & aussi prudent que lui.

La réponse fut des plus laconiques. Voilà qui est bien; soyez le bien venu, lui dit le Visir. Cela exprimé en Turc, ne coute que trois mots tout au plus.

L'Ambassadeur répliqua, que l'Empereur son Maître l'envoyant à la Porte en qualité de son Ambassadeur, lui avoit commandé expressément de l'assurer de l'estime singuliere qu'il faisoit de sa personne, & qu'il en verroit la preuve par la Lettre qu'il avoit l'honneur de lui rendre.

Le Visir répondit, que l'amitié des deux Empereurs n'étoit pas nouvelle; & ayant pris la Lettre il la donna

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 265  
à son Klahia , & dit qu'il la ver-  
roit.

L'Ambassadeur lui dit , que les Al-  
liances les plus anciennes, comme cel-  
le de la France avec la Porte , étoient  
plus fortes quand elles étoient renou-  
vellées ; & qu'il ne pouvoit douter  
que Son Excellence étant persuadée  
de cette vérité , ne contribuât de son  
credit & de sa prudence au renouvel-  
lement des Capitulations.

Le Visir lui dit , cela est vrai , mais  
il faut que l'amitié vienne des deux  
côtés.

L'Ambassadeur lui representa , que  
l'Empereur de France n'avoit point  
de plus forte passion que d'entretenir  
une bonne correspondance avec Sa  
Hautesse ; & qu'il étoit convaincu  
que le Grand Seigneur auroit aussi de  
son côté les mêmes bonnes intentions,  
& qu'il n'en pouvoit douter après la  
Lettre qu'il avoit reçue par les mains  
de Soliman Aga.

Le Grand Visir croyant que M. de  
Nointel vouloit parler d'affaires , lui  
dit , que quand il se seroit reposé  
quelques jours , il lui donneroit au-  
dience sur les points qu'il avoit à pro-  
poser.

La conversation dura encore un



peu, parce que l'Ambassadeur ayant dit que le Grand Seigneur étoit un très grand Empereur, par sa puissance, & pas son mérite personnel, il n'étoit pas possible qu'il fût allié d'un Monarque plus puissant sur mer & sur terre, que l'Empereur de France son Maître, & que cette conformité étant le noeud de l'amitié, elle la devoit rendre indissoluble.

Il ne pût tirer du Grand Vifir que cette parole : Voilà qui est bien.

L'Ambassadeur lui dit encore, que Sa Majesté avoit appris avec joye, que le Grand Seigneur n'étoit pas si tôt délassé des fatigues de la guerre, qu'il s'occupoit à un exercice qui en étoit l'image.

Alors ce Ministre quistant un peu son sérieux prit un air plus doux, & se mit à sourire, & répondit que le Grand Seigneur après avoir donné des marques de sa valeur & de sa conduite, par ses conquêtes, & par ses victoires, il se délassoit de ses travaux en répandant le sang des bêtes; mais qu'il reprenoit les armes à la première occasion.

L'Ambassadeur demeura d'accord, que la réputation du Grand Seigneur étoit répandue par tout; & le Grand

Visir hjoïra , que l'Empereur son Maître employoit le tems de la paix à faire des campemens pour tenir ses troupes en haleine , par un exercice continuél , & à fortifier ses Places.

Le café & le sorbet finirent la conversation , mais il n'y eut point de parfum comme à l'ordinaire , parce que les Turcs étant alors dans leur jeûne du Ramadan , craignirent que la fumée des parfums entrant par le nez ne fût capable de rompre leur abstinence.

Après ce regal M. de Nointel en fit un au Visir , bien plus réel , & plus riche. Il le reçût avec fierté , cependant pour en témoigner quelque reconnoissance , il fit donner dix-huit Castans , qui furent distribués aux Gentilshommes de la suite.

On conviendra que cette conversation fut bien sèche pour une première audience ; dans laquelle il sembloit qu'on ne devoit s'attendre qu'à des témoignages d'amitié & d'affection. Aussi M. de Nointel prévint bien qu'il lui seroit bien difficile de gagner l'esprit du Visir , & de le porter au renouvellement des Capitulations & des augmentations que l'on vouloit y inserer. L'air du Grand

Visir, sa contenance fiere & méprisante ; ses réponses laconiques l'avoient choqué ; mais il fallut qu'il s'y accoûtumât, parce que cette Cour n'étoit pas alors bien disposée en faveur de la France.

M. de Nojntel avoit résolu de ne point voir le Grand Seigneur sans lui parler des Capitulations ; mais on lui fit comprendre que ce seroit le moyen de faire differer les autres affaires, & de les trainer en longueur.

Sur cela & sur les assurances qu'on lui donna, qu'il en seroit mieux reçu qu'il ne l'avoit été du Grand Visir, il demanda audience, & l'obtint aussi-tôt. Il y fut conduit par trente Chaoux, par plusieurs Janissaires, & fut accompagné par plusieurs Gentilshommes, qui eurent l'honneur de saluer le Grand Seigneur après lui. L'audience & les ceremonies se passèrent à l'ordinaire,

Quelques jours après M. l'Ambassadeur voulant commencer à parler d'affaires, fit demander audience au Grand Visir, qui lui fit dire, qu'il donneroit ses ordres pour cela au Rais-Kitab, qui est comme le Secrétaire d'Etat, ou le premier Secrétaire

DU CHEVALIER D'ARVIEUX, 269  
du Grand Seigneur, à qui l'on doit  
s'adresser pour toutes les choses qui  
sont par écrit, afin que selon le rap-  
port qu'il lui en feroit, on pût conclu-  
re ce qui seroit juste & raisonnable.  
Ce renvoi étoit encore une nouvelle  
preuve de la mauvaise volonté du  
Grand Visir; car il me semble qu'un  
premier Ministre d'un Empereur de  
France doit traiter tête à tête avec ce-  
lui du Grand Seigneur: Il fallut pour-  
tant en passer par-là.

En effet M. de Nointel fut obligé  
de demander Audience au Rais-Kitab  
qui lui assigna un jour pour la lui don-  
ner. M. l'Ambassadeur se rendit chez  
lui, & après d'assez courtes ceremo-  
nies, ils entrèrent en matière.

M. de Nointel dit d'abord que le  
premier article qu'il avoit à demander  
étoit la réduction des droits de la  
Doiianne de cinq à trois pour cent,  
qu'il le prétendoit à juste titre, puis-  
que les autres Nations jouissant de cet  
avantage, n'étoit le moins qu'il pût  
espérer d'être traité également, puis-  
que les François étoient incontestable-  
ment les plus anciens alliés de la Por-  
te.

Le Rais-Kitab répondit que les au-  
tres Etrangers étoient venus depuis

les François, sous cette condition, mais que les François n'ayant demandé aucun changement dans ce tems-là, ni long-tems après, c'étoit une marque qu'ils étoient contents, ou bien qu'il falloit lui faire voir quelle utilité le Grand Seigneur recevroit de ce changement, afin que le G. V. pût lui répondre quand il lui en feroit la difficulté.

M. de Nointel lui répondit que la demande qu'il faisoit n'étoit pas nouvelle; que les autres Ambassadeurs avoient été chargés de la faire & l'avoient faite; que M. de la Haye l'avoit faite en dernier lieu, & que c'étoit la moindre chose qu'on pût nous accorder, pour nous indemniser d'une partie des avanies que la Nation a souffertes & souffre encoré tous les jours; que s'il vouloit qu'on lui fit connoître clairement quel avantage le Grand Seigneur en tireroit, il n'y avoit rien de plus aisé. Que cette diminution attireroit quatre fois plus de Vaisseaux & de commerce, & qu'il seroit plus avantageux à Sa Hauteffe qu'il en vint beaucoup; après que les droits seroient réglés & modérés, que s'ils cessoient d'y venir, la Douïanne demeurant à cinq pour cent.

Ce point fut long-tems débattu de

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 272  
part & d'autre , & le Rais - Kitab  
voyant que l'Ambassadeur demeueroit  
tôujours ferme sur l'utilité que le Grand  
Seigneur retireroit de cette réduction,  
lui dit que le Grand Seigneur son Mai-  
tre étoit un Empereur puissant , inca-  
pable de se conduire par un motif d'in-  
térêt , & qui ne cherchoit qu'à don-  
ner des marques de sa bienveillance.

M. de Nointel repartit qu'il lui avoit  
expliqué quel seroit l'avantage du  
Grand Seigneur , parce que lui-même  
l'y avoit obligé en demandant quel  
profit Sa Hauteſſe en retireroit.

M. l'Ambassadeur proposa le second  
article concernant la nécessité qu'ont  
les Etrangers de naviger sous la ban-  
niere de France , & remontrant qu'il  
avoit été violé par la réception des  
Hollandois , & nouvellement par celle  
des Genoïs , il dit que c'étoit donner  
atteinte à l'amitié du Roi , en dimi-  
nuant une des plus belles prérogatives  
que les Empereurs Ottomans lui aient  
accordées par des Traités autentiques  
renouvelés de tems en tems , & qu'ils  
avoient passés plus avant, en accordant  
le même avantage aux Anglois, au pré-  
judice de l'article de nos Capitulations,  
qui accorde aux seuls François, & qui  
revoque tous commandemens contrai-

res qui auront été donnés ou qui pourroient l'être ci-après. Que les Pachas même s'étoient ingerés de demembrer les Consuls des Nations Etrangères, de celui de France, comme celui du Caire avoit fait nouvellement, en gratifiant de cette qualité un Hollandois desavoiié des Etats. Que l'injustice de ce Pacha avoit passé plus avant, & qu'un Vaisseau de Majorque étant venu sous la Bannière Françoisé, il l'avoit contraint de reconnoître ce nouveau Consul, & que cette reconnoissance forcée n'avoit subsisté que pour l'utilité que le Pacha & son Consul Hollandois en avoient tirés; d'autant que le Capitaine Majorquin étant parti indigné d'une avanie qu'on lui avoit faite, il s'en étoit vengé par la prise de quelques Bâtimens Turcs, après quoi le Pacha n'a pas cherché à s'indemniser sur ce nouveau Consul, mais sur la Nation Françoisé, qui n'en devoit pas répondre, puisque son Consul n'avoit pas été reconnu par le Majorquin.

Le Rais Kitab lui dit que si les choses étant telles qu'il les disoit, c'étoit un juste sujet de plainte qu'avoit son Excellence, dont il se souviendroit pour le dire au Grand Visir; mais que pour

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 273  
les Nations Etrangères, que la Porte  
étoit ouverte à tous ceux qui y vou-  
loient venir comme à ceux qui en vo-  
loient sortir.

M. l'Ambassadeur lui repliqua que  
cette raison seroit valable si les Grands  
Seigneurs n'en avoient pas disposé au-  
trément par les Capitulations, & que  
c'étoit sur ce privilege qu'il demandoit  
le renvoi des Genoïs, que du tems de  
Sultan Soliman on l'avoit accordé à  
François I. Empereur de France, &  
qu'il ne pouvoit douter que le Grand  
Seigneur ne le continuât encore à Sa  
Majesté, puisque la justice le deman-  
doit, qu'il y alloit de l'interêt des  
Turcs de n'avoir aucun commerce avec  
des gens qui n'avoient d'autre but que  
d'introduire de la fausse monnoye dans  
l'Empire; que c'étoit leur seul negoce,  
& que pour cette raison ils avoient  
demandé au Grand Seigneur qu'il leur  
peût d'apporter toutes sortes de mon-  
noye, & qu'on les reçût, pourvu qu'il  
y eût une marque mise par un Com-  
missaire de la Porte; que l'on pou-  
voit connoître par-là que leur dessein  
ne tendoit qu'à infecter le País de leur  
fausse monnoye, & le faire impuné-  
ment & avec l'autorité du Grand Sei-  
gneur.



Le Rais-Kitab tâcha d'assurer Son Excellence que cela n'étoit pas venu à la connoissance des Ministres du Grand Seigneur, & qu'il y avoit bien de l'apparence qu'on ne lui avoit pas rapporté la vérité. Le Drogman du Grand Visir qui étoit le protecteur des Genoïs fit l'étonné; mais Son Excellence l'assura qu'elle étoit bien informée, & qu'elle sçavoit de plus que par ordre du Grand Visir, on avoit écrit au Sénat de Genes, afin qu'il empêchât le cours des fausses monnoyes, & qu'il avoit une coppie de la Lettre.

Il y eut de grandes instances de part & d'autre sur cet article, duquel on passa au troisieme qui concerne le droit de Mezerterrie. L'Ambassadeur representa que ce droit étoit nouveau, qu'il avoit été introduit pour chagriner les François seuls, & qu'on ne doutoit point que le Grand Seigneur ne voulût les en décharger.

Il ajouta ensuite que tous les articles des Capitulations avoient reçu de si fortes atteintes qu'il faudroit bien du tems pour les expliquer en détail, qu'il se reservoit de le faire dans un autre tems; mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de toucher quelque chose de la Religion Chrétienne, que l'Em-

pereur de France son Maître avoit toujours protegée auprès de Sa Hauteſſe, & à laquelle il lui avoit commandé de veiller avec ſoin. Que les demandes qu'il avoit à faire concernoient les Evêques & les Chrétiens Romains; les Religieux de Jeruſalem, les Capucins & les Jeſuites François, & le rétaſſement de l'Egliſe Saint George en Galata; que tous ces gens là étoient ſous la protection de Sa Majeſté d'une maniere très-particuliere.

Le Rals-Kitab lui dit qu'il obtiendrait tout ce qui ſeroit conforme à la juſtice; & comme l'Ambaſſadeur s'aperçût que ce Miniſtre étoit preſſé, ils ſe ſalièrent tous deux & ſe ſeparèrent.

On envoya prier le lendemain l'Ambaſſadeur de donner un Memoire de ſes prétentions; il le fit, & ne manqua pas d'y inferer l'affaire du ſieur de Saint Jacques, promettant d'ajouter pluſieurs éclairciſſemens aux anciens articles ſ'il étoit beſoin, afin d'éviter qu'il ne fuſſent violés à l'avenir comme ils l'avoient été par le paſſé.

Le 14. Mars 1671. M. de Nointel fit demander Audience au Grand Viſir, ce fut la ſeconde & la dernière qu'il eut de ce Miniſtre, & la fin de toutes ſes negociations. M vj

Il lui demanda sa réponse sur le Mémoire qu'il avoit donné au Rais-Kitab & la résolution du Grand Seigneur, sur ce qu'il devoit esperer de sa justice & de l'amitié qu'il avoit pour Sa Majesté.

Ce Ministre lui répondit que puisqu'il ne vouloit recevoir le renouvellement des Capitulations que sur le pied qu'elles étoient de toute ancienneté, il pouvoit s'en retourner à Constantinople & écrire en France, & que dans six mois pour tout terme il lui feroit sçavoir la réponse qu'il auroit de Sa Majesté.

L'Ambassadeur lui repliqua qu'il ne pouvoit pas sçavoir au juste quand il auroit cette réponse ; mais que dès qu'il en auroit reçu une, il ne manqueroit pas de le lui faire sçavoir, & d'exécuter les ordres de Sa Majesté.

Le Visir lui dit qu'il ne pouvoit pas comprendre comment en six mois de tems il ne pouvoit pas se promettre d'avoir une réponse de la Cour de France, & que si Sa Majesté n'avoit pas de bonnes intentions, il falloit s'expliquer.

M. de Nointel répondit que les Lettres de Sa Majesté faisoient connoître celles qu'elle avoit, qu'il n'avoit été en-

DU CHEVALIER D'ARVTEUX. 277  
voyé que pour entretenir une correspondance parfaite entre les deux Empereurs, & qu'il n'avoit point d'autre dessein; mais qu'il ne pouvoit pas sçavoir ce que feroit Sa Majesté, quand elle auroit appris ce qui se passoit, & le refus qu'on lui faisoit de toutes choses.

Le Visir lui dit qu'il n'étoit pas question de s'expliquer davantage; mais que si Sa Majesté vouloit se contenter d'entretenir l'amitié avec la Porte sur le même pied que ses Predecesseurs, qu'elle en seroit le Maître, & que le Grand Seigneur la maintiendrait aussi de son côté, mais non pas autrement.

M. de Nointel lui représenta qu'une des choses qui lui avoit été recommandée étoit la protection du commerce & celle des Sujets de Sa Majesté, & que les Marchands ne fussent plus exposés aux avanies & aux injustices, comme ils étoient depuis si long-tems.

Le Grand Visir lui répondit qu'il n'étoit pas à propos d'entrer dans ces discussions, qu'il n'avoit qu'à s'en retourner à Constantinople, écrire à la Cour & faire sçavoir la réponse qu'il en recevroit, que si on se contentoit du renouvellement des anciennes Ca-

capitulations purement & simplement, que toutes choses se rétabliront, & qu'il ne feroit fait tort à personne.

M. l'Ambassadeur lui fit connoître que Sa Majesté feroit bien surprise de ne recevoir aucune réponse à ses Lettres, & qu'il s'étonnoit de ce qu'on ne lui en faisoit pas.

Le Grand Visir dit qu'il n'en étoit pas besoin, que le Roi ne demandant que le renouvellement des Traités, & que cela ne se faisant point, l'on n'avoit rien à écrire, comme l'on feroit s'il vouloit l'accepter sur le pied qu'on lui offroit.

Son Excellence lui répondit sur cela que Sa Majesté ne parloit véritablement que sur le renouvellement des Capitulations, mais se remettoit de tout le reste à ce que son Ambassadeur en diroit, & qu'il ne lui demandoit rien que par ordre de son Maître.

Le Grand Visir persistant toujours dans ses sentimens, lui dit encore de s'en aller, d'écrire, & de lui faire sçavoir la réponse de Sa Majesté, & qu'après que les six mois qu'il lui donnoit pour cela seroient expirés, le Grand Seigneur prendroit sa dernière résolution & les mesures qu'il avoit à garder.

M. de Nointel lui dit pour conclu-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX: 279  
son qu'il écrirait, mais qu'il étoit fâché de ne pouvoir rien mander au Roi de satisfaisant, qu'assurement Sa Majesté ne seroit pas contente lorsqu'elle scauroit comment les choses se seroient passées, & que le Grand Seigneur ne faisoit point de réponse à ses Lettres.

Il n'eut plus de réponse du Grand Visir qui se leva, rentra dans son appartement, & ainsi finit l'Audience.

M. de Nointel se prepara aussi-tôt à retourner à Constantinople, & partit quelques jours après, dans la résolution de ne se plus mêler de rien, & de demeurer dans sa maison jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse sur les avis qu'il donnoit à la Cour.

Voilà quel fut le succès de cette Ambassade. Les Relations de ces Audiences arriverent à la Cour, & on vit combien on se seroit épargné de dépenses si on avoit suivi les avis que j'avois donnés dans le Memoire que j'avois eu l'honneur de presenter au Roi. La nouvelle Compagnie du Levant & le Commerce de Marseille avoient qu'ils s'étoient trompés, mais il étoit plus aisé de reconnoître les fautes commises que d'y apporter un remede convenable.

Je reprens à présent la suite de ce qui se passa à la Cour pendant le voyage que le Roi fit en Flandre, pour faire voir ses conquêtes à la Reine, & lui en faire prendre possession.

Monseigneur le Duc d'Anjou, qui étoit malade depuis long-tems, mourut à Saint Germain au mois de Juillet de cette année 1671. Le Roi qui avoit été averti de l'extrémité où il étoit, s'étoit avancé vers Paris à grandes journées; mais il apprit la nouvelle de sa mort à Franconville le même jour de son décès. Il ne voulut pas revenir à Saint Germain qu'il ne fût enseveli, pour épargner à la Reine une partie de la douleur qu'elle avoit de voir mourir les Princes ses enfans les uns après les autres, & particulièrement celui-ci qui étoit beau; grand, vigoureux, qui ressembloit parfaitement au Roi, & dont on esperoit infiniment.

Sa Majesté demeura vingt-quatre heures à Maisons, qui est à une demie lieue de Saint Germain, d'où il donna ses ordres pour les Funerailles. Madame la Maréchalle de la Motte demeura toujours auprès du Corps. La douleur qu'elle ressentoit de cette perte; les fatigues qu'elle avoit eues pendant cette maladie; ses veilles conti-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 285  
buelles l'avoient tellement épuisée  
qu'elle étoit méconnoiffable.

Elle jugea à propos d'envoyer Madame Marie-Thérèse de France voir le Roi & la Reine à Maisons, elle y alla dans un carosse du Roi avec ses Femmes : on m'y fit trouver place, & j'eus ordre de lui donner la main. J'avois soin de divertir cette Princesse qui vouloit toujours que je fusse auprès d'elle, afin de la desennuyer dans les maux qu'elle souffroit depuis qu'elle étoit au monde. Ses Femmes pour lesquelles j'avois toujours eu de grands égards, lui avoient inspiré que je devois être son Ecuyer, & que le Roi me commanderait de la conduire en Espagne quand elle seroit plus grande. La Princesse l'avoit dit si souvent au Roi & à la Reine, que cela joint à l'envie que leurs Majestés avoient de me faire du bien, & aux bons offices que tout le monde me rendoit auprès d'elles, le Roi ne trouvoit pas mauvais que j'eusse l'honneur de lui donner la main, & que j'allasse tous les jours à la promenade avec elle, en attendant qu'elle eût sept ans, parce qu'alors j'étois assuré d'être son Ecuyer tout de bon & en titre d'Office.

Etant arrivé à Maisons, je donnai



la main à Madame , & je la menai à la chambre de la Reine , où le Roi étoit avec toute la Cour. Le Roi lui dit : „ Vous  
 „ foyez la bien venuë , ma fille ; vous  
 „ avez-là un grand Ecuyer , vous qui  
 „ êtes si petite. Madame lui répondit,  
 „ Je deviendrai grande , & il me me-  
 „ nera en Espagne. Leurs Majestés lui  
 „ dirent : Nous le voulons bien , ma  
 „ fille. “ Et comme ils voulurent l’em-  
 brasser , je la donnai à une Femme de  
 chambre qui la tenoit par le cordon ,  
 & un moment après j’abordai le Roi  
 pour lui faire les compliments de Ma-  
 dame la Maréchalle , & recevoir les  
 ordres qu’il voudroit lui donner.

Le Roi y répondit d’un air gracieux  
 & touché en ces termes : „ Dites à  
 „ Madame la Maréchalle que j’aurois  
 „ moins de regret de la mort de mon  
 „ fils , si elle en étoit moins affligée ;  
 „ dites-lui encore que je prends part à  
 „ son chagrin , que je la prie de se  
 „ conserver , & que j’irai la consoler  
 „ moi-même au premier jour. J’ai don-  
 „ nés ordres pour les Funerailles , afin  
 „ qu’elle en soit soulagée. Je suis per-  
 „ suadé de ses soins , de son affection ;  
 „ & des peines qu’elle a eues pendant  
 „ la maladie , les sentimens que j’ai  
 „ pour elle doivent faire sa consolation.

J'avois le cœur si serré, que je ne pus dire un parole. J'écoutai la réponse du Roi la larme à l'œil, & je demeurai comme immobile. Sa Majesté m'ayant un peu observé sans rien dire, s'appuya sur mon bras gauche, & me l'ayant serré avec la main, il passa dans une autre chambre en me commandant d'aller dîner.

J'allai manger un morceau avec Mrs. les Maîtres d'Hôtel, pendant que Madame & sa suite mangeoient dans un autre endroit, & ensuite je la ramenai à Saint Germain.

Le Roi alla cependant passer quelques jours à Versailles, pour donner le tems à la Reine de se consoler.

Le même soir toutes choses étant préparées, on porta le corps de M. le Duc d'Anjou à Saint Denis à la manière accoutumée. La marche & les Funerailles ne finirent que le lendemain à cinq heures du matin, que nous allâmes à Paris porter le cœur de ce Prince, & le remettre aux Religieuses du Val-de-Grace; après quoi nous retournâmes à Saint Germain, d'où Madame la Maréchalle alla à Versailles saluer leurs Majestés, dont elle reçût mille marques d'amitié.

Quelques jours après le décès de M.

le Duc d'Anjou, j'eus avis qu'un des Gentils hommes ordinaire de la maison du Roi appellé M. de Neüilly étoit mort, & que sa Charge étoit vacante. J'allai prier M. de Lionne de me la faire donner, parce qu'elle me convenoit mieux qu'un autre poste. Ce Ministre la demanda au Roi pour moi, & Sa Majeste lui dit que je n'avois pas mal visé, que je serois très-propre pour la bien remplir, parce que j'aime à voyager, & lui promit de songer à moi quand il faudroit la donner.

Le Roi ne revint à Saint Germain que quand la Reine fut consolée de la mort du Prince. Il alla de Versailles à Fontainebleau, & j'y allois tous les deux jours alternativement avec le Secretaire de Madame la Maréchalle, pour porter à leurs Majestés des nouvelles de Madame qui étoit toujours malade.

Le 14. Août 1671. je passai une partie de la soirée appuyé sur une fenêtre du Château, en attendant que Madame la Maréchalle vint souper. Elle étoit chez Madame qui logeoit alors dans les appartemens de la Reine; & comme je devois aller le lendemain à Fontainebleau & y arriver avant le le-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 285  
ver du Roi, j'avois envie d'avoir mes  
ordres dès le soir, pour aller me cou-  
cher un peu plutôt qu'à l'ordinaire.

Madame la Maréchalle étant entrée  
& me trouvant rêvant à cette fenêtre,  
me demanda à quoi je pensois. Je lui  
dis que je regardois le Mont Valerien,  
qui du lieu où j'étois ressembloit beau-  
coup à la forteresse de Notre-Dame de  
la Garde de Marseille. Elle me dit que  
l'amour de la Patrie me tenoit au cœur,  
& que j'aurois bientôt le plaisir d'y  
passer en allant à Constantinople, où  
le Roi me devoit envoyer.

La prophétie ne fut pas long-tems  
à être accomplie. A peine avoit-elle  
commencé à souper qu'on entendit un  
homme botté, qui marchant à grand  
pas dans la galerie vint gratter rude-  
ment à la porte de la chambre; ce bruit  
y fit courir un Valet de chambre, qui  
l'ouvrit & le fit entrer. Après avoir sa-  
lué Madame la Maréchalle, il lui dit  
que M. de Lionne l'avoit envoyé exprès  
avec le paquet qu'il avoit à la main. Ma-  
dame la Maréchalle se leva avec em-  
pressément, lui prit le paquet, en disant  
que je n'aurois pas le plaisir l'ouvrir &  
de le lire le premier, & qu'elle m'a-  
voit bien prédit que j'irois à Constan-  
tinople. Elle lut tout haut la Lettre de

que le Roi étoit très-mal satisfait du procédé du Grand Visir, sur les propositions que M. de Nointel lui avoit faites; que mes prédictions étoient accomplies; mais que nous devions avoir cette consolation lui & moi d'avoir des sentimens aussi bons & aussi justes, que ceux qui s'y étoient opposés avoient du regret de ne les avoir pas suivis. Que Sa Majesté lui avoit parlé de moi le plus avantageusement du monde, & qu'elle vouloit que je réparasse la fautive d'autrui, dans le dessein qu'elle avoit de faire reüer M. de Nointel; au cas qu'après l'exécution des ordres qu'elle me donneroit, le Grand Visir ne voulût pas réparer le refus qu'il avoit fait à son Ambassadeur, de lui accorder de nouvelles Capitulations sur le pied qu'il avoit demandées; ainsi que je m'en allasse voir M. Colbert, auquel le Roi avoit dit de faire mes Ordonnances & ses dépêches, tant pour M. de Nointel que pour moi; qu'ensuite j'allasse prendre congé de Madame la Maréchalle, & que je me disposasse à partir dans deux jours. M. Colbert me dit la même chose; après m'avoir fort recommandé les intérêts du commerce, se remettant pour tout le reste aux ordres que M. de Lionne

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 189  
me donneroit. Je lui fis connoître qu'ayant un équipage à faire, & des comptes à rendre à Madame la Maréchalle, c'étoit trop peu de deux jours, & qu'il m'en falloit huit tout au moins, puisqu'on vouloit que je fusse dans un état à me présenter aux Ministres de la Porte, & de faire honneur par mes habits & par mes livrées au caractère que Sa Majesté me donnoit. M. Colbert me dit que les Vaisseaux que M. de Vasselte commandoit étoient prêts à partir, & qu'ils n'attendoient plus que moi pour porter promptement des vivres à Malte pour l'Escadre de M. Dalmeras. Il n'y eut point à repliquer là-dessus. J'employai le reste du jour à faire les commissions dont Madame la Maréchalle m'avoit chargé.

Le 16. Août au matin, je retournai en poste à Paris, & m'en allai coucher à Saint Germain, pour rendre compte à Madame la Maréchalle de ce qui s'étoit passé à Fontainebleau. Je lui demandai permission d'aller travailler à mes affaires, me remettant à prendre congé d'elle quand je serois prêt à partir.

Elle me témoigna beaucoup de joye de l'Employ que le Roy me donnoit, & me fit tant d'honnêtetés sur cela &

sur les services que je lui avois rendus, que j'en étois dans la confusion, Mais ses complimens ne furent pas stériles, elle les accompagna de marques effectives de sa bonté, & d'une générosité toute extraordinaire.

Elle voulut encore écrire au Roi & à la Reine en ma faveur. Je ne rapporterai ici que la Lettre qu'elle écrivit au Roi, en même tems qu'elle me chargea de lui rendre compte de la maladie de Madame de France : La voici.

SIRE, Quoique la fidélité du Chevalier d'Arieux, & le zèle que j'ai toujours remarqué en lui pour le service de Votre Majesté, pussent me dispenser de lui rendre ce témoignage, après ce qu'il en a fait paroître dans tout ce qu'elle lui a fait l'honneur de lui commander; je me sens néanmoins obligée de lui donner ce billet pour rendre grâce à Votre Majesté du plaisir qu'elle lui fait en lui donnant les moyens de les continuer, comme de celui que je ressens en mon particulier de ce qu'elle a trouvé parmi mes Domestiques une personne qui puisse seconder par son intelligence le parfait attachement que j'ai à ses intérêts. Je réponds à Sa Majesté

DU CHEVALIER D'ANVIEUX. 297  
de toute sa conduite, & je suis avec  
un très-profond respect, Sire, de Vo-  
tre Majesté, la très-humble & très-  
obéissante Servante & Sujette, LA  
MARQUAISE DE LA MOTTE.

Le 17. j'employai toute la journée  
à faire mes coffres, & à me fournir de  
tout ce qui étoit nécessaire pour faire  
mon voyage. Mes amis prirent soin  
d'une partie, & les Tailleurs travail-  
lèrent jour & nuit tandis que je me  
disposois à partir.

Le 18. j'allai à Fontainebleau pour  
prendre mes dépêches; j'entrai dans  
la chambre du Roi dans le tems que  
la Cour en sortoit, & qu'on alloit te-  
nir le Conseil. J'y restai, & les plus  
grands Seigneurs regardoient par la  
porte ce que le Roi feroit en me don-  
nant congé.

Après que sans rendre compte au  
Roi de la santé de Madame sa Fille,  
Sa Majesté me demanda si j'étois prête  
à partir. Je lui dis que j'étois prête pour  
recevoir sa benediction, & je lui présen-  
tai de biller de Madame la Maré-  
challe; il le lut tout entier, & se mit à  
sourire en le mettant dans sa poche.  
Je voulus lui faire quelques protesta-  
tions de zèle & de fidélité; mais il ne  
m'en laissa pas achever quatre mots.



292. M. le Cardinal de Richelieu  
& m'interrompit en me disant d'un air  
gracieux : „ Je suis persuadé de tout  
ce que vous pourriez me dire, & de  
tout ce que Madame la Maréchalle  
m'écrie. Portez-vous bien, faites bon  
voyage. Je ne vous recommande  
point mes intérêts, sachant que vous  
m'aimez assez pour ne pas souffrir  
dans tout ce que vous négocierés avec  
la Porte, si qu'il se passe rien con-  
tre mon honneur, & contre ma  
gloire. J'ai ordonné seulement pour  
les frais de votre voyage, (vous sca-  
vez que j'ai ce qu'il faut pour vos-  
tre récompense ; nous ferons cela  
à votre retour, & je serai bien aise  
d'avoir occasion de faire quelque  
chose pour vous ; adieu ; Dieu vous  
conduise ; adieu ; adieu ; adieu ; adieu ;  
J'écoutois tout cela en versant des  
larmes de joye & de tendresse, & vou-  
lant me separer de Sa Majesté je mis  
un genouil à terre & voulus baisser la  
bas de son Juste-ap-tourps. Le Roi pas-  
sa son bras par dessus ma tête ; & me  
la serrant contre sa chemise il me dit  
encore : „ Adieu ; Monsieur ; allez ;  
vous en contentez & satisfait.  
M. le Prince, & toute ce qu'il y avoit  
de gens de qualité à la porte de la  
chambre, que virent l'honneur que le

Roi m'avois fait, m'en fisent leurs complimens; & M. de Brinzel me commanda de le venir voir, à l'Hôtel de Condé avant de partir; à quoi je n'eus garde de manquer.

J'allai ensuite chez la Reine; qui étoit encore au lit. Je lui donnai des nouvelles de Madame sa fille; & je lui présentai le billet de Madame la Maréchalle. Elle me demanda le sujet de mon voyage. Je lui en dis ce que j'en sçavois. Elle me témoigna de la joie de la confiance que le Roi avoit en moi; elle me promit de lui parler en ma faveur dans toutes les occasions qu'elle trouveroit. Je la quittai lorsqu'elle voulut sortir du lit. Elle me commanda de la voir à l'issuë de sa prière.

Je pris cet intervalle pour aller saluer Monseigneur le Dauphin. Il sçavoit déjà mon voyage, & me voyant entrer dans une galerie où il jouïoit au volant avec ses enfans d'honneur, il quitta la partie pour courir à moi qui m'avançois à grands pas vers lui; il me dit en criant bien fort: Ah! Monsieur l'Ambassadeur, vous foyez le bien-venu, je suis bien votre valet. Je reçûs cela comme je le devois, en me défendant respectueu-

224 M E M O I R E S  
font de lui sa qualité & sur la mienné.  
M. le Duc de Montausies son Gouverneur, & M. l'Evêque de Condom son Précepteur, aussi bien que tous les Officiers qui étoient présens, prirent la parole, & dirent en ma faveur tout ce que le respect ne me permettoit pas de lui répondre. Je me baissai pour lui baiser la main; il se retira, & me voulut faire l'honneur de m'embrasser. Cette faveur si singulière me fit recevoir bien des complimens.  
Le Roi étant à la Messe, je pris occasion pour voir Mesdames de Montrespan & de la Vallière, qui me firent beaucoup d'honnêtetés. Je les entretenais pendant qu'elles furent à leur toilette sur des coutumes des Dames de Turquie; & sur le sujet de mon voyage. Et comme je sortois de la chambre, je trouvai le Roi à la porte qui alloit entrer tout seul. Il se prit à rire, & selon qu'il me fut rapporté deux heures après par une de leurs femmes de chambre, le Roi ne fut pas fâché que j'eusse été faire ma cour à ces Dames; elle me dit encore, que l'entretien qu'ils eurent ensemble là-dessus m'étoit très-avantageux.  
Les Gentilshommes servans me me-

Yerent diner avec eux. J'allai revoir la Reine que je trouvai seule avec la Signora Maria Molina sa première femme de chambre. Elle écrivoit en Espagne, & quand ses lettres furent achevées, elle commanda d'en faire un paquet. Elle écrivit le dessus, & ensuite elle me donna lieu de satisfaire sa curiosité sur bien des particularités de Turquie, dont je l'entretins pendant près de deux heures que j'eus l'honneur d'être seul avec elle. Je reçus en cette occasion des marques de sa bonté; je pris congé d'elle en baisant le bas de sa robe: comme je me relevai de ma genuflexion, je trouvai sa main avancée, qu'elle me présentoit à baiser. Je n'eus garde de refuser cet honneur, qui n'est dû qu'aux Ambassadeurs, & je baisai encore le bas de sa robe. Je trouvai quantité de Seigneurs dans l'anti-chambre qui m'embrasserent, & me souhaiterent un heureux voyage.

J'allai prendre congé de M. de Turenne, qui avoit beaucoup de bonté pour moi; & comme je l'avois souvent entretenu sur la croyance des Orientaux sur la présence de JESUS-CHRIST au S. Sacrement de l'Autel avant sa conversion; il me recom-

manda très-fort de lui ramasser tous les éclairciffemens qu'il vouloit encore avoir sur cet article & sur plusieurs autres , & de l'en bien informer à mon retour. Il me fit l'honneur de m'embrasser lorsque je le quittai dans les jardins où je l'avois accompagné.

M. de Lionne que j'avois laiffé indisposé à mon dernier voyage , étoit allé à Paris le même jour. M. Colbert me dit que son paquet étoit tout prêt , & qu'il me le donneroit après que j'aurois reçu celui de M. de Lionne. Il m'ordonna de l'aller prendre à Paris , où je trouvai que la maladie de M. de Lionne augmentoit tous les jours. Ses Commis attendoient un moment favorab'le pour lui faire signer mes dépêches ; mais ils ne purent le trouver , parce que son mal ne lui donnoit pas un moment de relâche.

Le 20. Ils me confeillerent d'aller à Fontainebleau prendre les paquets de M. Colbert , tandis qu'ils prendroient leur tems pour faire signer mes dépêches à M. de Lionne. J'y allai , M. Colbert me dit qu'il ne pouvoit pas me le donner que quand j'aurois celui de M. de Lionne ; de sorte qu'il fallut

m'en retourner à Paris, & toujours en poste. Le 22. je revins à Paris, mais ce fut inutilement; car M. de Berni me dit, que l'intention de son pere étoit que je partisse de Paris. Ainsi il fallut retourner à Fontainebleau pour prendre le paquet de M. Colbert.

Le 23. Août, je reçus les Ordonnances pour les frais de mon voyage. Il fallut ensuite aller trouver M. de Berrillac, qui étoit au Luzart chez M. Mallet. Il donna de si bons ordres que je fus payé le lendemain.

Le 25. J'allai à l'Hôtel de Condé pour recevoir les commandemens de M. le Prince qui m'y attendoit. Il me fit l'honneur de m'embrasser quand je pris congé de lui.

Le 26. Madame la Maréchalle de la Motte m'avoit fait sçavoir depuis quelques jours, qu'elle vouloit garder ma sœur auprès d'elle pendant mon absence; je l'y conduisis, étant une chose très-avantageuse pour elle, selon les desseins que j'avois formés. Elle fut reçue de Madame la Maréchalle, & de toute sa Maison, avec une politesse infinie. Je pris congé de Madame la Maréchalle, de Mesdemoiselles ses filles, de toute sa Mai-

son, & des amis & amies que j'avois à Saint Germain. Je m'en retournai le même jour à Paris pour prendre congé de mes amis; je pris pour cela un carosse avec lequel j'expédiai toutes mes visites.

Le 17. M. de Lionne eut un redoublement de fièvre qui l'empêcha de signer mes dépêches. Je m'en allai à Sceaux prendre congé de M. Colbert; qui me reçut très-gracieusement dans le Jardin de cette belle Maison: Il me renvoya à M. de la Garde pour recevoir mes dépêches. Je le trouvai à Paris; il me donna un paquet pour M. Dalmeras, & un autre pour M. de Nointel, tous cachetés.

J'allai ensuite chez M. de Lionne; je trouvai toute sa Maison dans la consternation, parce que le Maître étoit très-mal; de sorte qu'il fallut que M. de Berni signât mes dépêches pour M. de Lionne son père. Il me donna un paquet pour M. de Nointel, cacheté, & une lettre pour le Grand Visir, avec un passeport que voici.

### DE PARLEROT.

A tous Gouverneurs, & nos

Lieutenans Generaux en nos Provinces & Armées , Gouverneurs particuliers de nos Villes & Places , Maires , Consuls , & Echevins d'icelles ; Capitaines & Gardes de nos Ports , Péages , & Passagers ; & à tous autres nos Officiers Justiciers & Sujets qu'il appartiendra. SALUT : Dépêchant à Constantinople le Sieur Chevalier d'Arvieux en qualité de notre Envoyé Extraordinaire à la Porte du Grand Seigneur , pour affaires concernant notre service : Nous voulons & commandons très-expresément , que vous ayez à le laisser librement passer & sûrement , avec son équipage , par tous les lieux & endroits de vos pouvoirs & Jurisdictions , sans lui faire , ni souffrir qu'il lui soit fait ni donné aucun empêchement ; mais au contraire , toute l'aide , faveur , & assistance dont il aura besoin : Car tel est notre plaisir.

Prions & requerons tous Rois , Princes , Potentats , Etats , Républiques , & autres nos bons amis & Alliés , & Confederés , de laisser pareillement passer ledit Chevalier d'Arvieux sans lui donner aucun empêchement ; offrant de faire le



300. MEMOIRES  
semblable en pareil cas, si nous en  
étions requis de leur part. Donné  
à Fontainebleau le 27. d'Août 1671.  
*Signé, LOUIS. Et plus bas par le  
Roi, DE LIONNE.*

---

L E T T R E  
DE M. DE LIONNE  
AU GRAND VISIR.

*A Très-Illustre & Magnifique Sei-  
gneur le premier Visir de l'Excelse.  
Porte du Grand Seigneur.*

**T**RÈS-Illustre & Magnifique Sei-  
gneur: Le Glorieux Empereur  
mon Maître n'étant pas satisfait des  
traitemens qui ont été faits à la Por-  
te à M. de Nointel son Ambassa-  
deur, lesquels se sont trouvez bien  
contraires aux paroles qu'avoit don-  
né ici Soliman Aga Mutefaraca; Sa  
Majesté donne ordre maintenant à  
son Ambassadeur de s'embarquer avec  
tous ses domestiques sur le Vaisseau  
qu'elle lui envoie, pour le transpor-  
ter en France sans délai. Elle m'a  
commandé de faire sçavoir sa résolu-  
tion à Votre Excellence, par cette

Lettre qui lui sera présentée par le Sieur d'Arvieux, que je lui dépêche exprès, & auquel Votre Excellence pourra donner toute créance sur les motifs de la résolution de Sa Majesté Imperiale. Cependant je prie Dieu, Très-Illustre, Très-Excellent, & Très-Magnifique Seigneur, qu'il augmente votre gloire, avec fin très-heureuse. Fait à Fontainebleau le 16. jour d'Août 1671. Votre ami & serviteur, DE LIONNE, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Le Roi n'écrivit point, parce que le Grand Seigneur n'avoit point répondu à sa Lettre.

On ne me donna point d'instructions, & on me fit l'honneur de laisser à ma prudence toute la négociation dont on me chargeoit. Et comme on ne sçavoit pas dans quel état les affaires se trouveroient quand j'y arriverois, on me dit seulement de suivre les sentimens de M. de Noisetel, qu'on croyoit justes.

---

*Voyage de l'Auteur à Constantinople,  
& à Andrinople.*

**L**Es differens voyages que j'avois été obligé de faire en poste pen-

dant les plus grandes chaleurs de la canicule, m'avoient tellement échauffé, que je tombai malade d'une grosse fièvre avec une dysenterie, qui firent craindre pour ma vie, & qui obligerent mes amis à me conseiller de ne me pas mettre en chemin en l'état où j'étois. Tout ce que mon ardeur pour le service du Roi put m'obliger de leur accorder, fut de ne pas faire mon voyage en poste, & de choisir la Diligence de Lyon; quoique cette voiture soit rude, du moins y est-on à couvert du Soleil.

Départ de  
Paris.

J'entrai dans le carosse de la Diligence de Lyon le 28. Août 1671. nous prîmes la route de Bourgogne.

J'arrivai à Châlons sur Saône le 1. Septembre sans avoir vû qu'un bouillon pendant tout le voyage.

De Châlons sur Saône à Avignon on va par eau, ce qui rend cette partie du voyage plus douce & plus tranquille.

Nous nous mîmes aussi-tôt dans le bateau de la Diligence; mais le tems nous devint si contraire, & le vent fut si violent, que nous n'arrivâmes à Lyon que le deux de Septembre sur les quatre heures du soir. J'y demeurai deux heures pour me reposer,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 303  
& j'y serois demeuré quelques jours, parce que ma fièvre & ma dysenterie étoient augmentées ; mais il arriva une troupe d'Officiers de ma connoissance, qui venoient de Toulon, qui m'assurèrent que les Vaisseaux du Roi n'attendoient que moi pour mettre à la voile.

Ces nouvelles m'obligerent à pres-  
ser mon départ. Je pris un bateau Départ de  
Lyon.  
exprès, & je partis sur les six heures du soir. Le vent du Nord-Est souffloit avec violence, & faisoit pour ainsi dire, voler mon bateau. Nous allâmes ainsi toute la nuit. La rivière étoit si basse, que nous engravâmes plusieurs fois. Nous passâmes le détroit de Viviers un peu avant le jour. Comme l'eau y est plus resserrée, elle y étoit si rapide & si agitée, que nous nous vîmes à deux doigts du naufrage ; je le crûs si proche, que je me dépouillai, ne laissant sur moi que ma chemise & mon caleçon, avec mes paquets & mes lettres liées sur ma tête. Je sentis dans ce moment que le danger me donnoit des forces, & je ne doutai point que je ne pusse me sauver à la nage si le vent renvertoit mon bateau. Je n'en eûs que la peur. Nous passâmes le Pont

du Saint Esprit avec les précautions ordinaires, & nous arrivâmes à Roque-maure fort à propos; car le vent devint si furieux, que si nous eussions eû encore cent pas à faire, notre bateau étoit renversé. Je quittai la rivière, & je pris les premiers chevaux que je trouvai, qui me portèrent à Villeneuve, où j'en pris d'autres.

Je partis d'Avignon le trois Septembre à la pointe du jour, & j'arrivai le même jour à Marseille à près de minuit. Les portes étoient fermées; le portier ne se pressoit pas de venir; je fis passer un de mes laquais par dessus la porte de Saint Lazare, qui alla prier de ma part M. de Pilles Gouverneur de la Ville de me faire ouvrir la porte. Il donna sur le champ les ordres nécessaires; les portes me furent ouvertes, & j'allai descendre à la Tête noire, où il fallut me mettre au lit, pour laisser passer le plus fort de l'accès de ma fièvre.

Arrivée à  
Marseille.

Je me levai au bout de trois heures, & je dépêchai un exprès à M. Matharel Intendant de la Marine à Toulon, pour sçavoir si les Vaisseaux du Roi étoient prêts à mettre à la voile. Il me fit réponse le même

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 305**  
jour , & me manda de ne penser qu'à  
recouvrer ma santé , & que j'en avois  
tout le tems ; puis que quelque dili-  
gence qu'on pût faire , il falloit pour  
le moins un mois pour l'embarque-  
ment des vivres , & il me promit de  
m'avertir quelques jours avant qu'il  
fallut s'embarquer.

Madame de Campian une de mes  
tantes , m'obligea de prendre un ap-  
partement chez elle ; & les Medec-  
cins exercerent sur mon corps tout  
ce que leur art illusoire pût leur faire  
inventer pour me tourmenter par  
leurs prétendus remedes ; pires que  
ma fièvre. Ils me condamnerent à  
l'émetique , & ensuite au quinquina :  
cette dernière drogue fixa pour quel-  
ques jours l'humeur de ma fièvre ,  
qui de tierce s'étoit réglée en quarte ;  
mais je ne jouïs pas long-tems de ce  
petit intervalle de santé. La fièvre  
revint ; j'abandonnai les Medecins &  
les remedes ; j'allai à la campagne ; le  
changement d'air me fit du bien ; l'ex-  
ercice me donna de la force , & mal-  
gré la fièvre je revins à Marseille  
mettre ordre à mon embarquement.

Tous mes amis s'empresserent de  
me venir voir ; il n'y eut que MM.  
les Echevins , gens d'ailleurs qui ai-

ment beaucoup à paroître en cérémonie, qui ne jugerent pas à propos de me rendre une visite, quoiqu'ils fussent informés de la qualité dont le Roi m'avoit honoré. Ils voulurent s'en tenir à ce qui est marqué dans l'Évangile, qu'aucun Prophete n'est reçu avec honneur dans son País. Ils prétendoient que je leur devois la premiere visite, & j'étois en droit de prétendre le contraire. Ils sçavoient que M. l'Evêque de Marseille, M. de Pilles Gouverneur de la Ville, MM. les Intendans, & tout ce qu'il y avoit de gens de qualité dans la Ville & dans les Citadelles m'avoient rendu visite, sans tirer au bâton avec moi; mais j'étois leur compatriote, & leur mauvaise volonté dont ils m'avoient donné des preuves dans l'affaire que j'ai rapportée ci-devant, étoit toujours la même.

Je trouvai l'occasion de leur rendre la pareille. Un jour que je sortois de la Messe avec M. de Pilles, nous rencontrâmes ces Messieurs avec leurs habits de ceremonies, je les regardai sans les saluer; j'entrai dans ma chaise, & faisant marcher mes porteurs lentement devant eux jus-

qu'à la Maison de Ville, où l'on me pria d'entrer, je me retirai chez moi.

Ces Consuls impolis étoient les Sicurs Roux, Mazerat, Rigord, & . . . . . ce dernier me vint voir *incognito*, & je lui rendis sa visite précisément à une heure que j'étois bien assuré de ne le pas trouver chez lui.

Le 17. Septembre je reçus des lettres de M. Matharel, & de M. le Chevalier de Valbelle, qui devoit me passer à Malte. Ils me marquoient qu'il étoit remis de me rendre à Toulon; j'y envoyai aussi-tôt mon bagage.

Le jour suivant 28. Je partis de Marseille, & j'allai coucher à la Ciutat chez M. Bruë, dont l'épouse Angelette Genese me reçut avec toutes les politesses imaginables, & ne voulut jamais que mes gens prissent un autre logement.

J'arrivai à Toulon le 29. & je logeai chez M. Michel Daniel, où je demeurai six jours en attendant le vent favorable.

Nous nous embarquâmes le 6. Octobre sur les trois heures après midi, & le lendemain nous mîmes à la voile.



M. le Chevalier de Valbelle, commandoit le Vaisseau de guerre le Dauphin, qui escortoit quatre flûtes chargées de munitions.

Nous avions fait environ vingt milles avec un vent favorable, lorsqu'une des Flûtes commandée par le Sieur de Cueron démâta de son grand hunier. Cet accident nous obligea de relâcher au Golphe d'Hieres, où nous demeurâmes tout le reste du jour pour y remedier.

Nous levâmes l'ancre le huit. Le vent qui avoit été passablement bon nous devint contraire, & nous obligea d'être bord sur bord jusqu'au quinze, que le besoin d'eau & de bois nous obligea de relâcher au Golphe de la Palme en Sardaigne. Nous allâmes nous promener à terre, & nous éprouvâmes que les Paisans de cette Isle sont beaucoup plus sauvages & plus brutaux qu'aucun de ceux que j'eusse vû jusqu'alors. En mauvais tems nous retint trois jours dans ce Golphe.

Nous nous trouvâmes le 26. sous le Cap de Porto-Farine, à la vûe de sept Vaisseaux Anglois, qui après nous avoir reconnus prirent la route de Tunis.

Les Vaisseaux commandés par M. de Châteaufort venoient Porte-Farine bloqué, parce que nous étions alors en guerre avec Tunis. M. de Valbelle lui envoya une de nos Flottes chargées de munitions de guerre & de bouche, & après s'être salués nous prîmes la route de Malte.

Le 28. étant à la hauteur du Zembro, nous trouâmes un petit Vaisseau Turc. Il broûilla ses voiles; le Rais ou Capitaine vint à bord; il alloit de Soule à Alger. Il montra un passeport de M. de Mantel, & un autre du Consul d'Alger. On le congédia, & il continua sa route.

Le 29. à dix heures du matin, nous entrâmes dans le Port de Malte, où nous ne trouvâmes point l'Escadre de M. Dalmbias. Je fus deux jours sans mettre à terre; ma fièvre, quartè & les remèdes dont on m'avoit accablé m'avoient rendu hydropique, & l'enflûre, qui avoit commencé par les pieds, étoit montée jusqu'au-dessus des genouils. M. le Commandeur de Valençai m'envoya sa chaise & ses porteurs, qui me porterent à la Maison de Messieurs Jourdan & Marion, qui m'obligèrent de loger chez eux, & qui eurent un soin extrême de moi.

M. Dalmeras arriva avec son Escadre le onze de Novembre. Elle étoit composée de quinze Vaisseaux de guerre sans les Flûtes. Il avoit donné chasse aux Vaisseaux de Tripoly ; mais il n'avoit pu les joindre ; il étoit allé ensuite à Zante pour y prendre des provisions , parce qu'on n'avoit pu lui en donner à Malte , qui s'en trouvoit dépourvûe : ce fut à cause de cela que M. le Grand-Maître ne permit qu'aux Officiers des Vaisseaux du Roi , & aux volontaires de monter à terre , afin de ménager les vivres, qui restoient dans l'Isle ; car la recolte avoit manqué en Sicile , & le Viceroy de Sardaigne avoit défendu sous peine de la vie de laisser sortir aucun vivre de son Isle , même pour la Sicile ; de sorte que les Magistrats d'Agouste , qui fournissent ordinairement des blés à Malte , furent obligés d'avoir recours au Grand-Maître pour en avoir ; & c'est ce qui avoit extrêmement diminué les provisions , dont les magasins de la Religion ont coutume d'être remplis.

J'allai le 12 à bord du Vaisseau le Monarque , que M. Dalmeras montoit , pour lui rendre les dépêches de la Cour ; j'étois alors Chef d'Esca-

dre. Il vint me recevoir à l'échelle, & m'ayant conduit dans sa chambre, qui étoit magnifiquement ornée, je lui donnai le paquet du Roi, dont M. Colbert m'avoit chargé. Il ordonna aussi-tôt à M. de Preuilly, qui commandoit le Diamant, de se préparer pour me porter à Constantinople, & au Munitionnaire de faire charger les vivres qui étoient nécessaires pour le voyage. Après les civilités accoutumées, il vint me conduire à l'échelle, & me fit saluer de sept coups de canon.

J'allai ensuite rendre visite à M. de Preuilly, qui me fit les mêmes honneurs que M. Dalmeras.

Je traversai tout le port en retournant à terre, & je fus salué de tous les Vaisseaux Marchands, qui s'y étoient préparés dès qu'ils m'avoient vû aller chez M. Dalmeras.

Quelques Barques de Marseille partirent le même jour pour y retourner. Je me servis de cette occasion pour écrire aux Ministres ce qui se passoit, & particulièrement l'aventure tragique qui étoit arrivée à un Vaisseau de Marseille armé en course, commandé par un Capitaine nommé Martin. L'Equipage de ce Bâtiment,

étoit composé de toutes sortes de gens ramassés de différentes Nations , qui ne voulant pas s'accoutumer à la discipline , peut-être un peu trop severe de leur Capitaine , résolurent de se défaire de lui & de tous les François , & d'enlever le Bâtiment. Ils prirent pour cela le tems que la chaloupe étoit allé faire de l'eau & du bois , & s'étant saisis du corps-de-garde & des armes qui y étoient , ils firent main-basse sur les François qui étoient fideles au Capitaine. Ils en poignarderent quatorze , qu'ils jetterent à la mer à demi vifs ; ils attaquèrent ensuite le Capitaine , qui voulut se défendre avec les armes qui étoient dans la chambre , mais les conjurés avoient eü la précaution de les décharger ; de sorte que ce pauvre homme ouvrit la porte , & passant au milieu de ses assassins , il eut trois coups d'épées , qui ne l'empêcherent pas de se jeter à fond de calle , où il croyoit pouvoir se défendre en attendant la chaloupe. Ces misérables lui promirent la vie s'il se rendoit. Il les crüt , il monta sur le pont , & aussi-tôt qu'il y fut , ils le couperent en piéce à coups de haches , & le jetterent à la mer. La  
chaloupe

chaloupe qui étoit pleine de François fideles étant revenuë de terre, ils la repoufferent à coups de pierriers, & ayant fait servir les voiles, ils prirent la route de Seïde, & donnerent le Vaisseau au Pacha de cette Ville. Les Chefs des revoltés abjurèrent leur foi, & ceux qui étoient de leur parti furent déclarés libres, pendant que les François qui étoient demeurés fideles à leur Chef furent faits Esclaves, & enfermés dans le Château de Seïde, en attendant la réponse du Grand Visir, à qui le Pacha avoit donné avis de ce qui s'étoit passé.

Ce seroit ici l'endroit d'écrire ce que j'ai remarqué à Malte; mais comme cette Ville est connue de tout le monde aussi parfaitement que les Villes de France les plus fréquentées, je ne m'arrêterai pas à en faire la description; je me contenterai de dire ce qui me regarde.

J'allai faire la reverence au Grand Maître le lendemain de mon arrivée, j'étois précédé de plusieurs Chevaliers qui avoient passé dans le Vaisseau du Roi, à la tête desquels étoit M. de Valbelle, qui voulut bien me servir d'introducteur. Ces Chevaliers se présentèrent l'un après l'autre.

& baisèrent la main du Grand-Maître ; qui étoit assis dans un fauteuil , & couvert. Je m'approchai pour en faire autant , mais il se leva , s'avanga deux pas pour me recevoir , & comme je me baissai pour lui baiser la main , il la retira , & me fit l'honneur de m'embrasser. Je lui fis mon compliment en Italien , qui est la Langue ordinaire de la Cour , & de tous les honnêtes gens de l'Île ; car pour le Peuple & les Peïsans leur langage est l'Arabe.

Le Grand-Maître me répondit d'une manière très-obligante. La conversation dura une demie heure , après quoi je me retirai dans le même ordre que j'étois venu , & m'en allai passer l'accès de ma fièvre , qui m'avoit pris pendant que j'étois au Palais.

Les Chevaliers donnent le titre d'Eminence à leur Grand-Maître , & tout le reste des Habitans de l'Île lui donnent celui d'Altesse. Celui qui étoit Grand-Maître s'appelloit Crooner ; il étoit de Majorque , & avoit succédé dans cette dignité à son frere. C'étoit un petit homme tout blanc de vieillesse , d'une complexion forte & robuste ; il avoit l'air vieil &

Si ; il étoit brave , & en avoit donné des marques dans une infinité de rencontres. Quoiqu'Espagnol & fort vif , il étoit fort poli , & fort honnête ; il n'avoit de la fierté & de la hauteur que pour les ennemis de sa Religion ; il vivoit avec les Chevaliers d'une manière qui lui attiroit leur estime & leurs cœurs , & la preuve de cela est , qu'il avoit été élu pour succéder à son frere , chose jusqu'alors inouïe dans cette Religion , où il y a tant de gens d'un mérite distingué , & propres à être élevés à cette haute dignité , qui le fait aller presque de pair avec les Pères Couronnés ; & après desquelles ils ont des Ministres revêtus du caractère d'Ambassadeur.

Il n'y a que le Pape , qui comme Supérieur de la Religion ne donne point à son Ministre résidant à Rome la qualité de Noncé , mais simplement celle d'Inquisiteur , quoiqu'il fasse réellement plus de ses fonctions d'un Noncé que celles d'un Inquisiteur. Sa résidence ordinaire est à la vieille Ville , qu'on appelle *M. Sta Vecchia*.

Il se trouve toujours un grand nombre de Chevaliers au duc du Grand-



216. . . . M. M. O. I. R. A. S. T. I. I. C. . . .  
Maître; Il a toujors deux Grands  
Croix à sa table les jours ordinaires,  
& quatre les jours de Fêtes & de Di-  
manches. Tous ces Messieurs font un  
grand cercle autour de la table, & y  
demeurent découverts jusqu'à ce que  
le Grand-Maître boive le premier  
coup, Quand ses Officiers lui pré-  
sentent la soucoupe, il se découvre,  
saluë à droite & à gauche la Compag-  
nie, & quand il a bu il fait la même  
ceremonie, & aussitôt tous les As-  
sistans lui font une profonde reveren-  
ce, & se retirent chez eux, ou dans  
leurs Auberges, où ils se mettent à  
table. L'heure du dîné est à onze heu-  
res de France; car on ne se sert point  
à Malte de la maniere de compter  
les heures à l'Italienne. La regle du  
dîné des Chevaliers est passée à tous  
les Bourgeois. Tout le monde se met  
à table à la même heure; il semble  
que toute la Ville soit une nombreuse  
Communauté partagée en différentes  
Auberges, où l'on suit la même re-  
gle pour l'heure des repas.

M. le Grand-Maître donna ordre  
qu'on me fit voir tout ce qu'il y a  
de curieux dans la Ville & aux envi-  
rons, & ayant sçu que j'avois la fié-  
vre quartre, il ordonna à son premier

Medecin ; & au Docteur Aquilina de me voir tous les jours , & d'employer toute leur science pour me guerir au plûtôt.

Ces deux habiles Medecins ne manquoient pas de me venir voir plusieurs fois chaque jour. Ils étudierent mon temperament ; ils examinerent les causes de mon mal , les progrès ; les remèdes qui les avoient produits ; ils me firent prendre le quinquina avec quelques autres remèdes , & un certain regime de vivre , qui dissipèrent l'enssure de mes jambes , & diminuerent beaucoup la violence de ma fièvre. Je connus dans la suite que ces deux Medecins étoient véritablement d'habiles gens.

J'allai me promener aux jardins du Grand-Mâitre. On fit jôuer les eaux ; on me présenta la collation , & je reçû dans tous les endroits où je pus aller toutes sortes d'honnêtetés.

Je n'avois garde de manquer de voir le baigne des Esclaves. Le Cady me reçû avec toute la politesse imaginable. C'étoit un vieillard venerable , & fort versé dans sa Loi ; il me présenta le caffè & le sorbet , & me pria de demander au Grand-Mâitre la liberté d'une troupe d'Esclaves.

valides, & de vieilles femmes, qui étoient hors d'état de se racheter. Je les demandai au Grand-Maître, qui me les accorda fort gracieusement, & M. de Breüilly voulut bien leur donner passage dans son Vaisseau.

Tous ces Ecclayes étoient ravis de trouver un homme qui parloit leurs Langues, & qui entroit dans leurs miseres; ils cherchoient les plus beaux fruits, & me les apportent.

Je demeurai à Malte jusqu'au 26. de Novembre. J'employai tout le tems que ma fièvre me donna, à voir les Eglises, les Auberges des Chevaliers, les fortifications des différentes Villes & Fortereses, qui rendent cette Isle presque imprenable. J'allois souvent me promener dans le jardin des Capucins, dont la situation & le bon air me faisoient beaucoup de plaisir.

J'eus l'honneur de voir plusieurs fois M. le Grand-Maître, & de l'entretenir en particulier sur plusieurs affaires secretes qu'il me communiqua, & sur des commissions qu'il me donna pour Constantinople. Il avoit la goutte, & quelques infirmités que je lui fis, il se faisoit soule-

**DU CHEVALIER D'ARVILLE. 319**  
ver par ses domestiques quand j'en-  
trois & quand je sortois, & ne vou-  
loit point s'asseoir que quand j'étois  
assis.

Enfin le Vaisseau étant prêt à met-  
tre à la voile, je fis embarquer mon  
équipage; je pris congé de mes amis,  
qui vinrent m'accompagner jusqu'à  
la Marine, où je m'embarquai dans  
la chaloupe, qui me conduisit à bord  
de M. Dalméras, de M. de Valbelle,  
& des autres Capitaines de l'Escadre,  
qui me reçurent parfaitement bien,  
& qui me firent saluer de leur ca-  
non, aussi-bien que les Vaisseaux  
Marchands qui se trouvoient dans le  
Port.

Je me rendis enfin au Vaisseau le  
Diamant, commandé par M. de  
Fretilly, Chevalier des Ordres du  
Mont-Carmel & de Saint Lazare,  
frère de M. le Maréchal d'Humieres.  
Il me donna une petite chambre fort  
jolie à côté de la sienne, que M. de  
Mondesir Ecrivain du Vaisseau avoit  
eu soin de faire tapisser fort propre-  
ment. M. Chabert Capitaine en se-  
cond, M. Chevalier Lieutenant, M.  
de Bonnefond & Icard Enseignes, les  
autres Officiers & Passagers me com-  
blèrent de politesses; & M. de Picuil-

ly, qui joignit à la bonne table toutes sortes d'honnêtetés, contribua infiniment au rétablissement de ma santé.

Le Chirurgien Major du Vaisseau étoit un Basque nommé Hontarade, fort habile homme, qui me fit voir dans des Livres de Medecine qu'il apporta dans ma chambre, que nos Medecins François m'avoient traité comme s'ils avoient été payés pour me tuer, & ceux de Malte comme l'étant pour me guerir. Je compris que les remedes rafraîchissans m'étoient tout-à-fait contraires, & que je devois m'en tenir au regime & aux remedes qu'on m'avoit prescrits à Malte. Je continuai donc à boire du vin pur, & à manger des viandes qui pouvoient reproduire ma chaleur naturelle, que les remedes trop rafraîchissans avoient abbatuë à un point que je ne pouvois rien digerer. Je bûvois avec plaisir du muscat de Zante, qui est presque aussi fort que l'eau-de vie; je mangeois de la soupe à l'ail, au celery, & autres herbes chaudes; je prenois un bon trait de muscat quand le frisson se faisoit sentir; j'en prenois encore dans le chaud de l'accès, & par ce moyen les accès

**DU CHEVALLIER D'ARVIEUX.** 322  
étoient bien moins longs, & bien  
moins violens. On froitait mon pain  
avec de l'ail, qui me donnoit de l'ap-  
petit, & peu à peu mes forces re-  
vinrent, & ma fièvre devint suppor-  
table, & les tumeurs de mon hydropi-  
fie disparurent.

Les Galeres de la Religion avoient  
remorqué notre Vaisseau, & nous  
avoient mis au large le 26. Novem-  
bre. Nous trouvâmes alors un vent  
forcé, qui en quatre jours nous fit  
passer le trajet de mer qu'on appelle Départ de  
le Golphe de Venise, de sorte que Malte.  
le premier Decembre nous nous trou-  
vâmes à l'Est de l'Isle de Cerigo.

Les vents de Nord commencerent  
alors à souffler, & nous retinrent  
dans ce parage jusqu'au troisième du  
même mois, que nous allâmes mouil-  
ler à Cervy; & le cinquième nous  
entrâmes dans la Baye de Milo après Arrivée à  
avoir jouvoyé pendant près de vingt l'Isle de  
quatre heures. Nous y demeurâmes Milo.  
jusqu'au vingt-deux, parce que les  
vents de Nord ne nous permirent pas  
d'en sortir.

Le Sieur Nicolo Zuceo natif de  
cette Isle, & Consul des François,  
vint complimenter M. de Préville;  
il étoit accompagné du Sieur Bonnet,

322 *M. de Preüilly*  
nommé Consul de Candie, qui at-  
teint les provisions de Constantino-  
ple, de l'Evêque Catholique de cette  
Ile, des Capucins, des Magistrats,  
& des autres personnes de considéra-  
tion. Ils furent reçus fort gracieuse-  
ment. M. de Preüilly leur donna  
à dîner, & les fit saluer du canon  
lorsqu'ils s'embarquerent.

Nous fimes sçavoir au Consul que  
nous voulions aller voir la Ville, ou  
le Bourg, il nous envoya le nombre  
de chevaux dont nous avions besoin.  
Le Consul voulut que je montasse le  
sien qui étoit fort beau, & parfaite-  
ment bien enharnaché.

Le Bourg ou Ville de Milo est éloi-  
gné de la mer d'environ une demie  
lieüe: c'est un amas de maisons dont  
les quartiers sont séparés par des rues  
étroites & fort sales, à cause des or-  
dures qu'on y jette, & du grand  
nombre de cochons que tous les ha-  
bitans y élèvent & laissent courir.  
L'étage du rez-de-chaussée des mai-  
sons est comme une espèce de cellier  
voûté, dans lequel on jette toutes les  
immondices de la maison: les co-  
chons y sont renfermés pendant la  
nuit & s'en nourrissent; ce qui cause  
une puanteur qui n'est supportable.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 323  
qu'à ceux du País, qui y font accou-  
tumés : cela produit tant de bouë  
dans ces ruës étroites, qu'il n'est pas  
possible d'y passer à pied sans être  
crotté jusqu'aux genouils.

Nous étions descendus à la mai-  
son du Sieur Bonnet, qui sans être  
belle, étoit une des plus commodes  
& des plus grandes de la Ville. Il nous  
y donna à dîner, & après avoir fumé  
& nous être reposés, nous mon-  
tâmes à cheval, & allâmes voir les  
environs de la Ville. Il me retint à  
coucher avec le Chirurgien Major,  
& deux Officiers du Vaisseau à qui M.  
de Preüilly voulut bien en accorder  
la permission. Nous fûmes parfaite-  
ment bien regalés à souper. On nous  
donna de bons lits, & malgré tout  
cela nous ne pûmes presque pas dor-  
mir à cause de la puanteur, & des  
moustiques qui pensoient nous dévo-  
rer. Ces insectes sont fort incommo-  
des, sur-tout aux Etrangers; car les  
gens du País y sont tellement accou-  
tumés qu'ils ne sentent pas leurs pi-  
quûres, ou parce que ces animaux las  
de cette nourriture s'en ennuyent, &  
cherchent à se venger sur les nou-  
veaux venus quand ils en trouvent.

Eûs un léger accès de fièvre, qui ne



dura pas quatre heures; je me levai, je pris du café, & je montai à cheval avec mes compagnons, le Sieur Bonnet, le Consul, & quelques-uns des principaux de la Ville, & nous allâmes nous promener jusqu'à midi, que le Consul nous conduisit chez lui, & nous donna un dîner magnifique, où il avoit invité l'Evêque Catholique, les Capucins, les Magistrats, & les principaux Catholiques de la Ville.

Quoique M. Zucco fut né à Milo, il étoit Catholique Romain, & toute sa Famille l'étoit aussi: c'étoit un homme fort poli, fort gracieux, & qui se faisoit honneur de son bien, autant que la prudence peut permettre de le faire, dans un País où c'est une espece de crime de paroître avoir du bien; il remplissoit les devoirs de sa Charge avec beaucoup de zèle & de droiture; il étoit estimé & aimé de tout le monde, même des Grecs; c'est beaucoup dire, car ces gens sont les ennemis irréconciliables des Catholiques. Ils ne laissent passer aucune occasion sans leur donner des marques de leur aversion.

J'employai le tems que nous demeurâmes dans cette Isle à la visiter,

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** 325  
autant que ma fièvre me le pût  
permettre. J'en fis le tour dans une  
Galliotte du País, où M. de Preüilly  
eut la bonté de mettre un de ses Pi-  
lotes, & un Equipage de ses gens.  
Cette Isle a environ soixante mille  
de circonférence : ses bords sont es-  
carpés, & il y a des montagnes con-  
siderables dans bien des endroits,  
quelques plaines fort agréables & fort  
fertiles, quoique le terrein paroisse  
sec & brûlé.

Situation  
de l'Isle de  
Milo.

En effet ; on peut considérer toute  
l'Isle comme un vaste rocher, dont le  
centre est une fontaine qui brûle de-  
puis bien des siècles, dont la fumée  
& les feux se font faites des ouvertu-  
res en bien des endroits, qui échauf-  
sent tellement ces terres, qu'elles  
produisent abondamment tout ce  
qu'on leur demande. Les vins y sont  
excellens : les bleds, les legumes, les  
figues, les olives, les melons, les con-  
combres, le coton, & quantité d'autres  
productions de la nature y sont ad-  
mirables. Outre-tout ce qui sert à la  
nourriture des hommes, on y trou-  
ve des mines abondantes de soufre,  
d'alun, de vitriol, de fer, & d'au-  
tres métaux.

Ses produc-  
tions.

Le soufre de Milo est un peu ver-

dâtre, il est luisant & cassant; on le trouve tout formé en gros morceaux en fouillant la terre, & on en trouve par grosses veines dans les carrières où l'on tire les meules de moulin.

Soufre &  
meules  
pour les  
Moulins à  
bras.

C'est encore une des marchandises qui entrent dans le commerce de cette Isle, aussi-bien que les Moulins à bras qui s'y fabriquent, & qui sont estimés par tout l'Empire du Grand Seigneur. On prétend que ce sont ces Moulins & ces meules qui ont donné le nom à cette Isle, parce que Milos en grec signifie un Moulin.

Il y a des salines naturelles au bord de la mer, où le sel se forme d'une manière très-aisée. La mer qui est ordinairement plus grosse pendant l'hiver que dans les autres saisons, remplit les fossés ou réservoirs de ces salines, & la chaleur du Soleil y produit le sel en le cristallisant; de sorte qu'on n'a que la peine de l'amasser avec des râteaux, & de le mettre en piles sur les bords: aussi le donne-t'on à si bon marché, que la mesure ordinaire qui pèse 220. ocques, c'est-à-dire, soixante-six livres poids de Marseille, ne se vend que sept à dix sols.

Salines na-  
turelles.

Soye &c. La soye & les cotons filés, produi-

font beaucoup aux Habitans. L'une cotonne & l'autre de ces marchandises sont estimées pour leur bonté & leur finesse. Le coton en coque, c'est-à-dire, qui n'a point passé au moulin pour être épluché & nettoyé de sa coque & de ses graines, valoit un sequin ou sept livres dix sols le cent ou le quintal, & douze livres quand il étoit épluché, ce qu'on appelle coton en rame.

La soye n'a point de prix fixe, on le regle sur l'abondance ou la stérilité de la récolte, sur la quantité des acheteurs, car les Grecs sont habiles dans le négoce, avares & intéressés, au-delà de l'imagination.

Le vin de Milo ne le cede point à celui de Candie, mais il n'est pas si bon que celui de Chypre, qui sans contredit est le meilleur vin du monde. Celui de Milo est toujours bien vendu, & on y en fait assez pour en vendre aux Etrangers: cela signifie qu'on y en fait beaucoup; car les Grecs boivent bien; & comme leurs jeûnes sont fréquens, ils sont obligés de bien boire. Leur manière de faire le vin mérite d'être rapportée ici. Chaque Habitant a dans sa vigne une cuve carrée de maçonnerie, bien

Vin de Milo, sa qualité, & la maniere de le faire.

cimentée, & toute découverte; on y met les raisins à mesure qu'on les coupe; on les y laisse cuver deux ou trois jours, & à mesure que le moult coule par une ouverture qui est au fond, & pendant qu'on le soule, on en remplit des outres ou peaux de bouc, que l'on porte à la maison, où l'on le verse dans des futailles, ou dans de grandes cruches de terre enterrées jusqu'à l'ouverture, où ce moult bout tout à son aise. On jette dans les futailles & dans les cruches quelque quantité de plâtre selon leur capacité, & quelques-uns y mettent aussi une portion d'eau douce ou salée, selon la commodité des lieux où leurs maisons sont situées. Ils prétendent que sans cette mixture leurs vins tourneroient, ou qu'ils seroient trop violens, & malgré ce temperament, ils ne laissent pas de l'être extrêmement. Quand le vin nouveau cesse de se purger, on acheve de remplir les pieces, & on les bouche avec du plâtre gâché, & ce vin se conserve dans toute sa force plusieurs années, & même des siècles. On m'en fit boire qui avoit plus de cent ans, qui étoit d'une force extraordinaire, & qui ne laissoit pas

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 329  
d'être agréable, & très-peccoral. Il n'est pas rare d'en trouver dont l'âge est incertain ; mais qu'on suppose avec vérité être de plusieurs siècles : cela arrive lorsqu'on fouille dans des ruines. On trouve assez souvent de ces cruches enterrées, qui y sont depuis un tems immémorial, & dont le vin est au-dessus de tout ce qu'on peut s'imaginer de force, & de bonté.

Des Voyageurs nous ont appris, que les Arméniens & les Georgiens ont coutume d'enterrer des cruches pleines de vin bien scellées à la naissance de leurs enfans, qu'ils ne découvrent qu'à la cérémonie du mariage de ces mêmes enfans.

Il est arrivé qu'un particulier de Provence voulant faire bâtir une maison dans sa vigne, on trouva en creusant les fondemens un escalier qui conduisoit dans une cave voûtée. Personne ne sçavoit qu'il y eût jamais eu de bâtiment en cet endroit. Il y avoit des vignes très-anciennes, & des oliviers fort vieux. On descendit dans cette cave, & on trouva dans un coin un gros tonneau ; on le toucha, & on vit avec surprise, que ce qui avoit d'abord paru comme du

Tombeau  
de vin trou-  
vé en Pro-  
vence.

bois , n'étoit que de la poussiere , qui renfermoit pourtant une liqueur , comme si elle étoit contenue dans une peau de bouc. On perça ce tonneau , & il en sortit un vin rouge velouté , d'une odeur , d'une bonté , & d'une force extraordinaire. Il n'a jamais été possible de découvrir le secret que ce vin avoit été renfermé dans cet endroit. Tout ce qu'on peut conjecturer , c'est qu'il y avoit bien des siècles qu'il y étoit. Le bois s'étoit réduit en poussiere , & le vin peu à peu s'étoit fait une croûte , qui l'avoit soutenu au défaut du bois.

Cette Isle produit du plâtre excellent , & comme le bois y est rare , on le fait cuire avec de la fiente de vache séchée.

Amianthe ;  
& les usages.

Une des choses les plus curieuses que j'ai vû dans cette Isle , est l'Amianthe. C'est une matiere pierreuse , qui ressemble beaucoup à l'alun de plume. On les confond facilement ; celle de Milo s'amollit aisément dans l'huile , & alors on la file comme du fil de coton dont on fait des bources & des mouchoirs , que l'on blanchit au feu. On s'en servoit autrefois pour y étendre les cadavres que l'on brûloit , afin d'en conserver les cen-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 315  
dres, sans les confondre avec celles  
du bois J'achetai quelques bources,  
& quelques petits mouchoirs. J'é-  
prouvai que les ayant trempés dans  
l'huile, & les mettant au feu, l'huile  
brûloit, & la toile paroissoit toute en  
feu; & quand le feu de l'huile étoit  
fini, elle demeuroit toute entiere,  
& plus blanche que quand je l'avois  
mise au feu. J'en achetai aussi des pé-  
lotons filés, dont j'ai fait faire des  
bources très belles. On en fait encore  
un papier un peu gris, mais uni, &  
dont on peut se servir pour écrire,  
qui est incombustible.

L'alun de plume sort au travers de Alun de  
plume.  
certaines pierres legeres & friables,  
que l'on trouve dans des cavernes  
creusées par la nature. En sortant des  
veines de ces roches, il s'entortille,  
& forme des paquets d'un pouce ou  
deux de longueur, déliés comme de la  
soye; ils sont naturellement lustrés  
& argentés. Cet alun ne se dissout  
point dans l'eau, le feu ordinaire n'y  
fait aucune impression, il n'y a que  
le miroir ardent qui le met en fusion.  
Bien des gens croyent qu'on le peut  
filer & en faire de la toile comme de  
l'Amianthe; cependant on ne le tra-  
vaille point à Milo; ce qui marque



qu'on ne le peut pas filer comme le vénérable Amianthe.

Étuves naturelles de Milo.

J'allai voir plusieurs cavernes, d'où il sortoit une vapeur chaude à peu près comme dans les étuves naturelles de Naples. Ceux qui sont attaqués de rhumatismes, de douleurs froides, de contractions de nerfs, y trouvent leur guérison, ou du moins beaucoup de soulagement, parce que ces exhalaisons, après avoir amolli la peau & l'avoir pénétrée, ouvrent les pores & font transpirer les humeurs crasses, qui empêchoient ou retardoient le mouvement des esprits.

Malades qui vont à ses étuves.

Ceux qui ont des maladies Vénéreuses prétendent y trouver leur guérison; mais quoiqu'on dise de leur vertu, il s'en faut bien qu'il approchent de ceux de Naples. Peut-être que les malades de Milo n'ont pas les secours de ceux de Naples, & ne sont pas préparés à recevoir comme il faut la vapeur chaude qui excite la sueur qui leur fait ou doit leur faire tant de bien. Les Corsaires qui se retiroient dans cette Isle quand elle appartenoit aux Vénitiens, ont fait accommoder une de ces étuves fort proprement; elle est à présent si sale qu'il n'y a pas plaisir à s'y faire suer, à moins qu'on ne soit

Étuves des Corsaires.

tellement gâté, qu'on n'ait pas lieu de craindre de le gâter davantage.

On prétend qu'il y a six à sept mille ames dans l'Isle, qui est toute Chrétienne. Il n'y a de Turcs que le Gady & sa famille. Les Catholiques Romains y sont en grand nombre, quoique bien moindre que celui des Grecs.

Peuples de Milos leur Religion.

Les Catholiques y ont un Evêque & deux Prêtres, outre trois Peres Capucins, qui tiennent les écoles, c'est en ces six personnes que consiste tout le Clergé Catholique. On peut croire que le revenu de cet Evêque est bien léger, il ne subsiste que par une pension que le Roi lui donne, & quelque chose que la Congregation de la Propagande lui fait toucher.

L'Evêque Grec est bien plus riche; il a un nombreux Clergé de Prêtres & de Moines. Il y a dix-huit Paroisses & plusieurs Monasteres de Caloyers; le plus beau est celui de sainte Marine situé sur une colline, au dessus de la Montagne de S. Elie, qui est la plus haute de l'Isle. Je fus m'y promener en chassant, les Caloyers de sainte Marine nous reçurent parfaitement bien, & nous donnerent du vin vieux de leur cru qui étoit excellent. Les Jardins de ce Couvent, quoique rustiques, ne

Evêque Grec, son Clergé, ses Eglises.

394 MEMOIRE  
laissent pas d'être agréables; il y a des  
Orangers, des Cedres, des Lentif-  
ques, & d'autres arbres en quantité.

Hermitage  
de S. Elie.

L'hermitage de saint Elie est sur la  
pointe de la Montagne; la vue est  
charmante; on découvre toute l'Isle &  
un nombre des Isles voisines, qui pa-  
roissent comme si elles n'étoient sepa-  
rées de Milo que par des Canaux.

Je considerai de-là avec plaisir le  
Port, il est vaste & très sûr, particu-  
lièrement un œuil dans lequel nous  
étions moqués, à l'abri de tous vents.

Maisons  
de Milo.

La Ville, comme je l'ai dit, est éloi-  
gnée d'une petite demi-lieue. Les mai-  
sons sont routes de pierres poncees, voi-  
rées à deux étages, & couvertes en  
terrasse. Sans la mal-propreté des rues,  
& les marais salans qui sont aux en-  
virons du Port, l'air ne seroit pas si  
mal-sain qu'il y est. Ce fut la raison  
qui m'empêcha de toucher que deux  
ou trois fois à terre, où l'on m'avoit  
donné un appartement fort com-  
mode. L'Eglise des Latins est dans la  
Ville, elle est assez jolie; elle sert  
de Cathédrale & de Paroisse. La mai-  
son de l'Evêque en est voisine, &  
assez belle pour ce Pais-là. Le Cou-  
vent des Capucins est en entrant à  
droite dans la Ville; il est commode &

Evêque &  
l'Eglise des  
Lans.

accompagné d'un beau jardin. Ces Peuples qui sont François eurent soin de nous envoyer des herbes & des fruits, & sur-tout des figues & des melons. M. de Preilly leur donna beaucoup de provisions de bouche, car ces bons Religieux vivent, comme partout ailleurs, dans une étroite pauvreté. Capucins François établis à Milos.

Avant la prise de Candie, cette Isle appartenoit aux Vénitiens. Tout le peuple étoit à son aise, parce que les Corsaires Chrétiens s'y retiroient, & vendoient ce qu'ils jugeoient à propos de leurs prises, surquoi les Marchands faisoient des profits considérables. Les choses ont changé depuis, que les Turcs en sont les maîtres, & les Corsaires n'y viennent plus que pour piller les habitans, qui se trouvent ainsi exposés aux violentes exactions des Turcs, & aux pillages des Corsaires Chrétiens; car comme il n'y a aucune forteresse, ils y entrent comme ils veulent, & ravissent ces peuples à de grandes extrémités. Etat ancien de l'Isle.

Ils ont pourtant conservé une espèce de liberté qui leur coûte bien cher. Le gouvernement politique est entre les mains des Chrétiens; car quoiqu'il y ait un Cady, ou Juge Turc, qui est envoyé

Gouvernement politique de l'Isle de Milo.

par le Cady de Chio, on peut aller à lui en premiere instance, ou par appel des jugemens rendus par le Vaïvode, qui est le Juge ordinaire pour le Civil. C'est toujours un Chrétien Grec qui est revêtu de cette Charge. C'est lui qui exige la taille réelle & les contributions extraordinaires, & qui dans de certains cas a droit de faire mettre en prison & de condamner à la bastonnade, ou à des amendes.

Outre le Vaïvode, on élit tous les ans trois Consuls qu'on appelle Epi-tropi, & quand ils ont fini le tems de leur administration, on les nomme Vechiardi ou anciens Consuls. Ce sont ceux qui sont en Charge qui ont l'administration des rentes de la Ville qui se prennent sur la Douïanne des Marchandises, des moulins à bras, & autres choses du produit de l'Isle.

Maniere de rendre la Justice.

Lorsque deux particuliers ont quelque differend, & qu'ils vont trouver le Cady; s'ils sont Chrétiens, il les fait jurer sur l'Evangile de dire la verité; s'ils sont Juifs, sur le Pentateuque; s'ils sont Turcs, sur l'Alcôran; mais soit en premiere instance, soit par appel, le Vaïvode & les Consuls assistent au jugement, & quand ils s'apperçoivent que le Cady a gagné par des presens,

veut

veut faire une injustice, ils le montent de le renvoyer à son supérieur, & sans autre cérémonie, ils le font embarquer & l'envoient à Chio au principal Cady, qui en envoie un autre. Le nouveau Cady est traité pendant trois jours aux dépens de la Ville, & logé à ses dépens dans la maison qu'on lui assigne. Ses droits ordinaires sont dix pour cent des choses qui sont contestées.

Malgré les contributions exorbitantes que ces pauvres Infidèles sont contraints de payer aux Turcs, & les avan- Vexations  
des Turcs, mes qu'ils payent quand le Capitain Pacha vient dans le Port avec ses Galeres ou les Vaisseaux du Grand Seigneur, ils ne laisseroient pas d'être assez à leur aise, si les Corsaires Chrétiens ne s'étoient pas accoutumés de les venir piller. Ils ont beau leur représenter qu'étant Chrétiens ils devoient bien les épargner, & se contenter de courir sur les Turcs qui sont leurs ennemis, ils n'obtiennent rien des Corsaires. Voici un fait qui s'est passé pendant que M. de Plessilly étoit mouillé dans le Port.

On vit paroître un Vaisseau que Pirateries  
des Corsai-  
res Chré-  
tiens. l'on jugea être Corsaire qui mit l'alarme dans l'Isle; il n'entra pas dans

le Port ; mais le Capitaine qui étoit le Chevalier de \*\*\* vint dans sa Galliotte armée à bord de M. de Preüilly, & lui fit présent d'un Cimeterre de Damas parfaitement beau. Les Députés de l'Isle ayant à leur tête le Consul de France, étoient à bord, & prièrent M. de Preüilly d'empêcher le Chevalier de \*\*\* de faire les desordres ordinaires dans l'Isle. M. de Preüilly dit au Chevalier qu'il attendoit cette honnêteté de lui, & qu'il la devoit au Pavillon du Roi, qui mettoit l'Isle & les Habitans sous la protection de Sa Majesté. Le Chevalier promit tout ce qu'on exigea de lui. Il y eut un grand repas qui dura jusqu'à l'entrée de la nuit ; le Chevalier resta dans sa Galliotte, fut salué de sept coups de Canon, & sortit du Port. On le perdit bien-tôt de vue après qu'on l'eut vu prendre la route de son Vaisseau qui étoit bord sur bord environ une lieue de l'entrée de la Baye. Les Barqueaux des Insulaires qui s'étoient tenus cachés dans les aculs autour de l'Isle, parce qu'ils n'osoient entrer pendant que la Galliotte étoit dans le Port, remirent à la voile pour revenir chez eux ; mais la Galliotte revint sur ses pas contre la parole de leur chef, et

trapa quelques - uns de ces Bateaux, les pilla, maltraita d'une étrange façon ces pauvres gens sans armés, & les Corfains étant descendus à terre pillèrent quelques Villages & quelques maisons écartées, & sans respecter les Prêtres Grecs, les traitèrent inhumainement, emportèrent leurs Calices & leurs Ornaments sacrés, & jetterent l'épouvante dans toute l'Isle.

Quelques-uns de ces Bateaux qui s'étoient échappés vinrent se réfugier sous le Vaisseau du Roi, & s'adressèrent à son amirauté. Il en vint d'autres qui avoient rencontré M. de Preuilly de ce qui se passoit; il en fut irrité, & faisant sur le champ armer ses deux Chaloupes & deux Bateaux du País, il en envoya deux à l'embouchure de la Baye, & donna ordre aux deux autres de faire le tour de la Baye, & de lui amener la Gallotte & le Chevalier, bon-gré malgré qu'il en fût.

Cela fut exécuté, la Gallotte fut prise & amenée à bord. Le Chevalier fut très-mal reçu, on lui reprocha l'indignité de son action. On fit fouiller tous ses gens avec la dernière exactitude; on leur reprit tout le pillage qu'ils avoient fait, & on déclara au Chevalier que s'il avoit la hardiesse de paroître dans les endroits où se trou-

Action de  
Justice de  
M. de  
Preuilly.



veroit le Pavillon du Roi, on le prendroit lui & son Equipage, & on le conduiroit en France pour rendre compte de sa conduite. On le relâcha ensuite, & les quatre Bâtimens armés eurent ordre de le conduire hors la Baye.

Les Insulaires qui avoient été pillés furent avertis de venir reprendre ce qu'on leur avoit enlevé. Cela se fit avec toute la Justice, en presence du Cadi, du Vaïvode, des Consuls & des anciens, & cette action de justice fit combler M. de Preüilly de louanges & de remerciemens, & fit un honneur infini à la Nation Françoisé.

Le Chevalier de \*\*\* étoit devenu l'effroi de toutes les côtes de l'Empire Ottoman, & on avoit porté tant de plaintes contre lui à la Porte, que le Grand Seigneur avoit donné ordre aux Commandans des ses Armées Navales de mettre tout en œuvre pour l'enlever, & le lui envoyer mort ou vif; il avoit même promis une recompense considerable à ceux qui le prendroient.

Le Chevalier tomba bien-tôt après entre les mains des Turcs. Son Vaisseau s'échoïa sur la côte de Tripoli d'Afrique, il fut pris avec tout son Equipage; tout autre que lui en ay-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 347**  
roit été quitte pour être Esclave, & seroit sorti des fers avec de l'argent, mais il étoit trop bien recommandé. Les Tripolins firent armer exprès un Vaisseau & l'envoyerent à Salonichi, d'où il fut transferé à Andrinople, & présenté au Grand Seigneur, qui le fit mettre en prison. Au bout de quelques jours on lui offrit la vie s'il vouloit se faire Turc, on y joignit même des promesses magnifiques; mais la perte de la vie ne l'ayant pû ébranler non plus que les promesses, on lui fit couper la tête, qui fut jettée dans la riviere avec son corps, après avoir été laissé en spectacle pendant trois jours sur la place où il avoit été executé. Il expia par ce supplice ses fautes passées, & sa constance dans sa Religion le peut faire regarder comme un Martyr.

Mort du  
Chevalier  
de\*\*\*

Le Sieur Bremond Horlogeur qui suivoit la Cour du Grand Seigneur, le visita souvent pendant sa prison, & m'écrivit avec quelle constance il avoit souffert la mort. Il voulut donner une somme d'argent à l'Executeur pour avoir son corps & sa tête, & les faire enterrer; mais les ordres du Grand Visir étoient si précis qu'il ne pût rien obtenir.

Quelques jours après le départ du Chevalier de \*\*\* le temps paroissant se disposer en notre faveur, j'allai au Bourg dire adieu à M. l'Evêque, au Consul, & à d'autres personnes qui m'avoient fait honnêteté; tous ces Mrs. vinrent m'accompagner à bord, & souhaiter un bon voyage à M. de Preuille; ils y dînèrent. Les Capucins reçurent des présens de bouche, de cire, & d'autres choses à leurs usages. Ils furent salués de sept coups de Canon, & s'en retournèrent fort contents.

Départ de Milo, & arrivée à Chio.

Nous partîmes de Milo le 23. Décembre, après avoir pris deux Pilotes Grecs qui nous firent faire route au travers de toutes les Isles qui forment l'Archipel, & nous arrivâmes à Chio le lendemain 24.

Le sieur Mille Consul des François accompagné de quelques Marchands de Smyrne, vinrent saluer M. de Preuille. Il nous donnerent des nouvelles de M. de Noinsel; plus agréables que celles que nous avions eues à Malte & à Milo, où on le disoit prisonnier aux sept Tours avec les Marchands François établis à Constantinople.

Nous partîmes de Chio le 25. & le jour suivant nous mouillâmes entre l'Isle

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 343  
de Tenedos & la côte de Troye, où le  
vent de Nord fort violent nous re-  
tint jusqu'au cinquième Janvier 1672.  
qu'il tomba assez pour nous remettre  
à la voile le lendemain, & nous fîmes  
route droit aux Dardanelles, où le  
vent du Canal nous obligea de mouil-  
ler au Cap Janissaire, à la vûe des  
premiers Châteaux.

Le septième au matin M. de Prévilly me pria d'aller *incognito* au premier Château, pour signifier au Commandant que le Vaisseau du Roi ne salueroit point les Châteaux, s'il ne donnoit parole de rendre le salut coup pour coup. J'y fus : la Chakoupe avoit un grand pavillon à l'arrière, un randalet, un tapis, des coussins. On me conduisit à l'appartement du Gouverneur, après m'avoir fait traverser de grandes cours bordées de maisons, où logent les Janissaires de la garnison.

Le Gouverneur me reçut avec beaucoup de politesse, me fit asseoir auprès de lui, & écouta ce que je lui dis touchant le salut comme une chose injuste, & qui lui pourroit faire des affaires à la Porte. Je lui répondis que le cas étoit très-différent, que les deux Empereurs nos Maîtres étoient sur le point de renouveler leur ancienne

, Arrivés  
aux Darda-  
nelles.

Negocia-  
tion avec le  
Gouver-  
neur.

amié , & l'affermir par de nouveaux Traités , & qu'il étoit de sa prudence d'y contribuer par des marques extraordinaires de respect pour les plus anciens amis de son Maître. Quoique l'affaire fût assez délicate pour lui, parce que cela faisoit une planche pour les autres , je scûs le tourner si adroitement qu'il me donna parole de rendre le salut coup pour coup. Il fit apporter à déjeuner, nous fit présenter du vin, quoiqu'il ne bût que de l'eau; il nous fit servir le sorbet & le parfum, & après beaucoup de civilités reciproques, il nous conduisit jusqu'à la dernière porte du Château au travers de sa garnison qui étoit en double haye, mais sans armes, excepté ceux qui étoient sous la grande voûte qui est le corps de garde.

Je me fis débarquer au Cap Janissaire pour y voir des ruines que l'on prétend être celles de l'ancienne Ville

ces pré-  
sendus de  
l'ancienne  
Troye.

de Troye. Je ne vis que quelques pans de vieux murs très-anciens, qui sembloient être l'enceinte d'un Château; on les avoit dépouillés des pierres de taille dont ils avoient été revêtus, & c'est apparemment de ces pierres dont on a bâti les Châteaux. Je n'y remarquai rien de considérable qu'une gran-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 345**  
de table de marbre à demi rompuë, qui  
sert à present de devant d'Autel dans  
une petite Eglise Grecque , où il y a  
quantité de caracteres Grecs sur les  
murs , qui sont de gros quartiers de  
pierres que l'on a tirées d'endroits en  
endroits. Il y a quantité de caracteres  
Grecs fort anciens & si effacés qu'il  
n'est presque pas possible d'en rien dé-  
chiffrer , excepté le nom d'Antiochus  
qui est en plusieurs endroits , & qui  
fait connoître qu'ils ne viennent pas  
de l'ancienne Troye , qui étoit dé-  
truite bien avant qu'il y eût des An-  
tiochus au monde.

Il y a auprès de cette Eglise un <sup>Village</sup>  
grand Village, mais fort pauvre ; tout <sup>auprès des</sup>  
ce qu'il y a de beau est sa situation qui <sup>premiers</sup>  
ne peut être plus avantageuse pour dé- <sup>Châteaux.</sup>  
couvrir sur la terre & sur la mer.

Je retournai à bord & rendis com-  
pte de ma negociation à M. de Preüil-  
ly qui en fut fort content, & me re-  
mercia beaucoup.

Le 8. Janvier, il sortit un Vaisseau <sup>Vaisseau</sup>  
Genois avec son Pavillon, il passa à <sup>Genois o-</sup>  
une lieuë de nous sans marquer qu'il <sup>b'ige à sa</sup>  
eût envie de saluer le Pavillon du Roi. <sup>lière.</sup>  
M. de Preüilly fit appareiller sur lui,  
& lui fit tirer un coup de canon à bou-  
let ; il n'en fallut pas davantage ; il

amena d'abord ses huniers & son pavillon, & salua de cinq coups de canon; on lui en rendit un, & il remercia d'un, & porta à route.

Les premiers Châteaux saluent coup pour coup.

Nous levâmes l'ancre le dix à six heures du matin, & nous passâmes entre les deux Châteaux avec un vent favorable. Nous les saluâmes de sept coups que les Fortereffes nous rendirent exactement; comme elles tirèrent à boulet, nous vîmes que leurs boulets se croisoient & bondissoient encore fort loin sur la terre. Leurs pieces sont, autant que je le pûs voir en passant, de gros calibre, sur tout celles qui croisent le Canal. Elles sont maçonnées dans leurs embrasures; ce sont des pieces de 36. & de 48. quoiqu'on les dise de 64. & même de 100. L'incommodité de ces sortes de batteries est, qu'elles ne peuvent tirer sur les Vaisseaux que quand ils se trouvent devant elles, au lieu que si les pieces étoient sur des affuts, elles seroient d'un bien plus grand service; mais il faudroit de bons affuts, & quelques bons qu'ils fussent, il en faudroit changer souvent, & la dépense seroit considerable. C'est aux Turcs à considerer si l'avantage qu'ils tiroient des affuts ordinaires ne seroit pas plus considerable que la dépense à

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 347  
laquelle ils les engageroient.

Nous allâmes mouiller à la vûe des Château x  
de Sestos &  
Abidos.  
seconds Châteaux, qu'on appelle ordinairement les Dardanelles; autrement *Sestos & Abidos.*

Je me préparois à aller faire au Commandant de ces Châteaux le même compliment que j'avois fait à celui des premiers, lorsqu'un Frucheman Juif que l'Ambassadeur de France entretient pour la commodité des Marchands vint à bord offrir ses services à M. de Preüilly qui le chargea de ses ordres, & l'envoya au Commandant des Châteaux. Il revint & apporta l'assurance qu'ils seroient salüer chacun de sept Ils rendent le salut coup  
pour coup.  
coups, après que le Vaisseau auroit salüé de pareil nombre, & cola fut exécuté ponctuellement.

Le 17. deux Vaisseaux de guerre Vénitiens sortirent des Dardanelles, & passerent sans nous salüer. Ils étoient deux, & trop près des Forteresses du Grand Selgîeur, pour les mettre à la raison par force; ces raisons & particulièrement la première nous retinrent; car si nous avions été d'égale force, nous eussions bien abaissé la fierté de ces Républiquains.

Nous scîmes qu'il y avoit sur un de ces Vaisseaux un Gentilhomme, soit



disant François, qui se faisoit appeler le Marquis Falconi, qui auroit pû nous donner des nouvelles de Constantinople, s'il eût voulu se donner la peine de venir à bord; mais il ne jugea pas à propos de nous faire cette civilité.

M. de Preüilly avoit envoyé son canot aux Châteaux, pour apprendre des nouvelles. & acheter quelques provisions. Un Janissaire, garde du Port, voulut exiger quelque droit dont les Vaisseaux de guerre sont exempts; le Pilote Grec qui servoit en même tems de Trucheman, s'échauffa si fort dans la dispute qu'il eut avec ce Janissaire, qu'il en reçût quelques coups de bâton, on voulut même le retenir prisonnier; mais après y avoir pensé ils craignirent les suites de cette violence, & le laisserent se rembarquer & revenir à bord.

M. de Preüilly envoya chercher le Juif Trucheman, & lui ordonna d'aller demander raison de cet attentat au Gouverneur. On le fit accompagner d'un Pilote François, & du Capitaine des Matelots. Ils porterent les plaintes de M. Preüilly au Gouverneur, qui fit prendre sur le champ le Janissaire, & le condamna à 160. bastonnades pen-

DŪ CHEVALIER D'ARVIEUX. 349  
dant les 48. heures qu'il demeureroit  
en prison. L'Officier qui commandoit  
la Chaloupe demanda sa grace quand  
il le vit en état de recevoir les coups  
de bâton. Cette moderation fut fort  
louée des Turcs, & M. de Preüilly  
fut fort content du procedé honnête  
du Gouverneur.

Le dixième Fevrier, M. de Preüilly  
écrivit à M. de Nointel par un exprès  
qu'il lui dépêchâ, & le pria de lui faire  
tenir prêts deux cens quintaux de bis-  
cuit, parce que le vent du Nord qui  
continuoit de souffler pourroit bien  
leur faire manquer de provisions. Je  
lui écrivis aussi que je serois allé par  
terre à Constantinople, tout malade que  
j'étois, si j'avois osé hazarder les paquets  
du Roi; que cependant j'exécutois  
les ordres qu'il voudroit m'envoyer sur  
cela.

Nous partîmes des Dardanelles le  
15. avec un vent favorable, nous sa-  
luâmes de sept coups, que les Forte-  
resses nous rendirent sur le champ, &  
nous allâmes mouïller le même jour  
devant Galipoli.

Nous levâmes l'ancre le 17. & le 18.  
nous arrivâmes devant San-Stephano.

Le 18. M. de Preüilly envoya M.  
Chevalier son Lieutenant à M. de

Nointel, pour lui apprendre notre arrivée. Je lui écrivis aussi pour ſçavoir de quelle manière je devois débarquer, attendu que j'étois porteur des paquets du Roi, d'autant que je ne ſçavois pas l'état des affaires. Le Lieutenant revint ſans aucune réponſe.

Une chaloupe que nous vîmes paroître quelques momens après, nous amena Meſſieurs Magy, Fabre, & Peruca Trucheman. Après les civilités réciproques, M. Magy me dit, que M. l'Ambaſſadeur m'attendoit avec impatience. Je lui répondis, que ſ'il m'avoit envoyé ſes ordres, je ferois chez lui, & que je lui avois écrit ſur cela, pour ſçavoir ſa volonté ſur mon débarquement; parce qu'étant porteur de la Lettre du Roi, je croyois qu'on la devoit recevoir avec autant d'honneur & de cérémonie, que les Turcs en font quand ils reçoivent des Lettres du Grand Seigneur; que cela me faiſoit croire qu'il étoit à propos que la Lettre du Roi fût reçue avec quelque démonſtration extraordinaire d'honneur, quand ce ne ſeroit que pour faire voir que nous honnons notre Souverain autant que les Turcs.

M. Magy ſe chargea de dire ces

raisons à M. l'Ambassadeur, & me faire sçavoir sa résolution; il le fit en effet, & me manda le même jour, que Son Excellence seroit bien aise que je débarquasse dès que le tems le permettroit; qu'aussi-tôt qu'on verroit la chaloupe du Vaisseau, il enverroit ses Drogmans, ses Janissaires, avec toute sa Maison, pour accompagner & faire honneur à la Lettre du Roi.

Le 19. Février 1672. Je débarquai sur les neuf heures du matin, avec les Gentilshommes François qui étoient passés sur le Vaisseau du Roi. La chaloupe qui nous mit à terre à Tophana portoit aussi mes gens & mon équipage. Je fus surpris de ne trouver que deux Janissaires, un Drogman, un Secrétaire, & les Valets de livrées. Je commençai là à mettre en pratique ce que j'avois résolu de faire pour conserver la paix.

Le Secrétaire m'ayant fait un compliment fort succinct, me conduisit au Palais de France.

On me conduisit dans la Chambre d'Audience, où je trouvai M. de Nointel accompagné de son frere l'Abbé, de l'Abbé Pecoil, du Sieur Bany, de ses domestiques, de quel-

Audience  
de M. de  
Nointel

quès Marchands , & d'un Officier de l'Internonce de Pologne.

Après que je lui eus fait une reverence , je m'approchai , & lui présentant le paquet du Roi , je lui expliquai le sujet de ma Commission , à quoi il ne répondit rien. Il se contenta de me questionner sur ma maladie , & sur la longueur & les incommodités du voyage que j'avois entrepris. Je lui répondis , que quand il s'agissoit du service du Maître , on devoit s'exposer avec plaisir aux plus grands dangers. Le dialogue ne fut pas long.

Il nous fit servir une collation dans une salle voisine de la Chambre d'Audience. Je mangeai un morceau avec les Gentilshommes qui m'avoient accompagnés , & le frisson m'ayant pris , on me conduisit à la chambre qui m'avoit été préparée. J'y passai le reste du jour & la nuit suivante , pendant que M. l'Ambassadeur lût ses dépêches.

Negociation particulière de l'Autour avec M. de Nointel.

Le lendemain 20. Je l'allai trouver à son lever sur les neuf heures du matin. Je le trouvai sans sa compagnie ordinaire , & je pris ce tems pour lui dire , que j'étois tout prêt à partir pour Andrinople , & que ma fièvre ne m'ayant pas empêché de ve-

rit à Constantinople, elle ne m'em-  
 pêcheroit pas de me rendre à Andri-  
 nople, puisque mes ordres portoient  
 de m'y rendre incessamment; que je  
 ne lui demandois qu'un de ses Tru-  
 chemans pour m'accompagner, plu-  
 tôt par honneur que pour le besoin  
 que j'en avois, parce que je devois  
 rendre la Lettre du Ministre au Grand-  
 Visir, & lui parler vivement sur la  
 maniere dont il en avoit usé avec lui;  
 que je lui demanderois avec empres-  
 sement une réponse positive; & que  
 je lui dirois, que le Roi étant obligé  
 de rappeler son Ambassadeur, le  
 Vaisseau de guerre qui m'avoit ap-  
 porté avoit ordre de l'embarquer, &  
 qu'il n'attendoit que cela pour aller  
 joindre une Escadre de quinze Vais-  
 seaux de guerre, commandée par M.  
 Dalmeras, qui étoient dans l'Archipel;  
 qu'il paroïssoit que la conjoncture  
 étoit d'autant plus favorable, que  
 les grands armemens que Sa Majesté  
 faisoit, pouvoient être destinés à se-  
 courir la Pologne, où le Grand Sei-  
 gneur devoit porter ses armes la cam-  
 pagne prochaine; que puisqu'il n'a-  
 voit pû rien faire par la douceur, &  
 qu'après les raisons qu'il avoit appor-  
 tées inutilement au Grand Visir, il

ne devoit plus parler que de son congé, & de son embarquement, se tenir ferme là-dessus, & me laisser faire le reste; parce que si le Grand Visir avoit pris son parti, & qu'il eût résolu de ne point se relâcher sur ses prétentions, tout ce qu'il pourroit faire, même en mettant en compromis l'honneur de son Maître & de la Nation, ne serviroit de rien, & qu'il seroit obligé à la fin de se retirer; au lieu que la fermeté qu'il feroit paroître, & la crainte d'attirer à la Porte un nouvel ennemi, & aussi formidable que le Roi, humilieroit le Grand Visir & le Divan, & les contraindroit à faire de bonne grace, ce que les raisons & les bonnes manières, & la justice n'auroient pu obtenir d'eux. Je l'assurai qu'en cas que je visse jour au renouvellement gracieux des Capitulations, je ménagerois les choses de manière, qu'on le renvoyeroit chercher avec honneur, & qu'on le prieroit de revenir à Andrinople pour mettre la dernière main au Traité, dont par conséquent il auroit tout l'honneur & toute la gloire. Mon discours fut applaudi de tous les Fruchemans qui étoient présents, qui convinrent que j'avois

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 37  
trouvé le nœud de l'affaire, & que  
je connoissois parfaitement le génie  
des Turcs, & la manière de traiter  
avec eux.

A tout cela M. l'Ambassadeur ne  
répondit que ces quatre mots: *Il fan-  
dra voir cela.*

Le 21. Tout ce qu'il y avoit de L'Auteur  
reçoit les  
visites de la  
Nation.  
Français à Constantinople me vinrent  
rendre visite, & me faire des excu-  
ses de ce qu'ils n'étoient pas venus  
au-devant de moi, me promettant de  
me dire un jour ce qui les en avoit  
empêchés.

Le 22. Les Religieux Français,  
& les Enfants de Langue avec leurs  
Directeurs, me vinrent rendre vi-  
site. Je sortis le même jour, & je  
commençai à rendre les visites que  
j'avois reçues.

Le 23. Voyant que M. de Nointel  
ne me disoit rien, je crûs qu'il fal-  
loit encore rompre la glace. Un bil-  
let que je reçûs de M. de Preüilly  
vint tout à propos; je le communi-  
quai à M. de Nointel. Il me mar-  
quoit qu'il étoit ennuyé des longueurs  
de son voyage, & qu'il esperoit que  
Son Excellence ne perdroit pas de  
tems à se venir embarquer, puis-  
qu'elle en avoit un ordre exprès du  
Roi.



M. de Nointel me répondit, que ce n'étoit pas la volonté du Roi; qu'il envoyeroit le Trucheman la Fontaine avertir le Grand Vifir, qu'il étoit arrivé des Lettres de la Cour, & que s'il voyoit qu'il n'y eût pas d'apparence de renouveler les Capitulations, il verroit ce qu'il y auroit à faire. Ce fut tout ce que j'en pûs tirer.

M. de Nointel differe de s'embarquer, & pour quoi.

En effet, il lui convenoit de ne quitter son emploi qu'à la dernière extrémité.

Ainsi je compris que M. de Nointel feroit tous ses efforts pour demeurer long-tems en place, & qu'il ne s'ennuieroit point du tout du retardement que le Grand Vifir apporteroit au renouvellement des Capitulations, pourvû qu'il fût toujours employé à le poursuivre.

Le 24. L'Internonce de Pologne m'envoya faire des complimens pour la seconde fois, s'excusant de n'y pas venir lui-même sur ce qu'il étoit gardé dans sa maison comme un prisonnier d'Etat par deux Chaoux. Il me pria en même-tems de venir dîner avec lui le Dimanche suivant. Je lui promis.

J'y allai le 29. Je passai de Galata

à Constantinople dans un bateau. Je trouvai le carosse de l'Internonce sur le bord de la mer avec son Ecuier, & ses chevaux pour mes domestiques. Il vint me recevoir au bout de la galerie, & me fit toutes les politesses imaginables. J'avois vû en entrant les Turcs qui le gardoient. Je leur avois parlé, & ils avoient été ravis de trouver un homme avec qui ils pouvoient s'entretenir sans l'aide des Truchemans. L'Internonce avoit reçu un ordre du Grand Visir de passer à Andrinople, & on ne lui avoit donné que deux jours pour se préparer à son voyage; mais il avoit répondu, qu'il ne se mettroit en route que quand le Grand Seigneur lui auroit fait compter mil écus pour les frais de son voyage, selon la coutume.

Cet Internonce étoit un Gentilhomme fort vif, & fort vigoureux, âgé de cinquante ans ou environ, fort bien fait, qui avoit du cœur & de l'esprit autant qu'on en pouvoit souhaiter. Il étoit Chevalier de Jerusalem, & portoit sur sa poitrine les cinq Croix rouges, attachées avec une chaîne d'or. Il étoit ennemi juré des Turcs, par inclination, & par

L'Auteur rend visite à l'Internonce de Pologne.

Portrait de l'Internonce.

nature; il ne les traitoit jamais que de chiens & d'infideles; & comme il sautoit sur ses armes, & étoit toujours prêt de mettre le sabre à la main à la moindre parole désagréable qu'on lui disoit, ils lui avoient donné le nom de Fol. Ce titre qui chez nous seroit une injure, est un titre d'honneur chez eux, il signifie un homme d'une valeur extraordinaire, qui ne craint point le peril, qui méprise la mort. Sur ce pied-là, ils lui laissoient faire & dire tout ce qu'il vouloit.

Après les civilités ordinaires, & un entretien assez long sur les différentes matieres dont on parloit alors, on servit le dîné.

Nous allions nous mettre à table, quand le Comte Fieschi Resident de Gennes se fit annoncer. Il venoit souhaiter un bon voyage à l'Internonce; on l'arrêta à dîné. Je fus placé entre l'Internonce & le Resident de Gennes, qui avoit à sa droite le Secretaire de M. de Nointel qui m'avoit accompagné. Le côté opposé de la table étoit occupé par trois Gentilshommes Polonois. Le festin fut tout entier à la Polonoise, tant pour la ceremonie que pour l'appret des viandes. On bût la santé du Roi

debout & tête nue, avec la solemnité accoutumée en Pologne. Celle du Roi de Pologne suivit; puis celle de la République de Gennes; puis celle des Ambassadeurs, selon leur rang; ensuite celle des présens & des absens. Le festin fut très-long. Après une conversation auprès du feu, nous prîmes congé de l'Interprète, & nous nous retirâmes comme nous étions venus.

Le 3. Mars. 1672. M. de Preuilly ayant envie d'entrer dans le Port de Constantinople, envoya son Lieutenant à M. de Nointel, pour sçavoir s'il devoit saluer le Serrail, & si on lui rendroit le salut. M. l'Ambassadeur lui dit, que le Serrail ne saluoit point; qu'il pouvoit entrer sans saluer, & mouiller sans qu'on lui demandât rien; qu'on ne le feroit pas quand même on le lui auroit promis, parce que ce n'étoit pas la coutume; que le Capitan Pacha, & toute l'armée navale saluoit en entrant dans le Port, & que le Serrail ne lui rendoit point de salut, & que par une suite nécessaire, on ne se croyoit pas obligé de saluer les Etrangers.

Le Vaisseau entre dans le Port de Constantinople sans saluer.

Le 4. Mars. Le Vaisseau du Roi entra sur les six heures du matin, &

mouïlla auprès de la Tour de Léandre.

M. de Nointel rend vifite à M. de Preüilly. J'allai voir M. de Preüilly, & je lui dis, que M. de Nointel le vien droit voir le jour fuyvant fur les dix heures du matin. M. l'Ambaffadeur fortit de fon Palais, précédé de fes livrées, de fes Janiffaires, & de fes Drogmans, & fuivi de fes Officiers, & de toute la Nation. Il s'embarqua à Tophhama dans un bateau bien paré, fuivi de feize autres, & aborda ainfi le Vaiffeau du Roi. M. de Preüilly vint le recevoir à l'échelle, tous les foldats fous les armes. Il fut falué d'une décharge de mousqueterie, & de treize coups de canon. On lui fit les mêmes honneurs lorsqu'il fortit, après avoir demeuré une heure & demie dans le Vaiffeau.

M. de Nointel étant de retour au Palais de France, envoya le Sieur Fornetti fon premier Drogman au Capitan Pacha, au Caïmacan, & au Bostangi Bachi, leur dire, que le Roi avoit envoyé un de fes Vaiffeaux de guerre, avec un Gentilhomme qui lui avoit apporté fes ordres, qu'il le prioit bien fort d'ordonner que perfonne ne donnât du déplair, ni à l'Equipage quand il iroit à terre acheter les

les choses dont ils auroient besoin, ni à ceux qui iroient à bord, ou qui en viendroient. Ces Messieurs répondirent, qu'ils étoient ravis des nouvelles qu'il leur donnoit; qu'ils souhaitoient que les affaires qui étoient sur le tapis eussent une prompte & heureuse conclusion à la satisfaction réciproque des deux Empires; qu'à l'égard des gens du Vaisseau & des autres, ils donneroient de si bons ordres, qu'aucun des Sujets du Grand Seigneur ne feroit rien qui leur pût déplaire; qu'ils attendoient aussi de M. l'Ambassadeur, qu'il donneroit ordre aux François de se contenter d'une manière sage, afin qu'il ne se passât rien qui pût troubler la bonne intelligence qui étoit entre les Sujets de deux grands Empereurs.

Ces trois Ministres m'envoyèrent faire civilité chacun en particulier, avec un présent de quelques mouchoirs en broderie, à la mode de Pais, après m'avoir fait dire par le Sieur Fornetti, que la joie de mon arrivée seroit plus grande, si je jouissois d'une santé parfaite; que je prisse patience, & qu'assurément Dieu me la rendroit, puisque je devois être l'instrument d'une bonne intelligen-

Civilités  
des Minis-  
tres à l'Au-  
teur.

ce, que tout le monde souhaltoit.

Compli-  
ment du  
Patriarche  
des Grecs à  
l'Appur.

Le sixième Mars, le Patriarche des Grecs m'envoya faire compliment sur mon arrivée, en m'offrant ses services, ses Prieres, & celles de son Eglise, pour le rétablissement de ma santé.

Départ de  
la Fontaine  
second  
Drogman,  
pour An-  
drinople.

Le septième du même mois; la Fontaine second Interprète de l'Ambassadeur partit pour Andrinople. M. de Nointel écrivit au Grand Visir, & à Panaiàoty premier Drogman de l'Empire; sur les nouveaux ordres qu'il avoit reçûs du Roi sur mon arrivée, & sur le dessein qu'il avoit d'aller à Andrinople. Il lui envoya aussi trois Requêtes ou Placers; le premier étoit pour avoir des carosses, des chariots, des chevaux, & les frais du voyage que je devois faire avec lui; le second pour avoir un Commandement du Grand Seigneur au Caïmacan, pour faire donner en payant toutes les provisions de bouche dont le Vaisseau du Roi pourroit avoir besoin; & le troisième pour avoir un pareil Commandement aux Officiers du Grand Seigneur aux Isles de l'Archipel, pour faire fournir en payant tout ce qui seroit nécessaire aux quinze Vaisseaux de guerre qui étoient dans ces mers,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 363

Voici en François le contenu de la Lettre que l'Ambassadeur écrivit au Grand Visir.

*Lettre de M. de Nointel au Grand Visir.*

**T**Rès-Illustre, & Très-Excellent Seigneur : Le Gentilhomme que le Très-Puissant Empereur de France mon Maître m'a envoyé avec ses ordres exprès, étant arrivé ici avec un Vaisseau de guerre après un long voyage, me donne lieu d'écrire à Votre Excellence pour l'en avertir, & lui dire, que je suis tout prêt à partir, pour me rendre au premier jour à la Sublime Porte, pour y amener avec moi ce Gentilhomme, qui a une Lettre à lui rendre de la part de Son Excellence le Ministre & Secrétaire d'Etat de Sa Majesté. J'attens avec impatience la réponse de Votre Excellence, desirant avec une passion extrême, qu'elle me donne occasion de contribuer à la conservation de l'ancienne amitié, & de demeurer ici pour être le témoin des faveurs & de la justice que ses Sujets & les Marchands François recevront de sa très-puissante protection & de

*Lettre de  
M. de  
Nointel au  
Grand Vi-  
sir.*



la grande prudence. C'est tout ce que j'ai à lui représenter ; je la supplie aussi de donner créance à ce que la Fontaine mon Drogman lui dira de ma part. Je finis , en l'affurant que je suis avec une affection très-considérable de Votre Excellence , &c.

Je lui dis qu'il me paroïsoit qu'il n'étoit pas de sa dignité de se trouver dans le tems que je donnerois la Lettre du Ministre au Grand Visir , parce que cette Lettre étant extrêmement froide & indifférente , & ne parlant que de son rappel sans en dire la raison , elle pourroit l'exposer à quelque chargein , par les questions que le Grand Visir lui pourroit faire ; que ces raisons devoient l'engager à souhaiter que j'allasse seul trouver le Grand Visir , voir ses dispositions , pénétrer ses sentimens , & lui faire part des réponses qu'il me feroit , afin de prendre des mesures plus justes , sans exposer son caractère à quelque chose de fâcheux & de désagréable ; que je pouvois rompre la glace sans conséquence , essuyer ce qui pourroit se rencontrer de fâcheux ; & que si je voyois jour à renouïer les Negotiations d'une maniere à en esperer une conclusion heureuse , il pourroit sans

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** 365  
hasarder la gloire du Roi, ni la dignité de son caractère, se présenter alors pour y donner la dernière main, & qu'en ce cas j'engagerois le Grand Visir de l'appeler d'une manière honorable. Je lui dis que mon sentiment étoit, qu'il se tint ferme sur son congé, parce qu'il découvreroit par ce moyen les véritables dispositions du Ministre Turc, au lieu que s'il se présentoit de but-en-blanc au Grand Visir, il seroit facile à ce Ministre de pénétrer, que c'étoit le besoin extrême que la Nation avoit du commerce de Turquie, qui l'engageoit à faire cette nouvelle démarche, qui lui donneroit lieu de se roidir à ne pas accorder les augmentations que l'on demandoit; mais même à laisser les choses sur le mauvais pied où elles étoient, pourvu même qu'on n'en augmentât pas la dureté; ce qui intéressoit infiniment la gloire du Roi & celle de la Nation.

Quant à la subsistance & aux voitures qu'il demandoit, je le fis souvenir que la Porte n'accorde cela qu'aux Ambassadeurs seulement pour leur premier voyage, & pendant le séjour de leur première visite, & seulement pour aller, & non pour

le retour , à moins que le Grand Seigneur ne les appellât , comme il arrivoit à l'Interronce de Pologne dont je viens de parler ; mais qu'à mon égard , on ne pouvoit me refuser , ni la subsistance , ni les voitures , parce qu'étant Envoyé Extraordinaire du Roi , je devois , selon la coutume , être entierement défrayé.

Que pour le troisiéme Placet , le Grand Visir ne le goûteroit pas , parce qu'il étoit indubitable , que les autres Ministres Etrangers avertis par leurs Marchands qui sont dans les Echelles , n'avoient pas manqué de lui donner avis , que l'Escadre de M. Dalmeras étoit retirée , & qu'il ne restoit que le seul Vaisseau de M. de Preüilly , & que cela ne produiroit rien de bon dans l'esprit du Grand Visir.

M. de Nointel m'écouta tant que je voulus , & selon sa coutume ne me répondit rien. Je tâchai cependant de le dissuader de faire le voyage d'Andrinople , dont je n'augurois rien de bon ; & voyant qu'il étoit déterminé à le faire , afin d'avoir l'honneur de conclure le Traité auquel il travailloit depuis si long-tems , je crûs que le bien des affaires du Roi demandoit

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 367  
que je tâchasse d'applanir les difficultés qui pouvoient venir de Panaïaoty premier Interprete du Grand Seigneur, qui étant pensionnaire des autres Nations, nous étoit fort opposé.

Dans cette vûë j'allai rendre visite au Patriarche des Grecs, pour qui Panaïaoty avoit de grandes considerations, & je l'engageai d'écrire comme de lui-même à ce premier Drogman, qui avoit acquis un si grand crédit sur l'esprit du Grand Seigneur, que ce Prince ne faisoit rien sans prendre son avis, & de le prier, sans parler de M. de Nointel ni de moi, de travailler efficacement à terminer le Traité du renouvellement des Capitulations.

Le Patriarche se prêta de bonne grace à ce que je lui demandai, selon le Memoire que je lui en donnai : Voici sa Lettre.

*Lettre du Patriarche des Grecs au Seigneur Panaïaoty, premier Drogman du Grand Seigneur.*

**I**L est arrivé en cette Ville un Vaisseau de guerre du Roi de France, avec un Gentilhomme que Sa Majesté

ré a'envoyé, qui porte un paquet à l'Ambassadeur, & tout le monde est persuadé qu'il doit repasser en France, à cause qu'il n'a pas eü la satisfaction sur les choses qu'il demandoit: & comme cette retraite ne peut produire que des suites très fâcheuses, attendu la puissance que ce Monarque a sur la mer, je vous prie bien fort d'obtenir du Grand Visir, que si l'Ambassadeur va à Andrinople, comme l'on dit, pour y traiter de nouveau le renouvellement des Traités, il puisse acquerir quelque satisfaction: vous vous acquererez par ce moyen de l'honneur & du credit parmi de grands Princes qui sont Chrétiens comme nous; vous eviterez que tant de pauvres Grecs nos freres, & Sujets du Grand Seigneur qui navigent sous la Banniere ne seront pas pris Esclaves, ou du moins qu'ils ne seront pas maltraités par les Corsaires François: vous ne scauriez mieux faire votre cour au Grand Seigneur, qu'en conservant la liborté à ses Sujets, & par la consideration que les Princes Chrétiens auront pour vous & pour notre Nation. Enfin je vous exhorte à considerer notre pauvre Eglise, & ses souffrances dans l'état où elle est; &

Si vous n'avez pas deſſein d'augmenter votre gloire, en m'accordant la grace qu'elle vous demande par la bouche de ſon Chef indigne, faites ce que je vous prie pour moi, qui vous en aurai en particulier toutes les obligations, & tous les ſenſimens de reconnoiſſance que vous devez eſperer de toute la Communauté des Fideles.

Cette Lettre fut donnée au Sieur Fornetti, qui la porta à la Fontaine pour la rendre à Panaiavty, avec celle de M. de Nointel.

Quelques jours après M. de Nointel envoya demander au Caïmacan la permiſſion de faire embarquer du biscuit & du vin ſur le Vaifſeau du Roi. Il lui fit dire qu'il ne le permettroit jamais ſans un commandement expreſ du Grand Seigneur. Le Vayvode de Galata ne voulut pas ſouffrir qu'on débarquât du vin pour la Maïſon de l'Ambaſſadeur.

La Fontaine revint d'Andrinople le 19. Mars. Il apporta un commandement du Grand Seigneur, pour faire donner au Vaifſeau du Roi en payant, tout ce dont il auroit beſoin. Il rapporta auſſi, que le Grand Viſir avoit donné ſes ordres au Caïmacan,

Retour de  
la Fontaine  
d'Andrinople.

pour fournir tout ce qui seroit nécessaire à notre voyage ; & qu'à l'égard des quinze Vaisseaux de guerre qu'il disoit être dans l'Archipel , il lui commanda de dire à M. de Nointel , que puisqu'il vouloit venir à Andrinople , il sçavoit ce qu'il avoit à lui répondre là-dessus , & que s'il ne lui en parloit pas , il l'en feroit bien souvenir.

Au surplus la Fontaine dit que le Grand Visir l'avoit congedié assez honnêtement , mais sans lui donner de réponse positive par écrite à la Lettre de M. de Nointel.

Le lendemain vingtième le Caïman envoya à M. de Nointel une Lettre que le Grand Visir lui avoit envoyée pour l'Ambassadeur.

*Traduction de la Lettre du Grand Visir à M. de Nointel.*

**T**Oi qui es l'Ambassadeur de l'Empereur de France , résidant à la Sublime Porte Ottomane , sçauras qu'ayant vû par ta Lettre , que tu veux venir en ces quartiers ; vû la Présente , tu ne manqueras de partir , & de t'y rendre au plutôt : c'est ce que j'ai à te dire. *Et au-dessous est*

*écrit* : Le pauvre Ahmed , qui est le nom du Grand Visir.

M. de Nointel me communiqua ce billet , qui paroissoit lui plaire beaucoup , & il avoit raison , selon le système qu'il s'étoit formé , de ne s'embarquer qu'à la dernière extrémité , & de faire tous ses efforts pour avoir l'honneur du Traité des Capitulations , supposé qu'on pût renouer la negociation , & la faire réussir.

Il envoya la Fontaine au Caïmacam , pour sçavoir les ordres que le Grand Visir avoit donnés sur les voitures , & sur la subsistance qu'il avoit demandé.

Ce Ministre répondit , que ce n'étoit pas la coûtume d'en donner aux Ambassadeurs residans , que pour leur première audience.

La Fontaine lui ayant repliqué qu'il en falloit necessairement pour moi ; il lui dit , que cela étoit très-juste , qu'il falloit me défrayer , parce que j'étois Extraordinaire , & que le Grand Seigneur avoit ordonné dix chariots & un carosse pour moi ; avec soixante mille Aspres , qui font cinq cens écus monnoye de France.

La fièvre qui m'avoit donné un peu de relâche , me reprit avec une

Le Grand Seigneur ordonne des voitures , & cinq cens écus pour l'Auteur.



grande violence, & d'autres accidens si fâcheux, qu'on crût que je ne serois pas en état de faire le voyage; mais j'aurois plutôt choisi de mourir en chemin, que de manquer en ce que je devois au Roi mon Maître.

L'Auteur part pour Andrinople. Le 19. M. de Nojntel monta à cheval avec toute sa Maison jusqu'aux eaux douces, où les chariots & les carosses qui étoient partis quelques heures auparavant devoient l'attendre.

Je me fis porter dans une chaise à l'Arsenal, où je m'embarquai avec MM. Fornetti & d'Erard, pour aller joindre mon carosse à la Mosquée d'Ayoub, qui étoit le rendez-vous de la Compagnie. Je montai dans mon carosse, & nous allâmes coucher à Cuchuk Chekmagé, autrement le Village de le Petit-Pont. C'est un Village de peu de maisons, mais situé dans un lieu si agréable, que quelques devots Mahométans y ont fait bâtir une Mosquée avec un grand cloître quar- ré à plusieurs cours, toutes environ- nées de chambres voûtées & bien bâ- ties, que le Chaoux qui nous conduisoit nous assigna pour notre loge- ment. Ces appartemens étoient tout nuds; nous couchâmes sur des mate-

ats que nous avons apportés, que nous fimes étendre sur des nattes, pour éviter l'humidité des planchers. Nous ne manquâmes ni de bois ni de vivres : les Païsans nous apportoit pour notre argent tout ce qui nous étoit nécessaire.

Il y a un étang au bout du Village, qui est un retour des eaux de la mer, à peu près comme celui de Martigues en Provence, mais beaucoup plus petit, où les Turcs pêchent beaucoup de poissons.

Nous partîmes le 30. du grand matin de ce College Mahométan avec tout notre bagage. Nous traversâmes l'entrée de cet étang sur un Pont de pierres de plusieurs arches, fort long, & fort bien bâti ; & après huit à neuf heures de marche, nous arrivâmes sur les trois heures après midi à l'ancienne Ville de Selivree, Ville très-ancienne & très-ruinée. Elle est située sur le bord de la mer dans un lieu des plus agréables. Notre Chaoux nous conduisit dans une maison ruinée, où nous pensâmes être dévorés par les puces. Il fallut se contenter de ce mauvais logement, parce que le Khan & les meilleures maisons étoient remplies de gens de

Arrivée à  
Selivree.

guerre, qui venoient de tous côtés joindre l'armée du Grand Seigneur.

Il ne reste que les murailles du Château, qui sont très-belles & très-fortes.

Les Eglises des Grecs sont bâties dans les endroits les plus élevés de la Ville, & les maisons les plus belles & les plus commodes sont hors de l'enceinte de la Ville, & font une espece de faubourg.

Arrivée à Chourlan. Nous sortîmes de Selivree le 31. Mars à sept heures du matin, & nous arrivâmes à Chourlan à deux heures après midi. M.<sup>r</sup> de Nointel & ses gens occuperent le Khan; & quoique je me ressentisse beaucoup des incommodités du voyage, je fus obligé d'aller chercher mon gîte chez un Juif, dans une maison sans fenêtres, & qui ne prenoit de jour que par des cloches de gros verre scellées dans les voûtes comme dans les étuves. La fièvre qui me tourmenta le reste de la journée m'empêcha de voir ce Village.

Départ de Chourlan & arrivée à Borgas. Le 1. Avril 1672. nous partîmes de Chourlan, & nous arrivâmes à Borgas à trois heures après midi. Telles sont les journées des Turcs. Ils les reglent par les lieux où l'on peut

trouver du logement, bon ou mauvais, cela leur est indifférent; ils conservent leurs chevaux, & veulent toujours arriver de bonne heure, afin d'avoir du tems pour pourvoir à leurs besoins, & faire leur cuisine; car on ne trouve rien de cuit, & chacun apporte ce qu'il veut manger, à moins qu'on n'ait des domestiques sur qui on puisse se décharger de ce soin.

Il y a un très-beau Khan, mais il étoit occupé par des gens de guerre, qui n'étoient pas d'humeur à nous céder la place. Nous fûmes logés dans une maison aussi mauvaise que celle de Selivrée.

Le Khan & la Mosquée qui y est jointe sont de très-beaux édifices, bien bâtis, couverts de plomb, ornés de colonnes, & d'autres Ouvrages d'Architecture à la manière du País. Il y a un petit Hôpital joignant la Mosquée, où l'on fait cuire des légumes, que l'on distribue tous les jours aux pauvres & aux passans qui en veulent.

Ces bâtimens & cette fondation ont été faits par un Grand Visir, qui tâcha ainsi de racheter les péchés qu'il avoit commis, & particulière-

ment le meurtre de son fils qu'il avoit poignardé, parce que ce jeune homme ayant été fait Pacha de la Judée, il s'y comporta d'une maniere

*Histoire d'un Grand V. Sr.* si dure & si tyrannique, que le Grand Seigneur se crût obligé de s'en plaindre au Grand Vifir son pere, qui craignant que la colere du Prince ne tombât sur lui, revoqua son fils, & dès qu'il le vit il lui plongea son cangiar dans le sein. Etant revenu de son emportement que le Grand Seigneur désapprouva beaucoup, il se condamna à une rude penitence, & fit bâtir ce Khan, avec la Mosquée & l'Hôpital, afin que les passans priaissent pour le repos de son ame: tant il est vrai que les prieres pour les Morts sont de tous les tems, & de toutes les Religions, excepté celle de nos Prétendus Reformés.

*Arrivée à Baba.* Le deuxiême Avril nous partîmes de Borgas à l'heure ordinaire, & nous arrivâmes de même à Baba. Ce Village, & tous ceux que nous trouvâmes sur cette route, sont très-peuplés, quoique très-mal bâtis. La campagne qui les environne est excellente, & cependant il n'y en a de cultivée qu'environ une lieue aux environs des Bourgs & des Villages;

mais ces terres sont d'un si grand rapport, qu'elles produisent abondamment & au-delà tout ce qui est nécessaire pour ce grand Peuple, & pour les troupes nombreuses qui s'y assemblent, & qui y trouvent abondamment tout ce qui leur est nécessaire.

M. de Nointel logea avec ses gens dans un appartement au-dessus du Khan, où il n'y avoit ni portes ni fenêtres; ses Valets de chambre y tendirent son lit & ses tapisseries dans la chambre qui lui étoit destinée.

J'aurois été très-mal dans ce mauvais logement si un Capitaine de Janissaires à qui je parlai, n'eût eu pitié du mauvais état où il me voyoit, il envoya un de ses gens faire vuider une chambre bien propre & bien fermée qui étoit dans la maison qu'il occupoit avec sa famille. Il m'y conduisit, me donna à souper, me fit grande chère & grand feu, & me donna lieu de passer la meilleure nuit que j'eusse passé depuis mon départ de Constantinople. Il me donna encore à déjeuner le lendemain, & me fit mille politesses. Je le remerciai de mon mieux, & après avoir fait quelques libéralités à ses gens, je montai en carrosse.

Je partis le trois à six heures du ma-

Charité  
d'un Capitaine de Janissaires  
pour l'Autheur.

Arrivée à tin, nous dînâmes à Haffa, & vers les deux heures nous traversâmes le Fauxbourg d'Andrinople, & allâmes loger dans un Village qui en est à une lieue, appelé *Bafnakioi*. On nous assigna notre logement par ordre du Grand Seigneur dans de mauvaises maisons bâties au milieu de plusieurs arbres, à la maniere de nos Hameaux de France. Ce Village est situé à la pointe d'une Isle que la riviere forme. La quantité de jardins, de plans d'arbres, & de prairies qui l'environnent, rendent ce lieu très-agréable en été. Nous nous y établîmes le mieux que nous pûmes avec des nattes de jonc, & des chassis de papier, parce que c'étoit le lieu où nous devions demeurer pendant que notre negociation dureroit; nous nous y reposâmes quatre jours avant que de parler d'affaires.

Ce fut pendant ce tems-là que j'esuyai les derniers accès de ma fièvre, elle me quitta alors entierement; il ne me resta d'une si longue & cruelle maladie qu'une foiblesse extrême, que le bon air du País & les alimens excellens dissipèrent peu à peu.

Nous montâmes tous à cheval le 9. de ce mois; c'étoit le jour du Bairam, ou si l'on veut la Pâques des Turcs.

Ils la solemnifent après leur grand jeûne du Ramadan. Ce qui nous attiroit à la Ville étoit pour voir passer le Grand Seigneur qui alloit ce jour-là faire ses prieres à la mosquée de Sultan Selim , qui est la principale , la plus grande , & la plus belle de la Ville.

La marche de ce Prince est assurément une des plus magnifiques ceremonies que j'eusse vû jusqu'alors. J'en ferai la description dans un autre endroit pour ne pas interrompre le fil de notre negociation.

Le dix & l'onze se passerent sans parler d'affaires , parce que la Fête du Baïram dure trois jours.

Cependant M. de Nointel m'engagea à lui remettre la Lettre de M. de Lionne pour la faire traduire & l'envoyer à Panaïaoty , afin qu'il la fit voir au Grand Visir. J'eus pour lui cette complaisance ; & il est vrai qu'on m'avoit commandé de suivre les avis de M. de Nointel. Je lâchai donc la Lettre , on la traduisit , & on la fit porter le douze par la Fontaine à Panaïaoty.

M. de Nointel chargea ce Drogman Promesses de dire à Panaïaoty qu'il le prioit bien de M. de fort de le favoriser de son credit dans Nointel à Panaïaoty.



l'affaire qu'il alloit entreprendre, & de lui promettre une grosse somme d'argent, si par son moyen les Capitulations étoient renouvelées.

Panaïaoty s'acquitta de sa commission bien ou mal, ce que le seul événement a fait connoître. Il paroît que cet Officier étoit bien plus dans les intérêts des autres Nations, que porté pour la nôtre; aussi en recevoit-il de grosses pensions, & des civilités sans bornes.

Panaïaoty lui envoya dire par la  
 Réponse du Grand Visir. Fontaine, que le Grand Visir ne vouloit point lui donner Audience qu'après que tous les articles seroient réglés, accordés, & redigés par écrit; que cela se pourroit faire quelques jours avant son retour, avec la réponse que le Grand Seigneur feroit aux Lettres du Roi; que Sa Hauteſſe n'entroit point en Traité, ni en Commerce avec les autres Potentats du monde, n'ayant aucun intérêt à démêler avec eux; que ces sortes de Capitulations étoient une grace & une faveur que le Grand Seigneur fait à ses confederés; que Sa Majesté devoit s'en contenter comme on les lui donneroit; que lorsque tout seroit prêt, & qu'il auroit son Audience, le Grand Visir les lui donneroit,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 381  
en lui disant ces paroles : „ Voici une  
grace & un riche présent que mon  
Maître fait au vôtre en signe d'ami-  
tié ; soyez-en plus reconnoissant que  
vous ne l'avez été par le passé ,  
& ne faites plus ce que vous avez  
accoutumé de faire contre les inte-  
rêts , si vous ne voulez vous attirer  
sa colere & son indignation. „ Que  
l'Ambassadeur ne l'en remerciroit que  
par une reverens, & se retireroit aussitôt,  
& qu'on ne parleroit plus de cette  
affaire.

Le 14. Avril le Grand Visir envoya  
chercher les articles qu'on vouloit in-  
sérer dans les nouvelles Capitulations,  
afin de les faire voir au Grand Sei-  
gneur , & le lendemain Panaiatoy fit  
sçavoir à M. de Nointel que le Grand  
Seigneur avoit vû les articles ; & les  
avoit envoyés au Mufti, pour exami-  
ner s'il n'y avoit rien contre la Loi. Il  
le fit assurer en même tems que le  
Grand Visir étoit dans la disposition de  
lui donner contentement , & que tout  
se passeroit à sa satisfaction.

Si M. de Nointel avoit comparé ce  
que le Grand Visir lui avoit fait dire  
par la Fontaine trois jours auparavant  
avec ce que Panaiatoy lui faisoit dire,  
il auroit reconnu aisément que cet in-

terprete le trompoit, ou le vouloit tromper, & qu'il ne cherchoit qu'à lui escroquer une grosse somme d'argent, & se moquer de lui; les moyens de ce Grec étoient aisés, puisqu'ils étoient entre ses mains. On sçait que ces sortes de gens ne payent pas d'esperance; il leur faut du comptant, sauf à eux à servir les gens de qui ils l'ont reçu, ou à les tromper & les abandonner, comme celui-là y étoit porté par nature & par inclination.

Panaïaory étoit alors un homme d'environ soixante ans, il avoit beaucoup d'esprit, étoit rusé, fin & fourbe autant qu'un Grec le peut être; c'est tout dire. Il étoit extrêmement attaché aux intérêts de son Maître, ennemi déclaré des Catholiques Romains, autant & plus qu'aucun de sa Communion, & ennemi particulier des François, parce qu'il n'en tiroit aucun profit, pendant qu'il recevoit des pensions considérables des representans des autres Nations. Il étoit particulièrement dans les intérêts de la Maison d'Autriche, dont il étoit comme le Premier Drogman; & comme il connoissoit les inclinations du Grand Visir, il affecta une aversion extraordinaire contre nous.

Tel étoit Panaioty, & par conséquent homme dont on devoit se défier.

Le 16. Avril il vint pour la première fois rendre visite à M. de Nointel, & lui rapporta les articles qu'il lui avoit envoyés en Italien. Il lui dit que le Grand Seigneur les avoit vûs aux Conseils d'Etat & de Conscience; qu'il en avoit trouvé plusieurs qui alloient contre la Religion, d'autres contre son honneur, & d'autres contre ce qu'il avoit juré dans les accords qu'il a fait avec les autres Princes de la Chrétienté. Il pria M. de Nointel de moderer ce mémoire, & d'en faire un où il n'y eût précisément que ce que les François pouvoient prétendre, en lui promettant que toutes choses se termineroient plus facilement par ce moyen.

Il fut reçu avec des distinctions particulières, on le caressa beaucoup, & M. de Nointel fit sur ce mémoire les changemens & les additions qu'il jugea convenables.

On employa sept jours à traduire les articles moderés, à les reduire à plus petit nombre, à les mettre en Italien, & à délibérer sur ce qu'on avoit à faire en attendant le jour que Panaioty avoit fixé pour les recevoir,

Nouvelles  
proposi-  
tions de Pa-  
naioty.

Le 25. Avril le Grand Vifir, le Muf-ty, le Caimacan, & les Cadis-Leskens s'assemblerent pour examiner les articles; ils refolurent que le Grand Seigneur accorderoit tous les articles qui regardoient le commerce, mais que pour tous les autres, il ne falloit pas s'y attendre. Ces Ministres ordonnerent à la Fontaine de revenir le lendemain

*Réponse de Panaïaoty.* Le 26. Avril 1672. Panaïaoty envoya le memoire à M. de Nointel, & lui écrivit que c'étoient-là les articles que le Grand Vifir vouloit accorder, parce qu'ils regardoient le commerce; qu'il vouloit bien encore, par une faveur speciale, accorder aux Peres de Terre-Sainte, une confirmation pour conferver ce dont ils étoient actuellement en poffession; mais qu'il ne falloit plus rien attendre, ni fatiguer le Ministre par de nouvelles demandes, qui ne feroient que l'indifpofe, & le porter à ne rien accorder du tout; que le Grand Vifir lui donnoit deux jours pour se refoudre à les accepter, ou à se retirer, qu'il le laiffoit à fa difpofition.

*Refolutions de M. de Nointel.* Le 27. M. de Nointel, l'Abbé fon frere, & Bani rirrent un grand & long Confeil, dont le refultat fut de gagner Panaïaoty par tous les moyens dont

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 385  
dont ils pourroient s'aviser, afin de le remettre dans leurs interêts ; & qu'à l'égard du Grand Visir, il falloit mieux recevoir ce qu'il vouloit accorder, & l'en remercier, que de s'exposer à rompre la Negociation.

Le 30. la Fontaine rapporta de chez Panaïaoty les articles en Turc, tels que le Grand Visir les avoit fait dresser. On remarqua qu'on en avoit ôté le commerce de la mer rouge, qui ne laisse pas d'être un objet important, selon le sentiment de quelques Negoïans.

Le premier May 1672. M. de Nointel envoya dire à Panaïaoty qu'il consentoit encore à n'avoir point le commerce de la mer rouge, puisque le Grand Visir le vouloit ainsi ; mais qu'il exigeoit qu'on commençât à écrire, & qu'il en étoit tems.

Panaïaoty lui répondit qu'on y songeroit bien-tôt ; mais que le Grand Visir ayant fait réflexion que le droit de Mezeterie, qui est un droit nouveau sur les seules Marchandises des François, étant appliqué aux Mosquées, & faisant à présent une partie de leurs revenus, ce seroit un crime d'y toucher & de le supprimer, & qu'ainsi s'il vouloit se contenter du

Desistement du commerce de la mer rouge.

rette, il n'avoit qu'à se déclarer & choisir.

M. de Nointel fit sçavoir le lendemain à Panaïaoty qu'il ne pouvoit se contenter de ce qu'il lui avoit mandé, & que puisque le Grand Visir lui retranchoit tous les jours quelque chose des articles accordés, il venoit lui demander Audience, & toutes les choses dont il s'étoit relâché jusqu'à présent.

Panaïaoty lui envoya dire par la Fontaine qu'on ne voyoit pas le Grand Visir aussi aisément qu'il se l'imaginoit, qu'il pourroit par grace speciale se laisser voir une seule fois lorsque tout seroit conclu, & qu'il prendroit congé pour s'en retourner à Constantinople ou autre part; que l'intention de ce Ministre étoit de ne rien mettre dans les Capitulations pour le commerce de la mer rouge, ni pour la diminution de la Douane d'Alexandrie, non pas même pour supprimer les abus dont on se plaignoit, ou les droits nouvellement imposés sur les François, que tout ce qu'on pouvoit espérer de sa bonté après que les Capitulations seroient renouvelées, seroit qu'il écrivoit au Pacha de regler ces affaires, & de les ajuster avec le Consul d'Egypte comme il trouveroit à propos.

Nouvelles  
pré-  
tensions du  
Grand Vi-  
sir.

M. de Nointel voyant que le Drogman de la Porte refusoit de donner audience à la Fontaine, comme il la lui refusoit à lui-même, prit le parti de lui écrire, & lui demanda une réponse positive sur ce que le Grand Visir vouloit conclure; qu'il demeureroit volontiers si on lui accordoit quelque chose, si non qu'il s'en iroit.

La Fontaine qui eut ordre de lui porter cette Lettre, en rapporta la réponse.

Le sixième Mai M. de Nointel après avoir examiné les articles les renvoya à Panaioty par la Fontaine. Ce fier Drogman les prit, en lui disant qu'il les vint chercher dans deux ou trois jours. Il est vrai que Panaioty en avoit usé de la même manière avec le Résident d'Allemagne, quand il avoit eu quelque chose à négocier avec lui pour l'Empereur, & qu'on étoit malheureux quand on étoit obligé de traiter avec ce méchant Grec.

Le 7. Mai le Grand Seigneur sortit en cérémonie pour s'en aller sous ses tentes au Camp, où il devoit demeurer jusqu'à ce que les chevaux eussent achevé de prendre le verd, avant de partir à la tête de son armée pour aller faire le siège de Caminix



en Pologne. Il n'y avoit rien d'aussi magnifique que cette marche ; mais comme j'ai fait plusieurs remarques sur ces ceremonies , je les remettrai à un autre lieu de ces Memoires, pour ne pas en interrompre la suite.

Le 8, la Fontaine alla chez Panaiïaoty pour sçavoir ce que le Grand Visir avoit répondu aux articles que M. de Nointel lui avoit renvoyés. Il le remit au onzième du mois pour lui pouvoir dire quelque chose. Il l'assûra que le Grand Visir prendroit son tems à loisir pour les faire voir au Grand Seigneur, quand ils seroient en repos sous les tentes, & que M. de Nointel devoit prendre patience.

La reflexion que je fis sur ces longueurs affectées, fut que le dessein des Ministres de la Porte étoit de traîner cette affaire en longueur, afin de dégoûter l'Ambassadeur, l'obliger à se retirer, ou à en passer par ce qu'on voudroit, à moins qu'il ne prît le parti de suivre l'armée, ou d'attendre la fin de la campagne. Ces remises donnoient le tems au Grand Visir d'observer nos démarches, & de voir la fin de leurs affaires avec les Polonois, pour prendre ses mesures là-dessus.

Je reçûs le 9. de ce mois une Lettre de M. le Marquis de Preüilly , qui me prioit de faire souvenir M. de Nointel , que le Roi avoit un Vaisseau à Constantinople depuis assez long-tems pour le renvoyer , s'il ne vouloit pas s'en servir pour repasser en France , & qu'il étoit surpris de n'avoir point reçu de ses nouvelles depuis qu'il étoit à Andrinople.

Le 11. & le 12. la Fontaine alla voir Panaïaoty , qui lui dit qu'il ne falloit pas que M. de Nointel se pressa si fort, que le Grand Visir avoit attendu un an entier une réponse qu'on lui avoit promise dans six mois , & que l'Ambassadeur pouvoit bien se donner patience quelques jours. M. de Nointel envoya chercher un Ecrivain Turc , pour dresser les Requêtes sur les commandemens qu'il vouloit obtenir du Grand Visir , croyant que ce Ministre ne differeroit pas davantage de lui remettre ce qu'il vouloit bien lui donner , ou lui promettre.

On scût dans ce même-tems que le Grand Seigneur quittoit la chasse , se renfermoit dans les plaisirs de son Serrail , & s'appliquoit au Gouvernement de son Empire , qu'il vouloit être informé de tout ce qui se passoit;

Reforme  
dans la  
Cour du  
Grand  
Seigneur.

afin de mettre un bon ordre à toutes choses.

Le Grand Visir , le Muffahib Pacha ou favori du Grand Seigneur , le Mufti , & Mustafa Pacha Caimacan d'Andrinople, après avoir tenu Conseil , allerent tous ensemble trouver le Grand Seigneur , le prier de n'aller point à l'armée , pour ne pas commettre sa personne à la rage des Chrétiens ; qu'ils ſçavoient que les Polonois étoient en état de ſe bien défendre , & qu'afſûrément il y avoit trop de danger pour lui. Il leur répondit , que rien ne l'empêcheroit d'aller commander ſon armée , parce que les Rois doivent toujours être dans l'exercice de la guerre pour accroître leurs Etats , afin de planter la foi par leurs conquêtes , y établir la véritable Religion , & la connoiſſance d'un ſeul Dieu , particulièrement dans les Païs de ceux qui comme les Chrétiens donnent des Compagnons à la Divinité.

Nouvelles  
Ordonnan-  
ces du  
Grand Sei-  
gneur.

Dès le même jour le Grand Seigneur défendit à ſes Generaux , & à tous les Commandans de ſes troupes , de mener aucun jeune garçon avec eux ; que ſ'ils vouloient être ſervis , il leur permettoit d'avoir des gens qui euſſent de la barbe , & d'un âge

à pouvoir porter les armes, & combattre dans l'occasion ; qu'il ne vouloit pas qu'ils eussent des matelats, ni des coussins d'appui, ni aucune autre sorte de délicatesse ; mais qu'il vouloit qu'ils couchassent comme de simples soldats ; qu'ils eussent de bonnes armes & peu de hardes.

Ces défenses & ces ordres furent les suites d'une vision que le Vanni-Effendi, ou le Prédicateur du Grand Seigneur dit en confidence que le Grand Seigneur avoit eue : La voici.

Le Grand Seigneur avoit songé <sup>à</sup> Vision d'un Grand Sei-  
 que se trouvant seul à la chasse, écar- <sup>gneur.</sup>  
 et dans l'épaisseur d'un bois, il s'é-  
 toit présenté devant lui un homme  
 extrêmement grand, la tête couver-  
 te d'un grand turban de laine, d'un  
 verd brun & presque noir ; son visa-  
 ge étoit presque tout couvert par ses  
 longs & épais sourcils ; sa barbe blan-  
 che tomboit jusques sur les genouils ;  
 il étoit vêtu de deux peaux de mou-  
 ton blanches, & teint d'une grande  
 & large courroye ; il tenoit à la main  
 un bâton ferré, orné d'une houpe ;  
 de lambeaux de drap de toutes sor-  
 tes de couleurs.

Ce vieillard s'approcha du Grand  
 Seigneur sans le saluer, & lui cria

d'une voix de tonnerre : Arrête , Sul-tan Mehmed, où vas-tu ? Le Grand Seigneur lui répondit : Je crois que tu ne me connois pas ; est-ce comme cela que tu parles à ton Maître ? Le vieillard lui dit : C'est toi même qui ne me connois pas ; car si tu n'avois pas oublié les préceptes de celui qui a établi la connoissance d'un seul Dieu , & l'empire de ses fideles , tu gouvernerois le Peuple de Dieu d'une autre façon que tu ne fais : Arrête-toi , & mets pied à terre , je te le commande de la part du Dieu vivant.

Le Grand Seigneur fut si épouventé de ces paroles , qu'un tremblement extraordinaire s'empara de tous ses membres , avec une sueur froide. Ces symptômes l'obligerent de descendre sur le champ. Il abandonna son cheval , qui penetré de la même frayeur demeura comme immobile , les yeux attachés , & les oreilles dressées sur le vieillard. Le Grand Seigneur demanda au vieillard ce qu'il avoit à faire ; & celui-ci lui commanda de s'asseoir sur ses genoux , & de réciter la Priere du midi. Le Sultan obéit , & pendant qu'il prioit , le vieillard lui passa plusieurs fois la

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 393  
main sur les yeux , & sur la tête , &  
lui dit: Que vois-tu Sultan Mehmed ?  
Le Prince se mit à pleurer , & lui dit :  
Je suis en Candie ; je vois les Chré-  
tiens infideles massacrer mes Janissai-  
res & mes autres soldats , sans aucune  
résistance. Il le fit tourner derriere  
lui , & il vit ses Generaux , & les au-  
tres Officiers de son armée sous de  
belles tentes ; les uns couchés sur de  
bons matelats , & ensevelis par les  
fumées du vin & de la bonne chere ;  
d'autres étoient assis , & appuyés sur  
de beaux coussins magnifiques , ayant  
à leurs côtés de beaux jeunes garçons,  
qui leur versoit du vin à la ronde,  
chantans , & se réjouïssans , au lieu  
d'aller secourir leurs freres. Il le fit  
tourner à droite & à gauche , & il en  
vit d'autres qui commettoient des  
infamies avec leurs garçons ; & d'au-  
tres qui étant assis à leur aise pre-  
noient du caffè , pendant que de  
beaux garçons les rafraïchissoient avec  
des éventails. Il en vit d'autres qui  
s'entretenoient ensemble , sans que  
pas un d'eux pensât à son devoir.  
Alors le Grand Seigneur versant un  
torrent de larmes , conjura le vieil-  
lard de lui dire qui il étoit , & ce  
qu'il avoit à faire. Le bonhomme lui

dit, qu'il étoit le Prophete Mahomed, l'Apôtre que Dieu lui envoyoit pour lui dire, que le sang de ses Fideles crioit vengeance au pied de son Trône; qu'il ne pouvoit plus souffrir les crimes & les abominations qui se commettoient tous les jours dans l'Empire, contre lui, & contre la Loi des Vrais-Croyans; qu'il lui ordonnoit d'y mettre ordre, s'il ne vouloit pas qu'il passât entre les mains des Chrétiens, qui châtiroient leurs iniquités, & que les innocens se trouveroient enveloppés avec les coupables. Il lui prédit que ses Peuples se souleveroient contre lui; qu'il y auroit une discorde generale entre ses Sujets, & ceux à qui il confie le Gouvernement; qu'il n'avoit qu'à y songer serieusement, s'il lui restoit encore tant soit peu de zele pour la gloire de Dieu. Il lui promit ensuite, que s'il rentroit en lui-même, & qu'il travaillât à se corriger de ses défauts, & à mettre le bon ordre dans ses Etats, il ne manqueroit pas de lui donner toutes les inspirations nécessaires pour se bien conduire dans son Gouvernement, sans qu'il eût besoin de consulter ses Officiers, qui étant des gens corrompus, ne son-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 395  
geoient qu'à le tromper, & à maltraiter ses Peuples.

Après ces paroles, le vieillard disparut, & le Sultan après avoir beaucoup pleuré, & promis à Dieu bien de belles choses, monta à cheval, & rejoignit ses gens, qui furent ravis de l'avoir retrouvé, mais qui demeurèrent extrêmement consternés, voyant qu'il avoit encore le visage tout baigné de larmes, & que la consternation y étoit peinte. La chasse cessa aussi-tôt; il revint au Serrail, & ayant fait appeller le Musti, & Vanni Effendi, il leur fit le recit de la vision qu'il avoit eüe, & des résolutions qu'elle lui avoit fait prendre. Ce fut d'un nommé Hagy Salek Marchand d'Erzerum, ami intime de Vanni Effendi, que je fus informé de cette aventure.

On en fit d'abord un secret, mais à la fin la chose devint publique à Andrinople & dans l'armée, & le Musti donna ordre qu'on la prêcha dans toutes les Mosquées de l'Empire, afin de porter tout le monde à la penitence & à la réforme des mœurs.

Soit que ce songe fût réel, soit que ce fût une politique du Ministre,



pour autoriser le grand changement que l'on voyoit dans le Prince, tout le monde la crut, ou fit semblant de la croire par politique, & cela produisit un grand bien. Les devots se persuaderent qu'il falloit que le Sultan fût d'un merite bien extraordinaire, puisque le Prophete prenoit la peine de venir l'instruire en personne, & quitter le séjour de la gloire pour s'entretenir avec lui. Les Janissaires qui jusqu'alors l'avoient méprisé, parce qu'ils le voyoient plongé dans les plaisirs, & sans autre occupation que celle de la chasse, commencerent à le respecter & à l'aimer, & se seroient exposés pour lui aux plus grands dangers s'ils l'avoient vû à leur tête. Ils en avoient fait un jugement défavantageux, & s'étoient persuadés qu'il seroit malheureux, parce que son grand turban de ceremonie étoit tombé en allant à la Mosquée, la premiere fois qu'il y alla après s'être assis sur le Trône. Cette ceremonie est chez les Turcs ce que celle du Sacre & du Couronnement de nos Rois est chez nous.

Continuation de la négociation de M. de Nointel. Le 13. Mai. la Fontaine étant allé à la Ville, rapporta que Panaioti avoit demandé en sa présence au

Grand Visir une réponse sur les articles que M. de Nointel lui avoit envoyés ; & que ce Ministre lui avoit dit en colere ces mots : “ Ne me rompez pas la tête de ces affaires ; laissez-moi en repos ; je n'ai pas dormi un moment de toute la nuit ; que l'Ambassadeur prenne patience s'il veut. ”, Panaïaoty renvoya la Fontaine avec cette réponse , & le remit à deux jours de-là pour en avoir une autre. Il y fut le 15. & vint dire à M. de Nointel d'aller le lendemain trouver le Rais-Effendi , avec lequel il tâcheroit de convenir des articles , & conclure toutes choses.

Le 16. M. de Nointel accompagné de son frere , des Sieurs Magy , & Bany , & de deux Drogmans , s'en alla trouver le Rais-Effendi sous sa tente.

Après que cet Officier lui eût répété plusieurs fois qu'il étoit le bienvenu , il lui fit servir le café , & on entra en matière. On commença par ce qui regardoit la Terre-Sainte : ce Ministre lui fit les mêmes difficultés que Panaïaoty lui avoit déjà faites. M. de Nointel y répondit , & harangua longuement sur chaque article en particulier. Le Rais-Effendi

Conférence avec le Rais-Effendi.

l'écouta sans l'interrompre, & lui dit pour toute conclusion, qu'il pouvoit se retirer; qu'il parleroit au Grand Visir, & qu'on verroit ce qu'il y auroit à faire pour le contenter.

Le 17. la Fontaine retourna au Camp pour sçavoir ce qui se passoit sur nos affaires. Il trouva que Panajaoty à qui il s'étoit adressé faisoit de nouvelles difficultés sur tous les articles. Quoiqu'on eût promis d'abord de rendre à nos Religieux Latins tout ce qui leur avoit été accordé par les Capitulations précédentes, & par des Commandemens séparés du Grand Seigneur; on lui dit qu'on avoit changé de résolution, & qu'on ne vouloit point leur accorder tant de grâces; qu'ils devoient se contenter qu'on leur permît de dire la Messe sur le Calvaire, & d'en avoir une clef comme les Grecs. La Fontaine ayant insisté pour la restitution entière, le Rais-Effendi lui dit, que c'étoit assez pour eux qu'ils y pussent dire la Messe, sans en avoir la clef; & un moment après, il lui dit qu'il n'étoit pas nécessaire qu'ils eussent permission d'y dire la Messe; qu'il suffisoit qu'ils le pussent visiter selon l'ancienne coutume, & qu'on pouvoit leur

Nouvelles  
difficultés  
sur les SS.  
Lieux.

confirmer par des Patentes détachées les autres lieux dont ils étoient en possession ; mais que le Grand Visir ne pouvoit , & ne vouloit faire aucune mention des autres lieux que nos Religieux possèdent , comme le Couvent de Saint Sauveur , Bethléem , &c. dans les Capitulations ; qu'il avoit des raisons pour cela , & que les Religieux devoient être contents des Commandemens qu'on voudroit bien leur donner. Comme ces pieces en elles-mêmes ne valent qu'autant que les Pachas les veulent faire valoir , c'étoit ne leur rien accorder.

Panaïaoty demanda à la Fontaine tous les Berats & Commandemens que les Peres de la Terre-Sainte avoient obtenus. La Fontaine les lui remit ; & Panaïaoty lui dit , que toutes ces graces avoient été obtenues par les Empereurs d'Allemagne , & que par conséquent on ne pouvoit pas les accorder une seconde fois au Roi de France ; & que c'étoit par cette raison que le Grand Visir ne vouloit pas les inserer dans les Capitulations qu'on accorderoit aux François.

Le 20. Mai la Fontaine apporta les articles que le Rais Effendi avoit fait dresser. On les fit traduire , &c.

on trouva qu'ils ne parloient ni de la Terre Sainte, ni de la réduction de la Douïanne à trois pour cent, ni de la mer Rouge; & que sur l'article des Bannieres, au lieu de mettre que tous les Etrangers qui n'auront point de Représentans à la Porte, seront obligés d'y venir sous la Banniere de France, comme il est porté fort au long dans les anciennes Capitulations; on avoit mis seulement, qu'il seroit permis aux Etrangers de venir trafiquer dans les Ports du Grand Seigneur avec la Banniere de France s'ils vouloient: en quoi nous étions plus maltraités que les autres Nations. La Fontaine se plaignit qu'on lui avoit jetté ce papier comme on jette un os à un chien.

Le 22. La Fontaine ayant porté à Pannaïoty un nouveau Memoire, où M. de Nointel avoit ajouté quelque chose à celui qu'on lui avoit envoyé, avec une Lettre au Grand Visir, par laquelle il le prioit de lui accorder quelque chose au-delà de ce qu'il avoit accordé, en l'assurant que le Roi le souhaitoit fort; le Grand Visir ne voulut rien écouter ni rien accorder, disant qu'il lui avoit même trop accordé, & lui rendit le Memoire.

Le 23. Mai M. de Nointel, quoique peu content de ce qu'on lui avoit accordé, ne laissa pas de changer quelques mots au dernier Memoire, & l'envoya au Rais-Effendi, le priant qu'il le fit voir au Grand Visir, & qu'il lui en procurât la réponse. Deux jours après le Rais Effendi fit dire par la Fontaine, qu'il n'avoit point de réponse à lui donner, qu'il eût patience, ou qu'il allât la demander lui-même.

On apprit le même jour, que Cara-Mustafes longueurs & ces difficultés étoient <sup>tafa</sup> Caï-fomentées par Cara-Mustafa, Pacha <sup>macan</sup> d'Andrinople, qui étoit <sup>ple,</sup> ennemi de M. piqué contre M. de Nointel, de ce qu'il avoit choisi de traiter avec Pa-naïaoti, au lieu de s'adresser à lui. Il haïssoit ce Drogman pour des raisons <sup>& pour-quoi.</sup> qui n'étoient pas connues de tout le monde; & on remarquoit qu'il embrassoit avec chaleur toutes les occasions de le mortifier.

Le 26. Mai M. de Nointel alla rendre une seconde visite au Rais-Effendi; tout s'y passa comme à la premiere, & il n'en reçût point d'autre satisfaction.

Le 28. Mai la Fontaine alla voir le Rais-Effendi pour recevoir les pré-

tenduës Capitulations; mais ce Ministre au lieu de lui délivrer cette piece attenduë si long-tems, lui dit de bien faire comprendre à M. de Nointel, que le Grand Visir ne vouloit point absolument insérer dans les Capitulations, que les Etrangers qui n'auroient point de Représentans à la Porte, seroient obligés de venir trafiquer sous la Bannière de France, parce que le Grand Seigneur ayant déjà accordé aux autres Nations qu'elles pouvoient y venir avec leurs Pavillons, il ne souffriroit jamais que le Roi de France, qui avoit paru son ennemi dans toutes les occasions, fût le protecteur de tant de Nations dans son Empire.

Nouvelles  
difficultés  
sur le sujet  
des Ban-  
nieres:

Le lendemain 29. la Fontaine alla encore presser le Rais Effendi de la part de M. de Nointel, de faire en sorte que le Grand Visir lui accordât au moins l'article des Bannieres, de la maniere qu'il étoit dans les anciennes Capitulations, comme étant le seul qui regardoit la gloire du Roi; & qu'il voyoit bien que sans cela, il falloit nécessairement se retirer.

Le Rais-Effendi ne l'écouta pas, il lui donna seulement le même projet dans lequel on n'avoit rien changé.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 403  
excepté qu'on avoit mis que les  
Etrangers qui voudroient venir sous  
la Banniere de France seroient bien  
reçus & traités, & jouïroient des  
mêmes avantages que les François.

Le 30. M. de Nointel apprit que  
le Grand Seigneur devoit partir dans  
cinq jours, & voyant bien qu'on  
agissoit de mauvaise foi, & que quand  
même on seroit demeuré d'accord de  
toutes choses, il n'y auroit pas assez  
de tems pour les écrire, & les revêtir  
des formalités nécessaires à cause de  
la proximité du départ, il résolut d'aller  
rendre une troisième visite au  
Rais-Effendi, & même de lui de-  
mander son congé. Cette résolution  
épouvanta toute la Cour. La Fontaine  
s'y opposa de toute sa force, & l'as-  
sura que s'il en disoit une parole, on  
le prendroit au mot; qu'on le lui  
donneroit sur le champ, & de bon  
cœur, & que le Grand Visir ne sou-  
haitoit rien autre chose; qu'il valoit  
mieux demander à voir ce premier  
Ministre.

M. l'Ambassadeur monta à cheval; Troisième  
il alla chez le Rais-Effendi; il vou- visite de M.  
lut l'entretenir sur tous les articles, de Nointel  
& lui faire une récapitulation de tou- au Rais-  
tes les affaires. Le Rais-Effendi ne Effendi.



voulut point l'écouter, lui dit de se retirer, & tout ce qu'on pût obtenir, fut qu'il en parleroit au Grand Visir, & qu'il rendroit réponse le lendemain à la Fontaine.

M. de Nointel lui dit, qu'il ne bougeroit point de-là qu'il ne l'eût reçûe lui-même; sur quoi le Rais-Effendi se leva, & s'en alla représenter au Grand Visir ce que Son Excellence lui avoit dit.

Le Grand Visir lui envoya dire, que puisqu'il n'étoit pas content de la grace qu'il lui avoit faite par la diminution de la Doüanne, il se retracroit aussi de sa parole, & qu'il ne vouloit plus rien accorder, ni avoir rien à démêler avec lui; qu'il pouvoit se retirer en France s'il vouloit, qu'il lui donnoit là-dessus sa permission toute entiere & son contentement, & lui souhaitoit un bon voyage.

M. de Nointel lui répondit, qu'il étoit tout prêt de s'embarquer, mais que le Gentilhomme que le Roi avoit envoyé avec ses ordres, avoit une Lettre à rendre au Grand Visir de la part de M. de Lionne.

Réponse Le Rais-Effendi lui répliqua, qu'il du Grand n'y avoit rien de si aisé que cela; mais

qu'il s'étonnoit que depuis trois mois que le Vaisseau étoit arrivé, ce Gentilhomme n'eût point paru, non plus que sa Lettre ; que le Grand Visir avoit sçû qu'il étoit malade, & ne doutoit point qu'il ne fût mort, qu'il croyoit inutile à présent qu'on présentât cette Lettre, puisqu'il l'avoit déjà vûe par Panaïaoti ; que le Grand Visir lui avoit déjà donné son congé, & qu'il n'étoit pas nécessaire de le demander une seconde fois en lui rendant cette Lettre ; qu'on lui donneroit un commandement pour faire sortir le Vaisseau ; que c'étoit-là tout ce qu'il pouvoit prétendre ; & qu'il n'avoit plus rien à espérer.

M. de Nointel revint chez lui à deux heures après midi. Quelques momens après que la Fontaine eût mangé, il l'envoya à Panaïaoti, à Isaac Effendi, autres amis du Rais-Kitab, pour leur promettre à tous de grandes sommes d'argent, s'ils vouloient accommoder cette affaire, & obtenir seulement du Grand Visir la diminution de la Doïanne à trois pour cent, & le renouvellement des Capitulations.

Le premier Juin 1672. la Fontaine alla encore trouver Panaïaoti, pour lui

Visir par le Rais Effendi.

Conseil de Panaïaoti.

faire de nouvelles offres, & des propositions encore plus avantageuses; car le tems pressoit : il devoit aussi s'informer, s'il avoit fait quelque chose. Panaiäoty lui dit, qu'il avoit eu une conference avec ceux qui approchoient le plus du Grand Visir, & qu'après avoir tourné l'affaire de tous les côtés qu'on pouvoit, pour la faire réussir au gré de M. de Noïntel, ils étoient convenus qu'il falloit que l'Ambassadeur écrivît une Lettre à lui Panaiäoti, par laquelle il lui représenta qu'il n'avoit jamais eü dessein de refuser absolument les propositions du Grand Visir; mais uniquement de faire ses conditions meilleures; qu'il agréoit la plupart des articles, & qu'il y en avoit seulement quelques-uns où il se reservoit de faire quelques changemens, & qu'il seroit content de tout le reste.

La Fontaine étant venu en diligence annoncer cet expédient à M. de Noïntel, la Lettre fut écrite sur le champ, & la Fontaine la porta à Panaiäoti, qui la lût, & promit de la faire voir au Grand Visir, & que le trois du mois il lui feroit avoir audience de ce Ministre, parce que le Grand Seigneur devoit partir le lendemain avec toute son armée.

Le Kiahia-Beig, ou Lieutenant François General de l'Infanterie, envoya à délateur envoyé à M. de Nointel un François qu'on M. de Nointel, avoit trouvé habillé à la Turque dans le grand chemin, sans ſçavoir où il alloit. C'étoit un jeune homme qui avoit déſerté d'un Vaiſſeau Corſaire, & qui s'étoit rendu au Pacha de Caramanie, qui l'avoit traité fort honnêtement. Celui qui le préſenta à M. de Nointel de la part de ſon Maître, le pria de le renvoyer ſ'il n'étoit pas François, & l'afſûra que ſi on en trouvoit d'autres dans le Camp qui ne fuſſent pas Eſclaves, on auroit ſoin de les lui remettre. M. de Nointel ayant interrogé le jeune homme en préſence de l'Officier, le reconnut François; il fit faire collation à l'Officier, & le pria d'afſûrer ſon Maître de ſa reconnoiſſance, dont il alloit lui donner des marques dans le moment. En effet, la Fontaine retourna au Camp ſur le ſoir, & lui porta une montre d'environ vingt-cinq écus, mais le Kiahia étoit parti.

Le jour ſuivant la Fontaine alla promettre à l'Intendant de la Sultane Valide, ou mere du Grand Seigneur une ſomme d'argent, ſ'il vouloit interpoſer ſon credit pour accommoder

les affaires de M. de Nointel avec le Grand Visir , & faire renouveler les Capitulations. Il répondit qu'il ne pouvoit pas se mêler de cette affaire, & que les manœuvres de Panaïaory lui faisoient conjecturer que toutes les negociations ne réussiroient point, & qu'on devoit s'en être apperçû depuis long-tems.

Ce même jour M. de Nointel prit la résolution d'aller voir le Grand Visir sans lui avoir demandé audience. Il déclara que son dessein étoit de lui demander le renouvellement des Capitulations , ou son congé , avec un commandement pour laisser sortir le Vaisseau du Roi , sur lequel il devoit s'embarquer. Il me pria d'y venir avec lui le lendemain matin , & de porter la Lettre de M. de Lionne pour la présenter au Grand Visir.

Le 3. dès les cinq heures du matin il envoya la Fontaine au Camp pour sçavoir ce qui s'y passoit , & de venir au-devant de lui si tout alloit bien , sinon de l'attendre chez le Rais-Effendi.

Nous partîmes de Basnakiou sur les huit heures , & nous arrivâmes au Camp sur les dix heures , sans trouver la Fontaine sur le chemin ,  
d'où

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 409  
d'où nous tirâmes un mauvais au-  
gure.

Nous rencontrâmes seulement le Docteur Marcellin, Medecin du Grand Visir. Il nous dit que son Maître étoit allé conduire la Sultane Reine à quelques lieues sur la route de l'armée; & qu'étant revenu sans s'arrêter un moment à sa tente, il étoit allé à la Ville pour faire la Priere de midi dans la grande Mosquée, parce qu'il étoit Vendredi, & qu'il s'en alloit passer l'après-dinée chez lui pour dire adieu à sa famille.

La Fontaine parut ensuite; il nous dit les mêmes choses, & qu'il falloit aller trouver le Rays-Effendi, & voir ce qu'il diroit.

Le Rays-Effendi étant averti que M. l'Ambassadeur venoit lui rendre visite, sortit de son pavillon d'audience, & se retira dans un autre plus petit, qui lui servoit de chambre à coucher, afin de n'être pas obligé de se lever quand il entreroit, & le contraindre de lui rendre cette marque de respect quand il entreroit lui-même pour lui donner audience.

En effet, étant venu un quart-d'heure après, M. de Nointel & tous ceux qui l'accompagnoient se le-

verent ; & quand le Rays Effendi fut assis , l'Ambassadeur se mit sur sa chaise , & nous prîmes place autour de lui.

Après un assez long compliment François , qui fut interprété par Fornetti premier Drogman , M. de Nointel lui dit , qu'il étoit venu le prier de faire renouveler les Capitulations.

Réponse  
du Rays-  
Effendi.

Le Rays-Effendi lui répondit , qu'il n'y avoit rien au monde de si désespéré qu'on ne pût ractommer ; qu'il lui conseilloit de ne s'attacher qu'aux choses qui nous pouvoient être de quelque utilité ; que la réduction de la Douanne à trois pour cent , étoit la seule dont les Marchands pouvoient retirer de l'avantage ; qu'il voyoit bien que toutes les autres choses dont nous nous faisons des points d'honneur , n'étoient que des bagatelles où il ne falloit point s'arrêter ; que le Grand Visir étoit fâché de ce qu'on avoit passé la plume sur quelques lignes qu'il avoit écrites de sa propre main , parce que cela étoit injurieux à un Ministre comme lui.

M. de Nointel répondit , qu'il n'avoit rayé ces mots pour leur en sub-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 411  
stituer d'autres, que parce qu'il ne  
sçavoit pas qu'ils fussent de la main  
du Grand Visir, ni qu'il dût s'en of-  
fenser.

Après quoi le Rays-Effendi se leva,  
& monta à cheval, disant à M. de  
Nointel, qu'il alloit à la Ville assister  
à la Priere de midi; qu'il verroit en-  
suite le Grand Visir, & qu'il lui par-  
leroit à fond de toutes choses, & qu'il  
lui rendroit réponse.

Nous demeurâmes sous cette tente Politesse  
des Turcs,  
jusqu'à cinq heures du soir, quoi-  
que nous n'eussions pas jeûné. Un  
Officier du Rays-Effendi connut no-  
tre besoin, & nous apporta un grand  
bassin de gâteaux, avec du café & de  
l'eau, nous faisant des excuses de ce  
que son Maître tarδοit si long-tems à  
revenir, contre son intention, sans  
quoi il n'auroit pas manqué de donner  
ses ordres pour nous faire préparer à  
dîner. On voit par ce léger échantil-  
lon de la politesse des Turcs, com-  
bien ils sont attentifs à tout ce qui  
peut faire plaisir à ceux qui sont chez  
eux. Les gâteaux qui étoient bons en  
eux-mêmes nous parurent excellens,  
& nous firent un vrai plaisir.

Le Rays-Effendi étant revenu s'af-  
fit sous sa tente, & dit à M. de Noin-



tel, qu'il avoit entretenu le Grand Visir de toutes ses prétentions, & que le Ministre avoit répondu, qu'il étoit bien tard pour penser à cette affaire, parce qu'il ne reviendroit au Camp que fort tard; & que M. l'Ambassadeur seroit mieux de s'en retourner chez lui; qu'il falloit encore assembler le Conseil, & qu'il étoit inutile que Son Excellence le vît; mais qu'il pouvoit laisser la Fontaine, & qu'il s'entretiendroit avec lui, & lui rapporteroit ce qu'il auroit à lui dire: cela fut dit d'un air qui me fit comprendre qu'il n'avoit rien de bon à nous annoncer de la part du Grand Visir; mais qu'il ne jugeoit pas à propos de mécontenter un Ambassadeur chez lui, & en sa présence. Nous laissâmes la Fontaine avec lui, & prîmes congé, & nous nous en retournâmes à notre Village, fort mécontents de notre voyage.

Réponse  
du Grand  
Visir.

La Fontaine revint fort tard, & rapporta, que le Grand Visir avoit dit au Rays-Effendi ces mots: " L'Ambassadeur peut s'en aller quand il voudra; je n'ai plus rien à traiter avec lui. " Il rapporta encore, que les personnes à qui on avoit promis de l'argent, qui étoient présentes, sup-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 413**  
prierent le Grand Visir de ne pas rompre ainsi la negociation ; pour bien des raisons qu'ils lui donnerent. Le Grand Visir leur répliqua : “ Je ne  
,, retracte jamais ma parole ; tout ce  
,, que vous pouvez attendre de moi ,  
,, c'est que j'en parlerai encore au pre-  
,, mier Divan , & je verrai ce qu'il y  
,, aura à faire. ,,

Le 4. Juin 1672. Le Grand Sei-  
gneur décampa , & commença à mar-  
cher dès cinq heures du matin , quoi-  
que la journée ne dût être que de qua-  
tre lieues.

M. de Noïntel envoya la Fontaine au Grand Visir lui demander un commandement , & une Lettre pour le Caïmacan de Constantinople , pour le laisser sortir avec le Vaisseau du Roi où il vouloit s'embarquer. Il revint , & rapporta que l'intention de ce Ministre étoit , que M. l'Ambassadeur s'en allât à Constantinople y attendre sa dernière résolution ; que le Caïmacan lui donneroit le commandement pour la sortie du Vaisseau selon les ordres qu'il en avoit.

Après cela on ne songea plus qu'au départ.

Le 5. On envoya le Chaoux qui nous devoit conduire , pour cher-  
M. de Noïntel

retourne à  
Constanti-  
nople.

à cher des carosses & des chariots pour nous en retourner , mais on n'en pût trouver , parce que tout avoit été pris pour le service de l'armée.

Le 6. Au défaut de chariots à chevaux , on fit partir dès le matin la moitié des équipages dans des petits chariots traînés par des buffles , sur lesquels on chargea tout ce dont on pouvoit se passer le plus aisément dans le voyage. L'on ne garda de Valets & de meubles que le moins que l'on pût , & plusieurs personnes qui étoient venuës à la suite de l'Ambassadeur , aussi-bien que les Religieux, se mirent sur ces chariots.

Le jour suivant & le 8. on fit encore partir une partie des gens sur de semblables chariots , parce qu'on ne put pas trouver de chevaux à louer ; & enfin le 9. nous partîmes tous de Bosnakioui , après que M. l'Ambassadeur eût fait ses liberalités à ceux dont nous avions occupé les maisons.

Nous nous mîmes en marche sur les dix heures du matin , avec deux chariots où étoit la vaisselle, la chambre de M. l'Ambassadeur , avec ce qu'il falloit d'ustanciles de cuisine , & de provisions pour le voyage. Tou-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 415  
te la Compagnie étoit montée, partie sur des chevaux de M. de Nointel, & partie sur des chevaux & des mulets de louage.

Nous fîmes la même route qu'en venant jusqu'à Selivrée. Nous trouvâmes plus aisément des logemens, parce qu'il n'y avoit plus de gens de guerre. J'étois si fatigué du mauvais cheval que je montois, qu'ayant trouvé à Selivrée un bateau prêt à partir pour Constantinople, je m'y embarquai avec M. Magy, nos gens, & notre bagage. Le bon vent nous quitta à quatre lieues de-là, & tout ce que nous pûmes faire fut de nous soutenir le reste du jour & toute la nuit suivante contre le courant. Nous gagnâmes enfin la pointe des sept Tours; nous y mouillâmes en attendant qu'il fit grand jour, pour pouvoir passer devant le Serrail.

Nous mouillâmes le 13. à Constantinople, & M. de Nointel y arriva le 14. Juin 1672. Il reçût aussitôt les complimens de la Nation; les uns étoient de joye pour son heureux retour, & les autres de condoléance pour le mauvais succès du voyage.

Le 15. J'allai voir M. de Preüilly. Il étoit retiré aux Isles des Princes

depuis le départ de M. de Nointel : j'y passai toute la journée à nous entretenir de nos aventures d'Andrinople ; je revins le soir à la Ville.

M. de Nointel rend visite *incognito* au Caïmacan.

Le 16. M. de Nointel voulut aller voir le Caïmacan *incognito*. Il ne fut accompagné que de M. son frere, de M. Magy, & de moi. Après avoir attendu près d'une heure dans la chambre d'un de ses Officiers qui l'étoit venu recevoir, on l'avertit que le Caïmacan lui alloit donner audience. On nous fit passer par la salle du Divan, & de-là par une antichambre, & nous entrâmes ensuite dans une chambre fort bien meublée; où le Caïmacan devoit recevoir M. l'Ambassadeur. On le fit asseoir dans un grand fauteuil à l'Italienne, vis-à-vis l'angle de la chambre où le Caïmacan devoit se placer. Cet Officier sortit un moment après d'un cabinet voisin. M. de Nointel se leva pour le saluer, l'autre lui rendit le salut par une inclination de tête en passant devant lui ; ils s'assirent en même-tems. Après les complimens ordinaires on servit le café, qui est toujours le prélude de la conversation.

M. de Nointel lui dit, que le

Grand Visir n'ayant pas voulu lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée de renouveler les Capitulations , il avoit été obligé de lui demander son congé , & un commandement pour faire sortir le Vaisseau du Roi , sur lequel il avoit résolu de repasser en France ; que ce Ministre lui avoit répondu , que le Caimacan lui donneroit l'un & l'autre , & qu'il lui avoit envoyé ses ordres pour cela.

Le Caimacan lui répondit , qu'il étoit bien surpris de sa résolution ; que le Grand Visir ne lui en parloit point du tout , & ne lui avoit envoyé aucun ordre sur cela.

Nous crûmes d'abord que c'étoit une défaite , & qu'il avoit envie de différer le départ du Vaisseau autant qu'il le pourroit , & de ne donner le commandement que quand il le sauroit à la voile , & en état de forcer le passage des Châteaux. La suite nous fit connoître que nous nous étions trompés , & que cet Officier étoit sans contredit un des plus honnêtes & des meilleurs hommes qui fût dans l'Empire Ottoman ; & qu'assûrément le Grand Visir avoit négligé , ou avoit oublié de lui envoyer les ordres qu'il avoit promis de lui donner.

M. de Nointel ajouta , que le Vaisseau du Roi ne pouvoit plus demeurer dans le Port après son retour d'Andrinople , & qu'il y avoit sur cela des ordres précis du Roi ; que Sa Majesté se trouvoit maltraitée dans la personne de son Ambassadeur , & par conséquent qu'il étoit à propos que le Vaisseau mît à la voile , & qu'il s'y embarquât ; qu'il avoit mis en œuvre tout ce que la douceur & la prudence avoient pû lui suggerer pour entretenir cette ancienne amitié , & la bonne correspondance qu'il y avoit toujours eüe entre les deux Empires , par un renouvellement gracieux des Traités ; mais que n'ayant pû y réussir , il se trouvoit obligé d'obéir aux ordres de son Maître , & se retirer en France .

Le Caïmacan voulut être informé du détail de tout ce qui s'étoit passé. Fornetti le lui fit par ordre de l'Ambassadeur , assez exactement ; après quoi s'étant approché , & s'étant mis à genoux aux piés du Caïmacan , il lui parla long-tems à l'oreille , & si bas , que quelque attention que je pusse employer , il me fut impossible de rien entendre , ni même de rien conjecturer par les gestes que le Cai-

macan auroit dû faire. Il demeura immobile comme une statue, la vûë fixement attachée sur nous, & ce fut tout ce que nous pûmes en pénétrer.

Le discours secret étant achevé, Fornetti revint à sa place, & le Caïmacan dit à M. de Nointel, qu'il ne falloit pas jetter le manche après la coignée; qu'on avoit vû rajuster des affaires plus désespérées que celle-là; qu'il falloit se résoudre à prendre encore un peu de patience, puisqu'il en avoit tant pris jusqu'alors; qu'il n'oseroit donner un commandement pour faire sortir un Vaisseau de cette force, sans un ordre exprès du Grand Visir; & que puisqu'il l'avoit promis, il falloit l'en faire souvenir; que pour cet effet il y enverroit un homme exprès en poste de sa part, & qu'il étoit à propos que M. de Nointel y en envoyât un de la sienne; qu'ils seroient de retour dans cinq ou six jours; & qu'après cela, il contribueroit à la satisfaction de Son Excellence autant qu'il pourroit; qu'il étoit donc à propos qu'il écrivît au Grand Visir, & à Panaioty, & qu'il feroit partir son Olac le lendemain du grand matin.



M. de Nointel le pria de lui donner ses Lettres pour les joindre aux siennes ; il les lui refusa , disant que cela marqueroit trop d'intelligence , & feroit tort à tous les deux ; qu'il n'osoit même en parler directement au Grand Visir ; mais qu'il le lui feroit dire par des personnes qui lui rendroient réponse , & qu'il ne falloit pas que les Exprès allassent ensemble. L'Ambassadeur lui demanda ensuite des chevaux de poste ; le Caïmacan lui dit , qu'il ne pouvoit pas lui en accorder sans un ordre exprès du Grand Visir ; de sorte qu'on fut obligé d'envoyer un Janissaire par journées. Le Caïmacan fit ensuite une longue exhortation à M. de Nointel pour le porter à la patience ; après quoi il fit servir le sorbet & le parfum , qui est le signal de l'adieu.

Le Caïmacan & M. de Nointel se leverent en même-tems , se saluerent. Le Caïmacan rentra dans son cabinet , & l'Ambassadeur revint au Palais de France , d'où après qu'il eût dîné , il écrivit la Lettre suivante au Grand Visir , & une autre à peu près semblable à *Danaiaoty*.

*Lettre de M. de Nointel au Grand  
Vizir.*

**T**RÈS Illustre & Très - Excellent Lettre de  
 Seigneur : Je n'ai pas trouvé M. de  
 chez le Caïmacan les ordres de votre Nointel au  
 Excellence , pour donner les expedi- Grand Vizir  
 tions nécessaires & convenables au Vir.  
 Vaisseau de guerre de l'Empereur  
 mon Maître, non plus qu'aux Vais-  
 seaux Marchands, comme Panaïaoty  
 l'avoit promis à mon Drogman de la  
 part de votre Excellence. Ainsi vou-  
 lant éviter que la dignité de mon Mai-  
 tre ne soit plus aussi méprisée qu'elle  
 l'a été en plusieurs choses à Andri-  
 nople, & que votre Excellence ignore  
 peut-être : J'ai prié le Seigneur Caï-  
 macan de lui dépêcher un courier,  
 & de lui dire les choses dont je l'ai  
 entretenu : Je n'ai pas voulu manquer  
 de lui envoyer un de mes Janissaires,  
 afin que cette Lettre vous fût ren-  
 due plus sûrement ; pour l'avertir  
 que j'ai encore reçu de nouveaux or-  
 dres de me retirer depuis mon arrivée  
 en cette Ville. Ainsi ne voyant l'ex-  
 ecution de sa promesse, ni de ré-  
 ponse à cette Lettre qui m'oblige à  
 rester, je ne puis faire autrement

que d'obéir aux ordres de mon Souverain , ma tête en répondroit. Après avoir tenté tous les moyens pour entretenir une amitié de près de six siècles , & n'y avoir point trouvé de correspondance , je me vois contraint de me retirer de quelque manière que ce soit : Je tente encore ce dernier moyen , pour ne manquer à rien , & pour faire voir à votre Excellence , &c. *Signé* ,  
LE MARQUIS DE NOINTEL.

De Constantinople le 16. Juin 1672.

Le 17. au matin il donna ses Lettres à Mustafa un de ses Janissaires, parce que la Fontaine refusa de faire ce voyage ; il lui donna un cheval de son écurie avec de l'argent pour sa dépense , & pour payer les commandemens qu'il devoit apporter pour le Vaisseau de guerre , & pour les Vaisseaux Marchands , qui n'attendoient que cela pour mettre à la voile.

Depuis ce jour-là jusqu'au 17. de Juillet , j'employai mon tems à voir ce qui merite d'être vû à Constantinople & aux environs ; j'eus un mois entier à satisfaire ma curiosité. Je pris un habit à la Turque afin d'avoir les

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 423  
entrées plus libres ; & comme j'affectois dans les rues de ne parler que Turc avec mon Janissaire , & autres personnes avec qui je me trouvois , la plûpart des gens me prenoient pour un Negociant d'Anatolie. Je mettrai à la fin de ce Journal les remarques que j'ai faites sur cette grande Ville & ses environs , & sur celles d'Andrinople , & des autres lieux où j'ai passé.

On ne parloit dans toute la Ville que du mauvais succès du voyage de M. l'Ambassadeur , & on le plaignoit d'autant plus , qu'on sçavoit qu'il avoit de l'esprit , de la capacité , & du zele pour la gloire de son Maître , & les intérêts de sa Nation.

J'ai remarqué cy-devant , qu'un des plus importans articles des Capitulations qu'on vouloit faire renouveler étoit , que les Sujets du Grand Seigneur ne fussent point reçûs à témoigner contre les François en matière civile , parce que sans cela les Marchands ne pouvoient être en assurance. On va voir par le fait que je vais rapporter , combien cet article est important & absolument necessaire.

*Procès du Sieur Joseph de Saint Jacques, de Marseille, contre Gaspard, & Chanvardy, Arméniens.*

**P**ierre & Joseph de Saint Jacques freres, Marchands de Marseille, étoient associés. Le dernier demouroit à Smyrne. Ils avoient eu pendant trois ans un commerce ouvert avec Gaspard & Chanvardy, Marchands Arméniens, qui consistoit en achats & ventes de marchandises, en prêts d'argent, & autres choses de cette nature, que ces Arméniens envoioient à Pierre de Saint Jacques, à Marseille, & à Livourne, par le canal de Joseph de Saint Jacques, qui recevoit les retours à Smyrne & les leur remettoit en même-tems.

Ces deux Arméniens firent banqueroute de sept cens cinquante mille piastres, qu'ils devoient à plusieurs Négocians Turcs, & prirent la fuite. Les Turcs s'étant saisis de Gaspard firent une recherche exacte de ses biens, & ne trouverent rien. Ils le conduisirent au Grand Visir, qui l'ayant interrogé voulut sçavoir comment ils avoient dissipé tant de biens. Il lui répondit, que les changes usu-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 425  
raïres qu'ils avoient payés pour sou-  
tenir leur commerce, & les pertes  
qu'ils avoient faites sur mer, & sur  
les marchandises, les avoient reduits  
en cet état.

Le Grand Visir voyant que cet Ar-  
ménien n'avoit pas de quoi payer ses  
créanciers, envoya demander au  
Musti, si en Justice on pouvoit le  
faire mourir. Le Musty donna sa ré-  
ponse par écrit, qu'on appelle un  
*Fesva*, qu'un homme ne meritoit pas  
la mort pour devoir de l'argent; qu'il  
falloit examiner avec soin, s'il ne  
lui restoit pas quelque bien; s'il n'a-  
voit rien de caché, & s'il ne lui étoit  
rien dû. On fit cette recherche, &  
elle fut inutile; on ne trouva rien.  
Les créanciers au nombre de cent  
vingt s'assemblerent, & leur quitte-  
rent trois cens cinquante mille pia-  
stres, à condition qu'ils payeroient le  
surplus. Ces Arméniens le promirent,  
& les assurèrent, que dans le cours  
d'une année, il leur viendrait des  
marchandises de Marseille, de Li-  
vourne, & de Perse. L'année se pas-  
sa sans que les créanciers vissent rien  
paroître; ce qui les obligea de se fai-  
sir encore une fois de ces deux ban-  
queroutiers, & de les conduire à l'ar-

mée où étoit le Grand Seigneur. Ils furent mis aux fers , interrogés , & menacés de la mort s'ils ne satisfaisoient leurs Créanciers. Ces menaces dont ils craignirent les suites leur firent peur, & les obligèrent de déclarer par un memoire que le sieur Joseph de Saint Jacques leur devoit soixante-dix mille piastres; ( c'étoit environ la valeur de toutes les Marchandises qu'ils avoient envoyées à Marseille & à Livourne. ) Ils supplièrent le Grand Visir par le même memoire de les envoyer à Smyrne , avec des gens & des ordres pour se faire payer. Mustafa Aga Caïmacan d'Andrinople leur donna le nommé Mustafa Aga pour Commissaire , avec des Lettres au Cady de Smyrne pour leur faire rendre justice.

Ces Armeniens étant arrivés à Smyrne presenterent leurs ordres au Cady qui fit appeller Joseph de Saint Jacques , & qui lui demanda les 70000. piastres ; il répondit qu'il ne devoit rien. Comme les Armeniens n'avoient aucune piece pour justifier leur demande , & qu'il étoit difficile de justifier le vrai d'avec le faux que par le moyen des livres de Joseph de Saint Jacques; le Cady ordonna que deux Marchands

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 427  
François , & deux Armeniens les examineroyent pour être ordonné sur leur rapport. Le Consul de Smyrne commit les sieurs Bahin & Pujal qui travaillerent pendant un mois avec deux Marchands Armeniens à cet examen, & trouverent à la fin que Joseph de S. Jacques étoit Créancier des deux Armeniens de 28000 piastrès ; ils firent leur rapport au Cady , qui ne pouvant pas être Juge d'une affaire si considerable, ordonna que Joseph de Saint Jacques se pourvoyeroit devant le Grand Visir.

Joseph se mit en chemin, bien resolu d'avoir recours à M. de la Haye alors Ambassadeur de France à la Porte, pour se faire décharger de cette accusation ; mais à peine avoit-il fait quatre lieues que le Consul envoya après lui les sieurs Franciscou & Bain, pour lui représenter qu'il s'alloit engager dans de grandes dépenses, qu'il abandonneroit ses affaires, & qu'il lui convenoit mieux d'accommoder celle-ci en donnant quelque chose aux Armeniens, & sortir de cette affaire moyennant cinq mille piastrès payables en draps, au moyen de quoi Gaspard & Chanvardy lui donnerent une quittance generale, par laquelle ils se



desistèrent de toutes leurs prétentions. Cet acte fut passé devant le Cady & le Commissaire du Caïmacan ; & signé d'eux , des parties , & de deux autres témoins.

Quelques tems après les Créanciers de cette banquette menèrent Gaspard à l'Avisla où étoit le Grand Seigneur , & lui firent obtenir un Commandement de ce Prince , qui portoit que le Cady de Smyrne n'avoit pas pu les accorder avec Joseph de Saint Jacques , & qu'il renvoyoit les uns & les autres à la Porte , avec le Capigi Bachy qu'il envoyoit pour les amener.

Le Capitan Pacha s'étant trouvé à Smyrne voulut prendre connoissance de cette affaire , & fit venir toutes les Parties ; il prit la peine d'examiner leurs papiers , après quoi il traita les Armeniens de coquins , & de gens de mauvaise foi. Le Cady de Smyrne voulut soutenir l'acte qui avoit été passé devant lui ; mais comme le Grand Seigneur évoquoit l'affaire devant lui, il n'y eut point d'autre parti à prendre.

S. Jacques étant allé à Andrinople où le Grand Seigneur étoit , son affaire fut exposée devant le Grand Visir ,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 429  
& le Cadis-Lesquet d'Europe. Il produisit ses papiers & sa quittance generale; il fut ordonné qu'il produiroit dans quarante jours les deux témoins qui avoient signés la quittance. Ils comparurent au jour marqué; le Grand Visir les voulut interroger lui-même. Après avoir pris leur serment sur l'Evangile, ils déposerent qu'en leur présence & celle du Cady de Smyrne, les Armeniens avoient dit que Joseph de Saint Jacques ne leur devoit rien, & qu'ils n'avoient aucune prétention sur lui. Le Grand Visir les fit retirer, & ordonna aux Armeniens de préparer leurs témoins pour être ouïs le jour de l'Audience qu'il devoit donner à M. de Nointel.

Les Armeniens firent comparoître ce jour-là deux de leurs Créanciers qui en présence de l'Ambassadeur, déposerent contre Saint Jacques, & sans autre examen il le condamna à payer 25000. piastres, lui déclarant que s'il ne les payoit promptement, il le feroit écorcher tout vif.

M. de Nointel se récria contre ce jugement; 1°. Parce que ces deux témoins étant parties dans cette affaire comme Créanciers des Armeniens, ils ne pouvoient pas être témoins en leur faveur.

Secondement, parce qu'étant Turcs & Sujets du Grand Seigneur, ils ne pouvoient pas être reçûs en témoignage contre un François, selon un des articles des Capitulations que M. de Nointel presenta au Grand Visir; mais ce Ministre ne voulut rien entendre, & ce fut ainsi qu'il reçût notre Ambassadeur à sa premiere Audience.

Quelques personnes s'entremirent pour accommoder cette affaire, faisant esperer à Saint Jacques que le commerce supporteroit cette dépense comme étant une avanie que l'on faisoit à toute la Nation. On fit venir les Créanciers des Armeniens qui se contenterent de 4500. piastres; mais comme Saint Jacques n'avoit pas alors de quoi payer cette somme, il demeura prisonnier chez les Turcs jusqu'à ce que M. de Nointel le reclama, en promettant au Grand Visir de le représenter quand il le demanderoit. Il fut donc conduit des prisons du Grand Seigneur dans celle de l'Ambassadeur, & gardé par ses Janissaires, où il demeura jusqu'à ce que M. de Nointel le mena à Constantinople, & le ramena à Andrinople quand il y fut la seconde fois.

Ce fut dans ce voyage que le sieur

Magy & moi travaillâmes à accommoder son affaire avec les Créanciers ; nous les fîmes convenir d'une diminution de 3250. pieces de drap valant 9800. piaſtres , qui avec ce qu'il avoit déjà payé , & les autres dépenses qu'il avoit faites lui cauſoient une perte de 22800. piaſtres.

Voyant dans la ſuite que les affaires des Capitulations prenoient un mauvais train , nous jugeâmes à propos de charger Zacharie Valaco , un des Truchemens de Smyrne, de voir les Créanciers. Il agit ſi prudemment que ces gens députèrent à Baſnakioï un Turc appellé Hagy-Salech d'Erzerum , avec une procuration pour terminer abſolument cette affaire. Zacharie vint avec lui , & en trois ſéances nous concluâmes un dernier accommodement qui fut fait moyennant 4500. piaſtres qui ſeroient payés à Smyrne en draps que le ſieur Magy s'obligea de lui faire livrer. Ce fut ainſi que ſe termina cette fâcheuſe affaire ſi injuſte , ſi criante , & ſi pleine d'iniquité du côté des Turcs. J'en pourrois rapporter pluſieurs autres de même eſpece , qui feroient voir la neceſſité de faire inſerer dans les Capitulations l'article qui défend de recevoir le témoignage des Su-

jets du Grand Seigneur contre les François.

Le 17. Juillet 1672. le Courier que le Caïmacan avoit envoyé au Grand Visir , revint & apporta les ordres nécessaires pour donner congé aux Vaisseaux Marchands.

Nous reçûmes le 20. la nouvelle de la naissance d'un second Duc d'Anjou, & des grands avantages que le Roi avoit remporté sur les Hollandois. M. l'Ambassadeur en voulut témoigner sa joye par une fête publique : En voici le détail.

Fête que  
donne M.  
de Nointel.

Le 21. Son Excellence envoya convoquer toute la Nation & tous les Partisans de la France , pour assister au *Te Deum*. Tous les Religieux s'assemblerent dans la grande salle du Palais, les Nations amies s'y rendirent aussi , & firent leurs complimens. L'Evêque Latin de la Ville y vouloit officier Pontificalement , & la ceremonie auroit eu plus d'éclat ; mais le P. Michel Ange de Paris , Capucin , Chapelain & Aumônier de M. l'Ambassadeur s'y opposa , & ne voulut jamais se relâcher de ses drois , vrais ou prétendus , quelque chose qu'on lui pût dire. Il officia donc dans la Chapelle du Palais de France , & l'Evêque ne s'y trouva pas.

Le

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 435

Le chant du Cantique fut accompagné de cinq décharges de 25. boîtes chacune que l'on tira dans le boulingrain du Palais.

Après le *Te Deum* on servit trois tables dans la grande salle, où l'Evêque qui s'y étoit rendu fut placé entre M. de Nointel & son frere. Tous les Religieux, & tous ceux qui avoient été invités y prirent place, & le festin fut magnifique. On salua en ceremonie les santés de toute la Maison Royale & des Princes alliés au bruit des boîtes que l'on tiroit dans le jardin. Tout le Palais fut éclairé toute la nuit par des lampes dont toutes les fenêtres étoient environnées. Le Vaisseau du Roi qui étoit aux Isles des Princes, fit trois décharges de toute sa mousqueterie, & tira cinquante coups de canon. Les autres Bâtimens François qui étoient dans le Port de Galata se tirèrent au milieu du Canal, se pavoisèrent, & firent jouer leur artillerie à merveilles.

Le 22. un de ces jeunes enfans en-  
voyés pour apprendre les Langues âgé Enfant François  
de 13. à 14. ans, s'étant enyvré le soir qui se fait  
d'aparavant, & craignant d'être châ- Turc.  
tié par les Capucins qui sont chargés  
de leur conduite, s'enfuit du Couvent  
dès que la porte fut ouverte, & s'en

alla chez le Cady de Galata , auquel il déclara qu'il vouloit se faire Mahometan , & demanda d'être circoncis ; on le lui accorda sur le champ , après quoi on le conduisit chez le Caïmacan. M. l'Ambassadeur envoya le demander dès qu'il en fut averti , mais il n'étoit plus tems ; & comme il sçavoit déjà assez la Langue Turque pour s'expliquer , on ne pût pas dire qu'il avoit été trompé.

Le 23. de Juillet, le Janissaire de M. l'Ambassadeur arriva avec le commandement pour la sortie du Vaisseau du Roi , & une Lettre de Panaioty pour M. de Nointel , à qui le Grand Visir n'avoit pas jugé à propos de faire réponse. Panaioty lui marquoit seulement qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il s'embarquât , & qu'au retour de la campagne on verroit à surmonter les difficultés qu'il y avoit eues au renouvellement des Capitulations.

Le 24. M. l'Ambassadeur envoya Fornetty demander Audience au Caïmacan. On dit qu'il avoit resolu de lui parler sur son embarquement , sur le silence du Grand Visir , & sur le petit garçon qui s'étoit fait Turc. Le Ministre répondit qu'il étoit occupé ce jour-là à la priere publique que l'on

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 435  
faisoit dans la place de l'Hipodrome ,  
pour la prosperité des armes du Grand  
Seigneur.

Comme je vis M. de Nointel dans  
l'obligation de differer son départ , &  
d'attendre le retour du Grand Visir ,  
je pris le parti de m'en retourner en  
France dans le Vaisseau de M. de  
Preüilly. Je fit mes préparatifs & mes  
adicieux , & le 29. de Juillet je reçûs les  
dépêches de M. de Nointel pour la  
Cour, avec deux rouleaux d'attestations  
sur la foi des Orientaux , touchant la  
transubstantiation , que le Roi suravoit  
ordonné d'avoir.

Je me rendis à Tophana accompa-  
gné des Janissaires , des Drogmans , &  
de la maison de son Excellence ; ils vin-  
rent tous avec mes amis dans leurs Ba-  
teaux jusqu'à bord du Vaisseau du Roi,  
qui étoit aux Isles des Princes. Dès que  
M. de Preüilly me vit venir , il fit ap-  
pareiller , & sur les deux heures après  
midi nous nous mîmes en route avec  
un petit vent assez favorable. M. de  
Preüilly fit faire collation à tous ceux  
qui m'avoient accompagnés , & nous  
nous quittâmes après bien des témoi-  
gnages d'une amitié reciproque.



*Description particulière de Constantinople & des environs, depuis les Dardanelles jusqu'à la Mer Noire.*

**J**E n'ai pas crû devoir interrompre le détail de nos négociations quelque infructueuses qu'elles ayent été, pour faire part au public des remarques que j'ai faites sur cette grande Ville, & sur ses environs.

*Des Châteaux d'Hellespont.*

Il n'y avoit anciennement que deux Châteaux qui défendoient le Canal de l'Hellespont, c'est-à dire, le Canal ou bras de mer qui fait la communication de la mer Méditerranée que les Turcs appellent Mer Blanche avec la Mer Noire.

Situation  
de Sestos  
& Abidos.

Le vulgaire s'est imaginé que ces deux Châteaux avoient été bâtis sur les ruines de ces deux anciennes Villes appellées *Sestos* & *Abidos*, dont la première étoit en Europe, & la seconde en Asie, c'est une erreur; ces deux Villes étoient éloignées du lieu où ces Châteaux ont été bâtis. On ne connoît pas précisément le Fondateur de

ces forteresses ; ce qu'on en sçait plus précisément est qu'étant presque tombées en ruine , Mahomet II. qui connut l'importance de ce passage , les fit rebâtir & fortifier dans le goût de son Pais , y mit de bonnes garnisons , & y plaça de très grosse artillerie , afin de couler bas les Vaisseaux qui voudroient forcer ce passage , & porter la desolation jusques dans sa Ville Capitale , dont il les regardoit comme les clefs. On les appelle Châteaux neufs , parce qu'ils ont été bâtis ou réparés les derniers , & pour les distinguer des deux autres plus avancés dans le détroit & plus voisins de Constantinople , qui ont été long-tems les seules défenses de ce important passage.

Le Château neuf d'Asie est situé proche le Cap Janissaire , ou pour parler plus juste, proche le Cap de Troye, cette Ville si ancienne & si fameuse dont on voit encore quelques ruines. Il est de figure presque quarrée ; ses courtines sont flanquées de grosses tours rondes , qui leur tiennent lieu de bastions , avec un fossé qui seroit assez bon s'il étoit bien entretenu , mais il est rempli en bien des endroits , & on peut monter sans peine jusqu'aux embrasures des canons, qui sont comme des por-

res cochères, avec des voûtes sous lesquelles sont des canons d'une embouchure prodigieuse, & telle qu'il en faut pour des boulets de pierre qui pèsent plus de 120. livres, & qui porteroient des boulets de plus de deux cens livres s'ils étoient de fer. Ces canons sont de fonte, ils ne sont ni fort longs, ni renforcés; ils n'ont point d'affuts, sont maçonnés dans leurs embrasures, & par conséquent n'ont point de recul, ce qui en augmente la force; mais qui les rend en même tems inutiles, parce qu'ils ne peuvent tirer que devant eux, & on ne peut les charger qu'à découvert. & en sortant de l'embrasure, ce qui exposeroit terriblement les Canoniers, de sorte que leur première décharge faite, il n'en faut pas craindre une seconde.

Ce Château est bâti dans un terrain uni; les murailles ne sont point terrassées; & quoique du côté de la mer il y ait deux murailles avec des embrasures, il n'y a pourtant du canon que sur le mur extérieur. Ces canons qui ne sont qu'au nombre de vingt-deux battent à fleur d'eau, & incommoderoient beaucoup un Vaisseau s'ils donnoient dedans; mais si la première décharge manquoit, on au-

roit bon marché de cette forteresse; elle est encore plus mauvaise du côté de la terre. On peut assurer que ce n'est qu'un enclos de murailles médiocrement hautes, assez foibles, qui ne sont point terrassées, & qui ne se flanquent point. Ce mur renferme un assez grand nombre de maisons basses, bâties sans ordre & sans symétrie, où les Janissaires qui composent la garnison logent avec leurs familles.

L'autre Château neuf est du côté d'Europe sur la pente d'une colline peu élevée qui se termine à la mer. Sa figure est aussi irrégulière que celle du premier. Il est bâti dans le même goût; il a aussi le même nombre de canons, & de même calibre; leurs boulets se croisent, & vont même jusques sur les rivages opposés, quoiqu'à la vûe il paroisse y avoir plus d'une bonne lieue d'un rivage à l'autre. Comme je n'ai point entré dans celui-ci, je n'en puis pas dire davantage. L'un & l'autre ont été bâtis en 1659. par Mahomet II. pour mettre les flottes Ottomanes à couvert des insultes des Vaisseaux des Venitiens qui les ont souvent insultées & poussées jusqu'au de-là des anciens Châteaux que l'on appelle proprement les Dardanelles; quoique l'usage soit

Château  
neuf d'Eu-  
rope.

introduit de leur donner à tous ce  
meme nom.

**Dardanelles ou Châteaux-vieux.** Les vieux Châteaux que l'on regarde comme les véritables Dardanelles sont au-dessus des Châteaux neufs & dans l'endroit le plus étroit du Canal, qui n'a en cet endroit qu'une demie lieuë de large.

**Château d'Europe ou de Romanie.** Celui du côté de l'Europe qu'on appelle la Romanie, est un quarré dont les côtes sont couverts de quelques tours rondes & quarrées, dont quelques unes sont couvertes de plomb. Les embrasures de leur énorme artillerie sont comme celles que nous avons décrites ci-dessus. Il y a un donjon au centre, qui est une grosse & haute tour à pans, enfermée dans une maniere de Forteresse, composée de trois portions de cercles, qui font comme un treffle avec des creneaux tout autour. Outre ces fortifications, il y a encore quelques pieces détachées, qui ne sont ni bonnes ni difficiles à prendre. Il y a à côté de ce Fort un assez bon Bourg, qui fournit tout ce qui est nécessaire à la garnison & à tous ceux qui viennent mouïller dans la Forteresse.

**Château d'Asie ou d'Anatolie.** Le Château d'Asie ou d'Anatolie, est bâti dans un terrain plat & uni,

à côté d'un bon Bourg, d'où la garnison & les étrangers tirent leurs besoins. Sa figure est quarrée, ses angles sont couverts de grosses tours rondes, découvertes, avec des meurtrières. Les embrasures des gros canons sont au pied pour battre à fleur d'eau, & faites comme les autres, & les canons n'ont ni affuts, ni recul. Les boulets se croisent, & on les voit bondir bien loin sur les rivages opposés.

C'est devant ce Château que s'arrêtent tous les Vaisseaux qui viennent de Constantinople pour être visités, afin qu'il n'y ait point de marchandises de contrebande ou d'Esclaves fugitifs. Il faut que les Capitaines y montrent les commandemens du Grand Seigneur ou leurs congez pour pouvoir passer. Il est vrai que cette visite se fait assez superficiellement; c'est plutôt une cérémonie qu'une visite exacte, à moins qu'il n'y ait ordre de chercher quelque Esclave; mais ces pauvres gens savent si bien se cacher dans les Vaisseaux qui les ont reçus, qu'il n'est presque jamais arrivé qu'on en ait trouvé aucun.

On compte environ deux cens mille des vieux Châteaux à Constantinople.

*De Gallipoli.*

Cette Ville est à trente-six milles au Nord - Est des Châteaux des Dardanelles. Son véritable nom est Gallipolis, d'où par corruption on a fait Gallipoli, qui sembleroit indiquer qu'elle auroit été bâtie par les François. Elle est sur le bord de la mer, on y mouille. Elle a un acut qui lui sert de Port, où l'on voit encore les restes d'un Arsenal où sont les carcasses des Galères Ottomanes que l'on sauva de la bataille de Lépante, après les avoir fait passer l'Isthme de Corinthe à force de bras. La Ville est assez grande, mais toute démantelée, ses maisons sont plus de demi ruinées. Leurs portes comme presque dans tout l'Empire Ottoman, n'ont qu'environ deux pieds & demi, ou trois pieds de hauteur, afin que les Turcs n'y puissent pas entrer à cheval & y faire les désordres dont ils sont capables, surtout quand ils sont yvres, ou qu'ils reviennent de quelque campagne qui leur a été avantageuse. Elle est peuplée de Turcs, de Grecs & de Juifs. On pré-ent qu'il y a vingt-mille habitans, dont plus de la moitié, sont

Turcs. Cependant elle paroît presque dépeuplée, excepté les jours de marché, que les Païsans des environs s'y rendent pour vendre leurs denrées. Le Befestain ou Bazart est grand avec quelques dômes couverts de plomb; on y trouve de toutes sortes de marchandises, & des denrées en quantité, & tout à bon marché.

Il n'y a pour toute défense en cette Ville qu'une grosse tour percée, jointe à une autre ronde par un pan de murailles. On croit qu'elles ont été bâties par les Chrétiens, mais on ne sçait pas si c'est par les Latins ou par les Grecs. Les Venitiens y ont un Consul.

*De Lampfaco.*

Lampfaco est une Ville médiocre, ou un assez gros Bourg presque vis-à-vis de Galliopoli de l'autre côté du Canal, qui a environ cinq milles de large en cet endroit. Elle n'est presque habitée que par des Turcs. Il y a une grosse tour enfermée par de vieilles murailles. C'est la Forteresse & la résidence d'un Aga avec trente-cinq ou quarante Janissaires. Il se trouva que cet Aga étoit de mes amis. Et



L'avois connu à Smirne. Dès qu'il me vit, il me conduisit chez lui avec ma compagnie & mes gens, & me régala de son mieux. Il nous fit boire d'excellent vin. Le repas fut précédé d'un verre d'eau-de-vie. C'est aussi la coutume des Grecs. Ils prétendent que cette liqueur débarasse l'estomac des flegmes qui ôteroient l'appetit. Notre hôte n'étoit point scrupuleux sur cet article. Il me dit que le vin lui plaisoit, & que c'étoit plus en pouvoir boire qu'il n'avoit pas encore fait le voyage de la Mecque, parce qu'après cela il n'en pourroit plus boire. Je le rassurai contre cette observance, en lui disant que le Prophète n'en condamnoit que l'excès, & que j'avois vû des Muftis très-habiles qui avoient été à la Mecque qui en usoient ainsi, & qui donnoient le même conseil à ceux qui vouloient les écouter. Il me remercia de mon avis, & me promit de le suivre. En effet, me dit-il, ce seroit péché de ne pas cultiver les vignes de ce País, & de ne pas se servir de ce qu'elles produisent. Il avoit raison, car ce sont des raisins excellens, gros, bien nourris, d'un goût délicieux, & d'une odeur réjouissante.

Le Canal commence à s'élargir beaucoup en cet endroit jusqu'à Marmora qui est une Isle de vingt-cinq milles de tour, avec une Ville de même nom. On appelle la mer des environs de cette Isle, la mer de Marmara. On la nommoit autrefois la Propontide. Cette Ville a un Vignoble excellent, aussi bien que les côtes d'Asie des environs. On consume une quantité prodigieuse de ces raisins à Constantinople, outre ceux qu'on employe à faire du vin; car outre les Grecs, les Armeniens & les Latins qui en boivent, il y a plus des trois quarts des citoyens Turcs de cette grande Ville qui en boivent beaucoup. Quoiqu'il soit défendu sous de grandes peines d'en introduire dans le Serail pour les Icoglans, Bostangis & autres gens de service qui y demeurent, on ne laisse pas d'y en faire passer malgré les risques que courent ceux qui l'apportent, ceux qui le reçoivent ou qui le distribuënt; car il y a des surveillans zelez qui visitent tout ce qui entre, & quand ils surprennent quelqu'un chargé d'une telle marchandise, la moindre peine qu'il peut attendre est de recevoir cinq ou six coups de bâton sur la plante des pieds.

les cuisses & les fesses. Ce châti-  
 ment les empêche de pouvoir contre-  
 venir aux ordres de quelque tems. Il  
 n'y a sortes d'inventions dont ils ne  
 se servent pour faire entrer du vin.  
 Un Portefaix se presenta un jour à la  
 porte intérieure du Serail où sont lo-  
 gez les Icoglans ; c'est ainsi qu'on  
 nomme les Pages du Grand Seigneur.  
 Il avoit sur son dos un coffre de cuir,  
 qu'on n'eût jamais pris pour une bou-  
 teille, c'en étoit pourtant une, & de  
 très-grande taille. Le Portier qui étoit  
 un Eunuque blanc de mauvaise hu-  
 meur, comme le sont ordinairement  
 les gens de cette espèce, voulut voir  
 ce qui étoit renfermé dans ce coffre ;  
 mais n'ayant pû l'ouvrir, parce que  
 le couvercle ne se levoit point, il le  
 tourna de tant de façons, qu'à la fin  
 il trouva l'ouverture, & vit que le  
 coffre étoit plein de vin. Il arrêta le  
 Portefaix, le fit étendre par terre, &  
 lui fit donner cinq cens coups de bâ-  
 ton, avec menace de le faire étran-  
 gler, s'il se chargeoit d'un pareil  
 fardeau une autre fois. Quand on veut  
 faire entrer cette dangereuse mar-  
 chandise, il faut avant toutes choses  
 s'assurer du Portier, prendre son heu-  
 re & sa commodité, & pour lors on  
 n'a rien à craindre.

Histoire  
 d'un Porte-  
 faix.

C'est pour boire du vin plus commodément & sans risque, que ces jeunes gens qui sont enfermez dans le Serail, feignent des maladies dont la plus ordinaire & la moins sujette à être convaincuë de faux sont les coliques, les maux de cœur, les douleurs de poitrine, &c. On met ces malades supposez aux Infirmeries, qui sont dans un des cours, & c'est-là qu'ils prennent tous les plaisirs dont ils sont capables. Ils boivent du vin qui y entre aisément, & font durer leurs maladies le plus long-tems qu'il leur est possible.

*De Constantinople.*

Tout le monde convient que la situation de cette grande Ville est la plus heureuse, la plus belle & la plus commode qui soit au monde : il semble que l'auteur de la nature ait pris plaisir à la former pour y placer une Ville, qui sembloit destinée à commander aux deux plus belles parties du monde, l'Europe & l'Asie.

Elle est située en Europe sur une langue de terre, qui avance dans le fameux canal que l'on appelloit anciennement le Bosphore de Thrace, d'où l'on peut passer en Asie en moins d'un

quart d'heure. Cette pointe a la mer Blanche ou la Propontide à sa droite, & par cet endroit elle reçoit tout ce qui peut y arriver d'Europe, d'Asie & d'Afrique. La mer Noire ou le Pont-Euxin est à sa gauche. Cette mer que l'on peut regarder comme une autre Méditerranée reçoit les eaux des Palus Méotides, du Danube, & de quantité d'autres fleuves & rivières, par le moyen desquelles elle reçoit toutes les marchandises & les denrées qui viennent du Nord & du Levant; de sorte qu'il est presque impossible qu'elle manque de quoi que ce soit pour le nécessaire & le plaisir.

Les canaux qui font la jonction de ces deux mers sont tellement disposez, & tellement opposez l'un à l'autre, que les vents qui soufflent dans l'un, & qui portent les Bâtimens à la Ville, empêchent que ceux qui viennent du côté opposé y puissent arriver. Ce sont les vents du Nord & du Sud, qui se partagent pour ainsi dire le commandement & l'empire de ces canaux, dont la jonction qui forme le Port, forme un point de vue & un aspect le plus riche, le plus diversifié & le plus agréable qu'il y ait au monde. Ce Port que la nature a fait sans le secours de l'art,

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 449**  
a deux bonnes lieues de circonference,  
& un quart de lieuë de trajet d'un ri-  
vage à l'autre. Son fond est par tout  
de vase molle, de bonne-tenuë, avec  
assez d'eau pour que les gros Vaisseaux  
puissent s'approcher assez près de terre,  
pour y pouvoir descendre avec une  
planche. C'est une commodité quel'on  
ne trouve nulle autre part, & qui  
donne une facilité merveilleuse pour le  
chargement & le déchargement des  
marchandises.

Constantinople est une Ville très-  
ancienne. Elle fut d'abord appelée Bi-  
zance, du nom de Bizas, Chef de la  
Colonie qui s'y établit & la bâtit.  
Constantin premier Empereur Chré-  
tien charmé de la situation de cette  
Ville, de la beauté & sûreté de son  
Port, & des avantages qu'on en pou-  
voit tirer, résolut d'y transferer le Sie-  
ge de son Empire, & en faire une  
nouvelle Rome. Il l'augmenta beau-  
coup, y fit des ouvrages magnifiques,  
il dépouïlla toute la Grèce pour l'em-  
bellir & l'enrichir. On la nomma long-  
tems Rome la nouvelle, & le País des  
environs Romanie. Ce nom lui est en-  
core affecté. Mais la Ville fut appelée  
Constantinople du nom de son second  
Fondateur.

Les Turcs dévots l'appellent *Iflambal*, c'est-à-dire, la plénitude du salut, & le vulgaire la nomme *Stambol* ou *Stamboul*, c'est-à-dire, la Ville par excellence; & certainement elle mérite ce titre par une infinité d'endroits. Elle est située par les 41. degrez 6. minutes de latitude Septentrionale, & les 47. degrez 4. minutes de longitude.

Les vents du Nord qui viennent du côté de la mer Noire, y causent toute la rigueur de l'hyver; & les vents du Sud qui viennent de la mer Blanche, fondent les neiges; & adoucissent le tems en hyver & le rafraîchissent en été.

La figure de cette Ville est triangulaire. Une de ses faces est du côté du Port. L'autre est depuis le Serail du Grand Seigneur jusqu'à la Forteresse appelée les sept Tours. Et la troisième regarde la terre.

Le Palais du Grand Seigneur qu'on appelle improprement le Serail, & qui se doit nommer le Seraï, fait un petit triangle à la pointe du grand triangle, qui renferme la Ville à la pointe qui avance le plus dans la mer. C'est la partie de la Ville qu'on découvre la première de quelque côté que l'on arrive par mer à cette Ville. Les murail-

les qui sont hautes & garnies de tours, renferment une colline sur le sommet de laquelle sont les bâtimens, pendant que la pente qui va jusqu'à la mer est toute en jardinages. Il est vrai qu'on n'en apperçoit que le haut des arbres, qui sont la plupart des ciprès plantés sans ordre & sans symétrie.

Le Château ou Forteresse appelée les sept Tours, est la Bastille de Constantinople. Il occupe l'angle qui regarde la mer Blanche. C'est un édifice des Chrétiens. On y a conservé long-tems les trésors du Grand Seigneur, ils sont à présent dans le Serail; de sorte que ce Château ne sert plus qu'à garder les prisonniers d'Etat, & les autres personnes de condition dont on veut s'assurer.

Le troisième angle est au bout du Port du côté du Nord-Est. On prétend que quelques ruines qu'on y voit, sont les restes du Palais de Constantin; mais on se trompe au jugement des plus habiles Antiquaires, qui conviennent que le Palais de ce grand Prince, étoit bâti dans l'endroit où est à présent le Serail du Grand Seigneur. En effet, il auroit été surprenant que ce Prince qui avoit tant de goût pour les belles choses, eût négligé de se loger au plus bel

Prétendu  
Palais de  
Constantin.



endroit de la Ville, tel qu'est la pointe du Serail, & qu'il se fût allé loger au fond de l'acul qui forme le Port, où l'air, la vûë, & les autres choses qu'on doit rechercher avec empressement, ne se trouvoient pas comme sur cette pointe.

Descrip<sup>on</sup>  
de  
Constanti-  
nople.

Constantinople est environnée de bonnes & fortes murailles. Elles sont doubles dans tout le côté qui regarde la terre; c'est-à-dire, depuis les sept Tours jusqu'aux ruines du prétendu Palais de Constantin. La plus grande partie est de grandes pierres de taille, le reste est de briques. Les murailles extérieures sont d'un tiers ou environ plus basses que les intérieures, avec des toits qui sont éloignées les unes des autres de la portée du trait depuis l'usage de l'artillerie: car elles sont bien plus anciennes. On y a fait des embrasures, leurs creneaux paroissent aussi anciens qu'elles. Les tours & les murailles en sont également fournies. On compte cent cinquante tours dans toute cette enceinte, à qui on donne douze à quinze mille pas, c'est-à-dire, quatre à cinq lieues de circonférence; de sorte qu'il faut quatre à cinq heures à un homme de pied pour en faire le tour. Les murailles qui sont

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 453**  
sur les bords des deux mers, ne sont pas si hautes ni si fortes, & ne sont point doubles.

Cette grande enceinte est percée de vingt-deux portes : sçavoir, cinq du côté de la Propontide, onze du côté du Port & six du côté de terre. Telle est l'ancienne Bisance & Constantinople d'aujourd'hui : car bien des gens croyent que son enceinte a été bâtie par le grand Constantin, & réparée dans les siècles suivans par les Empereurs Grecs. Les Turcs y ont fait peu de réparations depuis qu'ils en sont les maîtres. Il est vrai qu'ils n'auroient pas raison de compter sur ces murailles, qui ne résisteroient pas pendant vingt-quatre heures aux efforts d'une artillerie bien servie. Ils ne comptent que sur leurs remparts Macedoniens, c'est-à-dire, sur les troupes nombreuses qui pourroient sortir de cette grande Ville, & qui composeroient une grande armée ; mais dont il ne seroit pas difficile de venir à bout, si on lui oppoisoit de bonnes troupes, bien disciplinées, sur-tout si on joignoit au canon, de bons mortiers qui auroient bien-tôt mis toute la Ville en feu, & obligeroient les Citoyens à sauver leurs maisons & leurs effets, plutôt qu'à repouf-

ser ceux qui attaqueroient leurs murailles.

La Ville est située sur sept ou huit collines, comme l'ancienne Rome, de maniere que presque toutes les maisons étant bâties sur les penchans & les revers de ces collines, on les voit toutes comme si elles composoient des amphithéâtres, qui font un aspect d'autant plus agréable, qu'étant mêlées de beaucoup de ciprès & autres arbres, elles font un point de vûë tout-à-fait agréable. Mais pour en jouir, il faut en être à une certaine distance; mais les maisons ne sont que de bois. Elles n'ont la plupart qu'un étage au-dessus du rez de chaussée. Elles sont couvertes en terrasses, ce qui fait un vilain effet quand on n'y est pas accoutumé: car il semble que ce soit une Ville ruinée ou brûlée. Les maisons des grands Seigneurs ont peu d'apparence en dehors, mais elles sont magnifiques en dedans. Les appartemens sont grands, bien ornez, peints & dorez, avec tout ce qui peut contribuer à la commodité & au plaisir de ceux qui les habitent. On dit que c'est dans les appartemens des femmes que la magnificence éclate davantage; mais ces lieux sont inaccessibles à tout autre qu'au Maître de

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 455  
la maison & à ses Eunuques. C'est  
d'eux seuls qu'on peut en sçavoir quel-  
que chose, quand on les trouve d'assez  
bonne humeur pour parler : car ces  
animaux demi-hommes sont extrême-  
ment capricieux, & les malheureuses  
victimes dont ils sont les Geotiers im-  
pitoyables, ne le sçavent que trop, &  
quelque soin qu'elles se donnent pour  
adoucir leur humeur revêche, il est  
bien rare qu'elles les puissent humaniser  
à un point de les rendre traitables.

Quoiqu'il en soit, on peut dire qu'il  
y a un très-petit nombre de belles  
maisons, entre un très-grand nombre de  
très-vilaines, qui composent cette gran-  
de Ville. Bien des Voyageurs se sont  
donnez la gêne pour deviner le nombre  
d'ames qu'elle contient; il est vrai qu'on  
ne voit presque point de femmes dans  
les ruës, & qu'on y voit un très-  
grand nombre d'hommes; & delà, ils  
ont conclu qu'il y avoit plus de monde  
qu'à Paris, où ils prétendent qu'il y a  
un million d'ames, ils se trompent en  
tous ces points. Il n'y a jamais eu un  
million d'ames à Paris, & quoique  
Constantinople paroisse fort peuplé, il  
est constant, & cela du consentement  
unanime de tous ceux qui connoissent  
cette Ville, que s'il y a autant de Peu-

ple qu'à Paris, c'est lui faire honneur. Encore faut-il joindre à la Ville ses Fauxbourgs, qui en sont séparés par le canal & par le Port, tels que sont Pera ou Galata, Tophana, & Fonduck. Ces Fauxbourgs sont grands, & si on joint leur circonference à celle de la Ville telle que nous l'avons marquée ci-devant, on peut donner environ trente mille de circonference à toute la Ville & à ses Fauxbourgs, qui peuvent renfermer un million d'ames Catholiques, Grecs, Armeniens, Turcs & Arabes.

### *Des Mosquées.*

Les Mosquées sont sans contredit ce qu'il y a de plus beau à Constantinople. Elles méritent assurément toute l'attention d'un Voyageur curieux. Il y en a un très-grand nombre; mais dans ce nombre, il n'y en a que huit qui ayent le titre de Mosquées Royales. Sept d'entre elles ont été bâties ou réparées par les Empereurs Turcs, & une par une Sultane à qui on accorda ce privilège par une grace spéciale, & si particulière qu'elle n'a pû tirer à conséquence.

La plus ancienne & la plus magnifique

que est celle de Sainte Sophie. C'étoit la plus vaste & la plus magnifique Eglise que les Chrétiens eussent jamais bâtie à l'honneur de Dieu, c'est-à-dire, au Verbe incarné. Les Turcs en la changeant en Mosquée n'ont rien changé à son nom ; mais ils en ont abattu la plus grande partie, & n'en ont conservé que le chœur. S'il est vrai ce qu'on en dit, & que la Sacristie qui étoit attachée à l'Eglise, se trouve dans l'enclos du Serail, il faut que tout le corps de l'édifice entier ait été d'une prodigieuse étendue. Ce qui en reste est d'une grande beauté, & fait regretter la perte de la partie qui ne subsiste plus. Ce beau reste est admiré de tous les Connoisseurs. Sa figure est quarrée, chaque côté a cent vingt pas géométriques de longueur. Le dôme est porté par des pilastres & des colonnes de differens marbres, il est couvert de plomb aussi bien que le reste, & accompagné de quatre minarêts ou petites tours très hautes, & d'un si petit diamètre qu'elles ne contiennent qu'un petit escalier où il ne peut passer qu'un homme à la fois, pour appeller les Turcs à la priere à de certaines heures. Il y a de distance en distance de ces minarêts, des balcons en saillie

Mosquée  
de Sainte  
Sophie.

où ces crieurs se mettent , afin qu'on les entende de tous côtez.

Cette superbe Mosquée est toute isolée & environnée d'un portique en maniere de cloître , dont la face principale est ouverte par quatre portes , trois desquelles sont toujours fermées. On n'en ouvre qu'une pour l'ordinaire.

Je ne ferai pas une ample description de cette Mosquée , quoique j'y fois entré , & que je l'aye visitée avec autant d'exactitude qu'aucun Chrétien l'ait pû faire ; car il ne nous est pas permis d'y entrer ; mais je trouvai des amis que j'avois connu dans le Levant, & étant entierement vêtu à la Turquie , ils m'y introduisirent avec eux dans un tems où il n'y avoit personne. Je ne baissois pas de risquer beaucoup ; mais la curiosité l'emporta sur les regles de la prudence. Il y a sous le vestibule un tombeau de marbre , que les Turcs disent être d'un Empereur Chrétien qu'ils nomment Constantin , & un grand vase de même matiere auquel ils portent du respect , qu'ils disent avoir été apporté de Judée , dans lequel ils afflurent que la Sainte Vierge lavoit les langes de Notre-Seigneur. On voit par là le respect qu'ils portent à Notre-

Seigneur Jesus Christ. Il est vrai qu'ils ne le reconnoissent pas comme Dieu : car le Myftere de la Trinité & celui de l'Incarnation ne leur sont pas connus ; mais ils l'honorent comme un grand Prophete dont la Loi étoit bonne , sainte & nécessaire avant la venue de Mahomet ; mais que les hommes ayant negligé de pratiquer à cause de sa trop grande douceur , Dieu avoit été obligé d'envoyer un troisième Prophe-  
 re pour reformer la seconde Loi , & obliger les hommes par la crainte des châtimens à l'observer & à la faire recevoir par tout le monde. Un homme chez-eux qui blasphémeroit le nom de Jesus-Christ seroit puni du dernier supplice , comme s'il avoit blasphémé celui de Mahomet.

On voit à côté de Sainte Sophie Ménagerie du Grand Seigneur. une grosse Tour quarrée qui paroît très-ancienne. Elle sert de Ménagerie pour renfermer les Lions , les Tigres , les Leopards , les Panteres , & autres animaux sauvages du Grand Seigneur.

La Mosquée de Sainte Sophie a servi de modèle pour les autres Mosquées Royales que l'on a bâti depuis. Mais quoique très-belles , il s'en faut pourtant beaucoup qu'elles soient aussi grandes & aussi magnifiques.



Solimanie ,  
 ou Mos-  
 quée de  
 Sultan So-  
 liman.

Celle qui en approche le plus est la Solimanie , ainsi appelée , parce que Sultan Soliman l'a fait bâtir & l'a fondée. Car toutes les Mosquées ont des revenus considérables qui y sont attachés pour leur entretien , la nourriture des pauvres & les Ecoliers que l'on y instruit.

A côté de la Solimanie , il y a un dôme en forme de Chapelle où repose le corps de son Fondateur. Il est dans un cercueil de plomb enfermé dans un coffre de bois , qui est posé à terre sur un tapis qu'on a apporté de Medine , & couvert d'un autre en broderie venu de la Mecque , où cette Ville est représentée.

A un des bouts du cercueil est le turban Imperial , orné de deux aigrettes blanches garnies de pierreries. Il y a plusieurs gros cierges & des lampes qui brûlent jour & nuit , & un bon nombre d'Alcorans enchaînez , de crainte qu'on ne les enleve par une dévotion mal réglée. Les personnes dévotes vont lire quelques chapitres de ce Livre , & sont persuadés que cette lecture soulage l'ame du défunt s'il est dans les peines , ou lui acquiert un nouveau degré de gloire s'il a le bonheur d'y être déjà.

On ne s'en fie pas tellement à ces prieres, ou plutôt à ces lectures accidentelles, qu'il n'y ait des gens gagez qui se relevent les uns les autres, afin que ces dévotes lectures ne discontinuënt jamais, & que l'ame du défunt en soit soulagée continuellement. Voici une nouvelle preuve de la foi des Turcs sur le soulagement des ames des défunts.

Cette Chapelle est accompagnée d'une autre où repose le corps d'une Sultane, que Soliman avoit extrêmement aimée, & celui d'un des fils de Soliman appellé Selim.

Cette Mosquée est environnée d'un très-beau cloître, accompagné de fontaines, de bains & des lieux secrets qui sont nécessaires pour les purifications que les Turcs sont obligez de faire avant d'entrer dans la Mosquée pour faire leurs prieres. Ces ablutions ou purifications leur tiennent lieu de confession. Ils sont persuadez qu'elles effacent leurs pechez, & selon les fautes dont ils se reconnoissent coupables, ces ablutions sont plus ou moins grandes. Il suffit pour les fautes ordinaires de se laver les pieds, les bras jusqu'aux coudes, le col, le visage jusques derrière les oreilles, les yeux & la bouche, & les parties secretes du corps. Mais

il y a certaines fautes & certaines occasions où il faut se laver tout le corps, & c'est à quoi sont destinées toutes ces fontaines, bassins & cuves qui sont dans les cabinets, où chacun peut se laver à son aise, & sans être vû ou inquieté de personne : car la propreté est en singuliere recommandation chez tous ces Peuples, & plus ils sont dévots, plus ils sont propres.

Mosquée  
Neuve.

La Mosquée Neuve a été bâtie par Sultan Ahmed. C'est une des plus belles & des plus magnifiques de toute la Ville. On y entre par un vaste portique, formé par quatre galeries en maniere de cloître, soutenues par des colonnes de marbre, avec des fontaines & des cabinets. Le milieu de ce vaste cloître est occupé par la Mosquée, qui est couverte d'un grand dôme accompagné de quatre autres plus petits, qui sont tous couverts de plomb avec quatre minarêts, dont les balcons sont de fer doré. Le dedans de la Mosquée est tout incrusté de marbre de différentes couleurs, & orné de quantité de cercles de fer doré, où l'on attache un nombre prodigieux de lampes que l'on allume pendant toute la nuit du Jeudi au Vendredi, & toutes les nuits pendant le Ramadan. Ces lampes sont

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 463**  
accompagnées de globes de verre de  
différentes couleurs, qui réfléchissent  
les lumières des lampes; il y a aussi des  
Alcorans où les dévots & les Officiers  
de la Mecque vont lire pour les âmes des  
défunts.

La principale entrée de cette Mos-  
quée est dans la place de l'Armaïdam,  
que l'on appelloit autrefois l'Hippo-  
drome, parce que c'étoit le lieu où l'on  
faisoit les courses, & où l'on exerçoit  
les chevaux.

Les autres Mosquées Royales sont  
celles de Sultan Mehmed, qui est située  
proche l'extrémité du Port. Celle de  
Sultan Selim qui n'en est pas éloignée.  
Celle de Chadzedé qui a été bâtie par  
un des enfans de Sultan Soliman: elle  
est près le quartier des Janissaires. Cel-  
le du Sultan Beyazid qui est près le  
vieux Serail, & celle de la Validé ou  
de la Sultane Mere. C'est la plus mo-  
derne, elle est située au-dessous de la  
Solimanie sur le bord de la mer.

Il y en a encore une, qui sans être  
Royale est des plus considérables, elle  
s'appelle Dayoub ou de Job. C'est dans  
cette Mosquée que les grands Seigneurs  
vont recevoir des mains du Mufty l'é-  
pée Imperiale, que ce Ministre leur  
ceint, ce qui leur tient lieu de sacre.

Outre ces Mosquées, il y en a un prodigieux nombre d'autres répandues dans tous les quartiers de la Ville, & un nombre encore plus grand de petits Oratoires, que l'on trouve presqu'à chaque carrefour pour la commodité des Habitans, qui se trouvent trop éloignés des Mosquées.

Les principales Mosquées ont des Hôpitaux & des Ecoles qui en dépendent. On y reçoit les pauvres, & on y distribue tous les jours du ris & d'autres légumes cuites. Il ne faut point de recommandation pour avoir part à ces distributions. La charité Turque s'étend à tout le monde sans distinction de Religion, d'âge & de sexe. Tout le monde est bien venu & secouru avec charité, & même avec politesse.

Les Colleges sont aussi pour tous les Ecoliers qui se présentent, & ceux qui sont pauvres y sont reçus, enseignés, nourris & entretenus. On leur enseigne à lire & à écrire, l'Arithmétique, la Musique, la Médecine, la Poésie, & quelques autres Sciences. L'Alcoran est le principal Livre qu'on leur fait étudier. Quand un Ecolier l'a parcouru tout entier, qu'il en sçait certains chapitres, & qu'il peut répondre aux questions qu'on lui fait; on le fait vêtir le

plus richement qu'il est possible, on le fait monter à cheval, & accompagné de tous ses condisciples, on le fait promener dans les places publiques, les plus belles rues, & après que toute la troupe a été faire la priere à une des Mosquées Royales, on le conduit chez ses parens, qui selon leurs facultez & leur generosité regalent ceux qui l'ont accompagné.

Il y a une remarque à faire sur les Mosquées, c'est qu'on n'en voit pas une qui ne soit tout à fait achevée, & qui n'ait des revenus suffisans & même considerables pour son entretien, & celui de ses Ministres & des pauvres. Rien n'est plus propre que les Mosquées, leurs cours, leurs galeries. On n'y voit jamais la moindre orduce. On n'y laisse point entrer les chiens. Ceux qui y vont faire leurs prieres, après s'être purifiez laissent leurs babouches à la porte, ou les tiennent sous le bras, afin de ne pas gêner les tapis, ou les nattes, dont les planchers sont couverts. On n'y crache point. Si le besoin est pressant, on crache sans bruit dans son mouchoir. Personne n'y parle, on ne se salue point; on a un respect & une attention infinie pour la Majesté de Dieu qu'on y prie. Que diroient les

Turcs s'ils voyoient les immodesties des Chrétiens dans leurs Eglises : Bien loin d'être portez à se convertir , ils se raffermiroient dans leur Loi , & ne s'imagineroient jamais que le Dieu que nous adorons réside dans des lieux où ils verroient commettre tant d'irrévérences.

*De l'Hippodrome & des Colonnes  
qui y sont.*

Il est certain que Constantin & ses successeurs avoient dépouillez la Grece, l'Asie Mineure & l'Egypte de ce qu'elles avoient de plus beau pour en enrichir leur Ville Impériale. Mais cette Ville a été ravagée tant de fois , & sur-tout quand elle fut prise sur les Chrétiens par les Turcs , qu'on ne trouve presque plus rien de tant de choses merveilleuses qui y étoient rassemblées.

La place que les Turcs appellent Atmaïdani , ou par corruption Atmaïdam , qui signifie la carrière des chevaux , est la même place que les Grecs appelloient Hippodrome par la même raison. Elle a environ quatre cens pas géométriques de longueur sur plus de cent de largeur. Elle sert encore au-

Obelisque  
de la place  
de l'Hippo-  
drome.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 467  
jourd'hui, comme elle servoit autrefois,  
aux courses des chevaux & aux exer-  
cices du Gerid, dont nous avons donné  
la description dans un autre endroit. :

Elle est ornée d'un obelisque qua-  
drangulaire de granite d'Egypte de cin-  
quante pieds de hauteur d'une seule  
pierre, qui est chargée de caracteres hie-  
roglifiques, & de lettres qu'il est à pre-  
sent impossible de déchiffrer ; ce qui en  
prouve l'antiquité, puis que les inscrip-  
tions Grecques & Latines, qui sont sur  
son piéd'estal se lisent parfaitement  
bien, quoiqu'elles soient du tems de  
l'Empereur Theodose qui l'a fit relever  
de terre où elle étoit couchée, & la fit  
mettre sur le piéd'estal où elle est au-  
jourd'hui.

Vers le bout de la même place, on  
voit une colonne composée de trois  
serpens de bronze entortillez, dont  
les têtes qui se séparent, forment une  
espece de chapiteau. On dit que c'étoit  
un Talisman, qui préservoit la Ville  
de toutes sortes de serpens & autres  
animaux venimeux. On dit enoore que  
Mehemet Second, après la prise de  
Constantinople, darda un gros morceau  
de bois avec tant de violence contre  
ces serpens qu'il en rompit la mâchoi-  
re inferieure. On admira la force de ce

Colonne  
des trois  
Serpens.



Prince ; mais le Talisman n'eut plus de force , & depuis ce fâcheux moment les serpens & les autres animaux venimeux se sont répandus dans la Ville , & on y en voit encore aujourd'hui.

La plus belle rue de Constantinople est celle qui conduit du Serail à la porte d'Andrinople , on y voit une colonne à qui on a donné le nom de Colonne Brûlée. Elle l'est en effet , du moins elle paroît toute noire , & comme presque calcinée par le feu qui a consumé les maisons qui sont aux environs. Elle est composée de huit meules de porphyre , qui étoient si bien jointes qu'elle paroissoit toute d'une pièce avant cet incendie. Il est vrai qu'elle étoit environnée de branches de laurier de bronze , qui suffisoient pour cacher tous les joints. L'incendie a fondu tous ces ornemens , & a tellement ouvert les joints qu'elle seroit tombée , si on ne l'avoit environnée de gros & larges cercles de fer , qui la tiennent en état & empêchent sa ruine. Il ne faut que cet exemple , pour justifier que les Turcs ont quelquefois du goût pour les belles choses. Il est vrai que cela est assez rare dans ces Peuples , parce que pour l'ordinaire ils sont fort

ignorans , & c'est pour cela qu'ils ont laissé tomber en ruine une infinité de monumens excellens par leur matiere , & par l'art avec lequel ils ont été travailléz. Il est vrai que ce bon exemple ne s'est pas répandu dans les Provinces de ce vaste Empire. Les Pachas & les Gouverneurs ne songent qu'à remplir leurs bourses , & à satisfaire l'avarice de leurs protecteurs , ainsi il leur importe peu que les anciens monumens si communs autrefois dans ces Pais , se conservent , ou s'aneantissent , pourvû qu'ils puissent piller les Naturels du Pais & les Etrangers , & s'enrichir aux dépens du public & des particuliers.

Il y a une colonne qui n'est pas fort éloignée de la Brûlée. On l'appelle l'Historique. Elle a près de cent cinquante pieds de hauteur , avec des bas reliefs d'assez bonne main , qui representent les victoires de l'Empereur Arcadius : les incendies des maisons des environs ont gâté ces reliefs. Elle est de marbre blanc. Je vis encore quelques autres monumens antiques , dont la description pourroit grossir ces Memoires. Mais je crains d'ennuyer le Lecteur par des repetitions , parcé que je ne dois pas douter que d'autres Voyageurs ne les ayent décrits am-

plement avec tout le soin qu'ils méritent.

*Du Serail ou Palais du Grand Seigneur.*

Situation  
de Constantinople.

La Ville de Constantinople est bâtie sur sept collines à l'exemple de l'ancienne Rome. Cette situation est aussi avantageuse pour les maisons, qui ne se dérobent point l'air, le jour & la vûe les unes des autres, qu'elle l'est peu pour les rues qui sont hautes & basses, & par conséquent fort incmodés. A quoi il faut ajoûter qu'elles sont mal pavées, & qu'il y en a plusieurs qui ne le sont point du tout, & toutes en général sont mal propres. Nous avons déjà parlé des maisons, mais j'ai oublié de dire que la plupart de celles des gens aisez ont leurs murailles intérieures revêtues de carreaux de fayence, & leurs vitres peintes de différentes couleurs, & que la plupart ont des jardins, c'est-à-dire, des plans de ciprès & autres arbres. Cela joint à leur situation, à la blancheur des murs & au rouge des toiles, fait un effet charmant quand on regarde la Ville du centre des trois canaux. Dans ce point de vûe elle pa-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 471  
roît comme un amphithéâtre magnifi-  
que , où les dômes des Mosquées, les  
minarêts & leurs balcons saillans ré-  
pandus de tous côtez au milieu de la  
verdure des arbres & des maisons des  
particuliers , surprend les yeux & les  
charme.

Le Serai du Grand Seigneur, que le Serai ou  
vulgaire appelle Serail, est le premier Serail du  
objet qui se présente à ceux qui arri- Grand Sei-  
vent par mer à Constantinople. Le mot gneur.  
Serai est Persan , il signifie génériquem-  
ment une maison. On en restreint la  
signification au Palais du Grand Sei-  
gneur , & des autres Grands de l'Em-  
pire. Cependant dans l'usage reçu il  
n'est donné qu'au Palais du Grand  
Seigneur , comme nous disons le Lou-  
vre à Paris , ou le Château à Ver-  
sailles , quand on parle du Palais du  
Roi.

Le Grand Seigneur a plusieurs Se-  
rails dans la Ville & aux environs ,  
accompagnez de jardins où il va se  
promener quelquefois. Surquoi il faut Coûtume  
observer que la coûtume des Turcs des Turcs  
n'est pas de faire comme nous plu- dans leurs  
sieurs tours dans une allée. Quelle ne- promena-  
cessité , disent-ils , ont les Francs , de des.  
faire tant de tours dans le même lieu,  
ne peuvent-ils pas remarquer ce qu'il

y a dans un seul tour fans le recommencer. Il y a de l'inquiétude & de la folie dans leur maniere d'agir. Leur coûtume est de faire le tour d'un jardin ou de le parcourir en long & en large, & puis se retirer dans un cabinet ou chez eux & se reposer. Au reste tous ces lieux sont inaccessibles, sur-tout quand il y a des femmes, qui ne sont visibles qu'au Maître & aux Eunuques qui les gardent, & aux animaux de leur espee.

Le Serail de Constantinople est bâti sur une colline qui fait l'angle & le point de jonction des deux mers. Les bâtimens occupent la hauteur de la colline dont la pente qui se termine aux bords des deux mers, est toute en jardins, c'est-à-dire en plans d'arbres de toute espee, mais sur-tout de ciprés avec des quarrez pour les potagers. On donne au Serail trois milles de circonference. Ce terrain est triangulaire comme celui de la Ville, il est environné de hautes & fortes murailles qui se joignent à celles de la Ville. Il y a plusieurs tours des deux côtes qui sont baignées des deux mers, & il y a toujours un bon nombre d'Agem Oglani en sentinelle; ils sont armés de gros mousquets, & tirent sur

les bâtimens qui s'approchent un peu trop près. Il y a un quai revêtu de pierres tout autour du Serail sur le bord de l'eau , mais on n'y passe point. On y voit plusieurs pieces de canon sur leurs affuts , qui battent à fleur d'eau. Leur plus grand usage est d'annoncer la mort de ceux qu'on a executez dans le Serail. A mesure qu'on jette les corps à la mer , on tire un coup de canon pour chacun , afin d'avertir le peuple qu'on a fait justice , & que cet avis tienne tout le monde dans le devoir.

Sur le quai qui regarde Galata , qui <sup>Kioschou</sup> est un gros Bourg fermé de murailles <sup>Pavillons</sup> que l'on regarde comme un des Faux-gneur, <sup>du G. Sci-</sup> bourgs de Constantinople , il y a un Kiosch ou Pavillon soutenu de plusieurs colonnes de marbre , où le Grand Seigneur va prendre l'air , & d'où il s'embarque dans sa Galiotte quand il va se promener sur le canal. Dans cette occasion c'est le Bostargi Bachi qui tient le timon de la Galiotte , & ce sont les Bostangis ou les Jardiniers du Serail qui rament. Quand il arrive à quelqu'un de ces rameurs de rompre le rame , le Grand Seigneur lui fait donner un sequin pour le récompenser du zèle qu'il a témoi-

gné pour son service.

L'extrémité du quai qui regarde les Sept Tours a encore un autre Kiofck. Il est assez grand, soutenu par des arcades de pierres de taille, l'un & l'autre sont fermez avec des jaloufies de bois. Le Grand Seigneur y va s'y divertir avec les Sulranes. Ce lieu étoit occupé autrefois par une Eglise dont on a conservé une muraille, sur laquelle on voit encore quelques restes de croix. Il y a tout auprès une fontaine où les Grecs vont le jour de la Transfiguration; c'est une de leurs dévotions qui ressemble assez à un carnaval, qui divertit le Grand Seigneur & une partie de sa Cour. Les Grecs tiennent l'eau de cette Fontaine pour miraculeuse; ils en font boire à leurs malades, & après avoir fait des fosses profondes comme des puits dans le sable, ils les y enterrent jusqu'au col, & on dit qu'il y en beaucoup qui y reçoivent leur santé.

Fontaine  
des Grecs.

Le Serail a plusieurs portes du côté de la mer, mais elles ne sont ouvertes que pour le Grand Seigneur & quelques-uns de ses grands Officiers.

Porte au Serail qui a donné le Mais il n'y en a qu'une du côté de la Ville, & près de Sainte Sophie. Cette porte est gardée par cinquante

Capigis ou Portiers , qui n'ont d'autres armes que des baguettes à la main. Elle est grande accompagnée d'une large & haute voûte , qui ressemble plutôt à un corps de garde qu'à l'entrée du Palais d'un aussi grand Seigneur que l'Empereur des Turcs. Elle ne laisse pas de donner le nom à toute la Cour. On dit la Porte , pour exprimer en un seul mot la Cour du Grand Seigneur. Ainsi être Ambassadeur à la Porte, ou aller à la Porte , c'est être Ambassadeur auprès de l'Empereur des Turcs , ou aller à sa Cour.

nom à la Cour du Grand Seigneur.

On entre dans une grande & vaste cour , plus longue que large. Le côté droit est occupé par un grand bâtiment qui sert d'infirmierie à tous ceux qui demeurent dans le Serail. On y porte les malades dans un petit chariot tiré par deux hommes. Le magasin des cuirasses & autres armes est sur la gauche , on l'appelle le Gab-hané, il est couvert de plomb. On prétend que c'étoit autrefois la Sacristie de sainte Sophie , d'où , si cela est vrai on peut juger de la grandeur de ce superbe édifice.

Première cour du Serail.

C'est dans cette première cour que tous ceux qui ont affaire au Serail

Respect qu'on garde dans



cette cour. mettent pied à terre , & que leurs domestiques gardent leurs chevaux ; & les uns & les autres , c'est à-dire, les chevaux , les valets , & généralement tous ceux qui s'y arrêtent demeurent dans un profond silence , & dans une retenue qui marque le respect qu'on a pour la maison de l'Empereur. Si quelqu'un s'oublioit là-dessus , les Capigis le châtiroient sur le champ à coups de bâton. Cela arrive rarement. Il semble que les chevaux même connoissent le lieu où ils sont. Il y sont comme des statuës , & on n'entend pas le moindre bruit.

On passe de cette première cour à la seconde ; la porte est grande & moins affreuse que la première ; elle est gardée par cinquante Capigis armez comme les premiers. Cette cour est carrée , & n'a qu'environ deux cens pas à chaque côté. Une galerie en forme de cloître , portée par des colonnes de marbre l'environne. C'est le poste des Janissaires , & de tous ceux qui ont affaire au Divan qui est au bout , en face de la porte. Il faut être en silence dans ce lieu , encore plus que dans la première cour , sous peine d'un châ-timent rigoureux , & toujours prêt à tomber sur ceux qui manquent.

Seconde  
cour du Se-  
rail.

Derrière la Galerie droite est un grand bâtiment, surmonté de neuf dômes couverts de plomb, qui font les cuisines & les offices du Serail. A la gauche sont les écuries des chevaux, qui ne servent que pour la personne du Prince. Les chevaux qui servent pour les gens du Serail à qui le Grand Seigneur en fournit, sont dans les écuries sur le bord de la mer auprès des Sept Tours.

Cuisines  
& Ecuries  
du G. S.

Il n'y a que le Grand Seigneur qui monte à cheval & qui en descend dans cette cour. Tous les autres montent à cheval & en descendent dans la première cour. Les Janissaires se rangent sous la galerie droite, & les Spahis & autres gens de cheval sous la gauche, après avoir laissé leurs chevaux dans la première cour.

Le milieu de cette cour est occupé par une très-belle fontaine ombragée de plusieurs ciprès & sicomores. C'est le lieu fatal où le Grand Seigneur fait couper la tête aux Pachas & autres Officiers de considération qui ont encouru son indignation.

La salle où se tient le Divan, c'est-à-dire le Conseil, est au fond de cette cour à main gauche, & la porte par laquelle on entre dans le Serail est à

Salle du  
Divan.

droite sur le même côté. Il est inutile de dire, qu'il n'y a point de porte au monde mieux fermée que celle-là. Ce sont les Eunuques blancs qui en sont les Gardiens, gens de difficile accès, peu accommodans, défiants au-delà de l'imagination, qui ne laissent rien entrer sans le visiter exactement, & qui ont encore plus d'exactitude à ne laisser rien sortir.

Il faut être appelé expressément pour se présenter à cette Porte, & souvent ceux qui y entrent n'en sortent que par la fenêtre, qui est à côté du Kiosch. Le Grand Visir même n'y entre pas sans trembler; car qui est sûr de sa vie dans un País comme celui-là, où la jalousie regne au souverain degré, & où les ombres des fautes sont souvent punies avec autant de rigueur que les fautes mêmes? Il faut avoir des protecteurs dans le Serail, & les acheter cherement: on ne fait rien pour rien en ce País-là, & moins qu'en aucun autre.

Cette impossibilité d'entrer dans le Serail est cause qu'on n'en peut pas dire grande chose, & qu'on n'en peut rien sçavoir que par les relations des Eunuques, ou de peu d'autres gens, que leurs emplois nécessaires y font admettre.

Autant qu'on peut juger de ces bâtimens par le dehors, ils sont grands, & en grand nombre, mais peu réguliers, bâtis sans ordre, & à plusieurs reprises; ce sont des Pavilions couverts en dôme, mais dont il est très-difficile de distinguer l'arrangement & la simetrie.

Bâtimens  
du Serail.

J'allai un jour dans un lieu élevé à Galata, d'où je pouvois découvrir le Serail, & avec d'excellentes lunettes de longue vûë, je tâchai de pénétrer dans cette forêt de Cyprès & de bâtimens confus; mais je fus peu content de mon observation. J'avois cependant pris toutes mes précautions pour n'être pas découvert par quelque autre observateur; car je sçavois le malheur qui étoit arrivé à un autre curieux. Le Grand Seigneur l'apperçût avec sa lunette; il fit approcher le Bostangi-Bachi, c'est ainsi qu'on appelle le Sur-Intendant des jardins du Serail; il lui fit bien remarquer le curieux, & lui commanda de l'aller faire étrangler, & de pendre le corps à la fenêtre. Cet ordre fut exécuté. Le Bostangi-Bachi accompagné de ses gens & de quelques muets du Grand Seigneur, y alla sur le champ; le curieux fut sur-

Histoire  
sur le Se-  
rail.

pris encore en flagrant délit ; il fut étranglé sur le champ ; le cadavre attaché à la fenêtre , & sa maison pillée , pour payer l'honoraire de cet Officier & de ses gens.

Une telle aventure me rendit fort circonspect ; j'avois accommodé ma lunette d'une maniere à ne pouvoir être apperçûë , & malgré mes précautions , je n'étois pas sans inquiétude ; car quoique je n'eusse pas réüffi dans ma commission , comme j'aurois fait sans les obstacles invincibles que l'on y mit , je n'étois pas las de vivre , ni d'humeur à donner de l'exercice au Bostangi-Bachi.

Au reste , il ne faut pas s'imaginer que cet Officier ne soit employé qu'à ces sortes d'exécutions. C'est un homme de la plus haute considération. Lui seul a le privilege de porter la barbe longue dans le Serail , comme son Maître ; c'est une marque de liberté , au lieu que tous les autres tels qu'i's soient , l'ont rasée comme des Esc'aves , & ne portent que la moustache , qui est la distinction du sexe. Un homme sans moustache passeroit pour un infâme. Les Français qui voyagent dans le Levant doivent avoir soin de laisser croître leur barbe ,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 481  
be, s'ils sont d'un âge à en pouvoir  
avoir une ; plus elle est longue &  
bien fournie, & plus elle est respec-  
table ; quand elle n'est pas en état de  
leur faire honneur, comme seroit  
une barbe *in folio*, au moins doivent-  
ils avoir la moustache, à moins qu'ils  
ne soient si jeunes que leur poil soit  
encore imperceptible.

Lorsque le Grand Seigneur loge dans  
le Serail, ses Officiers y sont aussi  
logés ; mais il y a bien de la distinc-  
tion entre eux. Ils sont d'ailleurs  
tous Eunuques réellement. On ne se  
contente pas de les rendre impuissans <sup>Eunuques</sup>  
on leur ôte absolument tout ce qui <sup>blancs &</sup>  
<sup>noirs.</sup>  
les rend hommes ; il y en a de blancs  
& de noirs : ceux-ci sont destinés à  
la garde & au service des Sultanes,  
& des autres filles qui sont enfermées  
dans le Serail, & destinées aux seuls  
plaisirs du Prince. Leur Chef se nom-  
me Kislar Agasi.

Les Eunuques blancs ont soin des  
jeunes garçons qu'on élève dans le  
Serail. Ils leur enseignent leurs  
exercices, & leur font observer une  
discipline très-severe : c'est de cette  
espece de seminaire que sortent tous  
les Officiers de ce vaste Empire.

Les Sultanes. & les autres filles sont

Sultanes

& autres  
filles du  
serail.

logées dans de grands appartemens séparés de tous les autres, & inaccessibles à tout autre qu'au Grand Seigneur. Elles logent toutes ensemble, & sont exactement observées par les Eunuques noirs, qui y sont jour & nuit avec des lumieres, & qui punissent severement les moindres fautes de ces filles, lesquelles à peine peuvent obtenir permission de leurs severes gardiens d'aller se promener dans les jardins. Ces impitoyables Geoliers les accompagnent, & au signal qu'ils donnent, les Bostangis se rangent autour des murailles, avec de longs bâtons au bout desquels sont attachés de grandes pieces de toile, avec lesquelles ils font une espece de mur entre ces filles & eux, qui les empêche de les voir, & qu'elles ne soient vûës de dehors; chose impossible pourtant, parce que les murailles qui renferment les jardins & tout le Serail sont très-hautes. Cependant la jalousie de ces monstres noirs est si grande, que s'ils s'apercevoient que quelqu'un de ces Bostangis regardât ces filles par les ouvertures de ces pieces de toile, ils lui feroient sauter la tête dans l'instant, & leur conduite seroit approuvée du

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 483  
Maître. C'est par la même raison que les sentinelles font retirer à coups de mousquet les bâtimens qui s'approchent des murailles plus près que quatre cens pas ou environ.

Outre ce Serail qui est la demeure ordinaire du Grand Seigneur quand il est à Constantinople, il y en a un autre dans la Ville qu'on appelle le Vieux Serail. Les Grands Seigneurs y ont demeurés autrefois; il sert à présent pour renfermer les Sultanes des Grands Seigneurs decedés, & celles qui ne plaisent pas à l'Empereur regnant. C'est une prison où ces pauvres femmes passent tristement le reste de leurs jours, à moins qu'on ne les donne à quelque favori qui les demande, & qui veut bien s'en accommoder. Elles sont sous la garde de vieux Eunuques noirs, dont elles ont beaucoup à souffrir. Ce Serail est grand, & environné de hautes murailles comme nos Monasteres de filles, sans autre ouverture par dehors, que celle d'une seule porte bien fermée, & gardée par des Eunuques noirs.

Il y a un Serail à Pera près le Palais de France. C'est la demeure des jeunes Ichoglans, qui y sont élevés



sous la conduite d'un Aga , & d'où on les fait passer au grand Serrail , quand on les juge en état d'approcher la personne du Prince.

*Des autres bâtimens considerables , appellés Khans, Bezestains , & autres.*

Les Khans sont la demeure des Etrangers qui viennent à la Ville pour le negoce , ou pour leurs affaires particulieres. Il y en a un assez grand nombre : comme ils sont tous assez semblables , il suffira de donner la description d'un , pour faire connoître tous les autres. Ils ne different qu'en grandeur.

Le plus beau est celui de la Sultane Validé , ou mere de l'Empereur Mahomet quatrieme. On l'appelle *Validé Khana* ; c'est un grand bâtiment quarré , dont le milieu est une vaste cour quarrée , environnée de portiques comme un cloître , au milieu duquel est un grand bassin avec une fontaine.

Validé Le rez-de-chauffée derriere les portiques est partagé en plusieurs magasins où les Négocians mettent leurs marchandises. Il y a un second cloître au premier étage , & des cham-

Khanà ou  
Khan de la  
Sultane  
Validé.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 485  
bres dont les portes donnent sur le  
cloître ; elles sont assez grandes , tou-  
tes égales , & ont chacune leur che-  
minée ; on les louë tant par jour , &  
quoique le loyer soit modique , ce  
Khan ne laisse pas de produire consi-  
derablement à ses Propriétaires.  
Deux Janissaires en gardent la porte,  
& on y est dans une entière sûreté. Il  
n'est point encore arrivé dans les  
plus grandes séditions , que les Khans  
aient été pillés ou insultés. On res-  
pecte ces lieux comme étant sous la  
protection de la foi publique. Tout  
le monde y est reçu pour son argent ;  
on y demeure tant qu'on veut , & en  
rendant les clefs des lieux qu'on a oc-  
cupés , on paye son loyer : du reste  
il ne faut penser qu'au seul logement,  
il faut se pourvoir de meubles &  
d'ustanciles de cuisine. Les Levantins  
y sont accoûtumés ; il achètent ou  
louënt une natte ; ils portent avec  
eux un tapis , quelques couvertures ,  
des coussins , une marmite , & une  
bouteille de cuir , avec une tasse &  
une caffetiere , & voilà tout leur  
équipage ; & quand ils n'ont point  
d'Esclaves , ou de Valets , ils font  
cuire eux-mêmes leur ris & leur vian-  
de. Les murailles des Khans sont de

pierres de taille , ou de briques fort épaisses , & toutes les chambres , magasins , & corridors voûtés , & le toit en terrasse bien carrelé ; ainsi on n'y craint point le feu , qui fait si souvent de grands ravages dans la Ville.

Les Bezeftains ou Beziftains sont les marchez publics. On n'en fçauroit donner une idée plus approchante de la verité , qu'en les comparant à la Foire Saint Germain de Paris ; mais ils sont incomparablement plus beaux , plus grands , & mieux bâtis. Celui que l'on nomme par excellence le *Grand Bezeftan* , est une vaste salle quarrée , toute bâtie de pierres de taille , dont les murs sont très-épais , & dont la voûte fort exhaussée est soutenüe par de gros pilliers de pierre , à peu près comme la grande salle du Palais de Paris. Ces pilliers & les murs sont environnés de boutiques , où se vendent les marchandises les plus précieuses , comme les pierresies , les draps de laine , de soye , d'or ; les fourures , les houffes en broderie , les selles , & les autres riches har-nois ; les armes enrichies , les toiles fines , les mouffelines , les mouchoirs brodés , & generalement tout ce qui

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 487**  
peut servir à l'usage des hommes & des femmes. Ce bâtiment est ouvert par quatre grandes portes bien fortes & bien gardées, qui se ferment dès que la nuit vient, & ne s'ouvrent point avant le lever du Soleil. Les Marchands n'y couchent point; ils ont soin de fermer leurs boutiques, & chacun se retire dans sa maison. Il ne reste que les Portiers, qui veillent aux accidens du feu, & aux voleurs, qui pourroient avoir envie de forcer les portes, & d'enlever les marchandises.

Il y a un autre Bezeftain qui est plus petit & fait comme le précédent, où l'on vend les marchandises de moindre conséquence. Le petit Bezeftain.

Outre ces deux Bezeftains, il y a une infinité de boutiques répandues dans toute la Ville, où sont des ouvriers de toutes les especes, & des Marchands chez lesquels on trouve tout ce dont on a besoin. Les ouvriers travaillent très-proprement, & à fort bon marché. Il sont affés laborieux, fort polis, & fort civils.

*De Cassem Pacha, Galata, Pera, & Topkama.*

Ces lieux qui sont au-delà du Port,

font les Faubourgs de Constantinople.

Faubourgs  
de Con-  
stantino-  
ple.

Galata pourroit passer pour une Ville mediocre. Elle est fermée de murailles. Elle appartenoit aux Genoïis lorsque la Ville fut prise par les Turcs, & ils s'y maintinrent encore quelque tems après la prise de la Ville. Il fallut enfin ceder à la bonne fortune & à la valeur des Turcs, & rendre la Place, & une grosse Tour qui leur servoit comme de Citadelle.

On passe de Constantinople à Galata dans des bateaux qu'on appelle Permes, ou dans des Caïques. Les premiers approchent assez des Gondolles de Venise; les Caïques sont plus grands, plus forts, & plus commodes. Le Port est couvert de ces sortes de Bâtimens, & le trajet qui est d'environ mil pas coûte très-peu.

On peut aller de Constantinople à Galata par terre, en faisant le tour du Port; mais c'est un chemin bien long, & il faut passer au bout du Port une riviere formée par deux gros ruisseaux qu'on appelle les Eaux froides. Elle se décharge dans le Port & sert à le nettoyer.

On trouve en sortant de la Ville <sup>Mosquée</sup> une Mosquée qu'on appelle Joub, ou <sup>de Joub ou</sup> Job. C'est-là que les nouveaux Em- <sup>de Job</sup> pereurs vont en ceremonie recevoir l'épée de l'Empire, qui leur tient lieu de Sacre & de Couronnement. On leur met aussi le gros Turban Impérial avec deux aigrettes noires, qu'ils sont obligés de porter jusqu'à ce qu'ils aient remporté quelque avantage sur les ennemis de l'Etat : alors ils portent des aigrettes blanches.

Un peu plus loin est l'Oc-Meridani, <sup>Oc-Meridani ou</sup> ou par abbréviation Oc-Meidan, <sup>Champ des</sup> c'est-à-dire, le Champ des Flèches. <sup>Flèches.</sup> C'est un lieu où les Turcs vont s'exercer à tirer de l'arc, & où ils vont en procession, & où ils font des Prières extraordinaires pour la prospérité des armes du Grand Seigneur, & pour les nécessités publiques.

De-là on va à Cassem-Pacha. C'est un Bourg que l'on regarde comme un des Faubourgs de Constantinople. Il est sur le bord de la mer, & renferme l'Arсенal, où l'on bâtit les Galeres, les Vaisseaux, & les Galeasses du Grand Seigneur. Il y a cent vingt formes voûtées où l'on conserve les Galeres. Le Capitan Pacha y a son logement. Il est le Maître absolu de

ce quartier , & l'Intendant general de toute la Marine , & de tous ceux qui sont employés sur les Vaisseaux & sur les Galeres : c'est une des premières Charges de l'Empire ; mais qui n'exempte pas ceux qui en sont revêtus de passer par les mains des muets , quand ils ont le malheur de déplaire au Souverain.

Baigne des  
Esclaves  
du Grand  
Seigneur.

Le Baigne ou la Prison où l'on renferme les Esclaves du Grand Seigneur n'est pas éloigné de cet endroit. Il est vaste , & n'en est pas plus agréable : au contraire , c'est un lieu d'horreur , où l'on voit une multitude de malheureux dans les fers , surchargés de travaux , mal nourris , & extrêmement maltraités : ce qu'ils ont de bon pour soulager leur misère , c'est que moyennant une petite retribution qu'ils payent au Gardien du Baigne , ils vont travailler pour leur compte , & trouvent quelquefois le moyen de s'échapper , & de se sauver dans les Vaisseaux Chrétiens , qui les reçoivent sans distinction de Nation , & les mettent ainsi en liberté.

Cassem-Pacha n'est séparé de Galata que par un Cimetiere. Cette Ville qui est un des Faubourgs de

Constantinople, a de bonnes maisons, & bien bâties. C'est la demeure ordinaire des Marchands Européens. Il y a cinq Eglises, & autant de Communantez de Religieux Latins. Les Cordeliers ont l'Eglise de Sainte Marie; celle de Saint François est aux Conventuels, que l'on connoît en France sous le nom de Cordeliers à la grande Manche. Les Jacobins ont l'Eglise de Saint Pierre; les Jesuites celle de Saint Benoît, & les Capucins celle de Saint Georges, qui fut brûlée au dernier incendie de Galata, & dont on poursuivoit le rétablissement auprès du Grand Seigneur dans le tems que j'y étois.

Eglises & Couvents Latins de Galata.

La Poissonnerie est sur le bord de la mer. On prétend que c'est la plus belle qu'il y ait au monde. C'est une longue rue avec des boutiques des deux côtés, où l'on étale tous les jours une prodigieuse quantité de poissons de toutes les especes, toutes très-bonnes, & à très-bon marché.

Poissonnerie de Galata.

Les Grecs y ont plusieurs cabarets où s'assemble toute la canaille de Constantinople, qui va s'y enivrer, & dont la rencontre est dangereuse dans cet état.



Pera ,  
Faubourg  
de Constan-  
tinople.

En sortant de Galata on passe par un vaste cimetièrè , & on monte à Pera. Ce Faubourg est situé sur une colline mediocre qui jouit d'une très-belle vûë , & d'un air charmant. C'est la demeure de tous les Ambassadeurs Chrétiens , excepté celui de l'Empereur , & de Pologne , & de l'Envoyé de Raguse , qui ont leurs logemens dans la Ville.

Palais de  
France à  
Pera.

L'Ambassadeur du Roi y a un Palais vaste & magnifique. C'est le Roi Henry quatrième du nom qui l'a fait bâtir , c'est assurément celui de tous les Ambassadeurs qui est le mieux logé. Les maisons de tout ce Faubourg sont belles & bien bâties , & la plûpart de pierre ; aussi est-ce le quartier des honnêtes gens , des Negocians francs , & des Grecs de consideration.

Tophana,  
ou la Fon-  
deric.

On descend de Pera par un chemin fort rude à Tophana , qui signifie maison des canons ; c'est en effet le lieu où l'on fond toute l'artillerie de l'Empire. Ce Faubourg est considerable ; il y a des Mosquées , des Bazars , des Bains , & les maisons y sont bâties comme à Galata & à Pera , en amphithéâtre c'est-à-dire , qu'elles ne se déroboient point l'air ni la vûë les unes aux autres , ce qui fait un aspect fort agréable.

*D'Uscudar ou Scutaret , de la Tour de  
Leandre , de l'Isle du Prince , du  
Canal de la Mer Noire.*

Les Turcs appellent Uscudar ou Uskudar , ce que les Francs nomment Scutaret , c'est un gros Bourg situé en Uscudar  
ou Scuta-  
ret. Asie , vis-à-vis de la pointe du Serail ; il en est séparé par le Canal qui fait la jonction des deux mers , qui n'a dans cet endroit qu'environ mil pas Géométriques. Il y a un Serail avec de grands jardins. Le Bourg est fort peuplé , il est environné de foibles murailles avec des tours. Les maisons y sont assez belles ; il y a nombre de Mosquées , des bains , un befestain , & un commerce assez considérable.

Le milieu du Canal est occupé par une Tour bâtie sur un écueil qui en Tour de  
Leandre. occupe toute la superficie. Les Francs l'appellent la Tour de Leandre , & les Turcs la nomment Kez-Quoula ou la Tour de la fille. C'est une petite forteresse bordée de canons , qui peuvent battre l'entrée du Port , le Canal des deux mers , le Serail & Scutaret. Le Grand Seigneur y entretient une petite garnison. Ce qu'il y a de particulier dans cette forteresse bâtie au

milieu de la mer, c'est qu'il y a un puits d'une eau douce & excellente.

**Calcedoine**      En descendant vers la Mer Blanche  
ou **Cady-** on voit sur la côte d'Asie les ruines de  
**Kioi.** l'ancienne Calcedoine, fameuse par le  
Concile general qui y a été tenu. On  
ne trouve plus rien de curieux dans  
ces ruines; les Turcs ont enlevé tout le  
marbre, & jusqu'aux pierres de tailles.  
Il s'y est formé un miserable Village que  
les Turcs appellent Cady-Kioi, c'est-  
à-dire, le Village du Cady ou du Juge.  
C'est un vignoble excellent, & une  
campagne agréable & fertile qui envi-  
ronne ce Village, avec une quantité de  
maisons de plaisance, accompagnées de  
bouquets de bois de haute futaie qui  
s'étendent jusqu'à la Tour du fanal,  
que l'on allume toutes les nuits pour  
la sûreté des Bâtimens qui viennent de  
l'Archipel à Constantinople.

**Isle du**      L'Isle du Prince ou des Princes,  
**Prince** ou      comme disent bien des gens, est à  
**des Princes.** quatre lieues de Constantinople vers le  
Midi; elle a environ quatre lieues de  
circonférence. Elle renferme deux  
Bourgs habités par les Grecs, avec un  
Monastere de Caloyers; c'est ainsi  
qu'on appelle les Moines Grecs.

**Canal de**      Le Canal qui conduit de Tophana  
**la Mer Noi-** à la Mer Noire, a ses côtes tant en  
**re.**

Europe qu'en Asie , bordées de quantité de belles maisons avec des jardins , & des plans d'arbres fruitiers , & des Villages où l'on trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

On y pêche une prodigieuse quantité de poissons de toutes espèces , & entre les autres de ces poissons à l'épée que les Italiens appellent *Pesco-Spada*, ils sont grands & parfaitement bons. On les appelle poissons à l'épée , parce que l'os de leur nez s'avance de deux ou trois pieds , & quelquefois davantage selon la grandeur du poisson , & forme une maniere de grande épée émouffée , comme ces larges espadons que l'on porte à côté du Pape dans les ceremonies.

Le Canal est quelquefois couvert de Dauphins , ils viennent au tour des Barques & jouent les uns avec les autres , c'est un plaisir pour ceux qui se promènent sur le Canal. La chair de ce poisson n'est pas bonne à manger , à moins que ce ne soit des jeunes ; mais on en tire beaucoup d'huile à brûler , & c'est le meilleur usage qu'on en puisse faire.

J'ai déjà remarqué qu'il y a quantité de belles maisons des deux côtés du

Château Canal ; entre les autres on va voir par  
 fur le Ca- curiosité un Château fort joli tout en-  
 nal de la vironné de grands arbres & fort touf-  
 MerNoire. fus , qui le couvrent de telle sorte  
 qu'on ne l'apperçoit que quand on est  
 à la porte. Cette circonstance marque  
 qu'il a une vûë fort bornée. Ce qui  
 le rend considerable c'est que Sultan  
 Ibrahim pere de Mehemed IV. du  
 nom qui regnoit en 1672. y fut caché  
 pendant vingt ans , & nourri par un  
 fidele domestique qui l'enleva secret-  
 tement du Serail , & le garantit par ce  
 moyen de la mort que Sultan Murad  
 fit souffrir à tous ses freres dès qu'il  
 fut élevé sur le trône , afin que les Ja-  
 nissaires-n'ayant aucun Prince de la fa-  
 mille Ottomane à mettre en sa place ,  
 le laissassent vivre en repos.

Château A six milles ou environ de la poin-  
 de la Mer te de Scutaret , il y a deux Châteaux  
 Noire. ou forteresses , l'une en Asie & l'aut-  
 re en Eusope ; elles servent assez  
 souvent de prison aux personnes de  
 consideration que l'on ne veut pas  
 mettre aux Sepr Tours. Elles ont  
 été bâties aussi bien que deux au-  
 tres qui sont à dix milles plus loin ,  
 pour arrêter les courses des Cosaques  
 qui venoient dans leurs petites Bar-  
 ques plates piller les environs de Conf-

stantinople , & mettoient souvent l'alarme dans cette Ville.

Sur l'entrée de la Mer Noire du côté d'Europe , il y a un écueil qui n'est éloigné de la côte que d'environ cinquante pas , sur lequel il y a une colonne de marbre blanc qu'on appelle la colonne de Pompée ; il n'y a guere de voyageurs un peu curieux qui n'aillent voir cette antiquité. Colonne  
de Pompée.

Le Village qui est vis-à-vis cette colonne a une Tour , au haut de laquelle est un fanal qui dirige les Vaisseaux qui viennent de la Mer Noire , qui sans ce secours ne manqueroient pas de se perdre ; car la côte est dangereuse , & sujette à des bourasques qui causent de frequens naufrages. C'est ce qui a fait donner le nom de Mer Noire à cette mer ; car ni ses eaux ni son sable ne sont pas noirs comme le vulgaire l'a crû autrefois ; mais parce que la coutume des Orientaux est d'appeller noir tout ce qui est méchant ou dangereux , & blanc tout ce qui est favorable. Les Latins l'ont appelé *Pontus Euxinus* , ou *Inhospitalis* , c'est-à-dire , traitant mal ses hôtes. Ceux qui ont navigé sur cette mer disent qu'elle est dangereuse par plusieurs raisons : Premièrement , parce qu'elle a très-peu de Ports où

l'on puisse se retirer dans le besoin ; & en second lieu, à cause des courans impetueux qui y sont causés par la décharge des eaux du Danube, du Boristène, des Palus Méotides, du Tanaïs, & des autres grandes Rivieres qui s'y déchargent. Tout le Pais des environs de cette mer du côté de l'Europe est bon & fertile, & très-agréable ; il est habité par une infinité de Grecs, que les Officiers Turcs laissent vivre plus en repos dans ces lieux que dans les autres endroits de ce vaste Empire qui sont plus éloignés de la Capitale, & moins voisins des Princes qui dépendent de la Porte.

*De la Ville d'Adrianople, & vulgairement Andrinople.*

Andrinople est une Ville de Thrace, qui fut rebâtie par l'Empereur Adrien, dont elle porte le nom. Elle fut prise par les Turcs, & Soliman I. y établit le siege de l'Empire en Europe, & par cette distinction elle fut mise au nombre des Villes Imperiales, comme Bursè & Constantinople.

Elle est éloignée de quarante lieuës de Constantinople à l'Occident. Elle est située dans une plaine, presqu'au

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 499**  
confluant de deux rivières qui se joignent environ à un quart de lieuë au-dessous d'elle , & au-dessus du Village appellé Bosna Kioi.

Son terroir du côté du Midi est très-fertile , ce sont des prairies & des jardins d'un très-bon rapport, où le Grand Seigneur fait souvent des parties de plaisir. Le côté du Nord est tout différent : ce sont de vastes plaines de sable avec des collines incultes , qui ne laissent pas d'être de quelque utilité au Grand Seigneur, il y trouve du gibier , & il y fait camper son armée quelques jours avant qu'il se mette en campagne selon la coûtume du País.

Cette Ville n'a plus de son antiquité qu'une partie de ses murailles plus de demi ruinées , & quelques Tours qui servent de prisons.

Elle n'a qu'environ une lieuë de circonference , & a la figure d'une harpe. Elle ne laisse pas d'avoir des marchés , des besesteins , des Mosquées , des bains , & autres édifices publics comme Constantinople.

La Mosquée de Sultran Selim est la plus grande & la plus magnifique ; ce qu'elle a de singulier , c'est qu'un de ses minarets est composé de trois escaliers les uns sur les autres , où trois



personnes peuvent monter ou descendre sans se voir, mais en s'entretenant ensemble; & s'arrêter sur les balcons saillans qui sont d'étage en étage. Du haut de ce minaret on découvre toute la Ville, le Serail du Grand Seigneur, & toute la campagne des environs. On passe les rivières qui sont au-dessus & au-dessous de la Ville sur de très-beaux ponts de pierre. Il y a un Faubourg fort considérable, & dont les maisons sont aussi bien bâties que celles de la Ville.

Serail  
d'Andrino-  
ple.

Le Serail du Grand Seigneur est un vaste enclos tout planté d'arbres, dont la hauteur & l'épaisseur empêchent qu'on ne le voye & qu'il jouisse d'une belle vûë. Je n'y ai pû entrer, & tout ce que j'en ai pû découvrir a été le comble d'un pavillon couvert de plomb, au sommet duquel il a un jet d'eau dans un bassin de marbre, entouré d'une galerie, & couvert d'un autre pavillon qui termine ce bâtiment en pointe. L'eau monte aisément sur ce pavillon, parce que le Serail est dans un lieu fort bas, & que l'eau vient des montagnes voisines, d'où elle est conduite par des Aqueducs fort beaux & bien entretenus.

Plusieurs voyageurs qui se sont don-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 501  
nés la peine d'écrire des relations de leurs voyages, se sont trompés & ont de <sup>Erreurs</sup> quel-  
trompé le Public, en disant que la rai-ques Voya-  
son du séjour du Grand Seigneur à An-geurs.  
drinople, est qu'il s'y croit plus en su-  
reté qu'à Constantinople, où la Sul-  
tane sa mere avoit fait un parti pour  
le détrôner, & mettre en sa place un de  
ses freres uterins; que pour cet effet  
elle avoit fait entrer dans son parti une  
partie des Grands de la Porte, & la  
plus grande partie du corps des Janis-  
saires; ces Relateurs ont été très-mal  
informés. Le Grand Visir Mehmed  
Cuproli avoit toujours été très-attaché  
à la personne du Grand Seigneur Med-  
med IV. du nom, & comme il sça-  
voit que le corps des Janissaires avoit  
fait souvent des revoltes considerables,  
& avoit détrôné les Empereurs, il s'ap-  
pliqua à humilier ce corps trop redou-  
table; il trouva des prétextes pour dé-  
poiïiller ou pour faire mourir les prin-  
cipaux Officiers de ce corps, il en-  
voja en Candie, & dans d'autres lieux  
dangereux les plus seditieux de cette  
Milice; il mit à la place des Officiers  
dépoiïillés des gens dont la fidelité lui  
étoit connuë, & à toute épreuve, &  
il gouverna avec une politique si bien  
suivie & si heureuse, que non-seule-

ment il mourut dans son lit , mais qu'il eut pour successeur son fils qui n'avoit pas plus de trente ans quand il fut revêtu de cette grande charge.

La véritable raison qui oblige le Grand Seigneur à preferer le séjour d'Andrinople à celui de sa Capitale , c'est qu'il aime la chasse avec passion, & que les environs de cette Ville lui fournissent abondamment de quoi contenter cette passion ; ainsi ce n'est ni la crainte des Janissaires, ni de sa mere & de son frere , avec lesquels il vit dans une parfaite union , qui l'oblige à être éloigné de Constantinople : en voici une preuve.

Quand il fut de retour à Andrinople , après la prise de Caminiex , sa mere & son frere lui écrivirent , & accompagnèrent les complimens qu'ils lui firent sur sa victoire de presens très-magnifiques. Le Grand Seigneur reçût agréablement leurs Lettres & leurs presens , les en remercia , & leur en fit d'autres très-riches , & ayant sçû qu'il devoient le venir voir , il alla au devant d'eux , les rencontra à moitié chemin , & après s'être donnés reciproquement des marques d'une véritable tendresse , il les conduisit à Andrinople pour y passer quelque tems

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 503  
ensemble , en attendant qu'il se remît  
en campagne.

On peut ajouter à ces raisons que  
les environs d'Andrinople sont très-  
agréables , qu'il y a une grande quan-  
tité de jardins & de vastes prairies qui  
sont d'une grande commodité pour  
faire prendre le verd aux chevaux , &  
des plaines sablonneuses où le Grand  
Seigneur fait camper son armée , y lo-  
ge lui-même sous ses tentes , fait ses  
revûës, & marche aux ennemis , soit en  
Hongrie ou en Pologne , dont il se  
trouve plus proche que s'il parloit de  
la Ville Capitale.

---

*Du Baïram ou Pâques des Turcs , &  
de la sortie du Grand Seigneur pour  
aller faire son Oraison à la Mosquée  
principale.*

**J**'Ai parlé du Baïram dans un autre  
endroit de ces Memoires, auquel je  
renvoye le Lecteur. Il doit seulement  
se souvenir que cette fête, qui leur tient  
lieu de Pâques , est précédée d'un jeû-  
ne continuel de trente jours qu'ils ob-  
servent avec tant de rigueur , que bien  
loin de rien manger ou boire depuis  
le point du jour jusqu'à ce que les étoi-

les paroissent au Ciel , il ne leur est pas permis de fumer , de sentir une fleur , ni même de s'approcher de ceux qui ont bû du vin ou de l'eau de vie , de crainte que leur haleine ne leur envoie quelques atômes de ces liqueurs.

Le teins du jeûne étant achevé , on en donne le signal par des décharges d'artillerie dans les lieux où il y en a, & par des illuminations à tous les Minarets des Mosquées.

Le Grand Seigneur sort en ceremonie ce jour-là pour aller faire sa priere à la Mosquée principale. On a soin la veille de nettoyer les ruës , & de sabler celles par lesquelles il doit passer , & on les borde d'une double haye de Janiffaires depuis la porte du Serail jusqu'à celle de la Mosquée.

Ceremonies du Baïram.

Le Grand Seigneur sort de sa chambre à la pointe du jour , il est soutenu sous les bras par deux Eunuques blancs , & vient s'asseoir sur un Trône magnifique qu'on lui a élevé. Dès qu'il y est assis les deux Eunuques lui font une profonde inclination de tête , & les sept Visirs de Banc ou du Dôme , les principaux Officiers du Divan ; & toute la Milice rangée dans la cour du Serail en font autant.

Alors les Chaoux du Grand Seigneur

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 505  
gneur donnent le signal aux Haubois,  
aux Tambours, aux Timbales, & aux  
Trompettes de sonner pour saluer le  
Prince au nom de toute la Milice,  
après quoi on va lui baiser la veste  
en cet ordre.

Le fils aîné du Khan de Tartarie est  
à la tête de ceux qui ont l'honneur de  
baiser la veste du Grand Seigneur ; on  
le regarde comme l'heritier présomp-  
tif de l'Empire, si la race des Otto-  
mans venoit à manquer, c'est pour  
cela qu'il est élevé à la Cour du Grand  
Seigneur ; outre cette raison, il y en  
a une autre qui n'est pas moins pro-  
bable. Il est à la Cour comme un os-  
tage de la fidelité du Prince son pere,  
qui n'a garde de s'éloigner des inte-  
rêts du Grand Seigneur, de crainte  
qu'on ne s'en vengeât sur son fils.

Deux Capigis le soutiennent sous  
les bras, il fait une profonde incli-  
nation de tête, baise la veste du Grand  
Seigneur, & se retire sans lui tourner  
le dos.

Après lui vient le Nakib Effendi,  
qui est le chef de tous ceux qui ont  
droit de porter le Turban verd, com-  
me étant de la famille de Maho-  
met, il baise la veste du Grand Sei-  
gneur, & se retire ; on donne à

cet Effendi la qualité d'Emir.

Les Capigis Bachis le suivent , ils baissent la terre avant de baiser l'extrémité d'une longue manche qui est au Doliman du Grand Seigneur.

Le Chaoux Bachi , le Muteferaca Bachi , tous les Chaoux , tous les Muteferacas , & tous les Officiers de Cavalerie & d'Infanterie viennent en bel ordre s'acquiter du même devoir.

Le Peixs & les Solaks richement vêtus , & coëffés de leurs bonnets de ceremonie qui sont d'or ou d'argent , couverts de belles aigrettes , en font autant.

Après que tous ces differens Officiers ont pris leurs places dans cette longue galerie , le Grand Visir s'avance aux cris des Chaoux vers le Grand Seigneur , qui se leve pour le recevoir , & demeure debout pendant qu'il lui fait son compliment en peu de mots ; après quoi le Grand Visir baise la veste du Grand Seigneur à la hauteur du genoüil , comme le font aussi ceux qui le suivent qui sont les Visirs de Banc , le Janissaire Aga , le Kiahia Beig , le Desterdar , le Rais-Kitab , & les deux Kadileskers.

Le Grand Seigneur fait bien plus d'honneur au Musty qui ferme cette

marche. Il descend de son Trône & avance quatre pas au-devant de lui pour le recevoir. Il l'embrasse ensuite pour marquer l'amour & le respect qu'il a pour sa Religion, dont celui-ci est le Chef. Après l'embrassade le Mufti fit une Priere pour le Grand Seigneur ; il lui souhaita de la prospérité dans la guerre , de la douceur dans la paix , & la concorde dans sa famille Imperiale. Cette Priere achevée, le Grand Seigneur remonta sur son Trône, le Mufti se retira, & l'on commença à faire défiler les Officiers, pour conduire le Grand Seigneur à la Mosquée dans l'ordre suivant.

Le fils du Khan de Tartarie commença la marche ; il étoit à cheval, accompagné de plusieurs de ses parens & de ses domestiques, bien montés, & très-richement habillés à la Turque, excepté qu'au lieu de turbans ils avoient des bonnets à la Polonoise, fourrés de Martre zibeline.

Le Rais-Kitab le suivoit, ayant à sa droite un de ses Officiers, & huit Valets de pied autour de son cheval.

Le Mufti venoit ensuite habillé simplement & modestement. Son



cheval étoit couvert d'une housse de drap avec une broderie legere de soye; son carosse le suivoit. C'est une distinction particuliere, & un droit qu'il a de le faire suivre dans cette ceremonie.

Le Cadi de la Ville accompagné de ses gens suivoit le Mufti, & étoit suivi des deux Compagnies des Chaoux du Grand Seigneur, fort proprement vêtus & bien montés.

On voyoit après eux seize Muteferacas vêtus de satin de differentes couleurs, avec des fourures de Martre zibeline; ils montoient de très-beaux chevaux dont les housses étoient brodées d'or & de pierreries, aussi-bien que les brides; ils avoient des étriers d'argent.

Le grand Eunuque blanc suivi de seize autres Eunuques, vêtus & montés aussi superbement que les Muteferacas venoient ensuite.

Douze Chaoux du Grand Seigneur les suivoient dans le même équipage; ils avoient à la main des massés d'argent doré élevées, dont le bout étoit appuyé sur la selle.

Quatorze Chorbagis venoient après les Chaoux; ils étoient habillés de velours plein de diverses couleurs,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 509  
& pour ornemens des tête des bonnets de feutre blanc en broderie d'or, avec des aigrettes blanches en forme de crête, qui pendoient sur le devant & sur le derriere du bonnet; ils montoient de très-beaux chevaux, dont les houffes & les harnois ne pouvoient être plus riches.

Le Kiahia-Beig suivoit cette brillante troupe; il étoit vêtu & monté à peu près de la même maniere.

Le Janissaire Aga paroissoit ensuite; il étoit précédé de quatorze Janissaires, & suivi d'un grand nombre d'autres.

Vingt Capigis les suivoient; ils avoient des vestes de brocard d'argent à fleurs d'or, & leurs chevaux avoient des houffes en broderie.

Les Visirs venoient après eux. Les deux premiers étoient Mahomet Pacha, ci devant favori du Grand Seigneur, & le Nicangi Bachi. Les deux seconds étoient Mustafa Pacha Caïmacan d'Andrinople, & le Desterdar ou Grand Trésorier. Ils avoient des vestes de satin doublées de Martre zibeline. Les houffes & les brides de leurs chevaux, étoient couvertes de plaques d'or & d'argent, avec des pierreries de prix.

Trente Chaters, qui sont des Valets de pied, habillés de satin à petites fleurs avec des beaux turbans, marchoient partagés en deux files. Les habits de ceux de la droite étoient jaunes, & ceux de la gauche étoient verts. Ils étoient ainsi partagés en deux files, parce qu'une de ces files appartenoit au Grand Visir, & l'autre au favori du Grand Seigneur, qu'on appelle Mustahib, qui est aussi Pacha. Ces deux Seigneurs suivoient chacun la file de leurs Chaters; ils avoient des vestes de satin blanc fourées de Martre zibeline. Le Grand Visir avoit la gauche, qui est la place d'honneur en Turquie; leurs chevaux étoient si beaux & si parés d'or & de pierreries, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit rien ajouter à leur magnificence.

Elle fut cependant obscurcie par les quarantes Chaters du Grand Seigneur qui les suivoient. Ils alloient deux à deux, vêtus de brocard d'argent; les coins de leurs vestes étoient retrouffés dans une ceinture de cuir, garnie de plaques d'or & d'argent, avec des pierreries fines, & sur leurs bonnets ils avoient des aigrettes noires, soutenues par une enseigne de diamans.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 511

Ces deux files de Chaters étoient accompagnées de deux autres files de Peiks vêtus à peu près de même , excepté qu'ils avoient des bonnets d'argent hauts d'un pied , ornés d'aigrettes , avec des enseignes de diamans. Ceux-ci avoient un arc à la main gauche , & un carquois plein de flèches sur l'épaule.

Il y avoit encore une autre sorte de gens de pied appelés Khartalgis , qui étoient habillés à peu près comme les précédens ; ce qu'ils avoient de plus étoient des aîles de toile d'argent , ornées de très - belles plumes , qui étoient attachées sur le derrière de leurs vestes ; ils portoient à la main des zaguayes de la longueur de nos demies piques.

Une quarantaine de Solacks qui avoient des aigrettes comme les Chorbachis se mêloient dans cette troupe , & se faisoient remarquer par la diversité & la galanterie de leurs habits.

L'Emir Akhor , ou grand Ecuyer du Grand Seigneur , étoit à la tête de neuf chevaux de main qu'on menoit devant le Grand Seigneur ; ils jetoient tant d'éclat par la richesse des housses en broderie d'or , de perles ,

de rubis , d'émeraudes , & de diamans , dont elles étoient couvertes , qu'il étoit assez difficile de les décrire. Les resnes étoient d'un tissu d'or large de trois doigts , couvertes de plaques d'or , d'argent , & de pierrieres fines. Les selles , & les armes qui y étoient attachées étoient aussi riches & du même assortiment , & les chevaux sans contredit les plus beaux du monde. Ils avoient sur la tête une aigrette noire attachée à un gros bouquet de diamans , & ils étoient menés par des palfreniers montés sur des chevaux beaucoup moindres , afin de faire paroître davantage ceux qu'ils menaient en main.

Le Grand Seigneur marchoit immédiatement après , ayant à ses côtés des Solacks à pied. Il étoit vêtu d'une veste de brocard d'or à fond verd , doublée de Martre zibeline , garnie par devant d'une douzaine de boutons d'or à queue , & boutonnières enrichies de diamans & d'émeraudes. La veste de dessous étoit de fatin blanc de la Chine à petits quarrés. Il avoit la tête couverte d'un turban de toile de coton blanche , large par le haut , & diminuant à me-

fure qu'il s'approchoit de la tête ; il étoit orné de trois aigrettes blanches depuis qu'il avoit fait des conquêtes sur les Chrétiens ; car avant cela , il les portoit noires ; celles qui étoient élevées sur les oreilles étoient attachées à des bouquets de diamans , & celle qui étoit sur le front l'étoit à une émeraude parfaite de la grandeur de la paulme de la main.

Ce Prince montoit un cheval noir d'une excellente beauré , qui sembloit plier sous la pesanteur des pierres dont sa housse & son harnois étoient couverts ; celles de la housse étoient disposées en rayons , & on ne pouvoit rien ajouter à la beauté du dessein & de l'exécution.

Les jeunes gens , qu'on appelle les garçons du dedans , qui approchent le plus la personne du Grand Seigneur , & qui sont les principaux Officiers du Serail , suivoient immédiatement le Prince ; ils marchent deux à deux , & avoient à leur tête le Silichdar , qui portoit l'épée du Grand Seigneur : on l'estime deux millions ; sa garde & son fourreau sont entièrement couverts de gros diamans , & sa lame d'un acier ou-

vragé à jour d'un prix inestimable pour le travail.

Un autre portoit la masse d'arme du Prince, qui étoit aussi riche que le sabre.

Un troisième portoit le turban de ceremonie, les aigrettes étoient soutenues par des bouquets de gros diamans.

Un grand nombre de ces jeunes garçons suivoient deux à deux ces trois Officiers qui marchaient de front; ils étoient magnifiquement & très-richement vêtus, & montoient avec beaucoup de grace de très-beaux chevaux.

On arriva dans cet ordre à la Mosquée. Le Grand Seigneur mit pied à terre, & fut introduit par le Mufti, & y demeura deux heures, tant pour faire ses prieres, entendre le Sermon du Mufty, que pour assister aux autres ceremonies: après quoi il retourna au Serail dans le même ordre, excepté qu'il ne fut pas accompagné du Prince de Tartarie, du Mufti, ni des Cadilesquers. Il donna à dîner dans le Palais à tous ceux qui l'avoient accompagné. La Fête du Bairam commença alors, & dura trois jours; pendant lesquels les

Turcs se regalerent par des festins & des jeux d'enfans , mais qui sont en usage chez eux , & qui leur firent oublier les peines qu'ils avoient souffertes pendant leur Carême.

Ce seroit ici l'endroit de parler de l'Ordy : c'est ainsi qu'on appelle la marche des Chefs des arts & métiers qui sortirent de la Ville peu de jours après le Baïram , & furent camper avec les troupes qui composoient l'armée du Grand Seigneur ; car les Turcs ne veulent manquer de rien en campagne : ils se font accompagner de tous les métiers qui sont dans les Villes , & des Marchands.

Ces gens grossissent prodigieusement leurs armées ; mais elles ne les rendent pas plus fortes ; elles y causent au contraire beaucoup d'embarras , & consomment une quantité prodigieuse de vivres & de fourages ; mais comme cette marche a plutôt l'air d'une mascarade que de toute autre chose , elle ne me semble pas digne d'arrêter quelques momens l'attention des Lecteurs , qu'il est plus à propos d'entretenir de quelque chose qui la merite davantage.



---

*Des Tentes du Grand Seigneur, & de sa maniere de camper hors de la Ville avant de se mettre en campagne.*

Ceux qui connoissent les Turcs, & l'origine de leur Empire, n'ignorent pas la maniere dont ils l'ont conquis & fondé. Ils sont persuadés que toute la terre leur appartient, & qu'ils sont en droit de s'en rendre maîtres, & d'y établir leur Religion. Ils viennent originairement de l'Arabie; ils en sont sortis comme des torrens impetueux, qui se sont répandus & ont inondé une infinité de Provinces, des Royaumes, & des Empires entiers. Ils conservent encore aujourd'hui l'ancienne coutume de leur País natal, où leurs ancêtres vivoient sous des tentes simples & sans ornement; ils aiment encore cette maniere de vivre: ce qu'ils y ont changé, c'est que leurs tentes sont à présent d'une très-grande magnificence, & ils y ont toutes les commodités qu'ils pourroient trouver dans les meilleures Villes: aussi se soucient-ils peu de conserver cel-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 577  
les dont ils s'emparent. S'ils en con-  
servent les maisons, ils en ruinent les  
murailles & les fortifications; & à  
moins que ce ne soient des Places  
frontières, que le besoin d'y être à  
couvert les oblige de conserver; il est  
rare qu'ils ne les réduisent en Villa-  
ges. Contens de leurs remparts Ma-  
cédoniens, c'est-à-dire, de leurs  
troupes, ils semblent avoir honte  
de se renfermer dans des murailles.  
Leurs Camps leur tiennent lieu de  
toutes choses. Autrefois il n'y avoit  
rien de plus simple que leurs tentes;  
elles n'étoient que de grosse toile de  
poil de chevre, leur batterie de cui-  
sine consistoit en des marmites & des  
plats de cuivre étamé, des tasses de  
même matiere ou de bois, des bou-  
teilles de cuir, des caffetieres, & des  
moulins à caffé. Les harnois de leurs  
chevaux étoient aussi simples; ils ne  
se piquoient que d'avoir de bons che-  
vaux & de bonnes armes; ils ont dé-  
generé de cette noble simplicité en  
beaucoup de choses. Les tentes des  
Chefs sont magnifiques; elles sont  
superbes, elles sont grandes; les plus  
belles étoffes y sont employées: elles  
sont souvent couvertes des plus beaux  
tapis, avec des oreillers de velours.

ou de satin en broderie. Leurs armes sont enrichies d'or, d'argent, & de pierreries. Il faut qu'un soldat soit bien pauvre quand son mousquet n'est pas enrichi de nacre de perle, & la poignée de son sabre & de son poignard de plaques d'argent. Ils veulent que leurs chevaux, qui pour l'ordinaire sont très-beaux, soient très-bien enharnachés, & aiment mieux se priver d'autre chose pour avoir des équipages superbes. La seule chose où leur ancienne simplicité paroît encore, c'est leur cuisine : elle est des plus frugales & des plus aisées à faire. Ils se passent de peu, leur pilau leur tient lieu de tout, & quand ils peuvent y joindre une ou deux tasses de café, ils sont les plus contents du monde. Aussi leur frugalité & leur nourriture uniforme les entretient dans une santé parfaite & vigoureuse, & les exempte d'une infinité de maladies que l'intemperance apporte toujours avec elle.

On se souviendra que le Grand Seigneur étoit campé sous ses tentes avant que nous partissions d'Andrinople pour retourner à Constantinople. Les amis que je m'étois fait à la

Cour me donnerent la commodité d'aller voir le Camp & les tentes du Prince & de ses Officiers; je m'étois habillé à la Turquie, & mes amis m'introduisirent aisément par tout à la faveur de ce déguisement. Ils prirent le tems que le Grand Seigneur étoit à la chasse pour me faire voir ses tentes, & en voici la description.

Deux grandes tentes jointes ensemble composoient deux appartemens partagés en plusieurs pieces. De gros pilliers de bois doré qui se démontoient en plusieurs pieces pour la commodité du transport, & qui se joignoient avec des anneaux de fer ou de cuivre doré en soutenoient les combles, qui sont en maniere d'imperiale. Des pieces de tapisserie de drap d'or & d'argent faisoient le tour du dedans de toutes les pieces de ces appartemens, & en dehors e'toit de gros drap rouge. Ces belles tapisseries étoient ornées dans plusieurs endroits d'une broderie de cordonnet d'or, & la campanne qui regnoit au-dessus étoit chargée de Passages de l'Alcoran, écrits en lettres Arabes & Persanes, ou de vers de Poëtes Orientaux, qui avoient du rapport aux conquêtes du Grand

Tentes du  
Grand Sei-  
gneur.

Seigneur. Le plancher étoit couvert de nattes de jonc sur lesquelles étoient étendus de très riches tapis avec un sofa , composé de matelats longs & étroits qui regnoient des trois côtés , couverts d'une riche étoffe avec des franges & des coussins de drap d'or & de soye qui tiennent lieu de siege , & sur lesquels on s'appuie.

La premiere piece de ce superbe appartement étoit la salle du Divan où se tenoit le Conseil , & où s'assembloient les Grands Officiers. On entroit de-là dans une autre piece qui étoit comme une grande antichambre , puis dans la chambre où le Grand Seigneur couchoit , dont les meubles étoient encore plus riches & plus magnifiques. A côté étoit un escalier de quinze marches , qui conduisoit à un petit cabinet où le Prince va quelquefois prendre l'air , & d'où il peut dégouverner tout son camp. A côté de la chambre il y avoit une étuve , & un bain , pour faire les purifications avant la priere , & un autre cabinet dont on ne me dit point l'usage. Ces tentes avoient une ample couverture d'une grosse toile verte , qui garantissoit cet le de dessous.

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX.** 517  
de la pluye , & des autres injures de  
l'air. Les pilliers qui souvenoient tous  
ces édifices avoient de grosses pom-  
mes de cuivre doré , & devant la  
porte de la salle du Divan , il y  
avoit deux Tougs ou Queuës de che-  
val attachées à des picques sous des  
pommes dorées ; elles étoient plan-  
tées en terre.

Les tentes destinées pour la person-  
ne du Grand Seigneur étoient accom-  
pagnées à quelque distance de plu-  
sieurs autres , pour ses principaux  
Officiers domestiques , & d'autres  
où étoient les cuisines , les offices , &  
autres lieux nécessaires.

Toutes ces tentes étoient renfer-  
mées dans une enceinte de toile ver-  
te & rouge , dont le haut étoit taillé  
en crénaux. Elle avoit environ six  
cents toises de circonférence. L'ap-  
partement des femmes y étoit renfer-  
mé ; mais je n'en approchai pas. Ces  
lieux sont inaccessibles , il ne faut pas  
même les regarder trop de près , de  
crainte que quelque Eunuque n'en  
prît ombrage , & ne vînt incivil-  
lement vous faire sauter la tête.

Les tentes du Grand Visir , de l'E-  
mir Axhor , du Rais-Kitab , & cel-  
les des autres Grands Officiers , sont

disposées à peu près de même que celles du Grand Seigneur à la richesse près : & cela est juste ; car le Maître doit être mieux que ses Officiers. Il leur seroit dangereux de l'entreprendre, dans un Pais où la tête répond souvent des moindres fautes.

Tout le reste de cette vaste plaine sablonneuse étoit occupé par les tentes des autres Officiers Generaux, & d'une partie des troupes qui avoient été précédées de la meilleure partie de l'armée qui avoit pris les devants pour se rendre au lieu d'assemblée qui leur étoit marqué. Je ne pus voir sans surprise la quantité prodigieuse de carosses, de charriots, de charrettes, de chameaux, de mulets, de chevaux de bast, & de bagage ; mais ce qui me surprit davantage, c'est le silence qui regnoit dans cette multitude d'hommes & de bêtes. On n'y entendoit d'autre bruit que celui qui est inséparable du marcher ; point de disputes, point de clameurs, point de querelles : chacun pensoit à son devoir, & s'en acquittoit avec tant de zele, de discrétion & de silence, qu'il sembloit que ces troupes qui arrivoient actuellement étoient campées depuis

long-tems en cet endroit. Auffi faut-il dire à la louange des Turcs, qu'il n'y a point de Peuple au monde plus obéissant, & plus porté à faire son devoir : à quoi il faut ajoûter, qu'ils font infiniment plus polis & plus civils que ceux qui ne les connoissent pas le disent très-mal à propos. J'ai vû des Francs, que la curiosité ou l'intérêt a engagé de faire campagne avec eux, qui m'ont assuré qu'ils y avoient été reçûs parfaitement bien ; qu'on les caressoit ; qu'on leur laissoit une liberté toute entiere ; qu'on les protégeoit, & que qui que ce soit ne leur a jamais fait le moindre déplaisir.

---

*Sortie du Grand Seigneur pour aller camper hors de la Ville d'Andrinople.*

CE que j'ai dit de la ceremonie du Bairam peut donner une idée de la magnificence avec laquelle les Empereurs Ottomans se font voir à leurs Peuples. La sortie de ce Prince pour aller camper sous ses tentes avant de se mettre en campagne ne fut pas moins magnifique, quoique dans un



nombreux & le plus magnifique. La politique & le desir de s'avancer fait qu'il y a presse à y entrer.

Enfin le septième étoit celui du Grand Seigneur. On peut le regarder comme sa Maison particulière & personnelle. Toute la jeunesse du Serail & les plus anciens Officiers de distinction se font un honneur d'y servir ; il est le plus nombreux, & composé des meilleures troupes, & des meilleurs Chefs. Dans une bataille le Grand Seigneur combattoit à la tête de ce Corps, comme nos Rois Très-Chrétiens combattoient à celle de leurs Gens-d'armes.

La marche de tous ces Corps étant la même, il suffit d'en décrire une pour faire connoître les autres. La voici :

Tougs ou Deux Cavaliers marchoient à la  
 Queuës de tête du Corps qui les suivoit. Ils por-  
 Cheval toient chacun un Toug, c'est ainsi  
 marchans qu'on appelle une queuë de cheval  
 à la tête des attachée au bout d'une pique. J'en ai  
 troupes du Grand Sei- dit l'origine dans un autre endroit.  
 Grand Sei- dit l'origine dans un autre endroit.  
 neur. On en porte six devant le Grand  
 Seigneur. Les Pachas qui sont Vi-  
 sirs-en ont trois, & les simples Pa-  
 chas deux. Il n'en paroît jamais que  
 la moitié dans ces marches ; parce

que le reste est toujours devant la porte de la tente de leur Maître.

Au milieu de ces deux Tougs étoit un autre Cavalier, qui portoit un grand drapeau de toile ou d'étoffe de laine verte, simple & sans ornement. Le haut de la pique où il est attaché est garni d'une boîte d'argent doré en forme d'un As de Pique, qui renferme un Alcoran, pour faire voir qu'ils ne combattent que pour la Religion, & dans le dessein de l'établir par tout le monde par la force de leurs armes.

Ce drapeau uni & sans ornement représente la pauvreté & la simplicité dont leur Prophete Mahomet faisoit une profession déclarée.

Ce drapeau étoit suivi de deux autres fort grands qui étoient de damas rouge, ornés de Passages de l'Alcoran, dont les lettres étoient formées de feuilles d'or appliquées à l'huile.

Après ces deux drapeaux on en voyoit un autre. Il étoit de toile ou d'étoffe de laine legere, tout rouge & sans ornement : c'est l'étendart de la Maison Imperiale Ottomane,

Ces drapeaux étoient escortés d'une Compagnie de troit cens Dely, qui en Langue Turque signifie Fols. Ce <sup>Compagnie des Dely.</sup>

n'est pas qu'ils soient fols en effet ; ils sont très-sages , mais on leur donne ce nom pour marquer leur bravoure & leur intrépidité.

Ces Cavaliers marchent à la suite des Tougs & des Etendarts. Ils étoient très-bien montés ; ils portoient leurs lances élevées auxquelles étoient attachées des banderoles de taffetas rouge & jaune ; leurs habits étoient de satin de toutes sortes de couleurs , faits à peu près comme ceux des Polonois. Leurs manteaux étoient la plupart de peaux de Tygres , quelques-uns les portoient en écharpe , c'est-à-dire , sur une épaule ; les autres les portoient sur les deux épaules. Ils avoient tous des bonnets de drap rouge à grands bords , retrouffés par devant & par derrière , & les côtés terminés en pointes pendoient sur leurs épaules. Quelques-uns avoient des bonnets verts fort simples , dont les bords taillés en longues pointes comme des rayons pendoient sur les épaules & sur la poitrine , & la plupart avoient des aigrettes blanches.

La diversité de couleurs que l'on voyoit dans leurs habits & dans les banderoles de leurs lances qui voltigeoient

geoient au gré du vent, faisoient une confusion des plus agréables.

Ces troupes de Delys sont de la Boffine. Ils ont conservé la forme des habits de leur País, les armes, & les harnois de leurs chevaux. Je ne puis mieux les comparer qu'à ces gens armés que l'on voit représentés dans nos anciennes tapifferies.

Les houffes de leurs chevaux étoient de peaux de Tygres ou de Leopards.

Les Officiers de ces Cavaliers ne sont distingués des autres que par leurs bonnets, qui sont garnis de Martre zibeline, hauts d'un pied, avec de grandes aigrettes attachées à des roses de pierreries. Leurs chevaux étoient aussi bien plus beaux, & avoient des houffes de peaux de Tygres d'une grande beauté.

Après les Delys, on vit défilér l'Infanterie du Grand Visir; on peut du Grand croire qu'elle étoit très-belle. Il y a Visir. presse à y être reçu, parce que c'est un moyen sûr de s'avancer.

La première Compagnie, qui étoit de cinq cens hommes, étoit habillée de drap rouge de pied en cap. La plupart étoient des Chrétiens Arnaures & Boffinois, grands, bien faits,

jeunes, & vigoureux, & à peu près de même âge. Leurs bonnets rouges étoient relevés par devant avec des boutonnières de soye de diverses couleurs, & la pointe tomboit jusqu'au milieu du dos. Leurs camifolles étoient étroites & fort serrées, & leurs manches courtes laissoient paroître celles de leurs chemises, qui étoient retroussées jusqu'au coude. Ils avoient des hauts-de-chausses fort propres pour marcher à pied, des brodequins de maroquin jaune attachés à des souliers fort légers. Leurs armes étoient des sabres pendans sur la cuisse, avec une quantité de meches de coton à la ceinture, & leur charge de poudre & des balles dans des cylindres de papier dans un éruï de maroquin, avec un gros & beau mousquet sur l'épaule. Les cinq autres Compagnies, qui faisoient en tout trois mille hommes, étoient toutes de Turcs naturels, ou de Chrétiens reniés, habillés & armés comme les premiers, tous très-bien faits, jeunes & vigoureux.

Leurs Capitaines fermoient la marche. Ils étoient montés sur de très-beaux chevaux, & étoient suivis de leurs domestiques armés de sabres, d'arcs & de flèches,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 531

Après ces Fantassins on vit paroître une quantité de Cavaliers, qui pouvoit aller à deux milles ou environ. On les appelle Ziamets ou Timariets. Les Timars sont des terres que le Grand Seigneur donne pour récompense à des gens de guerre pour reconnoître leurs services ; mais à condition de fournir à l'armée un certain nombre de Cavaliers montés, armés, & entretenus à leurs dépens, selon la valeur de leurs Timars.

Ces Cavaliers, à la vérité, n'étoient pas aussi bien montés & si richement vêtus que ceux qui les avoient précédés ; mais ils étoient bien armés, & paroissoient tous gens de service.

Après ceux-ci venoient plusieurs Agas, qui outre leurs domestiques conduisoient une troupe de mil à douze cens jeunes Cavaliers, qui étoient tous très-bien montés, & revêtus par dessus leurs vestes de satin ou de brocard, d'une cotte de mailles fort luisante, sur laquelle ils avoient un manteau de satin ou de brocard de différentes couleurs. Ces jeunes gens avoient des bonnets de fer luisant, avec des pendans de mailles, & une écharpe de soye au-

Agas du  
Grand Vi-  
sir.

tour du bonnet qui faisoit une espece de turban. Ils étoient armés, les uns de demies piques, les autres de lances, & les autres d'arcs & de fleches dont les carquois étoient brodés d'or & d'argent, aussi-bien que les harnois de leurs chevaux. Rien n'étoit plus beau que cette troupe, qui joignoit à leur jeunesse & à leur bonne grâce tous les ornemens & toute l'adresse imaginable à manier leurs chevaux.

Leur Capitaine accompagné de ses gens superbement montés & vêtus, suivoit cette troupe.

**Chevaux de main du Grand Visir.** Après eux venoient plusieurs autres Agas armés de mousquetons en bandouliere, ils montoient les chevaux de main qui portoient les menus bagages du Grand Visir. Un de ces chevaux portoit un grand & magnifique tapis qui servoit pour asseoir le Grand Visir quand il descendoit de cheval. Un autre portoit deux coussins en broderie. Un troisième étoit chargé d'un tabouret couvert d'un drap rouge sur lequel on fait asseoir les Ministres étrangers à qui le Grand Visir donne audience; le tapis & le tabouret sont en Turquie des marques d'une très-grande distinction, pour ceux à qui le Grand Seigneur les permet.

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 533

Les chevaux de main qui venoient ensuite étoient caparaçonnés à l'antique, c'est-à-dire, qu'ils avoient de riches houffes qui les couvroient entièrement, & qui alloient jusqu'à terre, de sorte qu'on ne leur voyoit que les pieds & la tête. Il y en avoit d'autres dont les houffes étoient de peaux de tigres, où l'on avoit attaché à côté de la selle des masses d'armes, des haches, des sabres, des dards, & par dessus des targes ou boucliers d'acier poli ou doré, qui rendoient un grand éclat.

Le Kiahia ou Lieutenant du Grand Visir parut ensuite, il étoit précédé de quelques chevaux de main, un desquels portoit son tapis; mais il n'avoit point de tabouret comme son Maître. Il avoit devant lui quelques Cavaliers vêtus de velours rouge cramoisi, avec de grandes aîles de plumes attachées derrière leurs épaules, pour représenter les Aigles Imperiales.

Kiahia ou  
Lieutenant  
du Grand  
Visir.

A la tête de son cheval marchoient six Janissaires appellés Arquebusiers, le mousquet sur l'épaule, le sabre au côté; ils étoient habillés de velours rouge cramoisi, & avoient sur la tête une maniere de mître de feutre blanc.

Le Kiahia tenoit ici la place du



Grand Visir , qui avoit précédé le Grand Seigneur au camp. Le Kiahia étoit suivi des Ich-Oglans de son Maître ; c'est ainsi qu'on appelle les jeunes garçons qui servent à la chambre & dans tous les offices honorables de la maison.

Ils étoient tous très-bien montés, & vêtus avec une très-grande magnificence ; ils marchaient trois de front, au lieu que ceux des autres Visirs ne marchent qu'en deux files. Je remarquai que ceux de Mussahib Pacha, qui n'étoient que deux cens, étoient habillés plus magnifiquement que ceux du G. Visir ; car ceux du premier étoient tous vêtus de brocard or & argent à fond rouge ou verd , & ceux du Grand Visir ne portoient que du satin , de la moire & d'autres étoffes de soye ; mais en échange ils étoient environ huit cens, tous jeunes, sans barbe, à peu près de même âge , & les plus beaux & les mieux faits qu'on pouvoit voir.

La marche de cette brillante jeunesse étoit fermée par quatre étendards comme ceux qui étoient à la tête , c'est-à-dire, par un verd & un rouge qui étoient entre deux de damas rouge, ornés de passages de l'Alcoran.

écrits en lettres d'or à huile, qui Instrumens  
 étoient suivis de six Trompettes, six de guerre.  
 Haubois, deux Timbales qui don-  
 noient le signal aux Trompettes de son-  
 ner de rems en rems, pendant que les  
 autres instrumens jouoient continuelle-  
 ment.

Après que ces six corps eurent dé-  
 filé, on ne fut pas long-rems sans voir  
 paroître celui du Grand Seigneur, il  
 étoit comme de raison plus nombreux  
 & plus magnifique que les autres: en  
 voici la marche.

Quatre Tougs ouvrent la marche, Marche  
 les deux autres étoient au camp de- des Trou-  
 vant la tente du Grand Seigneur. pes du  
 Grand Sei-  
 gneur.

Les Tougs étoient suivis par le corps  
 des Chaoux; il étoient environ qua-  
 tre cens superbement montés & riche-  
 ment vêtus, ils avoient leurs turbans  
 de ceremonie appellés Mugenezé,  
 avec leurs massés d'armes élevées.

Les Muteferacas venoient ensuite,  
 ils étoient environ six cens, tous très-  
 bien montés, & très-richement vêtus.

On vit après eux le Sangiak de la  
 Mecque précédé de ses Etendarts, &  
 suivi de tous les Grands de la Loi; sça-  
 voir, des Nakibs qui sont les chefs  
 des familles qui descendent de Ma-  
 homet; ils étoient vêtus de drap fin.

plement & sans ornemens, & n'étoient montés que sur des mules, pour imiter en quelque sorte la pauvreté de leur parent & de leur Prophete.

Cadifse- Les Cadifse-  
quers de Natolie, c'est à-dire, les grands ou  
Romelie & premiers Juges d'Europe & d'Asie, les  
de Natolie, suivoient; ils n'avoient sur eux & sur  
leurs tur- leurs chevaux rien qui ne fût très-sim-  
bans de ce- ple, excepté leurs turbans de ceremo-  
remonie. nie qui avoient plus d'un pied & demi  
de diametre composés de plusieurs tours  
de toile blanche, remplis de cotton  
gros comme le bras, qui étoient les uns  
sur les autres comme un peloton de fil.

Les turbans des Nakibs étoient verds, c'étoit la couleur favorite de leur parent; il n'est permis qu'à eux seuls d'en porter de cette couleur.

Les six Visirs du Dôme ou du Banc, car ces termes sont synonymes, venoient ensuite; ils marchoient deux à deux selon leur rang & leur dignité, précédés de leurs Chaters ou Valets de pied, habillés de velours & d'autres étoffes de soye de différentes couleurs pour les distinguer.

Les chevaux de ces Visirs avoient tous une quenë de cheval marin attachée sous la gorge, enveloppée dans une bource de taffetas, dont la pointe

étoit attachée avec un ruban au pommeau de la selle ; c'est encore une marque d'une grande distinction.

Immédiatement après les Visirs, venoit un chameau couvert d'une grande housse de brocard or & argent à fond rouge, qui portoit sur son dos un coffre d'argent fort riche dans lequel étoit l'Alcoran. Alcoran porté sur un chameau.

Les gens de Loi qui l'avoient précédé parurent dans cette cérémonie comme ses Interprètes & Prédicateurs, & les Visirs comme ceux qui doivent l'établir & le protéger par la force des armes.

Un autre chameau couvert comme le premier portoit sur son dos un coffre couvert de velours verd, dans lequel on conserve quelques vieux morceaux des habits du Prophète. Reliques de Mahomet portées sur un chameau. Ce dépôt ne se separe jamais de la personne du Grand Seigneur, & les Garçons ou Ich-Oglans du Serail commencent la journée par essuyer ce coffre précieux, & en ôter la poussière avant d'aller rendre aucun service à Sa Hauteffe. Ces deux chameaux étoient conduits par des Arabes, parce que le Prophète étoit de ce País ; ils marchent à pied par respect.

Sept hommes à cheval les suivoient,

Equipage  
de chasse  
du Grand  
Seigneur.

ils portoient en croupe des tigres apprivoisés dont le Grand Seigneur se sert quelquefois pour courir le lievre. Ces animaux étoient couverts d'une housse de brocard ; leur posture paisible jointe à leur regard feroce & sauvage causoient de l'étonnement & de la frayeur à ceux qui les regardoient de près.

Quarante ou cinquante Janissaires menoient en lesse autant de levriers les plus beaux qu'on pût voir , ils étoient couverts de housses de brocard or & argent.

D'autres Janissaires menoient de gros limiers , dont les lippes pendantes couvroient entièrement leurs mâchoires inférieures ; ceux-ci n'avoient point de housses , afin qu'on pût remarquer la beauté de leurs manteaux mouchetés de diverses couleurs.

Douze bassets venoient après eux , leur peau étoit tigrée de blanc , de rouge & de noir ; ils marchoient les derniers pour faire voir l'estime que le Grand Seigneur en faisoit.

Chevaux  
de main du  
Grand Sei-  
gneur.

Vingt cinq Serrages à cheval menoient en main autant de chevaux du Grand Seigneur , d'une beauté parfaite en tout genre ; ils avoient de grandes housses brodées d'or , d'argent , de

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 539  
perles d'une grande beauté ; les selles,  
les harnois enrichis de pierreries, &  
les sabres, les carquois, les fleches,  
les boucliers, les masses & les haches  
d'armes si chargées de pierreries, qu'el-  
les sont d'un prix infini.

Le grand Ecuyer qu'on appelle Emir  
Axhor accompagné de tous ses do-  
mestiques richement vêtus & bien mon-  
tés, suivoit les chevaux de main.

Une double haye de Solaks & de Peiks  
marchoit ensuite. Ces derniers avoient  
des habits de brocard de diverses couleurs  
avec un bonnet d'argent doré, orné d'une  
petite aigrette de plumes de heron, le  
sabre au côté, l'arc à la main gauche,  
& le carquois derrière le dos ; ces  
armes étoient très-belles & fort riches.

Les Solaks avoient des habits de sa-  
tin jaune, rouge ou verd, avec des  
bonnets d'argent doré ombragés de  
grandes aigrettes ; ils marchoit en  
quatre files, & laissoient au milieu un  
espace bien plus large que ceux qui  
precedoient ; ils étoient environ cent  
de chaque espece.

Quarante Chaters ou Valets de pied  
les suivoient en deux files ; leurs ha-  
bits étoient de brocard d'or, & leurs  
bonnets d'argent doré avec de grandes

Solaks &  
Peiks du  
Grand Sei-  
gneur.

Chaters  
ou Valets  
de pied du  
Grand Sei-  
gneur.

aigrettes. Ils avoient tous des haches à double tranchant qu'ils portoient élevées ; leurs sabres étoient soutenus par des baudriers d'or massif de plusieurs piéces attachées les unes aux autres par des charnières. Leurs ceintures larges de quatre doigts étoient d'or massif comme les baudriers , & toutes les piéces avoient des charnières ; il y avoit au milieu une agraphe couverte de piérieres de couleur d'un très-grand prix.

Le Grand  
Seigneur,  
son habit &  
ses armes.

Le Grand Seigneur suivoit ses Châters , & marchoit seul à quelque distance d'eux ; quoique la nature ne l'ait pas avantage d'une bonne mine , & d'une taille avantageuse , il ne laissa pas de paroître en cette cérémonie avec beaucoup de grace. Il avoit un habit de Conquerant d'un brocard d'or à fond verd , tout couvert de piérieres d'un prix infini. Il montoit un grand cheval Arabe le plus beau que j'eusse jamais vû , quoique j'en aye vû de très beaux. La bride , la selle , les étriers , & tout le harnois étoient d'or , ou relevés de plaques d'or , presque tous couverts de diamans & de pierres de couleurs très-grosses & très-riches. La housse étoit en broderie d'or avec des perles & des diamans ; elle paroît

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 541  
soit un peu sous une belle peau de tigre qui pendoit sur la croupe du cheval.

Le Grand Seigneur avoit une corte de maille d'acier sur son habit, les cloux, les charnieres & les agraphes étoient d'or ornées de pierreries.

Deux pieces de cuirasse d'acier poli enrichies de pierreries, couvroient ses cuisses jusqu'aux genoux.

Il avoit sur l'épaule gauche un manteau de brocard or & argent à fond rouge attaché en écharpe, avec une grande rose de pierreries.

Au lieu de son turban ordinaire, il avoit la tête couverte d'un bonnet rond d'acier poli en façon de casque, entouré d'une espee de raiseau de mailles d'acier qui tomboient des deux côtés du visage, & faisoient presque l'effet de nos perruques courtes; ce casque étoit ceint d'une belle écharpe de foye verre tissé d'or & d'argent, dont les bouts pendans sur les épaules ressembloient de loin aux couronnes de lauriers dont on orne la tête des Empereurs Romains. Il y avoit trois aigrettes sur ce casque, une à chaque côté, & une sur le milieu du front un peu panchée; elles étoient attachées avec de grandes roses de diamans, & d'autres pier-



rieres de couleur, toutes les boutonnières & les boutons de son habit en étoient couvertes. Il tenoit la bride de son cheval de la main gauche, & avoit sa droite appuyée sur sa hanche. Son cheval qui sembloit ployer sous le faix de tant de richesses, marchoit d'un pas si grave & si majestueux, qu'il augmentoit infiniment la bonne grace du grand Prince qu'il portoit. On n'avoit pas oublié d'attacher sous la gorge du cheval une queue de cheval marin, elle étoit dans une bourse de taffetas attachée à côté du poitrail.

Six Serrages Bachis marchoient à ses côtés, tous hommes d'une taille extraordinaire, jeunes & faits à peindre; ils étoient vêtus de brocard d'or à fond rouge; leurs bonnets d'argent doré étoient chargés de belles aigrettes, leurs sabres, leurs baudriers, & leurs ceintures étoient d'or, enrichies de pierreries. L'un d'eux tenoit de la main droite les fouliers du Grand Seigneur. Un autre portoit un matara ou bouteille de cuir brodée d'or pleine d'eau, avec un mouchoir de mousseline en broderie d'or, pour essuyer les lèvres du Grand Seigneur quand il a bu. Deux autres se tenoient à côté des étriers pour l'aider à monter & à des-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 543**  
cendre ; & les deux autres tenoient  
une main sur la croupe du cheval , &  
de l'autre ils élevoient le manteau pour  
faire voir la magnificence de l'habit.

Après lui marchaient six Janissaires  
des plus grands & des plus beaux de  
ce corps , ils avoient des habits de ve-  
lours rouge cizelé à fond d'or , les bau-  
driers & les ceintures d'or , leurs sa-  
bres à poignée d'or aussi bien que leur  
gangiar , & des mousquets sur l'épaule  
qui étoient d'une beauté extraordi-  
naire.

Le Grand Seigneur sembloit ne mar-  
cher seul à cheval entre tant de gens à  
pied que pour être mieux vû & paroître  
davantage. Il faut avoïer qu'il attiroit  
les yeux de tous les spectateurs qui  
étoient rangés des deux côtés du che-  
min, dans un silence respectueux, qui se-  
contentoient de s'incliner profonde-  
ment quand il passoit devant eux.

Après ces Mousquetaires marchoient Officiers  
le Silihdar qui porte l'épée du Grand du Grand  
Seigneur ; & le Chokadar ou porte- Seigneur.  
manteau qui est le Grand-Maître de la  
Garderobe ; leurs habits & les orne-  
mens de leurs chevaux & de leurs do-  
mestiques ne pouvoient être plus ri-  
ches , mieux entendus , ni plus ma-  
gnifiques. Ces deux Officiers avoient

des bonnets d'une forme toute extraordinaire qui se terminoient en pointe par le haut , & dont le tour par le bas étoit orné d'une broderie d'or très-fine. Ils avoient deux moustaches de cheveux pendantes devant les oreilles, qu'on leur laisse quand on leur raze la tête.

Le Silihdar portoit le sabre du Grand Seigneur , il le tenoit par la pointe & l'appuyoit sur son épaule ; la poignée & le fourreau étoient d'or, enrichis de rubis & d'émeraudes d'un très-grand prix.

Le Choxadar portoit l'arc , le carquois & les fleches du Grand Seigneur, toutes ces pieces étoient enfichées de diamans autant qu'elles le pouvoient être. Ces deux Officiers avoient des cottes de mailles sur leurs vestes avec un manteau de brocard d'or à fond verd , comme celui du Grand Seigneur.

L'Ibrikdar qui porte l'aiguiere & le coquemar du Grand Seigneur , venoit seul après ces deux Officiers , il étoit vêtu & monté comme eux.

Trois Officiers marchant de front les suivoient , ils étoient habillés & montés comme les précédens.

Ce sont eux qui ont soin de faire

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 543  
les turbans du Grand Seigneur , ils en portoit chacun un de différente maniere ; le premier étoit grand & tout uni , qui est le turban de ceremonie ; le second étoit plus petit , il sert à la campagne ; le troisieme encore plus petit , & sert de bonnet de nuit ; les deux premiers étoient ornés d'aigrettes & de roses de diamans.

Ces turbans étoient à moitié couverts d'un mouchoir de mousseline brodé de fleurs or , argent & soye , pour marquer le respect que l'on doit avoir pour tout ce qui sert au Grand Seigneur , & sur tout pour ses turbans , qui sont en même tems les marques de sa Religion & de sa Royauté.

Après ces trois Officiers paroissoient sur une même ligne les deux Chefs des Eunuques du Serail. On appelle Capi Agassi celui qui a soin des jeunes garçons qui servent le Prince , & qu'on appelle Ich-Oglans. Le chef des Eunuques noirs qui gardent les filles du Serail , se nomme Kislar Agassi ; ils étoient tous deux vêtus d'une simple veste de drap verd fourée de martre zibeline ; les ornemens de leurs chevaux étoient très riches.

Ces deux tronqués étoient sans contredit les plus hideuses créatures

Les deux  
Eunuques  
blanc &  
noir.

que l'on pouvoit voir au monde. Le noir avoit une face épouvantable, de petits yeux ronds & enfoncés, une bouche fendue jusqu'aux oreilles, & les levres grosses & livides qui lui couvroient le menton. Il n'est pas surprenant que les filles enfermées dans le Serail ne voyant que des monstres de cette espece, trouvent le Sultan quelque laid qu'il puisse être un véritable Adonis; mais ce qui est surprenant, c'est qu'ayant toujours ces vilains animaux devant les yeux, elles ne sont pas des enfans qui leur ressemblent, il faut ou qu'elles ayant l'imagination bien moins forte que les autres femmes, ou qu'elles soient bien plus sages; chose difficile à croire de se sexe léger, inconstant & sujet à toutes sortes de foiblesses.

L'Eunuque blanc étoit gros & bouffi, d'une graisse jaune comme celle d'un chapon, sans aucun poil de barbe, défiguré & pâle à faire mal au cœur; on auroit pu le prendre pour un hydropique moribond. Ces gens sont les plus fantasques, les plus bourrus, les plus soupçonneux, & les plus intraitables qu'il y ait au monde. La jeunesse qui est sous leur severe discipline a bien à souffrir de leur ha-

meur inquiète & mauvaise. Ils châtient Ich-Oglans ces jeunes gens avec une dureté impitoyable, & pour leur faire mieux sentir les baguettes dont ils les frappent sur la plante des pieds, ils prennent presque toujours le tems qu'ils sortent des bains & étuves qui leur ont attendri le cuir; de maniere que la douleur est d'autant plus grande que la partie est plus sensible; mais c'est un apprentissage où ceux qui veulent se faire connoître du Grand Seigneur & arriver aux charges doivent passer, & même les enfans des plus grands Seigneurs.

Le carosse du Grand Seigneur suit les Eunuques, il étoit revêtu de drap rouge dehors & dedans avec quelque broderies d'or, d'argent & de soye, & quelques fleurs en peinture sur le bois; il n'avoit point de sieges comme les nôtres, parce que le Prince se affied les jambes croisées sur un riche tapis avec des coussins de riches étoffes en broderie: il s'en sert rarement, & seulement quand le mauvais tems pourroit l'incommoder s'il étoit à cheval.

Ce carosse étoit fait à peu près comme nos carosses de campagne, & étoit attelé de six chevaux blancs d'une parfaite beauté.

Trône ambulat du Grand Seigneur.

Après le carosse paroissoit un trône ambulant, fait à peu près comme nos grands lits de parade avec une impériale, des pentes, des rideaux, & des souhassetmens; il étoit garni d'un matelas & de plusieurs coussins, le tout étoit d'un beau drap rouge en broderie.

Il étoit appuyé sur un double brancard porté par quatre très-belles mules, marchant deux à deux d'un pas si égal & si assuré, qu'à peine lui voyoit-on faire le moindre mouvement.

Le trône ambulant étoit suivi de cinq chariots, attelés de chacun deux chevaux blancs; ces chariots étoient faits à peu près comme ceux qui suivent nos armées, excepté qu'ils étoient garnis dedans & dehors de drap rouge, & qu'ils avoient des jalousies aux portières au lieu de glaces.

Ces voitures étoient destinées pour les filles de service qui devoient accompagner la Sultane Reine, qui devoit faire la campagne avec le Grand Seigneur, comme elle fit en effet.

Trompettes & autres Instrumens.

Cette marche étoit fermée par quinze Tambours, quinze Haubois, quinze Trompettes, trois paires de Timballes, & autant de Cimbales. Tous ces joueurs d'Instrumens étoient par-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 549  
faitement bien montés; excepté les  
Trompettes, tous les autres jouïoient  
sans interruption, & formoient un  
concert également guerrier & melo-  
dieux.

Le bagage parut ensuite : il avoit  
à la tête quatre chameaux qui portoient  
chacun un grosse paire de timballes Le bagage  
du Grand  
Seigneur.  
d'airain de trois pieds de diametre,  
couvertes d'un cuir épais. Deux hom-  
mes assis dans des especes de paniers sur  
la croupe du chameau frapportoient sur  
ces timballes, l'un avec deux baguet-  
tes, & l'autre avec une seule qu'il  
tenoit à deux mains comme une masse,  
ce qui faisoit un bruit si fort qu'on l'en-  
tendoit à une lieuë à la ronde.

Soixante chameaux marchant deux  
à deux suivoient ces timballes étour-  
dissantes, ils étoient chargés chacun Chameaux  
portans le  
trésor.  
de deux coffres pleins d'argent mon-  
noyé, pour la dépense du Grand Sei-  
gneur, & le payement de ses trou-  
pes.

Les houffes de ces chameaux étoient  
ornées d'une broderie de petits coquil-  
lages blancs, avec des banderolles &  
des figures de coqs en broderie, que  
le mouvement du chameau faisoit  
tourner sans cesse.

^ Ces soixante chameaux étoient es-



cortés par un corps de Janissaires marchant à pied, le sabre au côté, & le mousquet sur l'épaule.

Les trois Chambres des Ich-Oglans. Après eux venoient les trois Chambres des Ich-Oglans du G. Seigneur, leurs Chefs ou leurs Anciens étoient à leur tête, & les Eunuques blancs leurs gouverneurs marchoient dans les rangs d'espace en espace, pour leur faire observer leurs rangs, & pour prendre garde à leur conduite.

Celle qu'on appelle Kaffoda ou la première chambre, marchoit la première; puis celle du trésor précédée du Khazivadar ou Trésorier; & enfin celle du Kilar, c'est-à-dire, de la Sommellerie.

Tous ces jeunes gens faits à peindre étoient environ cinq cens, tous superbement montés, & habillés de drap d'or & de soye de différentes couleurs. Ils étoient chargés d'arcs, de fleches, de carquois, de boucliers, de demies piques, de dards, de sabres, de masses, & de haches d'armes; on ne pouvoit rien voir de plus beau que ces trois sortes de troupes.

Les Spahis de la garde du Grand Seigneur. Quinze cens Spahis les suivoient, ce sont les Cavaliers de la maison du Grand Seigneur, ou comme ses Gardes du Corps. Ils étoient très-riche-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 551  
ment équipés, très-bien montés,  
& avoient des banderolles de taffetas  
de différentes couleurs au haut de leurs  
lances, qui faisoient un très-bon effet.

Environ deux cens chameaux ve-  
noient ensuite, chacun d'eux étoit  
chargé de deux grands coffres remplis  
de hardes & d'autres choses qui servent  
à la personne du Grand Seigneur ;  
ceux-ci n'avoient d'autre escorte que  
des Chameliers qui les conduisoient,  
qui avoient tous le sabre au côté avec  
l'arc & la flèche, c'étoient tous des  
Arabes.

Chameaux  
du bagage  
du Grand  
Seigneur.

En parlant des premiers corps dont  
j'ai décrit la marche, j'ai oublié de dire  
qu'il y avoit un bon nombre de Chaoux  
qu'on appelle les Chaoux du salut.  
Ils avoient sur leurs bonnets des aigret-  
tes d'argent en forme de plumes, avec  
des vestes de velours dont les man-  
ches étoient fort larges. Ils alloient  
à cheval au milieu des files de tous les  
corps, & crioient incessamment pour  
faire marcher les troupes en ordre. Ils  
avoient à la main des bâtons garnis  
d'or en forme de doubles crosses ou de  
bequilles ; & leurs chevaux, outre leurs  
caparaçons & leurs harnois qui étoient  
d'une forme très-bigeare, avoient en-  
core des clochettes & des grelots atta-

Chaoux de  
salut.

chés au col & au tour du poitrail qui avertissoient par leur bruit de l'approche des Chaoux, qui avec leur air bouffon & leurs cris, divertissoient les troupes & les spectateurs.

Le Selum Chaoux du Grand Seigneur étoit au contraire d'un air grave & serieux, il marchoit quelques pas devant Sa Hauteſſe, il crioit sans ceſſe aux spectateurs ces paroles en langue Turque : *Sur nous ſoit le ſalut & la miſericorde de Dieu.* En cela il faiſoit l'office du Grand Seigneur, qui par gravité garde un profond ſilence, & ne répond rien aux benedictions qu'on ſuppoſe que les ſpectateurs lui donnent, mais qui par reſpect n'ouvrent pas la bouche, & ſe contentent de ſouhaiter dans leur cœur toutes ſortes de proſperités à leur Seigneur; c'eſt donc ce Chaoux qui ſupplée au Grand Seigneur.

On ſupputa qu'il y avoit environ quinze mille hommes dans cette marche, qui paſſerent en cinq à ſix heures de tems, ſans compter les bagages, les troupes particulieres des Pachas, la Cavalerie & l'Infanterie qui bordoit le chemin où le Grand Seigneur devoit paſſer.

Je ferois un volume entier de cette marche

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 555  
marché du Grand Seigneur, si j'avois  
pû la voir assez distinctement pour  
me souvenir de tout ce que j'ai vû ;  
mais quoique toutes ces troupes ne  
marchassent pas plus vîte que les Fan-  
tassins, la diversité des habillemens,  
des armes & des autres choses étoit  
si grande, qu'il faudroit s'y être trouvé  
plus d'une fois pour ne rien laisser  
échapper. En voilà une idée la plus  
juste qu'il m'a été possible de la don-  
ner.

---

*Portrait du Sultan Mehemed quatrié-  
me du nom Empereur des Turcs.*

**M**ehemed quatrième du nom. qui  
regnoit en 1672. est fils de Sul-  
tan Ibrahim, que les Janissaires mu-  
tinés firent étrangler dans le Serail à  
Constantinople. Il est âgé de 38. ans : Portrait de  
sa taille est mediocre ; il a les épaules Mehemed  
larges & voûtées, le col extrêmement quatriém.  
court, la tête longue & ovale, le  
teint brun & bazané ; il ne sçauroit l'a-  
voir davantage, à moins de l'avoir tout  
à fait noir. Il a le front plat & étroit,  
le nez gros, long & relevé sans être  
aquilin ; ses yeux sont tannés, fort  
gros, & presque sortans de la tête ; il

ne laisse pas malgré cela d'avoir la vue très bonne. Sa bouche est grande sans être désagréable, quoiqu'il ait les lèvres grosses & relevées; mais il a la barbe claire & par bouquets. Cela vient de ce que les Empereurs Ottomans ne se la font point raser, ce qui serviroit à l'épaissir; c'est une espece de loi parmi eux de n'y jamais toucher & de la laisser naturellement comme elle vient. Il a une cicatrice au-dessous de l'œil gauche, elle vient d'un soufflet que son pere lui donna lorsqu'il étoit encore fort jeune; il avoit un diamant au doigt qui lui fit une playe dont la cicatrice lui étoit restée. Tout ce que je viens de rapporter pris en détail est peu avantageux, & cependant ce qui en résulte n'a rien d'absolument désagréable, & quand il est paré & orné comme je l'ai dépeint, il ne laisse pas d'avoir un air de grandeur & de majesté.

Ses inclinations sont bonnes & portées à la clemence contre l'ordinaire de ses ancêtres. Le Grand Visir Mehemed Capruli lui avoit fait aimer la chasse par des raisons de politique, c'est-à-dire, pour l'éloigner des affaires, afin d'en être seul le maître, & il avoit si bien réussi qu'il y passoit les

jours entiers & une partie des nuits. Il est beaucoup revenu de cette passion. Il va pourtant encore à la chasse, mais seulement comme un exercice divertissant qui convient à un Prince. Il s'attache à présent beaucoup aux affaires de son Empire ; il se fait rendre compte de toutes choses, & tient de fréquens conseils avec son premier Visir & ses Conseillers d'Etat. Il aime sa Religion, s'applique beaucoup à la lecture de l'Alcoran, il en lit le texte & les gloses : il aime aussi la lecture des Historiens Orientaux qui sont également pompeux & galans.

Il écoute Vanni Effendi son Prédicateur, & se sert de lui avec beaucoup d'adresse pour publier les revelations & les visions qu'il a ou qu'il feint d'avoir, lorsqu'il a envie d'établir quelque nouveauté dans ses Etats.

On ne le croit pas capable d'un attachement de durée, on s'est trompé ; quoiqu'il ait un nombre prodigieux de femmes dans son Sérail, il s'est attaché à la Sultane Reine, il l'aime, il l'a toujours avec lui, & la mène à ses campagnes contre les Chrétiens.

On voit par les Khat-Cherifs qu'il signe & qu'il peint en perfection.

Sa Milice n'avoit pas beaucoup d'es-

time pour lui. On disoit que sa phisionomie ne marquoit ni courage, ni élévation ; on est revenu de ces mauvais préjugés depuis qu'on l'a vû à la tête de ses armées, & ses Ministres as-sûrent qu'il entend bien ses interêts, & qu'il a toutes les qualités d'un grand Prince. Il a eu plusieurs enfans, son fils aîné qui est âgé de treize à quatorze ans, est très-bien fait, & a beaucoup d'esprit. Il le fait élever avec grand soin.

---

*Histoire de Mehemed Cupruli Grand Visir, & de son fils Ahmed qui lui a succédé dans le ministere, sous le regne de Mehemed quatrième.*

**M**Ehemed Pacha étoit fils d'un pauvre habitant de Cupru, Village dans la Boffine qui signifie un Pont. Les ennemis de ce premier Ministre lui avoient donné le nom de Cupruli par dérision, comme pour lui reprocher la bassesse de son extraction. Etant jeune il rendoit service à tous ceux qui avoient besoin de lui au passage de ce Pont, ou quand ils passoient la riviere à gué. Un Spahi du Grand Seigneur à qui il avoit

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 557**  
rendu quelques services , le prit  
en affection , & le voulut avoir avec  
lui. Il le mit d'abord à toutes sor-  
tes d'usages , parce qu'il n'étoit pas  
en état d'avoir plusieurs valets.

Le Spahi s'étant avancé , son Va-  
let s'avança aussi , & son Maître étant  
arrivé à la dignité de Pacha , & ayant  
gouverné plusieurs Provinces en cette  
qualité , son Domestique devint son  
Kiahia ou Lieutenant , acquit de gran-  
des connoissances , & amassa de l'ar-  
gent qui lui servit après la mort de son  
Maître à s'avancer lui-même , & à ob-  
tenir des Gouvernemens considérables.  
Il les remplit avec beaucoup d'hon-  
neur & de probité ; de sorte qu'après  
la mort de plusieurs Visirs de Banc , il  
arriva à ce poste éminent , & le remplit  
avec une distinction toute particuliere.

Il avoit un génie supérieur , un mé-  
rite éclatant , de la pénétration , de  
l'intelligence. Il étoit infatigable dans le  
travail , il avoit des ressources toujours  
prêtes dans toutes sortes d'occasions ;  
il étoit intrepide , rien ne l'ébranloit ;  
mais il étoit laid , maigre , extenué ;  
il étoit grand comme le sont la plupart  
des Bossinois. Il avoit le poil noir , la  
barbe claire , un grand nez , les yeux  
pleins de feu , les levres élevées , à



cause de deux dents grosses & longues qu'il avoit à la mâchoire supérieure, ce qui lui avoit fait donner le nom de grandes dents. Il avoit la voix rude, la parole ferme, la mémoire heureuse, l'imagination vive, l'ame portée à la cruauté, l'humeur bilieuse, chaude, emportée & très-active; très-grand politique, & mettant tout en usage pour s'établir & se conserver.

Après qu'il eût gouverné plusieurs Provinces en qualité de Pacha, la mort de plusieurs Visirs lui offrit cette dignité à son tour. Il n'en fut pas plutôt revêtu qu'il songea à s'y maintenir; il prit pour cela les moyens les plus convenables pour affermir le trône de son Maître, pour remplir les coffres & pour contenter les Soldats, & se rendit par-là le maître absolu de l'Empire Ottoman.

Il se vit à la fin dans une situation à n'avoir plus rien à craindre que l'autorité des gens de loi, celle des Janissaires, & les révoltes assez fréquentes des Pachas qui désoloient les Provinces, & faisoient souvent trembler le trône de leur Maître.

Pour en venir à bout, il fit périr sous differens prétextes les principaux

Officiers des Janissaires & des autres Milices. Il vint à bout de tous les rebelles de son tems par sa bonne conquite & par des adresses singulieres, On admira sur-tout comment il se défit de Hassan Pacha, ce fameux rebelle qu'il fit tuer au milieu de ses troupes par son beau-frere Mustafa Pacha, & fit perir avec lui plus de quatre-vingt-Officiers qui lui étoient attachés, gens de cœur & d'une grande conduite; mais qui ayant été élevés dans des principes de révoltes contre leur Souverain, auroient excité bien des troubles dans l'Etat, & l'auroient peut-être entièrement bouleversé. Il ôta peu à peu des Charges & des Gouvernemens tous ceux qui lui auroient pû donner de l'ombrage & du chagrin; il remplit leurs postes de gens dont il étoit assuré, & se rendit en peu de tems tellement le maître de tout l'Etat, qu'il n'y reconnoissoit ni égal, ni supérieur que l'Emperer.

L'autorité des gens de Lettres & de Loi fut bien plus difficile à abattre. Les superstitions de la Loi de l'Alcoran, dont les Peuples étoient infatués, les faisoit regarder comme des demi Dieux, ils entraînoient tous les Peuples, & pouvoient mettre les ar-

mes à la main de tous. Après avoir bien pensé aux moyens de les réduire, il crût que le plus court étoit de leur ôter leurs trop grands revenus dont ils pouvoient faire un mauvais usage, & ce moyen lui réussit. Il retrancha une grande partie des revenus immenses de la Mecque, & la fit passer dans les coffres du G. Seigneur. Il passa ensuite aux revenus particuliers des grandes Mosquées des principales Villes de l'Empire; il regla les appointemens de ceux qui les servoient, de telle maniere qu'en leur laissant de quoi vivre, il les empêcha d'avoir du superflu, & leur fit comprendre à tous bon gré malgré qu'ils en eussent, que les ennemis de la Religion leur ôteroient les moyens de servir Dieu & de continuer leurs dévotions, si la force des armes du Grand Seigneur ne les mettoit à couvert en étendant les bornes de son Empire; que le Grand Seigneur avoit besoin de ces revenus superflus pour vanger le sang de tant de martyrs qui combattoient tous les jours pour l'intérêt de Dieu & le leur contre les Infidèles. Il leur dit que le bien des Mosquées ne pouvoit être mieux employé, & que les gens de Lettres & de Loi qui sont les dépo-

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 561**  
saires de preceptes de l'Alcoran, en  
doivent être les premiers & les plus  
zelés observateurs, & par une suite ne-  
cessaire imiter la pauvreté & la simpli-  
cité dont le Prophete a toujours fait  
une profession déclarée, puisqu'ils con-  
viennent tous qu'on ne peut faire son  
salut quand on jouit d'une trop gran-  
de abondance de biens.

Ce retranchement excita d'abord  
bien des murmures: on passa plus avant  
à la Mecque, il y eut une espece de  
révolte; mais le Visir qui s'y atten-  
doit avoir si bien pris ses mesures,  
qu'elle fut étouffée dans sa naissance,  
& il punit par de grosses amandes pe-  
cunieres tous ceux qui y avoient eu la  
moindre part.

Les gens de Loi dépouillés, il vou-  
lut faire voir que le Mufty qui se  
croyoit bien au-dessus de tous les au-  
tres, n'en étoit pas moins Sujet du  
Grand Seigneur, & qu'il ne tenoit  
les biens & la vie que de sa seule bon-  
té. Il lui fit une querelle d'Allemand,  
& le fit étrangler, & confisqua tous  
ses biens au profit du Grand Sei-  
gneur.

Ce coup hardi auquel on ne s'at-  
tendoit pas, & dont on n'avoit point  
encore vû d'exemples, jeta la terreur.

de tous côtés. Les autres Visirs, les Pachas, les Cadilesquers, & tous les autres grands Officiers qui étoient ou ses créatures, ou qui craignoient pour eux-mêmes, se presserent de l'approuver, & de le remercier de ce qu'il avoit affermi le trône de leur Maître qui avoit souvent chancelé, & quelquefois été abbatu par la trop grande puissance de ce Chef de la Religion.

Les Janissaires qui étoient accoutumés à détrôner leurs Maîtres, n'ayant à leur tête que des Officiers dépendans absolument du G. Visir, regarderent sans rien dire ces changemens extraordinaires, & ne trouvant personne qui voulût se mettre à leur tête, & étant d'ailleurs bien payés, ils n'exciterent aucune révolte. & ce Ministre eut la consolation non seulement de mourir paisiblement dans son lit, contre l'ordinaire de ses predecesseurs, mais encore de voir son fils en sa place.

Il avoit eu plusieurs enfans mâles de la femme qu'il avoit épousée avant d'être élevé à la premiere Charge de l'Empire; mais soit qu'ils fussent morts ou qu'ils eussent des emplois dans des lieux éloignés de la Cour, je n'en ai connu que deux.

Ahmed son aîné qui lui succeda, sembloit n'avoir d'inclination que pour les Lettres; son frere aimoit les armes, & est devenu un très-bon Officier.

Les dispositions de l'aîné obligèrent le Grand Visir à le faire élever dans l'étude avec un soin peu ordinaire aux Turcs, il s'étoit borné à en faire un bon Cady; il étoit âgé de trente ans quand son pere fut fait Grand Visir. Ce changement de fortune obligea Mehemed de changer les dispositions qu'il avoit faites de son aîné. Il conçût le dessein de rendre sa Charge hereditaire dans sa famille, & voyant que Ahmed n'avoit manqué ni de courage, ni de prudence, ni de politique dans quelques petits Gouvernemens qu'il lui avoit fait donner, il le fit passer assez promptement par des emplois plus considerables, & lui obtint à la fin le Pachaliqu de Diarbekir dans la Mesopotamie, & ensuite celui de Damas Capitale de la Syrie vers l'année 1662. ce fut là où je l'ai vû.

Jamais cette grande Province n'avoit eu un Gouverneur si sage, plus desinterressé, plus poli, plus doux, plus équitable. Il sçavoit si bien allier son pouvoir avec la justice & la douceur qui lui étoit naturelle, qu'il s'ac-

tira bien-tôt l'affection & les cœurs de tous les Peuples ; on le combloit de bénédictions , & quand il paroiffoit en public, les hommes , les femmes même & les enfans faisoient des vœux pour lui , lui fouhaitoient une longue vie , & publioient ses louanges : ils avoient raison , car il les avoit délivrés de tous ceux qui avoient accoûtumé de les désoler par leurs concussions & leur brigandage. Il s'appliqua dès qu'il fut arrivé à examiner toutes les injustices de ceux qui étoient en place ; il fit rendre à la veuve & à l'orphelin tout ce que les Grands leur avoient usurpé. Malgré sa douceur il fit punir du dernier supplice ceux qui avoient pillé le Peuple ; en cela seul les méchans pouvoient se plaindre de lui. Il eut un soin particulier de ne donner les Charges qu'à ceux qui s'en pouvoient bien acquitter.

De cette maniere cette grande Province jouïffoit d'une paix profonde : Tous les Peuples maîtres de leurs biens ne craignoient ni les ennemis de dedans , ni ceux du dehors ; la seule crainte qui les agitoit étoit celle de perdre un Gouverneur si accompli ; tous les vœux se réunissoient à souhaiter qu'il fût continué longues années dans ce poste.

Mais le Grand Visir son pere avoit d'autres vûes : il vouloit l'envoyer en Egypte pour réprimer l'autorité insolente des Sangiacs qui sont les Princes naturels du Pais, qui sont toujours les ennemis déclarés des Pachas que le G. Seigneur envoie pour gouverner cet Erat ; & son but étoit que l'ayant fait passer par tous ces Gouvernemens comme par autant d'écoles où il pouvoit se former, il pût l'avoir pour son successeur dans le premier ministère : la chose paroissoit encore éloignée, cependant elle arriva bien plutôt qu'on ne croyoit.

Mehemed Pacha Grand Visir étoit vieux & fort cassé : il fut atteint d'une maladie qui paroissoit legere aux Medecins, mais dont il craignoit les suites. Il dépêcha un Courier à son fils, avec ordre de partir sur le champ & de faire toute la diligence possible pour se rendre auprès de lui ; il obéit dans le moment. Il laissa son frere cadet à Damas en qualité de Lieutenant jusqu'à ce que le Grand Seigneur y eût pourvû, & prit la poste.

Le Courier qui lui avoit porté l'ordre du Grand Visir son pere fut également surpris & attendri des larmes & des cris du Peuple qui couroit



après lui dans les rues, & qui le com-  
bloit de louanges & de bénédictions,  
chose jusq' alors inouïe en Turquie.

Ahmed fit une si grande diligence  
qu'il arriva à Constantinople bien plu-  
tôt qu'on ne l'y attendoit.

La joye qu'eut le Grand Visir de  
voir son fils & d'apprendre par le Cou-  
rier ce qui s'étoit passé à son départ de  
Damas, suspendit sa maladie pendant  
quelques jours ; il s'en servit pour met-  
tre ordre à ses affaires domestiques &  
pour donner à son fils toutes les inf-  
tructions & tous les conseils dont il ju-  
gea qu'il auroit besoin, s'il le pouvoit  
faire son successeur. Il lui découvrit tous  
les secrets de l'Etat, & le mit en état  
de lui succéder & de conduire ce vas-  
te Empire.

Après cela sentant son mal augmen-  
ter, il demanda une audience secrète  
du Grand Seigneur ; ce Prince qui l'ai-  
moit, & qui étoit affligé de se voir à  
la veille de perdre un si excellent Mi-  
nistre, la lui accorda aussi-tôt.

Il s'y fit porter, car il n'étoit pas en  
état de monter à cheval. Après qu'il  
eût remercié le Grand Seigneur de tou-  
tes les graces qu'il avoit reçues de sa  
bonté pour lui & pour sa famille, il  
lui dit tout ce qu'il avoit préparé &

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 567  
jugé à propos de lui faire connoître  
touchant la conservation de sa person-  
ne Royale, & le gouvernement de son  
Empire ; il lui communiqua toutes ses  
lumières & tous les secrets du gou-  
vernement, lui donna par écrit le détail  
de ses Finances , de ses armées de terre  
& de mer , les correspondances qu'il  
avoit chez les Etrangers , ses vûes &  
ses desseins pour conserver la tranqui-  
lité au dedans de l'Etat & au dehors.  
Après quoi il lui representa que n'ayant  
jamais eu d'autre but que de lui bien  
soumettre ses Peuples , d'abaisser l'or-  
güeil & la temerité de ceux qui pou-  
voient exciter des troubles , le faire  
regner en maître absolu chez lui , & le  
faire craindre & respecter chez les  
Etrangers ; il sembloit que Dieu vou-  
loit recompenser sa fidelité & son zele  
par une mort qui lui étoit fort douce,  
puisqu'il l'attendoit dans son lit , & que  
s'il avoit quelque regret d'être obligé  
de payer ce dernier tribut à la nature,  
il n'étoit causé que parce que la mort  
l'empêchoit de lui continuer ses ser-  
vices ; mais que Sa Hauteſſe ne s'apper-  
cevroit pas de sa mort si elle vouloit  
bien se souvenir de ce qu'il lui venoit  
de dire , & mettre en usage les con-  
seils qu'il avoit pris la liberté de lui  
donner.

Le Grand Seigneur attendi jusqu'aux larmes lui répondit avec toute la bonté que le G. Visir pouvoit attendre de son bon naturel, & Mehemed ayant repris la parole lui parla modestement de sa famille, & de son fils Ahmed qu'il avoit fait revenir auprès de lui pour l'embrasser avant que de quitter cette vie. Ce jeune homme, continua-t'il, a toujours eu un dévouement tout particulier pour votre personne ; il est sage, bon Musulman, je ne lui ai jamais connu de vice. Je l'ai fait passer par toutes sortes d'épreuves avant d'obtenir de votre bonté le grands emplois où vous l'avez élevé ; il est brave, il est sçavant ; j'ose même vous dire que s'il n'étoit pas mon fils je vous le proposerois comme la personne la plus propre à me succéder ; il a le secret de l'Etat, sa probité m'a obligé de le lui découvrir, il en fera bon usage si vous vous servez de lui ; mais si votre Hauteffe ne le juge pas à propos, il faut le mettre dans le même tombeau où l'on me mettra bien-tôt.

Le Grand Seigneur lui répondit que le choix d'une personne qui pût lui succéder étoit une affaire délicate, & qui demanderoit du tems pour y songer,

s'il n'étoit déjà informé par d'autres endroits de la probité & du mérite de son fils, & qu'il se garderoit bien d'en chercher un autre, en ayant un qui pouvoit remplir comme lui la principale Charge de l'Etat. Il fit signe à un de ses muets de l'aller chercher, il vint dans le moment. Le Grand Seigneur l'exhorta à suivre l'exemple de son pere; & Mehemed ayant tiré de son sein le Sceau de l'Empire, & l'ayant remis au Grand Seigneur, ce Prince le remit aussi-tôt à Ahmed, & après avoir comblé le pere & le fils de careffes & de presens, il les congedia avec les plus vifs témoignages de bonté & d'amitié.

Ce sage vieillard s'en retourna bien content de ramener chez lui son fils élevé à la premiere dignité de l'Empire, & mourut peu de jours après cette audience favorable, ayant employé ce qui lui resta de jours & de forces à donner au nouveau Ministre toutes les instructions dont il crût qu'il pourroit avoir besoin, pour sa conduite particuliere & celle de l'Empire.

Ahmed Pacha ne fut pas plutôt élevé à cette dignité qu'il suivit ponctuellement les traces de son pere; il agissoit dans toutes les affaires avec

autant de maturité que s'il avoit été Grand Visir toute sa vie.

On sçait ce qu'il a fait en Cardie, & dans toutes les autres expéditions où il s'est trouvé, & de quelle maniere il s'est soutenu dans une Cour où tout le monde n'a d'autre vûe que d'établir sa fortune sur la ruine de ceux qui sont en place.

Il étoit politique, il étoit secret, il étoit impenetrable; il gouvernoit le Serail comme le reste de l'Empire, quoique ce lieu soit pour l'ordinaire l'éciueil où la fortune des Grands vient faire naufrage. Son attachement pour la personne du Grand Seigneur étoit aussi parfait que celui de son père. On ne peut pas dire plus; toutes ses vûes, toutes ses démarches n'avoient d'autre but que la conservation de son Maître & la prospérité de ses Etats.

La premiere femme d'Ahmed mourut en 1673. Il fut six mois veuf, & à la fin il époufa la fille d'un Patron de Saïque, c'est-à-dire, de ces grands Bateaux dont on se sert pour voiturer les choses de peu de consequence. Cette fille étoit jeune & très-belle, il aima mieux faire la fortune de cette fille que d'attendre que le Grand Seigneur lui donnât quelque une

**DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 573**  
de ses Sœurs ou de ses Sultanes. Ce sont des presens , mais pour l'ordinaire très - dangereux pour ceux qui en sont honorés. J'en parlerai dans un autre endroit.

Le Grand Visir Ahmed étoit grand & gros , il avoit le visage rond & assez bazané , les yeux petits , le nez bien fait , la bouche belle , la barbe noire & ronde , presque toute sous le menton , très-peu aux jouës. Son air étoit fier & majestueux , son humeur plus mélancolique que bilieuse , & à cause de cela on lui avoit permis de boire du vin modérément depuis son retour de Candie , où il avoit essuyé de grandes fatigues & beaucoup de chagrins. Il parloit peu & d'un ton assez bas. Il étoit sérieux , comme il convient à un Grand Visir , mais d'une manière assurée quoique douce. Ses inclinations étoient portées à la douceur , il se faisoit violence quand il étoit contraint d'user de severité , & on le remarquoit aisément quand il y étoit obligé. D'ailleurs il étoit équitable , & à ce qu'on disoit médiocrement devot.

De l'aveu de tout le monde c'étoit un des plus sçavans Musulmans de son siècle ; car il sçavoit parfaitement

sa Théologie, les Loix & les Coutumes de son País, la Philosophie, l'Astronomie judiciaire, la Phisionomie, l'Histoire & les Poëtes Orientaux; c'étoit beaucoup pour un Turc, qui outre cela étoit un grand Capitaine, & qui avoit une bravoure qui alloit jusqu'à l'intrepidité.

Voilà le portrait d'Ahmed Cupruli Grand Visir, que j'ai eu occasion de connoître & de frequenter en bien des endroits. L'on peut conclure de l'abregé que je donne ici de l'histoire du pere & du fils, que Mehemed Cupruli n'étoit ni François ni originaire de France, comme il a plû à quelques Historiens mal informés de le débiter, & que l'esprit & le merite ne sont pas absolument renfermés dans la France.

*Fin du quatrième Volume.*

070

\* \* \* \* \*

# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

du quatrième Volume.

### A

- A**ction de generosité & de justice de l'Auteur , louée & approuvée de tout le monde , 71. & suiv.
- Affaires** de Constantinople depuis le retour de M. de la Haye jusqu'à l'envoi de M. de Nointel , 110. & suiv.
- Aga** ou Capitaine de Janissaires ; repas qu'il donne à l'Auteur , 44. & suiv.
- Agas** du grand Visir & leurs Cavaliers , 531. & suiv.
- Ahmed** Pacha, fils de Mehemed Cupruli grand Visir à la place de son pere ; son histoire , 569. & suiv.
- Alcoran** & Reliques de Mahomet portées sur un Chameau , 537.
- Amianthe** que l'on trouve à Milo ; ses qualités ; alun de plume , 330. & suiv.
- Andrinople** ou Adrianople , Ville de Thrace ; sa description , 498. & suiv.
- Andrinople** , Ville de Thrace ; l'Auteur y arrive , & la fièvre le quitte , 378.
- Aqueducs** anciens de Carthage , 35.
- Arabes**. Ils n'ont point de Medecins , & peu de maladies , 30. & suiv.



T A B L E

<i>Arabes de Tunis ; leur habillement ,</i>	25
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Arrivée de l'Auteur à Marseille ,</i>	83
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Articles peu satisfaisans envoyés à M. de Nointel par le Rais-Effendi ,</i>	399
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Articles nouveaux qui devoient être ajoutés dans les Capitulations ,</i>	210
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Assemblées des Grands de l'Empire , &amp; la réponse qu'ils font au Memoire de M. de Nointel ,</i>	384
<i>Avanture tragique arrivée à un Vaisseau de Marseille ,</i>	311
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Audience que le Roi donne à Soliman Aga ; ceremonies observées dans cette Audience ,</i>	157
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Audience que M. de Lionne donne à Soliman Aga ; ceremonies &amp; embarras de cette Audience ,</i>	133
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Audience que le Grand Visir donne à M. de Nointel ,</i>	262
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Audience de congé de Soliman Aga ,</i>	249
<i>Seconde Audience que le Grand Visir donne à M. de Nointel , qui en fut peu satisfait ,</i>	276
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>L'Auteur entreprend la traduction de l'Arabe Abub Feda &amp; autres Livres ,</i>	10
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>L'Auteur est nommé Professeur Royal en Arabe ; raisons pourquoi cette nomination n'a point de suite ,</i>	105
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>L'Auteur est nommé Ecuyer de Madame la Maréchalle de la Mothe ,</i>	107
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>L'Auteur a ordre d'être présent à l'Audience que M. de Lionne donne à Soliman Aga ,</i>	131
<i>L'Auteur sert d'Ecuyer à Madame de France dans une visite qu'elle rend au Roi &amp; à la Reine ,</i>	281
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>L'Auteur est nommé par le Roi pour aller à</i>	

DES MATIÈRES.

La Porte, 285 & suiv.  
 L'Auteur prend congé du Roi & de toute la Cour; la bonté du Roi à son égard, 291 & suiv.  
 L'Auteur part de Paris quoique très-malade, & arrive à Lyon, 302.  
 L'Auteur part de Lyon & arrive à Marseille; détail de ce voyage, 303 & suiv.  
 L'Auteur part de Toulon pour Constantinople; détail de ce voyage jusqu'à Malte, 307 & suiv.  
 L'Auteur arrive à Malte; ce qui s'y passe à son égard, 309 & suiv.  
 L'Auteur s'embarque sur le Vaisseau du Chevalier de Précilly, 319.  
 L'Auteur arrive à Constantinople; de quelle manière il est reçu par M. de Nointel, 351 & suiv.  
 L'Auteur part pour Andrinople, 372.  
 L'Auteur remet la lettre pour le Grand Visir à M. de Nointel, & fit très-mal, 379.  
 L'Auteur repasse en France dans le Vaisseau de M. de Précilly, 435.

B.

Baba, Village où l'Auteur auroit été très-mal sans un Capitaine de Janissaires qui le logea, 376 & suiv.  
 Bagage du Grand Seigneur, 549.  
 Baigne des Esclaves à Constantinople, 490.  
 Baignes de Tunis, leur description, 3. & suiv.  
 Baigne des Esclaves à Malte, 317.  
 Bairam ou Pâques des Turcs, avec leur jeûne appelé Ramadam, 503 & suiv.  
 Banniere de France; difficulté sur cet article, 402.

T A B L E

<b>Begs</b> ou <b>Begie</b> , Ville à vingt lieues de Tunis ,	60
<b>Bezeftins</b> ou marchés publics ; leur description ,	486
<b>Biancelli</b> (Dom Georges ) Prêtre Italien , délivré de l'esclavage par l'Auteur ,	91
<b>Bisance</b> à présent nommée Constantinople ; ses fondateurs ,	449
<b>Borgas</b> , gros Village & Mosquée fondée par un Grand Visir ; raison de cette fondation ,	374 & suiv.
<b>Bostangi Bachi</b> , Charge considerable ; ses fonctions. Il est le seul qui porte la barbe dans le Scraïl ,	473 & suiv.

C.

<b>CAdilesquers</b> ou Juges d'Europe & d'Asie : leurs turbans de ceremonie ,	56
<b>Chalcédoine</b> , Ville où s'est tenu un Concile General ,	494
<b>Cara Mustafa</b> , Caïmacan d'Andrinople ennemi de M. de Nointel , & pourquoy ,	401
<b>Carosse</b> du Grand Seigneur ,	547
<b>Carthage</b> , reste de cette Ville ,	33
<b>Cassem-Pacha</b> , Galata , Pera , & Tophana ; ce que c'est , & leurs descriptions ,	487
	& suiv.
<b>Ceremonies</b> du Bairam ,	504 & suiv.
<b>Lestros</b> Chambres des Ich-Oglans ou Pages du Grand Seigneur ,	510
<b>Chameaux</b> de bagages conduits par des Arabes armés ,	511
<b>Chinois</b> du salut , leurs fonctions ,	551
<b>Chasse</b> abondante aux environs de Tunis ,	37
<b>Château</b> de la Goulette bâti par Charles-Quint ,	32
<b>Châteaux</b> ou Dardanelles : leur position , leur force ,	

DES MATIERES.

force , leur utilité , leur artillerie ,	436.
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Château d'Asie</i> près le Cap Janissaire , ou le Cap de Troye ; sa description ,	437
<i>Château Neuf</i> de Romanie , ou d'Europe ; sa description ,	440 <i>&amp; suiv.</i>
<i>Château-Neuf</i> d'Europe ; sa description ,	439
<i>Château</i> d'Asie ou de Natolie ; sa description ,	441
<i>Châteaux</i> des Dardanelles saluent le Vaisseau du Roi ,	346
<i>Châteaux</i> de Sestos & Abidos saluent le Vais- seau du Roi ,	347
<i>Château</i> du Day de Tunis ; sa description ,	8
<i>Château</i> de la mer Noire ,	495
<i>Châters</i> ou Valets de pied du Grand Seigneur ,	539 <i>&amp; suiv.</i>
<i>Chevaux</i> & cavalles achetés pour le Roi. Dif- ficultés pour embarquer les cavalles ,	59
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Chevaux</i> de main du Grand Visir ,	532
<i>Chevaux</i> de main du Grand Seigneur ,	538
<i>Chio</i> , Isle de l'Archipel ; le Vaisseau du Roi y arrive ,	342
<i>Chourlan</i> , Village où l'Auteur eut beaucoup à souffrir ,	374
<i>Cicognes</i> en grand nombre sur les Aqueducs de Carthage ,	36
<i>Cimetiere</i> des Chrétiens à Tunis ,	18
<i>Cimetieres</i> des Turcs & des Juifs à Tunis ,	17
	<i>&amp; suiv.</i>
<i>Clergé</i> de Tunis & ses fonctions ,	55
<i>Colonne</i> composée de trois serpens de bronze ,	467
<i>Colonne</i> brûlée ; sa description ,	468 <i>&amp; suiv.</i>
<i>Colonne</i> de Pompée ,	497
<i>Comedie</i> du Bourgeois Gentilhomme , dont l'Auteur fit la scène Turque ,	252

## T A B L E

<i>Commerce à Tunis ; sa liberté. Privileges du</i>	57
<i>Consul de France ,</i>	57
<i>La Chambre du Commerce empêche que l'Au-</i>	
<i>teur ne soit Résident à Constantinople ,</i>	241
<i>&amp; suiv. Etablissement d'une Compagnie</i>	
<i>pour le Commerce du Levant, 291. &amp; suiv.</i>	
<i>Constantinople ; sa description generale ,</i>	447
<i>&amp; suiv.</i>	
<i>Consul François de Milo appelé Zucco , qui</i>	
<i>il étoit ,</i>	324
<i>Corps de Tr upes qui composent la Maison du</i>	
<i>Grand Seigneur ,</i>	524 & suiv.
<i>Corsaires Chrétiens ; leurs pirateries dans</i>	
<i>l'Archipel : ce qui y arriva pendant que le</i>	
<i>Vaisseau du Roi étoit à Milo ,</i>	338 & suiv.
<i>Côsumes des Turcs dans leurs promenades ,</i>	471
<i>Cuisines &amp; écuries du Grand Seigneur ,</i>	477

## D

<i>D Ardanelles. Le Vaisseau du Roi y arrive.</i>	
<i>Negociation de l'Auteur pour le salut, 343</i>	
<i>Day de Tunis , signification de ce nom ,</i>	51
<i>Dauphins , poissons ,</i>	495
<i>Dely ou Fols. Titre d'honneur chez les Turcs ,</i>	527
<i>Differens drapeaux chez les Turcs ,</i>	527
<i>Divan , ce que c'est ,</i>	477 & suiv.

## E

<i>E Glise du Baigne de Tunis ,</i>	9
<i>Eglises &amp; Couvents des Latins ,</i>	491
<i>Embarquement de M. du Moulin , &amp; la mau-</i>	
<i>vaise action qu'il fit dans la rade ,</i>	67 & suiv.
<i>Enfans envoyés à Constantinople pour ap-</i>	

## DES MATIERES.

prendre les Langues , & servir de Drog-	
mans ,	205 & suiv.
<i>Enfant</i> François qui se fait Turc ; son histo-	
re ,	435 & suiv.
<i>Entrée</i> de M. de Nointel à Constantinople	
<i>incognito</i> ,	254
<i>Entrée</i> publique de M. de Nointel à Constan-	
tinople ,	256 & suiv.
<i>Equipage</i> de chasse du Grand Seigneur ,	538
<i>Escadre</i> Françoisè qui arrive à Constantinople ,	
	113 & suiv.
<i>Esclaves</i> Chrétiens à Tunis ; comment ils sont	
traités .	4 & suiv.
<i>Esclaves</i> Chrétiens ; comment ils se sauvent ,	
	441
<i>Etat</i> ancien & present de l'Isle de Mi'o ,	335
<i>Eunuques</i> blancs & noirs , sont les Officiers du	
Grand Seigneur ,	481
<i>Eunuques</i> du Grand Seigneur ; leurs por-	
traits ,	545 & suiv.
<i>Etuves</i> naturelles de Milo. Leurs propriétés ,	
	332

## F

<i>Fête</i> que donne M. de Nointel pour la	
naissance du Duc d'Anjou ,	432 & suiv.
<i>Fontaine</i> [La] Drogman de l'Ambassadeur	
de France va à Andrinople. Sujet de son	
voyage ,	362
<i>Fontaine</i> des Grecs. Ceremonies qu'ils y font ,	
	474
<i>Forces</i> maritimes de Tunis ; en quoi elles con-	
sistent ,	57 & suiv.
<i>Forteresse</i> appell'ée les sept Tours ,	451
<i>François</i> deserteur , pris & envoyé à M. de	
Nointel ,	107
<i>Funerailles</i> de M. le Duc d'Anjou à S. Denys ,	
	283 & suiv.

T A B L E

G

<b>G</b> <i>Allipoli ou Galliopolis</i> , Ville ancienne ; la description ,	442
<i>Genois</i> ( Vaisseau ) forcé à saluer le Vaisseau du Roi .	35
<i>Generosité</i> de l'Auteur pour M. du Moulin ,	100 & suiv.
<i>Goulette</i> [ La ] Etang. Sa description ,	24 & suiv.
<i>Gouvernement</i> & Coûtumes de Tunis ,	49 & suiv.
<i>Gouvernement</i> politique de Milo , & la maniere d'y rendre justice ,	336 & suiv.

H

<b>H</b> <i>Abit</i> superbe du Grand Seigneur allant à la Mosquée le jour du Baïram ,	512 & suiv.
<i>Haye</i> [ M. de la ] Ambassadeur à la Porte. Son voyage à Lariffa ; son audience ,	113. & suiv.
<i>Hyppodrome</i> ou <i>Atmaïdan</i> ; sa description ,	466
<i>Histoire</i> d'un curieux qui regardoit dans le Serail ,	479
<i>Histoire</i> du Chevalier D*** & sa mort ,	340 & suiv.
<i>Hontarade</i> Chirurgien Major du Vaisseau le Diamant ; ses soins pour l'Auteur ,	310
<i>Hôpitaux</i> & Colleges auprès des Mosquées. Ce que l'on y enseigne ; ceremonies à ce sujet ,	464 & suiv.

DES MATIERES.

J

<i>Janissaires</i> appellés Arquebusiers ,	537
<i>Janissaire</i> châtié pour avoir maltraité un Pilote Grec ,	348
<i>Impolitesse</i> des Echevins de Marseille pour l'Auteur ,	305
<i>Infanterie</i> du Grand Seigneur & des autres Pachas ,	529
<i>Instrumens</i> de guerre qui accompagnent le Grand Seigneur ,	548
<i>Internonce</i> de Pologne prie l'Auteur à dîner. Portrait de ce Ministre ; comment se passa le rep s ,	357. & suiv.
<i>Iste</i> du Prince ou des Princes ,	494

K

<i>Khan</i> ( le fils aîné du ) de Tartarie , baïse la veste du Grand Seigneur ,	505
<i>Kans</i> qui font la demeure des Etrangers ; leur description ,	484
<i>Ki-ha</i> , ou Lieutenant du Grand Visir ,	533
<i>Kioschê</i> , ou cabinets du Grand Seigneur ,	473

L

<i>Lampaco</i> , Ville ancienne ; sa description ;	443
<i>Lettres</i> écrites de Tunis à l'Auteur sur l'affaire de M. du Moulin ,	87 & suiv.
<i>Lettre</i> du Caïmacam à M. de Lionne , & sa trad & on par l'Auteur ,	141 & suiv.
<i>Lettre</i> du Grand Seigneur au Roi , traduite par l'Auteur ,	166 & suiv.
<i>Lettre</i> de M. de Lionne au Grand Visir ,	300
<i>Lettre</i> de M. de Noailles au Grand Visir ,	63



## T A B L E

- Lettre du Patriarche des Grecs à Panaïaoty*,  
premier Interprete de la Porte, 367 & suiv.  
*Lettre de M. de Nointel au Grand Visir*, 427  
& suiv.  
*Lionne (M. de) Secrétaire d'Etat*, fait un  
discours à Soliman Aga. Réponse de l'En-  
voyé Turc, 146 & suiv.

## M

- M**aison du Pacha de Tunis, sa description, 11  
*Maison de Murad-Beig*, sa description, 11  
*Maison de Mehmed-Beig*, sa description, 12  
& suiv.  
*Maison de Mehmed*, ou Dom Philippe. sa  
description, 12 & suiv.  
*Maison de campagne de Dom Philippe*; sa  
description, 41 & suiv.  
*Maison des Bardes appartenante à Murad-  
Beig*, sa description, 47 & suiv.  
*Maître (Le Grand-) de Malte* fait bien des  
politesse à l'Auteur, 313 & suiv.  
*Manuel (Dom) esclave Espagnol*. Descrip-  
tion de la maison & jardins de son Maître,  
18 & suiv.  
*Manufactures de laine à Tunis & à Gerbes*,  
18 & 19  
*Marabout ou Hermitage Turc*. Ce qui y ar-  
riva à l'Auteur, 34 & suiv.  
*Marchandises que l'on tire de Tunis*, 22 &  
suiv.  
*Marchandises de France que l'on débite à Tu-  
nis*, 20 & suiv.  
*Marche du Grand Seigneur allant à la Mos-  
quée*. Le retour du Baïram, 507 & suiv.  
*Matelets de Provence*; leur caractère & leurs  
superstitions, 79 & suiv.

## DES MATIERES.

- Mauvaises manieres de Soliman Aga*, 10  
*& suiv.*
- Medecins du Grand-Maitre traitent l'Auteur  
avec succès*, 316 *& suiv.*
- Megilio*, Assemblée des Grands de Tunis, 54
- Mehemed Cupruli Grand Visir*; son histoire, 536 *& suiv.*
- Memoire dressé par l'Auteur sur les affaires du  
Levant*, & présenté au Roi, 107 *& suiv.*
- Memoire de l'Auteur touchant l'Envoyé Turc,  
donné à M. de Lionne*, 154. *& suiv.*
- Menagerie du Grand Seigneur*, - 459
- Milo*, Isle de l'Archipel. L'Auteur met pied à  
terre, voit la Ville & une partie de l'Isle,  
& en fait la description, 321 *& suiv.*
- Minarets* ou Tours des Mosquées. Leur des-  
cription & leurs usages, 457
- Ministres* ( Les ) de la Porte font des presens  
& des complimens à l'Auteur, 361
- Mort de M. le Duc d'Anjou*, 280
- Mosquée d'Ayoub ou de Job*, où le Grand  
Seigneur va recevoir l'épée Imperiale, 463  
*& suiv.*
- Mosquée* neuve bâtie par le Sultan Ahmed;  
sa description, 462
- Mosquées* de Constantinople, 456
- Mothe* ( Madame la Maréchalle de la ) Gouvernante  
des enfans de France, 98. Ce qu'elle  
fait pour l'Auteur, 289 *& suiv.*
- Mufti*, l'honneur que le Grand Seigneur lui  
fait, 507
- Murailles* doubles de Constantinople, & les  
portes; leur description, 452 *& suiv.*
- Murs*, Tours & Fossés de Tunis, 16 *& suiv.*

T A B L E

N

- N** *Egociation* de l'Auteur avec M. de Nointel  
Ambassadeur de France à la Porte, 352
- Nointel* ( M. de & Soliman Aga s'embar-  
quent à Toulon pour la Porte, 253 & *suiv.*
- Nointel* [ M. de ] part de Constantinople  
pour se rendre à Andrinople où étoit le  
Grand Seigneur, 261 & *suiv.*
- Nointel* ( M. de ) rend v site au Chevalier de  
Preuille, Capitaine du Vaisseau du Roi,  
360. Est nommé Ambassadeur à la Porte,  
243. & *suiv.* Fait de grandes promesses à  
Panaïoty Réponse fiere de ce Grec, 379
- Nointel* ( M. de ) & Soliman Aga se rendent  
visite, 244 & *suiv.*

O

- O** *Belisque* qui est dans l'Hyppodrome, 467
- Oc-Meritani*, ou Oc Meidan, ou Champ  
des Fleches, 489
- Officiers* ( Grands ) qui suivoient le Grand  
Seigneur, 543
- Offres* que l'on fait à l'Auteur à Tunis, pour le  
maier très-avantageusement, 62 & *suiv.*
- Oppede* ( Le Préfident d' ) Intendant de Pro-  
vence, reçoit l'Auteur avec distinction, 85
- Ordre*; ou marche des Corps de métier, 515

P

- P** *Actes* de Tunis. Ses privileges & son emploi,  
52 & *suiv.*
- Palais* du Grand Seigneur appelé le Serail; sa  
situation, 450

58

DES MATIERES.

<i>Palais</i> prétendu de Constantin ,	451
<i>Palais</i> de France à Constantinople ,	492
<i>Panaïaoty</i> premier Interprete de la Porte; son portrait & son caractere ,	382
<i>Panaïaoty</i> rend visite à M. de Nointel ,	383
<i>Parisiens</i> appellés Badauts avec raison ,	144
<i>Passéport</i> du Roi pour l'Auteur , avec la qua- lité d'Envoyé Extraordinaire à la Porte .	298
<i>Pension</i> donnée à l'Auteur sur l'Evêché d'Apt ,	260
<i>Pesce-Spada</i> , ou Poissons à l'épée ,	495
<i>Petit-Pont</i> , Village ainsi appellé , avec une grande Mosquée , premier gîte en allant à Andrinople .	372
<i>Peuple</i> qui est à Constantinople ,	455
<i>Plumes</i> d'Autruches. Avis sur cette marchan- dise ,	23
<i>Poissonnerie</i> de Constantinople ,	491
<i>Politesse</i> des Turcs ,	411
<i>Portefaix</i> qui voulut faire entrer du vin dans le Serail découvert & châtié ,	446
<i>Porte</i> du Serail. Ses cours & le respect qu'on y garde ,	475
<i>Portrait</i> du Sultan Mchemed Empereur des Turcs ,	553 & suiv.
<i>Presens</i> que la Compagnie fait à Soliman Aga ,	248 & suiv.
<i>Preñilly</i> ( M. de ) presse M. de Nointel de venir s'embarquer ,	355
<i>Procès</i> du Sieur Joseph de S. Jacques François contre deux Marchands Armeniens ,	424
	& suiv.
<i>Productions</i> & marchandises que l'on tire de l'Isle de Milo ,	325 & suiv.
<i>Purifications</i> ou Ablutions des Turcs ,	464

T A B L E

R

<i>Rais-Effendi</i> Secrétaire d'Etat. Sa conférence avec M. de Nointel ,	397 & suiv.
<i>Rais-Kitab</i> qui est Secrétaire d'Etat , traité avec M. de Nointel ,	269
<i>Reforme</i> dans la Cour du Grand Seigneur , & la raison vraie ou supposée de cette réforme,	389 & suiv.
<i>Regles</i> que doit vent observer les Esclaves nouveaux ,	7
<i>Religion</i> Chrétienne tolérée à Tunis ,	36
<i>Religions</i> des Peuples de Milo ,	333 & suiv.
<i>Remarques</i> de l'Auteur sur les Mosquées ,	465
<i>Repas</i> magnifique que Dom Philippe donne à l'Auteur ,	43 & suiv.
<i>Repas</i> que le Day de Tunis donne à l'Auteur ,	61
<i>Réponse</i> du Grand Visir à la lettre & aux demandes de M. de Nointel ,	369 & suiv.
<i>Requête</i> de Soliman Aga à M. de Lionne , traduite par l'Auteur ,	196 & suiv.
<i>Respect</i> des Turcs pour Jesus-Christ & pour la Sainte Vierge ,	458
<i>Retour</i> de M. de Nointel à Constantinople ,	414

S

<i>Sanguac</i> de la Mecque ; sa marche ,	555
<i>Seigneur</i> (Le Grand) nommé un de ses Officiers pour aller en France porter une lettre au Roi ,	124 & suiv.
Donne à l'Auteur cinq cens écus & des voitures pour aller à Andrinople ,	371.
Habit de guerre du Grand Seigneur ,	540 & suiv.
<i>Silivrie</i> . Ville ancienne & ruinée ,	373

## DES MATIERES.

<i>Solam</i> Chiaoux ; sa fonction ,	558.
<i>Seraïl</i> du Grand Seigneur ; sa situation ,	471
<i>Seraïl</i> d'Andrinople. Erreurs de quelques voyageurs ,	499
<i>Solaks</i> ou <i>Peiks</i> du Grand Seigneur ,	539
<i>Soliman Aga</i> est nommé pour aller en France. Qui il étoit. Son País , son caractère ,	125.
S'embarque sur les Vaisseaux du Roi. Arrive à Toulon. Son voyage jusqu'à Paris ,	128. & suiv.
Fait son entrée à Paris. Ceremonies de cette entrée ,	153. & suiv.
<i>Solimanie</i> Mosquée où est le tombeau du Grand Seigneur <i>Soliman</i> ; sa description ,	460 & suiv.
<i>Sainte Sophie</i> , Mosquée principale de Constantinople ; sa grandeur ,	457
<i>Sortie</i> du Grand Seigneur en ceremonie pour la Fête du Baïram ,	504. & suiv.
pour aller camper hors de la Ville d'Andrinople ,	523 & suiv.
<i>Sultanes</i> & les autres filles du <i>Seraïl</i> : comment elles sont traitées ,	187 & suiv.

## T

<b>T</b> <i>Empête</i> effroyable que l'Auteur essuye en revenant de Tunis ,	77 & suiv.
<i>Tentes</i> du Grand Seigneur ; leur magnificence ,	516 & suiv.
<i>Timariots</i> , Cavaliers , pourquoi ainsi appelés ,	531
<i>Tougs</i> , ou <i>Queuës</i> de Cheval que l'on porte à la tête des troupes ,	526
<i>Tour de Leandre</i> Forteresse ,	493
<i>Trésor</i> du Grand Seigneur ,	549 & suiv.
<i>Trône</i> ambulante du Grand Seigneur ,	548
<i>Troyes</i> . Ses anciens restes ,	344
<i>Tunis</i> . Sa situation & sa description ,	1. & suiv.

**TABLE DES MATIERES.**  
*Tures de Tunis boivent du vin & s'enyvrent  
sans être châtiés,* 4

**V**

*V***Acher** (M. le) Vicaire Apostolique à  
Tunis, 5

*V***aisseau** du Roi qui entre dans le Port sans  
saluer, 359

*V***in** de Milo ; sa qualité , & comment on le  
fait, 327 & *suiv.*

*V***in** trouvé en Provence , très-ancien & très-  
excellent , 329

*V***ision** du Grand Seigneur , 391 & *suiv.*

*V***isite** que M. de Nointel rend au Rais-Effen-  
di , 409. au Caimacan de Constantinople,  
416

*V***oyage** de l'Auteur de Marseille à Paris, 95.  
& *suiv.*

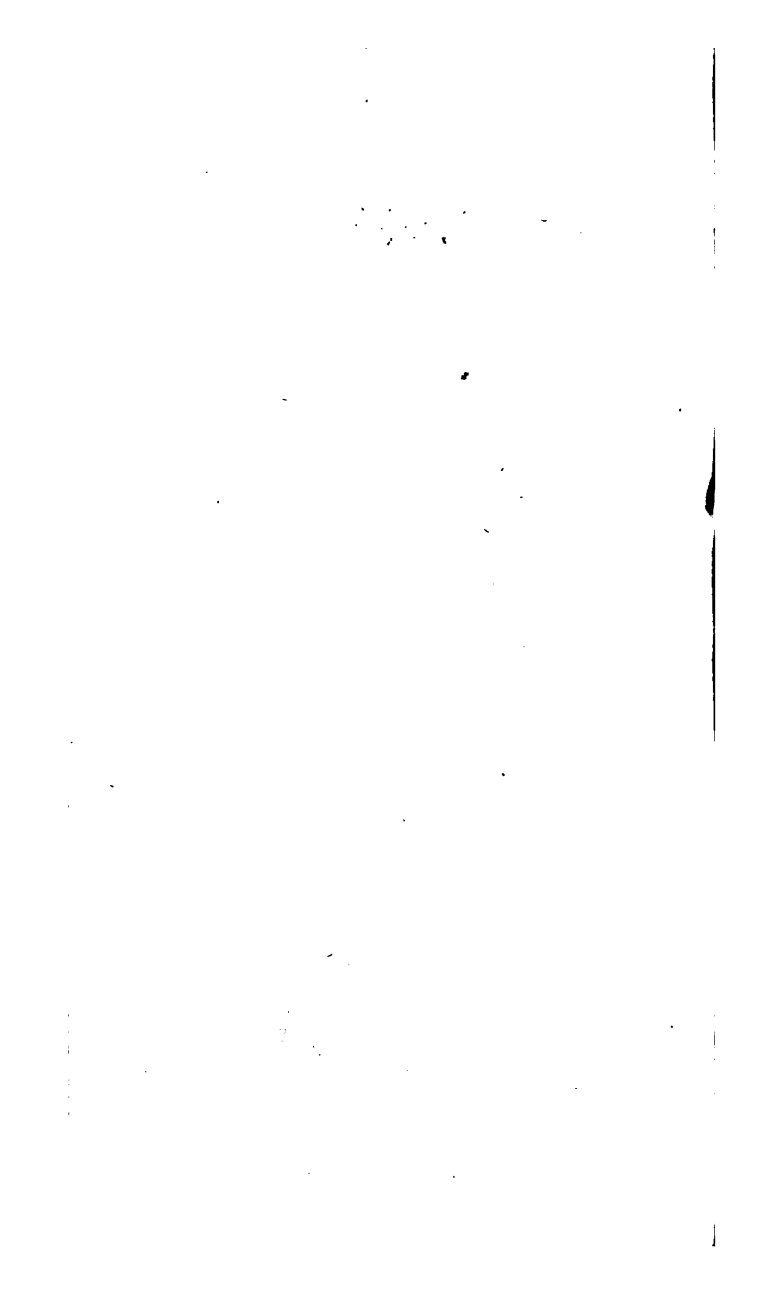
*V***iscudar** ou Scutarec , Faubourg de Constan-  
tinople , 493

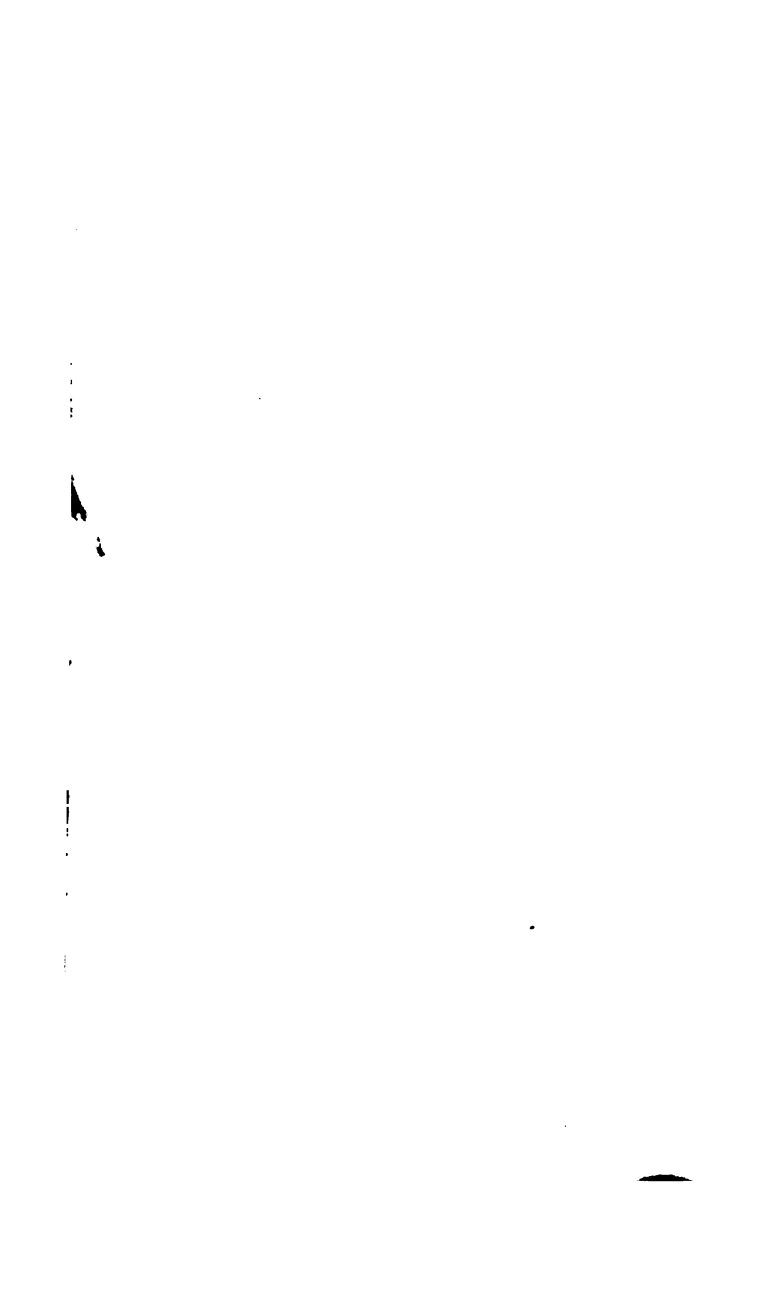
**X**

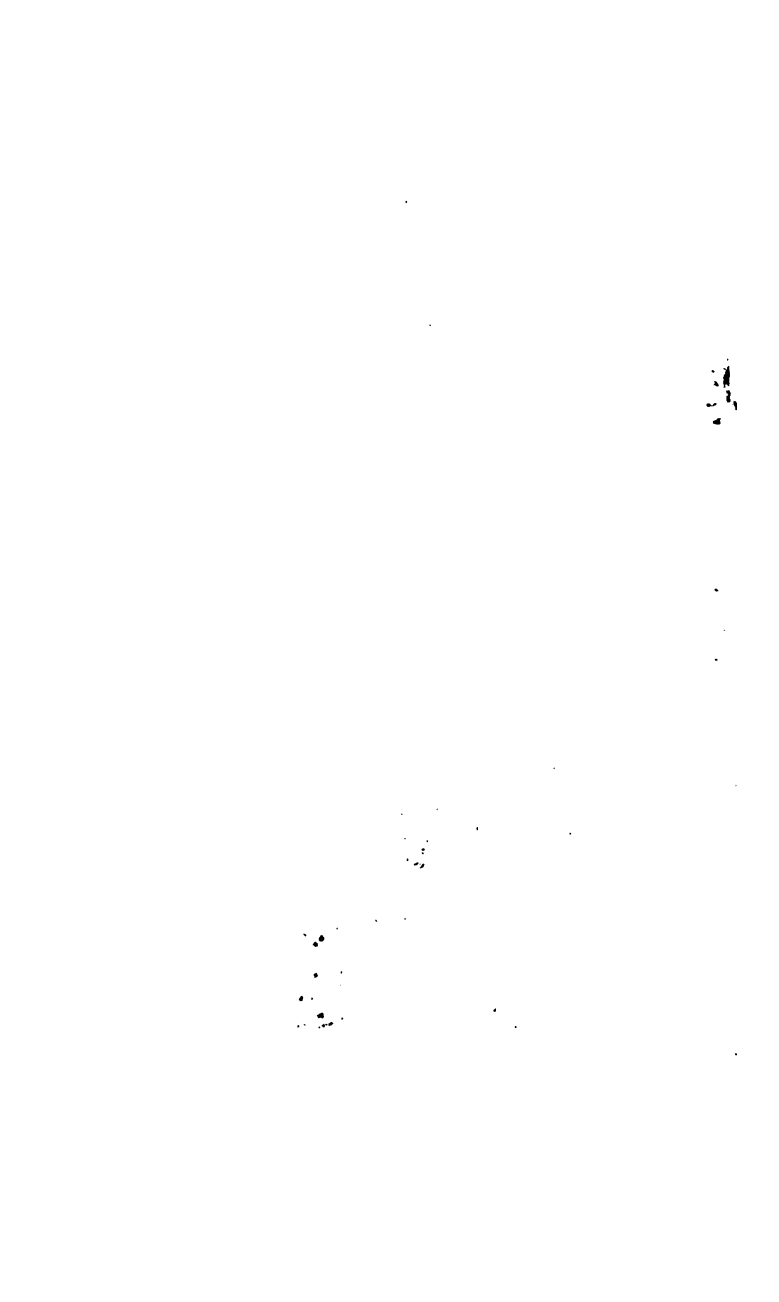
*X***Acca** Ville de Sicile : ce qui y arriva à  
l'Auteur, 74 & *suiv.*













3 2044 011 251 279

